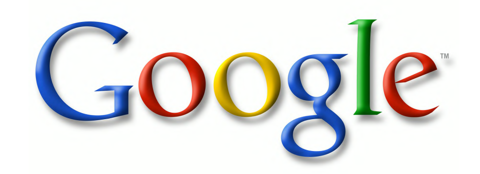
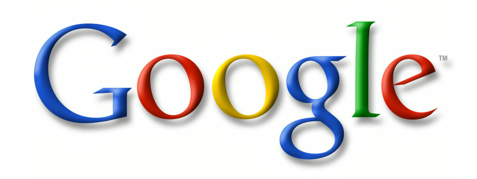
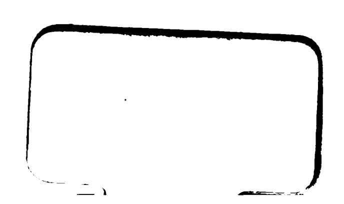







TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



VOYAGE

DANS LA

SUISSE FRANÇAISE

ET LE

CHABLAIS

ALENÇON. — TYPOGRAPHIE POULET-MALASSIS ET DE BROISE

VOYAGE

DANS LA

SUISSE FRANÇAISE

ET LE

CHABLAIS

— AVEC UNE CARTE —

PAR

ALFRED DE BOUGY

LES LACS DE GENÈVE (LÉMAN), DE NEUCHATEL,
DE BIENNE ET DE MORAT.

OPUSCULES POSTHUMES DE J.-J. ROUSSEAU
ET LETTRES INÉDITES DE MADAME DE WARENS



PARIS
POULET-MALASSIS ET DE BROISE
LIBRAIRES-ÉDITEURS
9, rue des Beaux-Arts

1860

Lake Leman woos me with its crystal face.

BYRON.

Ceci est, tout à la fois, un livre à l'usage des nombreux touristes qui vont visiter le plus beau pays du monde — *on peut le dire sans exagération — et aussi des lecteurs casaniers, sédentaires par goût ou par nécessité, désirant faire connaissance avec la région des quatre lacs.*

Grâce à ce volume, fruit de plusieurs voyages artistiques, de nombreuses lectures et d'investigations approfondies, on a un Guide-Itinéraire *complet, un cicérone expert, très-versé dans la chronique, l'histoire, la biographie et la bibliographie*

des admirables contrées de la Suisse occidentale et de la Savoie septentrionale — qui aujourd'hui nous appartient — un ouvrage varié, multiforme, mêlé de citations heureuses et d'anecdotes piquantes de tous les temps.

Les circonstances politiques au milieu desquelles il se produit, par cas fortuit, lui donnent un intérêt de plus et assurent son succès.

Paris, juin 1860.

LE TOUR DU LÉMAN

(LAC DE GENÈVE)

LE TOUR DU LÉMAN

(LAC DE GENÈVE)

I

LA RIVE DROITE DU LAC

(*Canton de Genève, pays de Gex, canton de Vaud.*)

Le lac Léman (1) a eu et aura toujours le rare privilége d'attirer et de retenir sur ses bords variés, délicieux, ravissants, les littérateurs éminents, les artistes d'élite, les savants célèbres, les penseurs, les touristes qui cherchent les scènes sublimes de la nature, les grands souvenirs, les impressions profondes. C'est qu'il réunit tous les genres d'illustrations et de beautés, c'est que depuis les Romains de Jules César et les Helvétiens de Divico jusqu'aux Bernois de Nœgeli et aux

(1) *Lacus Lemanus* des Romains; en allemand, *Genfer see*. On l'a surnommé, avec raison, la *Méditerranée des Alpes*. Ce lac et celui de Constance sont les deux plus grands de la Suisse, les plus poissonneux et ceux dont la navigation a le plus d'activité et d'importance.

Genévois de Calvin, sa grandiose vallée, — fermée d'un côté par le Jura, de l'autre par les Alpes, — a vu sans cesse des choses qu'on peut appeler merveilleuses, c'est que cette contrée, carrefour riche et élégant de l'Europe centrale, où la France, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie se rencontrent et se donnent la main, jouit de toutes les libertés que l'homme puisse désirer et qui reposent sur la base divine de l'Evangile.

Là sont nés bon nombre d'hommes et de femmes dont le nom ne doit point périr, dont la mémoire se rattache à des châteaux imposants, à des cottages gracieux et coquets, à des bourgades heureuses, à des sites féeriques se succédant presque sans interruption sur les rives.

Il y a deux manières de faire le tour de cet admirable bassin de vingt lieues de longueur environ : par eau, sur les magnifiques steamers de Genève, et par terre, en wagon et en voiture de louage. Je conseille ce dernier moyen de transport, comme étant celui qui permet le mieux de voir, d'étudier, de connaître les campagnes entourant le vaste et limpide croissant lémanique. Car, qu'est-ce que jeter un rapide coup-d'œil à ce pays que Dieu a éclairé, civilisé et béni ? Il faut pouvoir s'y arrêter, y séjourner, y faire un certain nombre de stations, de relais, de haltes. Il faut avoir à sa disposition, indispensablement, du temps et de l'argent.

En 1844, je fis à pied, le havre-sac au dos, le bâton à la main, le tour entier du lac — environ une soixantaine de lieues — je pris beaucoup de notes, je lus bon nombre de livres, je remplis un album de croquis détestables, j'observai, j'examinai, je comparai, et

c'est ainsi que je produisis un gros livre (le *Tour du Léman*), œuvre trop prolixe, trop pleine de digressions, trop mêlée d'éléments hétérogènes.

Je donne aujourd'hui la quintescence de ce juvénile travail complété à l'aide de maintes trouvailles récentes.

Commençons par la rive droite, en partant de Genève, et munissons-nous de l'excellente carte du lac et ses rives, publiée par l'éditeur genévois Charles Gruaz. Que de noms de localités auxquelles se rattachent des événements pleins d'intérêt pour l'histoire, les lettres et les sciences !

Nous voyons d'abord, dans la banlieue, Ferney (1), Tourney, les Délices, qui rappellent le *roi Voltaire*, et ce doux coteau de Prégny, longeant le petit lac, cette colline couverte de parcs et de maisons élégantes d'où l'on découvre si bien, si complétement le Mont-Blanc.

Là, vécut un savant solitaire, le genévois François Huber, entomologiste profond, connu pour ses découvertes curieuses et célébré par Delille dans le poëme des *Trois règnes :*

. . . .

Enfin, de leur hymen (2) savant dépositaire,
L'aveugle Huber l'a vu par les regards d'autrui,
Et sur ce grand problème un nouveau jour a lui.

L'histoire de cet observateur patient autant que sagace est étonnante et touchante à la fois.

Huber fut frappé de cécité à quinze ans, après s'être

(1) On peut s'y rendre, de Genève, au moyen de petits omnibus (porte Cornavin). Il faut revenir à la ville, ensuite, pour entreprendre le tour du lac.

(2) Des abeilles.

égaré une nuit dans la campagne où un froid très-vif et une neige éblouissante affectèrent sa vue déjà très-affaiblie. Ce malheur irremédiable n'empêcha pas une jeune fille qu'il aimait de l'accepter pour mari. Elle sut vaincre l'obstination de sa famille.

Cette aimable personne, de la famille Lullin — un nom historique genévois — n'eut point lieu de se repentir de son dévouement ; elle s'appliqua, jusqu'à son dernier jour, à soutenir, à consoler l'aveugle, à lui rendre la vie douce, et y réussit pleinement. De plus elle lui servit de collaborateur, de secrétaire — de concert avec un jeune vaudois nommé Burnens — elle l'aida dans ses travaux tout en le charmant par l'aménité de son caractère, par sa bonté, par sa douceur et par un rare talent musical. Aussi Huber, qui savait apprécier sa compagne, disait-il tout attendri : « Je me réjouis d'avoir perdu la vue, car sans cela je ne saurais pas jusqu'à quel point on peut être aimé. »

Pourtant, quoi de plus affreux que d'être privé de la vue à Prégny... à Prégny !...

Ces époux vécurent ensemble quarante ans. Madame Huber mourut la première.

Oh ! que la nuit dut être plus noire alors pour l'aveugle, pour celui qui, aidé d'une femme, d'un fils et d'un disciple, a surpris quelques-uns des secrets de la nature, a complété les travaux de Charles Bonnet et de Réaumur, a *vu* ce que d'autres savants qui pouvaient se servir de leurs yeux n'ont pas su voir.

François Huber, mort à Lausanne le 22 décembre 1831, s'est occupé de tout ce qui a trait aux abeilles ; son fils Pierre à qui il avait inculqué le goût des observations entomologiques, mit en ordre ses matériaux et

s'adonna à l'étude des fourmis dont il est un des meilleurs historiens.

Continuons notre route.

Non loin de Prégny, nous trouvons un gracieux village genévois — autrefois enclavé dans le pays de Gex — c'est Genthod ou *Genthoud.*

Son petit port (le *creux de Genthod*), où se balancent quelques yoles amarrées, présente une auberge de bonne apparence, un débarcadère et quelques maisons de campagne, parmi lesquelles on montre celle de Saussure, l'écrivain naturaliste, l'infatigable explorateur et escaladeur des Alpes. Il était neveu de Charles Bonnet, — que j'ai nommé tout à l'heure — et qui, lui aussi, vécut dans cette charmante retraite où tous les enchantements de la nature sont réunis.

Bonnet fut un sage, un philosophe chrétien, un savant, un naturaliste fervent, un poète en prose, un homme de bien.

Notre illustre Cuvier a écrit l'*éloge historique* de l'auteur des *Contemplations de la Nature*, et Charles Nodier l'appelle le *Fénélon de la science,* le *Platon des temps modernes.*

« Charles Bonnet — trop oublié aujourd'hui — l'emporta sur ses prédécesseurs — dit l'auteur de *Jean Sbogar* — et peut-être sur les plus heureux de ses rivaux, par la magnificence d'un style qui devait tout à l'inspiration, qui ne devait rien à l'art, comme par l'infaillible perspicacité de ses observations. Si quelqu'un a parlé de la nature avec une autorité qui tient de la révélation, c'est incontestablement Charles Bonnet. Si les ouvrages d'un grand homme ont jamais trahi le secret d'un ange qui a été admis à la confidence de celui

du Créateur, ce sont les ouvrages de Charles Bonnet, dont le nom à peine connu m'a peut-être l'obligation de reparaître pour la première fois, après vingt ans, dans des pages destinées à une publicité éphémère (1). Il n'était pas ignoré de Voltaire, qui outragea l'écrivain sans l'avoir lu, ou qui l'avait lu sans le comprendre, et qui n'en reçut pas de réponse. Le XVIII[e] siècle, incarné dans le démon du matérialisme, livrait alors une guerre à mort à la pensée. Il s'était fait rhéteur et philosophe pour se dispenser d'avoir une âme... »

Du point du littoral lémanique où nous sommes parvenus, la chaîne du Jura — longue barrière posée entre la France et la Suisse — se dessine très-nettement sur le ciel et l'on distingue, au-dessus de Gex, le creux formé par la gorge ou passage de la Faucille.

Cette échancrure de la montagne est un des lieux d'où l'on découvre le mieux les Alpes, le Léman et l'ensemble du splendide territoire de Genève.

C'est probablement au débouché du col que Cuvier a crayonné les pages que voici (2) :

« Si les institutions humaines y disposent à l'étude en général, combien la nature n'y appelle-t-elle pas plus puissamment encore à sa contemplation !

» Comme le voyageur est ravi d'admiration lorsque, dans un beau jour d'été, après avoir péniblement traversé les sommets du Jura, il arrive à cette gorge où se déploie subitement devant lui l'immense bassin de Genève ; qu'il voit d'un coup-d'œil ce beau lac dont les eaux réfléchissent le bleu du ciel, mais plus pur et

(1) Ceci a été écrit, sous forme de feuilleton, dans un journal parisien. Je ne crois pas que l'article figure dans les *Œuvres* de Charles Nodier.

(2) *Eloge historique de Charles Bonnet.* — Cuvier, né à Montbelliard, était, par conséquent, Jurassien.

plus profond ; cette vaste campagne, si bien cultivée, peuplée d'habitations si riantes ; ces coteaux qui s'élèvent par degrés et que revêt une si riche végétation ; ces montagnes couvertes de forêts toujours vertes ; la crête sourcilleuse des Hautes-Alpes ceignant ce superbe amphithéâtre, et le Mont-Blanc, ce géant des montagnes européennes, le couronnant de cet immense groupe de neiges où la disposition des masses et l'opposition des lumières et des ombres produisent un effet qu'aucune expression ne peut faire concevoir à celui qui ne l'a pas vu !

» Et ce beau pays, si propre à frapper l'imagination, à nourrir le talent du poète et de l'artiste, l'est peut-être encore davantage à réveiller la curiosité du philosophe, à exciter les recherches du physicien. C'est vraiment là que la nature semble vouloir se montrer par un plus grand nombre de faces. Les plantes les plus rares, depuis celles des pays tempérés jusqu'à celles de la zône glaciale, n'y coûtent que quelques pas au botaniste ; le zoologiste peut y poursuivre des insectes aussi variés que la végétation qui les nourrit ; le lac y forme pour le physicien une sorte de mer par sa profondeur, par son étendue et même par la violence de ses mouvements ; le géologiste, qui ne voit ailleurs que l'écorce extérieure du globe, en trouve là les masses centrales, relevées et perçant de toutes parts leurs enveloppes pour se montrer à ses yeux ; enfin le météorologiste y peut à chaque instant observer la formation des nuages, pénétrer dans leur intérieur ou s'élever au-dessus d'eux ! »

Voici Versoix, bourg dont la France s'est dessaisie ou — pour parler plus exactement — a été dépouillée

au profit de Genève. Les habitants qui s'étaient endormis Français, se réveillèrent Suisses, de par les traités de 1815.

On ne pourrait plus écrire aujourd'hui ce que Voltaire écrivait, sous forme de boutade rimée, à la duchesse de Choiseul, dont le mari avait formé le projet de faire de Versoix une ville rivale de Genève :

Envoyez-nous des Amphions,
Sans quoi nos peines sont perdues ;
A Versoix nous avons des rues
Et nous n'avons pas de maisons.

Passons outre.

Ce bourg, assez peuplé et qui appartient au

. . . . . . *canton de Vaud*
Si beau !

— comme dit la chanson — rappelle une bataille, un philosophe protestant, une *femme de lettres* — pardon du néologisme — et sa cour de beaux esprits et de lettrés.

Nous sommes à Coppet.

Commençons par la bataille.

Ici une armée bourguignonne, sous le commandement d'un comte de Poitiers, fut défaite, en 1029, par les troupes de l'empereur Henri II que conduisaient trois frères de la maison de Habsbourg d'où devait sortir, par la suite du temps, la dynastie impériale d'Autriche.

Les champs de bataille de la *Petite*-Bourgogne ont été plusieurs fois funestes aux guerriers de la *Grande*, notamment ceux de Coppet, de Grandson et de Morat.

Quant au philosophe protestant, il s'agit de Bayle. Il habita Coppet, de 1670 à 1672 en qualité de pré-

cepteur des fils du comte de Dohna, alors en possession de cette antique seigneurie. Il avait vingt-deux ou vingt-trois ans. On prétend qu'il ne put s'habituer au pays. — C'est difficile à croire !

Un autre grand nom se présente :

. . . .
Mais mon âme, ô Coppet, s'envole sur tes rives
Où Corinne repose au bruit des eaux plaintives.
En voyant ce tombeau sur le bord du chemin
Tout front noble s'incline au nom du genre humain.
Colombe de salut pour l'arche du génie,
Seule, elle. . . . . (1).

Mais je m'arrête... le reste de la citation n'est pas de mise aujourd'hui.

Madame de Staël eut sa cour à Coppet, comme Voltaire avait eu la sienne à Ferney, dans la même contrée. Fille du ministre Necker et née à Paris, elle peut être revendiquée par le pays de sa famille. On sait les particularités de son exil sur les bords du lac de Genève.

« M. de Barante le père — dit Chateaubriand (2) — était devenu préfet du Léman. J'allai voir à Coppet madame de Staël, je la trouvai seule au fond de son château qui renfermait une cour attristée. Je lui parlai de sa fortune et de sa solitude comme d'un moyen précieux d'indépendance et de bonheur ; je la blessai. Madame de Staël aimait le monde, elle se regardait comme la plus malheureuse des femmes dans un exil dont j'aurais été ravi. Qu'était-ce que ce malheur

(1) Lamartine, *Ressouvenir du lac Léman.*
(2) *Mémoires d'outre-tombe.*

d'avoir de la gloire, des loisirs, de la paix, dans une riche retraite à la vue des Alpes, en comparaison de ces milliers de victimes sans pain, sans nom, sans secours, bannies dans tous les coins de l'Europe, tandis que leurs parents avaient péri sur l'échafaud?... Il est fâcheux d'être atteint d'un mal dont la foule n'a pas l'intelligence. »

Comme Chateaubriand je ne comprends guère l'ennui qui pesait sur l'âme de madame de Staël.

Juger des impressions, des sentiments d'autrui d'après ses propres idées, c'est les considérer d'un point de vue essentiellement faux. Ce qui serait le bonheur pour les uns, est le malheur pour les autres.

Parmi les notabilités de la cour de la baronne on comptait Benjamin Constant, madame de Charrière, madame Récamier, MM. de Sabran, de Labédoyère, de Sismondi, Schlegel et de Bonstetten, bailly bernois de Nyon, à qui il arriva, certain jour, une aventure vraiment tragi-comique, bonne à relater ici.

Madame de Staël, dont la piété filiale est si connue, avait fait placer les corps de son père et de sa mère dans un cercueil rempli d'alcool. Seule gardienne de la clé de la sépulture de famille, elle n'en laissait approcher que ses enfants (1).

J'ai trouvé, dans des Mémoires, l'anecdote suivante :

« On raconte, à Genève, que M. de Bonstetten, avec qui madame de Staël était intimement liée, sollicitait vainement, depuis longtemps, la permission

(1) Cette prohibition est encore en vigueur aujourd'hui que madame de Staël repose à côté de ses parents. On obéit, à ce qu'il paraît, à un article formel du testament de Necker. Je n'ai pu voir ce tombeau.

d'entrer dans cette enceinte. Sa curiosité, de plus en plus piquée par de continuels refus, fut poussée à un tel point, qu'il résolut de pénétrer en cachette dans cet asile d'une si légitime douleur. Il s'achemine un jour vers le potager, y prend une longue échelle qu'il traîne avec peine vers l'enclos sacré ; il la pose avec précaution contre la muraille, et monte ayant l'intention de la placer de manière à descendre et à remonter sans obstacle ; mais au moment où il est à cheval sur ce fatal mur, il fait un mouvement qui pousse l'échelle, et le voilà forcé d'attendre que quelqu'un vienne le délivrer. Il eut beau appeler, le château étant fort éloigné, on ne l'entendit pas. Il pensait avec chagrin que son amie lui en voudrait beaucoup d'avoir enfreint ses ordres ; et pour achever de le punir de sa coupable entreprise, il entendit la cloche du dîner à laquelle il était, d'ordinaire, très-obéissant. Il n'osait s'agiter sur la brèche où il se trouvait ; il était impossible qu'il essayât d'en sauter, car les murs étaient très-élevés et M. de Bonstetten fort gros. Un second coup de cloche lui perce de nouveau le cœur. Enfin, après deux heures d'angoisses insupportables, Auguste de Staël, inquiet de son absence prolongée à une heure à laquelle on était sûr de le voir, cherche partout et finit par le découvrir perché, rouge et suant à grosses gouttes. »

On cacha, je crois, cette aventure à madame de Staël, et une indisposition servit de prétexte à une inexactitude si rare. Bonstetten fut, je pense, tout à fait corrigé de son indiscrète curiosité. L'ex-ministre des finances de Louis XVI, l'honnête banquier genévois Necker retourna à Coppet en 1790 et y finit paisible-

ment ses jours. Au rebours de sa fille, il ne regretta ni Paris, ni le ruisseau de la rue du Bac, ni la France.

La grille de fer qui sépare la cour du château d'un grand parc où l'on trouve un ruisseau et un moulin, porte le chiffre de la maison suédoise de Staël-Holstein.

On a exhumé à Coppet, ou dans les environs, une inscription tumulaire romaine, vrai modèle du genre, et que j'ai essayé de traduire en vers :

Comme toi j'ai vécu, comme moi tu mourras;
Ainsi passe la vie, hélas!
C'est la loi commune sur terre.
Adieu, passant, adieu... n'as-tu pas quelque affaire (1) ?

Un peu plus loin, nous trouvons Céligny — délicieux village aussi joli que son nom, groupe coquet de maisons de plaisance, sur une colline séparée du lac par la route, enclave genévoise dans le canton de Vaud.

Je visitai là, il y a quelques années, Belleferme, superbe campagne, propriété d'un riche banquier de Genève. Elle est bâtie d'après le modèle d'un vaste châlet de la Suisse allemande. Il règne un ordre, une propreté, un arrangement extraordinaires dans l'étable à vaches qui est *parquetée*. La basse-cour figure une immense volière close de treillis en fil de fer.

(1) Voici l'inscription qui n'a pas la teinte de regret de ma traduction libre :

VIXI VT VIVIS
MORIERIS VT SVM
MORTVVS
SIC VITA TRVDITVR
VALE VIATOR
ET ABI IN REM TVAM.

Ce *sic vita truditur* est emprunté à Pétrone,

En continuant de remonter ce littoral semé de tant de séductions, nous arrivons bientôt à Nyon, en amphithéâtre et couronné d'un château antique flanqué de donjons et de tourelles sveltes et élancées. C'est une cité de noble extraction, une des quatre *bonnes villes* de l'ancien pays de Vaud (1), une cité romaine, une colonie de chevaliers fondée par Jules César : *Noïodunum*, *Novidunum* ou *Colonia Julia Equestris* (en allemand, *Neus*), un sol où les antiquités abondent, un paradis pour les archéologues.

Le château rappelle le dernier bailli de la domination bernoise dans ces parages, ce bon gros Bonstetten que nous avons vu à califourchon sur un mur élevé, dans le parc de Coppet, et pris en flagrant délit d'indiscrétion par Auguste de Staël. C'était sa résidence baillivale ; il avait là aussi sa petite cour, son petit cercle intime de savants et de littérateurs, parmi lesquels il faut citer Matthisson et Jean de Müller. Le premier a pris rang parmi les meilleurs poètes lyriques de l'Allemagne, le second n'est connu que par une œuvre — mais c'est un chef-d'œuvre : l'*Histoire des Suisses*, où l'érudition se mêle à la poésie. Müller est de cette excellente école historique qui, repoussant la routine, les vieilles erreurs stéréotypées, les jugements traditionnels — presque toujours erronés — recourt aux archives, aux monuments manuscrits, et ne craint pas d'écouter parfois la tradition populaire.

Quant à Bonstetten, c'était un publiciste, un philosophe, un métaphysicien, et de plus un poète par le style et par la pensée, un homme pieux et bon, un esprit exalté, impressionnable et enthousiaste.

(1) Les trois autres étaient Moudon, Yverdon et Morges.

Müller et Bonstetten s'encourageaient réciproquement. On peut dire que le philosophe a donné un historien à la Suisse, et que l'historien a doté la science d'un écrivain éminent.

Pendant son séjour à Nyon, au bord du lac qu'il aimait tant, — Bonstetten accueillit et protégea les proscrits de notre révolution ; et bientôt après, à la chute de la domination bernoise dans le pays de Vaud, il dut lui-même accepter les offres d'un ministre de la cour de Danemark, et se réfugier à Copenhague.

Il eut pour visiteurs au château de Nyon le poète anglais Gray, madame de Staël, Salis, Charles Bonnet, Stapfer et madame Frédérique Brun.

Dans un voyage à Yverdon, il fit la connaissance de J.-J. Rousseau, mais n'entretint pas, depuis lors, de relations avec lui.

Bonstetten est mort à Genève en 1831, et son ami Matthisson s'est éteint l'année suivante à Woertlitz, en Wurtemberg. Il était premier conservateur de la bibliothèque royale de Stuttgard.

Au dire de Besson, naïf et crédule chroniqueur de Savoie, le château de Nyon fut fondé par Claudine de Brosse ou de Bretagne, qui y fit porter *un* saint suaire que l'on montra en ce lieu durant quatorze ans.

La ville a vu naître quelques personnages distingués, notamment : M. de la Fléchère, pasteur en Angleterre, connu pour ses opinions religieuses et son poëme sur la Nature et la Grâce; M. Reverdil, qui vécut en Danemark, où il contribua puissamment à l'affranchissement des serfs de ce pays, — il a laissé, en mourant (1808), des Mémoires inédits sur Struensée;

— le botaniste Gaudin, auteur de la *Flore helvétique*, enfin M. L. Niedermeyer, compositeur de musique dramatique et religieuse, fils d'un Allemand, et aujourd'hui fixé à Paris. On lui doit plusieurs opéras, dont le plus connu est *Stradella*, et des mélodies devenues célèbres à double titre : la *Ronde du Sabbat* (de Victor Hugo), le *Lac* (de Lamartine) et le *Poète mourant* (de Millevoye).

M. Raoul-Rochette dit, dans ses *Lettres sur la Suisse*, à propos de Nyon :

«.... C'est un amphithéâtre de collines, de retraites champêtres, de bosquets où l'art se montre peut-être un peu trop, mais où la nature a étalé un luxe qui efface le sien, ou, pour mieux dire, qui le justifie... »

Ceci peut s'appliquer à Aubonne, à Lausanne, à Vevey, à Montreux, tout aussi bien qu'à Nyon. T. Bourrit, l'émule de Saussure, a écrit un chapitre intitulé : *Des beaux aspects du lac de Genève* — sujet aussi fécond qu'inspirateur (1). — J'y ai remarqué le passage suivant :

«.... Au-devant de cette grande chaîne de montagnes (2) on en voit d'autres moins élevées, que la culture embellit et que des gorges profondes découpent : les unes se terminent brusquement dans le lac comme un mur (3), les autres n'y touchent que par leurs croupes légèrement ondoyées, sur lesquelles sont assis les villes et les hameaux du Chablais.

» Le lac, qui rend toutes ces beautés, est encore co-

(1) *Description des Alpes pennines et rhétiennes*, ouvrage dédié à Louis XVI.

(2) Celle des Alpes.

(3) Il s'agit probablement des rochers de Meillerie.

loré des plus éclatantes couleurs ; dans le milieu du jour, on voit le plus bel azur sillonné par les barques des quatre nations dont il baigne les côtes (1), tandis que le matin, au lever du soleil, et le soir, à son coucher, on le prendrait pour un bassin de feu.

» La petite ville de Nyon, à quatre lieues de Genève, est dans la situation la plus avantageuse pour jouir de toutes ces beautés. C'est cette magnifique vue du lac qu'un jeune homme de huit ans, écrivant à l'un de ses camarades, comparait à un beau ruban dont Génève était la médaille... »

Je ne trouve pas que Nyon soit mieux partagé, sous ce rapport, que tant de villes, bourgs et villages des deux rives. Ici commence le *grand lac* — si l'on vient de Genève — ici commence le *petit,* — si l'on vient de Lausanne. Nyon a par conséquent la vue de ces deux parties du vaste bassin lémanique, mais surtout celle du *petit lac,* qui offre l'aspect d'un large fleuve.

Au-delà, on remarque sur la hauteur le château de Prangins, ancienne baronnie qui appartint, pendant le XVII[e] siècle, à Emilie de Nassau, veuve du prince Emmanuel de Portugal. Voltaire l'habita quelque temps (1754-1755).

Nous avons dû faire une halte à Nyon et consacrer à cette ville quelques pages. La matière n'est pas pourtant épuisée, mais obéissons au précepte bien connu et poursuivons notre route. A gauche, le terri-

(1) Ces quatre nations étaient la France (pays de Gex), la Savoie (Chablais et Faucigny), Genève et Vaud. Bourrit a oublié le Valais, qui a aussi sa petite part du littoral du Léman, à Saint-Gingolph, à l'extrémité du lac opposée à celle où est la ville de Genève.

toire vaudois s'est élargi de moitié au moins; le lac, à notre droite, a fait de même, et, un peu avant d'atteindre Rolle, nous voyons le commencement d'une chaîne de coteaux assez élevés, contrefort du Jura dont le flanc oriental regarde le lac et étale un vignoble considérable : c'est la Côte, dont le vin blanc, agréable et sain, a un grand débit en Suisse et en Allemagne.

Cette longue succession de vignes nuit sans doute au paysage, mais réjouit le vigneron et le buveur — c'est-à-dire le *Vaudois ;* — il y a là pourtant d'admirables maisons de campagne et de superbes villages — dont le paysan français ne pourrait se faire une juste idée : Duillier, Bursins, Bursinel, Gland, Vich, Begnins et plusieurs autres. Dans le premier est né l'astronome Fatio — la seigneurie héréditaire de l'endroit appartenait anciennement à sa famille ; — au château du troisième se forma, durant une orgie, cette association chevaleresque de seigneurs catholiques qui, au XVIe siècle, prétendaient manger à la *cuillère* Genève protestante et libre. On sait le pitoyable avortement de l'entreprise de ces Don Quichottes savoyards. Madame de Montolieu a consacré une des nouvelles de ses *Châteaux suisses* à la *Confrérie de la Cuillère.*

Gland, Vich et Begnins avaient de l'importance au temps des Romains, si l'on en juge par les fragments antiques (milliaires, vases et inscriptions) qui y ont été découverts. Ces villages (ou villes) se trouvaient sur la voie stratégique, la *via strata,* aujourd'hui chemin de l'*Etraz.*

Le lecteur qui me suit reconnaîtra, je l'espère, que je ne longe point le littoral lémanique à la façon

de saint Bernard ou d'un certain touriste de notre époque. La tradition locale nous apprend que l'abbé de Clairvaux, voyageant à l'aide d'un baudet, se rendit de Lausanne à Genève en côtoyant le Léman, et mit un jour entier à faire ce trajet. Quand on fut arrivé, les compagnons du saint se mirent à vanter à l'envi la beauté merveilleuse du lac. Bernard, sortant de ses méditations ascétiques, leur demanda, tout surpris, de quel lac ils parlaient. Il faut croire que, ce jour-là, le temps était un peu nébuleux, ou que le saint homme était myope.

L'anecdote du touriste moderne — rapportée par maint auteur, entre autres par le pasteur Napoléon Roussel (1) — est du même genre :

Ce digne Anglais prit, à Genève, un char-de-côté pour faire le tour du lac, et il se trouva, par hasard, que grâce à la disposition du véhicule, il tourna, pendant tout le jour, le dos au Léman, qu'il ne vit point, n'ayant pas songé à regarder derrière lui. Le soir, de retour, il déclara sérieusement que le lac de Genève n'était qu'une chimère...

L'aventure a une application morale sur laquelle je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister.

Rolle est une toute jolie villette, fort paisible, qui ne se compose guère que d'une large rue où passe la route, et s'étend entre le lac et les pentes de la côte. On y fait de bons petits pains au sucre.

En vérité, les voyageurs ont tous, sur le nez, des besicles de couleurs différentes. Les uns voient jaune, les autres vert, bleu, rouge ou noir. Si l'on pensait à ceci, on n'oserait rien décrire, crainte de dire des bê-

(1) *Mon tour du lac Léman raconté à mes enfants*, in-12.

tises et de prêter à rire à ses amis comme à ses ennemis.

J'ai copié ce qui suit dans les *Lettres de la Suisse*, de La Borde :

«. . Les habitants (de Rolle) ont l'air de l'âisance, et les femmes m'y ont paru plus jolies que dans les autres villes du pays de Vaud. »

Quant à moi, je n'ai point fait cette remarque. Presque partout dans le canton de Vaud — qui honore tant la Suisse protestante — les habitants jouissent d'une condition heureuse. Presque partout les femmes sont jolies ou agréables, fraîches et avenantes. Il est fâcheux seulement qu'elles n'aient pas les dents belles, et ceci provient de la vivacité de l'air, des brusques variations atmosphériques et surtout de l'humidité pénétrante qu'entretient le voisinage d'un des plus grands lacs d'eau douce qu'il y ait en Europe.

Rolle — ou plutôt son lourd et massif château au bord du Léman — fut fondé par deux barons de Mont, la Motte et Malagny, nommés Ebald. La promenade n'est point fréquentée, le tir à la carabine est délaissé, les eaux sulfureuses ne sont point utilisées.

On remarque, au milieu du port, une petite île-promenade (également abandonnée), où se dresse un obélisque de pierre blanche, érigé en l'honneur de Frédéric-César de La Harpe (parent de l'auteur du *Cours de littérature*), homme politique et général, précepteur, ami et confident de l'empereur de Russie Alexandre Ier. Il acquit une grande influence dont il fit profiter la Confédération suisse à l'époque des remaniements territoriaux des traités du commencement de la Restauration.

Le monument fort simple, élevé par souscription, montre sur une de ses faces la noble croix fédérale dorée, et sur l'autre cette inscription :

Je dois ce que je suis à un Suisse.

ALEXANDRE I[er].

La Harpe, républicain de cœur et d'âme, bien que patricien et familier d'un monarque, est mort à Lausanne en 1838, à l'âge de quatrevingt-quatre ans.

Son île oblongue et artificielle (élevée sur pilotis), vue des sommets de la côte, figure une grosse barque amarrée au milieu du port de Rolle. L'obélisque représente le mât de l'embarcation.

On va voir, un peu au-dessus de la ville, le manoir du Rozay qui dispute à celui de Bursinel l'*honneur* d'avoir donné naissance à la *Confrérie de la Cuillère*, association de bandits titrés, aux gages du pape et du roi de Sardaigne.

En 1792 Rolle offrit un asile à Paul-Henri Mallet, de Genève, historien et littérateur qui trouva là, pour neuf ans, la sécurité et le repos, pendant les agitations politiques de son pays.

Mon compatriote, le dauphinois Stendhal (Henri Beyle) avait conservé un très-agréable souvenir de la petite ville vaudoise. Il y passa en se rendant à l'armée d'Italie, le 10 mai 1800. « Le son des cloches du temple protestant, — dit M. Colomb, son biographe — joint à la beauté du site, et la vue du lac Léman, jetèrent Beyle dans une véritable extase. » Je le crois sans peine.

L'auteur de la *Chartreuse de Parme* avait écrit ce nom de Rolle (sans calembour) sur ses tablettes de

touriste. Depuis longtemps il figure sur les miennes et — pourquoi hésiterais-je à le dire publiquement? — me rappellera toujours l'hospitalité amicale de la famille de Beausobre.

Nous avons laissé derrière nous la petite cité et nous marchons entre le bord du lac et la Côte toute semée de hameaux et de villages tapis comme des nids au versant des vignes.

Voici Mont, Crochet, Perroy, ancien et riche prieuré de bénédictins, qui appartenait en 1798 aux Chandieu; Féchy, et, plus haut Bougy, — cinq vignobles excellents. Au-dessus de ce dernier endroit — mon homonyme — le point culminant de la Côte, connu sous le nom de *Signal de Bougy,* présente un belvédère semblable à celui de la butte du Jardin des Plantes de Paris. De là, le regard charmé embrasse dans son ensemble le sublime panorama du lac de Genève et des Alpes. On découvre une étendue de pays d'une quarantaine de lieues. Il n'est pas de plus beau point de vue dans toute la Suisse française. Le voyageur Tavernier, qui vécut quelque temps dans ce district, disait qu'il ne connaissait que deux panoramas vraiment admirables : celui du Bosphore, à Constantinople, et celui du lac Léman au Signal de Bougy...

On ne sera point surpris que Mallet ait *chanté* ce site où tant de voyageurs se font conduire :

. . . .

Lieux si chers à mon cœur, ne vous verrai-je plus?
Ne gravirai-je plus cette cime éthérée,
Ce Bougy dont mes pas ont tant foulé les fleurs.
Où l'œil s'égare au loin suivi de la pensée,
Où souvent j'ai versé des pleurs

Sur nos plaisirs si courts, sur nos longues douleurs,
Sur ce désir inné que l'homme a de connaître,
Et qui ne le conduit qu'au doute ou qu'aux erreurs.
Là, j'allais agrandir mon être,
Car toute la nature atteste ici son maître.

. . . .

Bougy ! ton horizon immense
Des rochers du Valais aux coteaux de la France,
M'offre mille tableaux que saisit un coup d'œil (1).

On peut cueillir au Signal de Bougy — dépendance du parc et du château de Bougy Saint-Martin, propriété de la très-honorable famille Delessert — le *Politrichum piliferum, armaria rubra*. Ebel, le géographe national de qui nous tenons ceci, ajoute : « L'*Ulex europœus*, qui ne croît nulle part en Suisse, a, dit-on, été trouvé près du Signal, mais il est certain qu'il n'y est plus. »

Dans les premiers jours de septembre — il y a une quinzaine d'années — faisant mon *tour* du lac, j'arrivai au bourg d'Aubonne, chef-lieu du district, et vins coucher à l'auberge de l'*Orange* — modeste gîte qui convenait bien à un touriste sans bagage et sans vanité.

Je trouvai là un hôte fort honnête et communicatif, à la fois cabaretier et vigneron — les deux professions vont bien ensemble — maître Bron, qui pendant que je soupais, vint s'asseoir à ma table pour causer avec moi et me tenir compagnie.

— Voyons, maître Bron, lui dis-je, aidez-moi obligeamment à vider ce flacon.

— Je suis capable de tout pour vous obliger.

(1) *Mes adieux à Bougy*. Cette pièce se trouve dans le *Conservateur suisse*, de Bridel.

— A votre santé !

— A la vôtre, monsieur ! Comment trouvez-vous ce vin-là ?

— Excellent.

— Je le crois bien. Il est de 1837 et provient de ma vigne.

— Votre vigne est à la Côte ?

— Oui, à Bougy. Je suis natif et de plus bourgeois de cet endroit.

— Vraiment ?

— De plus, bourgeois de Lutry et de Bremblens.

— Quel cumul de bourgeoisies !

— C'est permis.

— Je bois à votre prospérité, triple bourgeois !

— Et moi à votre heureux voyage, monsieur le Français... A propos, veuillez écrire votre nom sur le registre des voyageurs, — une simple formalité d'usage.

L'hôtelier me présenta un registre où j'écrivis lisiblement mon nom, mon prénom, ma demeure, ma profession, etc.

Maître Bron ayant lu poussa de grandes exclamations de surprise :

— C'est une plaisanterie ça !

— Non, parbleu, pas.

— Mais c'est le nom de mon village et de mon vin !

— J'en conviens, votre village porte mon nom... ou bien je porte le sien, — comme il vous plaira.

— Voilà un hasard des plus singuliers.

— Je suis très-flatté d'avoir le nom de cet estimable vin blanc.

Je demandai à mon homme combien coûterait un

tonneau de son Bougy, acheté sur place; et il fit un calcul d'après les mesures de capacité du canton qui sont le *char*, le *pot de Berne*, et me dit :

— Ça vous reviendrait à deux cents francs... comprenez-vous ?

Je fis un signe de tête affirmatif, et pourtant je n'avais rien compris du tout, je vous jure.

Une certaine paresse de cerveau et la sotte honte d'avouer notre ignorance ou la lenteur de notre entendement nous empêchent, trop souvent, d'apprendre des choses qui peuvent avoir leur utilité.

Comme nous finissions notre Bougy, une voiture de luxe, derrière laquelle se tenait un chasseur superbement empanaché, montait la rue rapide : c'était la voiture de la famille Delessert « des messieurs et des dames de Bougy. »

Ce jour-là mon nom me poursuivait partout, et je le retrouvai à l'église sur les chaises des heureux châtelains.

La chose me semblait originale.

Le lendemain Bron voulut me faire les honneurs de *son* ou de *mon* village; nous y descendîmes en passant par le Signal. Il me conseilla d'acheter le droit de bourgeoisie qui ne me coûterait pas plus de 600 francs, et je lui promis d'y penser. Je n'ai pas encore tenu ma promesse.

J'ai trouvé cette opinion étymologique sur le nom du lieu où nous sommes dans les *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements à divers points de l'histoire ancienne de la Suisse*, etc. par LOYS DE BOCHAT, lieutenant-baillival de Lausanne (1).

(1) *Lausanne*, 1749, Marc-Michel Bousquet et Cᵒ. 3 vol. in-4ᵒ.

« *Guy* et *Gy* (1) en celtique étant *eau* et *riviere*, habitation de l'eau, c'est-à-dire au-dessus de la rivière, est ce que signifie le nom de *Bougy*, au-dessous duquel coule l'Aubonne; plusieurs lieux des Gaules furent ainsi nommés à cause de leur situation. Je mets dans ce nombre : *Baugy*, bourg de Berry ; *Bauguy*, en Picardie; deux *Bougy*, en Normandie (2) et un dans l'Orléanais (3). » (T. III, p. 154.)

Il était naturel que je donnasse cette explication préférablement à celle du nom d'autres localités vaudoises.

Mille grâces ! monsieur le lieutenant-baillival ; sans vous je n'aurais jamais appris, peut-être, que je suis possesseur d'un nom celtique.

Nous regagnâmes Aubonne par la voie romaine de l'Etraz, dont j'ai déjà dit un mot.

Remettons-nous en route.

Nous voici à Allaman, village qui doit son nom à sa proximité du lac : *ad Lemanum*.

On conjecture, avec vraisemblance, que ce lieu était le port de la ville romaine d'Alpona (Aubonne), dans le voisinage, sur la hauteur. En ouvrant le chemin on a découvert des antiquités gauloises et romaines : des serpes à couper le gui sacré, des haches, des marteaux de sacrificateurs et des lances en bronze.

Le parc et sa belle forêt de chênes et de châtaigniers s'étend le long de la route. Le château appartint à l'ancienne famille de Menthon, de race chevaleresque

(1) Les noms de plus de 150 localités de la France et des pays de langue française ont cette désinence.

(2) L'un au bord de l'Odon (Calvados), l'autre de la Rille (Eure).

(3) Près du Nan et de la forêt d'Orléans (Loiret).

savoisienne. Maubert de Gouvest écrivit là, dit-on, son fameux *Testament politique du cardinal Albéroni.*

Cet étrange personnage, cet aventurier de lettres eut une vie accidentée comme celle d'un héros de roman.

Né à Rouen en 1721, il commença sa carrière par un acte de folie qui exerça la plus funeste influence sur sa destinée et fut la cause première de tous ses malheurs : il se fit capucin.

Ce triste métier de fainéant et de mendiant ne tarda pas à lui répugner ; il jeta le froc aux orties, prit du service dans l'armée saxonne et se trouva à la bataille de Dresde, où il se distingua. On le voit ensuite officier d'artillerie, précepteur, prisonnier du roi de Pologne à qui il avait déplu par la hardiesse de ses opinions et de ses discours. Le nonce apostolique le fit élargir, mais l'obligea à reprendre l'habit de capucin. Maubert céda à la nécessité, de mauvaise grâce, et se rendit à Rome, pensant pouvoir faire rompre ses vœux. Déçu dans son espoir, il revint en France, passa par Mâcon et, de là, se sauva à Genève, où il se dépouilla pour la seconde fois du vêtement religieux. Il fit plus et mieux en embrassant le protestantisme. Mais, en ce temps-là, déserter l'état de moine — si odieux à la nature, à la raison ; si contraire au but de l'humanité ! — et de plus, rompre avec l'Eglise dégénérée — c'était commettre une double énormité, un double méfait ; c'était s'exposer à toute sorte de persécutions, d'attaques et de calomnies atroces ; c'était affronter une vie de misère et d'incessants combats. Il est difficile d'admettre que Maubert se soit fait illusion sur le sort qui l'attendait après son *apostasie*, et

on ne peut comprendre que, le sachant, il ne se soit pas fixé pour toujours sur une terre protestante.

Ce fut alors qu'il vint à Allaman,—au château, alors, si je ne me trompe, la propriété de la famille de Cerjat — et que les loisirs d'une libérale hospitalité lui permirent d'écrire, à tête reposée, son œuvre capitale : je veux parler du *Testament politique du cardinal Albéroni,* daté de 1753.

L'année d'après il fit paraître à Lausanne (chez Verney) une sorte de roman historique sous forme de Mémoires : c'est la relation un peu brodée, un peu amplifiée, des faits et gestes d'un aventurier vaudois, d'un paysan du village de Chézalles, dans les montagnes du Jorat, nommé Daniel Moginié. Ce garçon intelligent, actif, ambitieux, après avoir pris du service dans un régiment suisse en Hollande, s'embarqua pour Java, passa dans l'Afghanistan, dans la Perse, puis alla discipliner à l'européenne l'armée du Grand-Mogol qui, en récompense, l'éleva à une haute dignité, le combla de bienfaits, d'honneurs, l'enrichit et lui donna en mariage une de ses proches parentes. Daniel Moginié, chambellan, généralissime, mourut jeune (vers le milieu du XVIIIe siècle), léguant une succession de 20,000 louis à son frère François — d'abord groom d'un riche Anglais, et ensuite tavernier à Londres. On croit que le légataire alla recueillir cette succession inespérée, mais il périt avec le bâtiment qui le ramenait en Europe. Peut-être fut-il jeté à la mer par l'équipage du navire.

Je visitai, dans une de mes courses, le village montagnard de Chézalles, et je fus reçu chez un Moginié, qui est syndic (maire) de l'endroit et tisserand de son

métier. Nous causâmes du fameux Daniel. Le brave magistrat municipal savait par cœur cette histoire mirifique à-demi fabuleuse, et me montra le livre de Maubert que je connaissais déjà et qui est anonyme (1).

On comprend que le récit romanesque des pérégrinations du Vaudois, de ses amours orientales et des batailles meurtrières auxquelles il prit part, ait tenté l'imagination de l'ex-capucin. A part le commencement et la fin, ce livre n'est qu'un fatras d'une lecture fatigante, une relation prolixe de guerres, de siéges et de combats dans les vastes contrées qui s'étendent de Candahar à Delhi et à Agra.

Voilà donc Maubert de Gouvest, homme de lettres, vivant ou vivotant de sa plume et faisant parler de lui à cause de son changement de religion et de son livre sur Albéroni. C'était se mettre en évidence, et partant, s'exposer davantage aux attaques passionnées et jalouses d'ennemis excités par la tourbe haineuse et fanatique des jésuites.

Encouragé par le succès du *Testament*, Maubert fit paraître les premiers tomes de l'*Histoire politique du siècle,* mais ces volumes ayant blessé M. de Chavigny, ambassadeur de France en Suisse, l'ouvrage fut saisi et l'auteur ne put obtenir la permission de le continuer. A la même époque il se prit de querelle avec les théologiens de Lausanne, — toujours irritables depuis les différends relatifs au *consensus* (ou formulaire de foi)— ce qui le décida à passer en Angleterre, où d'autres mécomptes l'attendaient. Il s'y rendit par l'Allemagne et la Hollande, précédé d'une certaine réputa-

(1) En voici le titre : l'*Illustre paysan ou vie et avantures* (sic) *de Daniel Moginié*, etc.

tion, et fut très-bien accueilli par lord Bolingbroke qui l'engagea vivement à parachever le travail interrompu. Il se mit aussitôt à l'ouvrage, mais n'eut pas le temps de mener à fin cette entreprise. Pour son malheur, en ce temps, il reçut chez lui et hébergea généreusement un misérable — dans les deux acceptions de l'épithète — qui était secrètement d'intelligence avec ses ennemis, selon toute probabilité. Un beau jour cet homme, comblé des bienfaits du compatissant Maubert, disparaît et va en Hollande « offrir de honteux services à un ministre étranger, » révéler des secrets politiques. Il eut l'impudence et l'infamie de se faire passer pour Maubert afin de le perdre complétement. Ce calcul infernal réussit à souhait, et notre littérateur suspecté d'indélicatesse, de délation, fut éconduit, sans explication, du ministère où il était employé.

Tout ceci le dégoûta de l'Angleterre et le décida à revenir sur le continent. Il débarqua à Rotterdam en 1757 et découvrit enfin les odieuses machinations du scélérat qu'il avait secouru. Il le dénonça à la justice, mais cet homme eut le temps de s'enfuir à Hambourg, où il fit paraître une diatribe calomnieuse et violente contre son bienfaiteur. Les détracteurs de l'ex-capucin s'emparèrent avec joie de ce libelle diffamatoire qui est devenu le texte de tout ce qui a été dit et écrit contre un homme né sous une mauvaise étoile.

Chevrier s'est attaché à noircir le plus possible Maubert de Gouvest, soit dans la méchante rapsodie du *Colporteur,* soit dans la dédicace et la *Vie du fameux père Norbert,* etc., soit dans la biographie de notre personnage faite dans un parti pris très-évident de malveillance, de dénigrement et d'insigne méchanceté.

Il prodigue au converti les épithètes les plus outrageuses; il l'appelle : *brigand politique, politique au service de tous ceux qui veulent être trompés, malheureux*, etc., et il fait lire par un certain chevalier, soi-disant bel esprit, ce distique pour le portrait du défroqué :

Vicieux, pénitent, vagabond, solitaire,
Il a quitté deux fois la besace et la haire (1).

On voit ensuite Maubert, rentré en grâce auprès du ministre saxon, prêtant le secours de sa plume au comte de Bruhl contre la Prusse. Les brochures publiées irritèrent le grand Frédéric qui obtint que l'écrivain serait expulsé des Pays-Bas. Gouvest vint alors à Bruxelles et dut à la protection du comte de Cobentzel une pension de 600 ducats, le privilége de la gazette et la direction de l'imprimerie royale. Mais dans cette prospérité momentanée, il se vit en butte à mille tracasseries, à mille vexations de tous les jours; car, dans la très-catholique Belgique, on a horreur de tout ce qui s'insurge contre l'autorité despotique de Rome. Maubert, appelé moine apostat, dut songer à la retraite et rentrer en France, où le maréchal de Belle-Isle lui promettait un emploi. Nouveau mécompte!... Quand il arriva, le ministre était mort.

Cet événement lui fit prendre le chemin de l'Allemagne, où il obtint la direction de la troupe de comé-

(1) Chevrier (Fr.-Ant.), littérateur lorrain, auteur satirique, licencieux et parfois spirituel, fut obligé de s'expatrier en Hollande par suite de la publication de brochures mordantes, et mourut à Rotterdam à l'âge de 42 ans (1762).

Entre autres ouvrages, il a fait paraître un *Testament politique* du maréchal de Belle-Isle, en collaboration avec Maubert (in-12, 1761). La même année, il était déjà brouillé avec l'ex-capucin, puisqu'il publia l'*Histoire de la vie de Maubert, soi-disant chevalier de Gouvest*, in-8°.

diens français qui devaient jouer à Francfort durant les fêtes du couronnement de l'empereur (1). Il était en route le 16 février 1764, quand il fut appréhendé au corps « comme moine fugitif et vagabond » et incarcéré sans autre forme de procès. Il resta onze mois sous les verroux. — On ne vit jamais persécution plus acharnée et plus injuste. S'étant évadé, grâce à l'assistance d'un ami, il retourna à Amsterdam, et n'y fut pas plus tôt arrivé, qu'il eut pour domicile la prison où le logea certain libraire avec qui il était en procès. Il ne fut élargi qu'au bout de deux ans, quand l'affaire eut été vidée, et s'achemina vers les régions scandinaves, mais la mort le surprit à Altona le 21 novembre 1767. Il succomba à un accès de goutte dans sa quarante-sixième année.

On a reproché au publiciste normand — qui a tant écrit dans une vie si courte et si agitée! — d'avoir acheté à Durey de Morsan, en Hollande, au prix de vingt écus, le manuscrit du *Testament politique du cardinal Albéroni* et de l'avoir publié avec ses initales (M. D. G.), mais le fait est faux puisque l'ouvrage fut composé à Allaman, en Suisse, bien avant l'époque où Maubert se rendit en Hollande. Voltaire a accusé l'auteur de l'*Histoire politique du siècle* d'avoir falsifié méchamment, à la Haye, ou à Amsterdam, son infâme poëme de la *Pucelle*, d'avoir tronqué à dessein plusieurs passages de l'édition hollandaise; j'ignore si cette accusation est fondée.

Disons maintenant adieu à Allaman, mais faisons

(1) « En s'approchant de Francfort, il a cru s'acheminer vers Augsbourg; mais plusieurs des plénipotentiaires qui le connaissent lui ont fait défense d'approcher de soixante milles du congrès futur. » (CHEVRIER.)

halte tout près de là, sur la hauteur, à Aubonne où nous trouvons le souvenir d'autres personnages célèbres à divers titres, qui ont habité le château de la ville en amphithéâtre, vaste et informe construction dans une situation admirable au-dessus de la gorge ou ravin profond et boisé au fond duquel coule le limpide et rapide torrent de l'Aubonne. Les bâtiments sont dominés par une tour ronde, assez haute, figurant parfaitement une chandelle coiffée d'un éteignoir. On a placé là le collége, le tribunal et les prisons.

L'une des cours intérieures offre la configuration de l'intérieur d'un navire ; elle est ceinte d'une petite colonnade toscane, en pierre, supportant une galerie vitrée qui sert de vestibule à des appartements. Les fenêtres sont faites à l'imitation de celles d'un vaisseau de haut-bord. La construction de cette cour fut probablement une fantaisie de Tavernier ou de Duquesne.

Une étrange fatalité s'est attachée à la plupart des possesseurs de cette importante seigneurie, comme on va le voir.

Michel, comte de Gruyères, *baron d'Aubonne*, fut forcé d'abandonner tous ses biens à ses créanciers en 1553.

Trente ans après, François de Lettes, *seigneur d'Aubonne*, poursuivi criminellement pour avoir pris part à l'affaire des protestants qui s'emparèrent de Besançon, fut obligé de s'expatrier. L'état confisqua sa terre. Un Genévois nommé François Villain acheta la baronnie en 1592. Convaincu d'avoir trempé dans un complot tramé par quelques habitants du pays de Vaud pour livrer cette contrée à son ancien suzerain, le duc de Savoie, il fut écartelé. Ensuite de cet événement la

terre d'Aubonne fut confisquée pour la seconde fois, en 1615.

L'Etat de Berne, après l'avoir régie pendant quelques années, la vendit à Théodore de Mayerne-Turquet, né à Genève en 1573 d'un père français et réfugié protestant. Mayerne, filleul du réformateur Théodore de Bèze, fut attaché en qualité de médecin à notre Henri IV, puis — après l'abjuration du Béarnais — aux rois d'Angleterre Jacques Ier et Charles Ier. Il mourut à Chelsea en 1655. Ce médecin, très-savant pour son temps, a employé le premier, en médecine, les préparations chimiques, ce qui lui attira les attaques unanimes de ses confrères ignorants ou jaloux; on lui a attribué l'invention de la peinture sur émail, mais il paraît qu'il ne fit qu'y apporter certains perfectionnements.

Rien de fâcheux n'arriva — exceptionnellement — à ce *baron d'Aubonne*, à moins que ce soit un malheur d'être traité d'empirique et de charlatan par la faculté.

Après Mayerne, Aubonne échut à Armand de Caumont, marquis de Montpouillan, qui en demeura maître de 1644 à 1670, année pendant laquelle il dut en faire cession à ses créanciers.

Le célèbre voyageur français Tavernier, qui était protestant, acheta cette terre 43,000 écus, en 1670. Après une prospérité aussi grande qu'éphémère, obéré à son tour, ruiné de fond en comble, ce marchand de pierreries rapportées de l'Orient fut aussi victime de l'influence fatidique qui planait sur la baronnie vaudoise.

Louis XIV conféra la noblesse à Tavernier pour des services rendus au commerce. On prétend que le roi

lui ayant demandé pourquoi il avait acheté une terre en Suisse, il lui aurait répondu hardiment : — « Sire, je veux avoir une chose qui n'appartienne qu'à moi seul. »

L'anecdote me paraît apocryphe.

Le gouvernement bernois rentra en possession de la terre d'Aubonne, moyennant la somme de 200,000 livres.

A l'époque de la révocation de l'Edit de Nantes, cette baronnie fut achetée 46,000 écus par le marquis Henri Duquesne qui y fit transporter le cœur de son père, l'illustre amiral.

Enfin, Berne ayant acquis de nouveau la seigneurie au prix de 70,000 écus, en 1701, à la mort du marquis — officier de marine fort distingué, qui avait préféré abandonner son pays que sa religion — y installa le siége du bailliage.

Telle est, en résumé, l'histoire de la baronnie d'Aubonne. Ses anciens maîtres passaient pour hospitaliers (1). Allons visiter maintenant le temple.

Son premier pasteur fut Jacques Valier, dauphinois, qui exerça ensuite le saint ministère à Lausanne. Je remarque que les réformateurs de cette partie de la Suisse sortirent presque tous de France et notamment du Dauphiné, — contrée montagneuse et alpestre où ont germé de tout temps les idées d'indépendance politique et religieuse, où les Vaudois occupaient certaines vallées voisines de celles du Piémont, et où notre grande Révolution eut ses racines. A l'exception du picard Jean Calvin et du bourguignon Théodore de Bèze, les premiers apôtres de l'Evangile dans la

(1) Voir plus loin les dictons populaires ayant trait à la noblesse vaudoise.

magnifique vallée du Léman, furent tous de cette province : Farel, vint de Gap; Saunier, de Moirans (près de Grenoble) ; Froment et Valier, du Briançonnais.

Ce que l'église offre de plus curieux c'est le monument qui contient la dépouille du vainqueur de Ruyter, le cœur de Duquesne. Sur une tablette de marbre noir à veines blanches, entourée de trophées militaires, de canons, de lauriers, de drapeaux, et surmontée d'un blason, se lit une épitaphe latine, gravée en lettres d'or, dont le style n'est pas d'une pureté irréprochable et qui commence ainsi :

SISTE GRADVM VIATOR
HIC CONDITVR COR
INVICTI HEROIS
NOB^mi ACHILLIS ABRAHAMI DVQVESNE MARCHIONIS
BARONIS DOMINIQ DE WALGRANDE DE MONROS ETC
ANNO 1700

On avise encore, dans ce temple, d'autres sépultures : celle d'un certain chevalier Biondi *descendant des princes d'Illyrie*, et celle d'un digne citoyen d'Aubonne, F. Guex, qui a légué à la commune, en 1801, un capital de 6,000 francs de Suisse, dont l'intérêt doit former un prix annuel pour récompenser la piété filiale (1). Le pendant de cet acte généreux est celui par lequel un autre bourgeois d'Aubonne, E. Charbonnier, a rendu sa mémoire chère au pays : en 1802 il a laissé aux aveugles indigents du district sa succession s'élevant à environ 25,000 francs de Suisse. Char-

(1) L'ancien franc de Suisse valait 1 fr. 50 c. de notre monnaie. Maintenant le système métrique est adopté.

bonnier était lui-même atteint de cécité et c'est ce qui explique ce legs charitable.

Les points de vue de ces hauteurs d'Aubonne, où se termine le grand vignoble de la Côte, sont à souhait. La ville possède une ravissante promenade en terrasse gazonnée, ombragée de magnifiques tilleuls ; la *plaine bleue* du lac se montre dans toute son étendue au pied des Alpes... quel tableau!... la plume tombe de ma main et je renonce à décrire.

Malheureusement cette promenade est toujours déserte — excepté les jours de fêtes publiques ou quand des étrangers visitent la ville.

Ce que je dis-là à propos d'Aubonne peut s'appliquer également aux autres cités vaudoises, à Nyon, Rolle, Morges, Lausanne, Vevey, Orbe, Moudon et Yverdon.

Nulle part de plus charmantes promenades, nulle part des promenades moins fréquentées.

Continuons notre tour du lac, et laissant sur la gauche Saint-Livres et Yens, regagnons la rive en passant par les gracieux et riches villages de Lavigny et d'Etoy.

Saint-Livres doit son nom à son ancien patron du temps du catholicisme, saint Libère (*sanctus Liberius*, 1090). Je n'ai rien à dire d'Yens — prononcez *Yan* — si ce n'est qu'on trouve de la tourbe dans ses marais et que de 1620 à 1628, époque de disette pour la Suisse, les habitants de l'endroit imaginèrent de suppléer au blé en faisant torréfier au four, puis moudre du gland de chêne. Ils fabriquaient avec cette farine une espèce de pain. Leurs voisins les imitèrent.

Lavigny, au sommet de sa côte de vignes, n'est séparé d'Aubonne que par le versant du ravin qui des-

cend au pont jeté sur le torrent. De la ville on entend très-distinctément la sonnerie de l'horloge du village dont le timbre est grave et sonore.

Lavigny rappelle par son nom *la vigne* — je crois que les étymologies les moins scientifiques sont, d'ordinaire, les plus vraies. Ses seigneurs avaient une vieille réputation de *gaillardise* (1).

Le lieu est sur cette voie stratégique dont j'ai déjà parlé : ceci explique la découverte d'un milliaire romain qui a été transporté à Saint-Livres.

La situation d'Etoy n'est pas moins heureuse que celle de Lavigny. Il y avait là jadis un château et un prieuré rural qui appartenait au couvent du grand Saint-Bernard. Dans les environs on trouve des eaux minérales au fond d'un bassin appellé la *Vaussette*. Au dire d'Ebel et de Lutz ces eaux sont limpides et ont la propriété de teindre les objets, les cailloux sur lesquels elles coulent, d'une couleur verte à taches rouges.

A l'époque de mon tour du Léman, les habitants de ces parages voyaient passer fréquemment des Anglais, soit sur la grande route en berline, soit sur le lac en bateau à vapeur, mais ils n'imaginaient point que des artistes pussent voyager pédestrement et chargés à la manière du colimaçon. On me prit donc partout pour un marchand de chansons ou un colporteur ambulant; c'est pourquoi, comme je débouchais du romantique chemin d'Etoy sur la route, des enfants, partageant l'erreur commune, me crièrent d'un champ voisin : *Cotonnade! cotonnade!*

Entre la route et le lac, sur une pointe de terre,

(1) Dictons populaires sur les anciennes familles du pays.

s'élève une très-antique bourgade, encore entourée en partie d'un vieux rempart et où l'on pénètre par une porte ogivale surmontée d'une horloge, c'est Saint-Prex — nom de bonne mine qui a probablement inspiré à Jean-Jacques celui de *Saint-Preux*.

Oyez la légende locale.

Prothais, premier évêque d'Aventicum (1), au VIe siècle, voyant sa ville épiscopale détruite par une invasion de Germains, se retira dans une solitude sauvage du Jura. Il y mourut et son corps fut porté au plus prochain village qui prit de là le nom de Bière, par lequel il est encore désigné aujourd'hui (2).

Un évêque de Lausanne, qui vivait vers 1234, voulut — par vénération pour la dépouille de Prothais — qu'elle fût transférée dans la cathédrale de cette ville. On alla donc en grande dévotion, et processionnellement, chercher à Bière les os de saint Porthais, mais quand, chemin faisant, au retour, on se trouva à Basuges ou Lisus, autrefois cité romaine (3), le bienheureux témoigna, par des signes non équivoques, que ce voyage n'était nullement de son goût et qu'il ne voulait pas aller plus loin. En conséquence la relique fut déposée dans l'endroit même et y resta. Dès ce moment Basuges ou Lisus prit le nom du saint, d'où dérive, par corruption, celui de Saint-Prex qu'elle a conservé.

Ce *miracle* motiva la fondation d'une petite église

(1) Avenches, métropole de l'Helvétie romaine.

(2) C'était l'an 522 ou 530 de l'ère chrétienne. Prothais se proposait de s'établir à Lausanne, et il faisait couper le bois nécessaire aux constructions qu'il projetait. On voit dans la plaine de Bière le camp des milices vaudoises.

(3) De ce village proviennent des monnaies d'argent, de cuivre, et le piédestal de bronze d'une petite statue de Bacchus, exhumé en 1744.

rustique, — aujourd'hui surmontée d'une flèche élancée, située près de la route, en dehors de l'enceinte du bourg. — Il n'en est pas de plus ancienne dans tout le canton, au dire des antiquaires vaudois. Le chapitre de Lausanne dota ce lieu de pèlerinage au XIII[e] siècle, y attira de nouveaux habitants, et, pour préserver le bourg des invasions des pirates de la rive opposée (Chablais), fit élever l'enceinte fortifiée et une vigie qu'on voit encore. C'est une grosse tour carrée. Elle date do l'an 1234.

J'ai oublié de dire que la sépulture du saint fut ouverte en 1400. Il s'agissait d'une nouvelle translation de ses restes, mais elle ne put s'effectuer, le défunt continuant de montrer la même répugnance pour les voyages posthumes.

Il est à croire que les Bernois, réformés et réformateurs, abolirent au XVI[e] siècle ce culte idolâtre, brûlèrent ces reliques ou les jetèrent dans le Léman.

J'ai oublié, en outre, de mentionner, en son lieu, l'inondation de Basuges par les eaux du Léman en 563, lors de la chute du mont Tauretunum.

Près du promontoire de Saint-Prex, qu'effleurent les paquebots genévois qui vont à Villeneuve ou qui en reviennent, le petit ruisseau du Boiron a son embouchure dans le lac.

Il m'arriva ici une assez plaisante aventure.

Je pénétrai dans le bourg par la porte ogivale et suivis une rue assez large, mais pavée de cailloux pointus ; je cherchais une auberge et n'en voyais aucune, car elles sont sans apparence et peu fréquentées par les voyageurs, Saint-Prex ne se trouvant pas sur

la route. Une paysanne, qui teillait du chanvre au seuil de son logis, devina mon embarras et m'indiqua obligeamment une sorte de gîte fort rustique à l'enseigne du *Chasseur*. Je m'y rendis aussi vite que me le permirent mes jambes fatiguées par une longue traite et mon estomac épuisé qui réclamait impérieusement une réfection convenable. — Quand on a grand'faim, en route, on est à peu près sûr de tomber dans des auberges dépourvues complétement de vivres. Ce fut effectivement ce qui arriva, mais je m'y attendais : je m'étais résigné d'avance au potage aux herbes, et aux pommes de terre, et à l'omelette, car je n'avais point entrepris un voyage gastronomique autour du Léman.

L'hôtelier qui me reçut dans une salle enfumée, rappelant les intérieurs flamands de Teniers, était un bonhomme corpulent, débraillé, à face débonnaire et joufflue; sa chemise de grosse toile débordait de ses chausses tout autour d'un ventre rebondi. Il avait pour coiffure le classique bonnet de coton.

Au moment de mon entrée, trois manouvriers étaient attablés autour d'une soupière de la dimension d'un baquet, et une servante plongeait ses bras potelés dans un pétrin. Une fumée épaisse remplissait la maison, et des nuées de mouches bourdonnaient aux poutres noircies du plafond. Une lampe juchée sur un haut chandelier de fer, en forme de colonne, rendait les ténèbres plus visibles.

Après souper je demandai une chambre.

— Monsieur, me dit l'aubergiste en se grattant l'oreille, ça ne vous ferait-il rien de ne pas coucher seul?

— Comment?

— Il y a une dame...

— Une dame ! ! !

— Une dame de Genève qui...

— Achevez.

— Qui est venue passer quinze jours ici, et...

Le bonhomme fut interrompu : on l'appelait à la cuisine et il s'y rendit.

Je pensai au dernier et un peu croustillant épisode du *Voyage sentimental*. La situation me paraissait semblable en tout point à celle d'Yorick.

L'hôte revint, portant avec peine son abdomen respectable.

— Eh bien, cette dame ?... dis-je ; une jeune et jolie dame, je pense...

— *Pas tant !* (style vaudois) quarante-huit ans au moins, et si maigre, si maigre que c'est pitié. On la dit poitrinaire.

— Et vous osez me proposer !...

— Faites-moi l'amitié de consentir, monsieur...

— Vous êtes charmant... je ne vous ferai parbleu pas cette amitié-là ! Quelle proposition incongrue !...

— Ecoutez-moi, je vous prie ; voici ce qui arrive : M. Cracklin, un de nos voisins, a bien voulu céder son lit, pour cette nuit, à la dame qui couchera demain dans une étable à vaches où on lui prépare un logement ; il va occuper un des deux lits de la seule chambre dont nous puissions disposer, et l'on vous destinait l'autre lit...

— A la bonne heure ; il fallait vous expliquer tout d'abord. Ma pudeur est rassurée.

— Qu'aviez-vous donc compris ?

— Que vous prétendiez me faire partager mon lit...

— Avec M. Craklin ?

— Eh ! non... mais bien avec...

Nous avons été pris tous deux par le fou-rire.

Pendant que je dévorais à belles dents une omelette desséchée, l'hôtesse voulant me traiter avec cérémonie, fit disparaître le pittoresque flambeau campagnard et le remplaça par un vulgaire chandelier de cuivre. Je fus sur le point de lui dire :

— N'emportez pas cette lampe (1) !

. . . .

Je dormis à merveille, en dépit des effroyables ronflements de M. Cracklin, et je me levai de bon matin pour rendre visite à la vieille tour — l'ancienne vigie du lac accolée aujourd'hui à l'auberge de la *Fleur de lys* — et à l'église qui s'est faite protestante et où, par conséquent, on ne voit pas de trace de la sépulture de saint Prothais, que les huissiers devraient prendre pour patron. Je dessinai tant bien que mal ce temple qui tint compagnie, dans mon album, à ceux de Genthod et de Céligny.

A une lieue plus loin, j'atteignis Morges (*Morsée*, en allemand), l'une des principales villes du canton de Vaud, l'un des principaux ports du Léman. — Magnifique situation, deux belles et larges rues parallèles, beaucoup de petites boutiques, mais je ne sais quoi d'ennuyeux et de glacial. Depuis lors, l'importance de Morges s'est accrue par suite de l'établissement du chemin de fer d'Yverdon — avec embranchement sur Lausanne ; — cette voie ferrée, qui rend d'immenses

(1) Il faut se garder de juger les auberges villageoises de la Suisse française d'après cet échantillon tout à fait exceptionnel. Elles sont mille fois préférables, sous tous les rapports, à celles de nos provinces les plus civilisées.

services au commerce, est un trait-d'union entre les lacs de Genève et de Neuchâtel; elle ne peut qu'augmenter la prospérité et l'importance de Morges.

La ville, qui se fait remarquer tout d'abord par son château (l'arsenal) et ses avenues de beaux arbres sur les plages mêmes du lac, est au pied de coteaux de vignes et de vergers — véritable paradis terrestre qui comptait autrefois, et ceci n'a rien d'étonnant, soixante seigneuries. — De l'un de ces coteaux étagés s'élance la masse hardie, svelte, imposante, du manoir de Vufflens — dites *Vufflan,* à la façon vaudoise (1).

Ebel et Lutz ont bien raison de dire que Vufflens est « un des plus beaux édifices du moyen âge dans le canton. » Je le mets au premier rang; je place après lui le château de Nyon, que nous avons vu, et même ceux de Lausanne, de Chillon et de Grandson, que nous admirerons plus tard.

Cette superbe construction féodale — qu'on découvre de fort loin — se compose de deux manoirs de date différente, réunis ou pour mieux dire accouplés. Le plus ancien, qui est le plus élevé, fut fondé, d'après la tradition, par la bonne Berthe *la filandière,* patriarchale reine de la *Petite-Bourgogne* (2). Qu'on se représente un donjon à machicoulis, au sommet renflé et couronné d'une lanterne ou beffroi. Il est entouré de plusieurs donjons de même forme, de même structure, mais beaucoup plus petits. Le second manoir, relié à ces donjons par une cour murée, est flanqué et surmonté de quatre élégantes et fines tourelles

(1) On doit prononcer de la sorte la désinence *ens* d'une foule de localités de ces contrées. Exemple : Claran (*Clarens*).

(2) Les cantons de Neuchâtel, de Vaud, etc.

pointues comme des fers de lance. Ces divers bâtiments sont en briques crues. Les feux que l'on allumait au faîte du beffroi étaient visibles de toutes les parties du lac, des pays de Vaud, de Gex et de Chablais. Ils servaient à transmettre de fief en fief les ordres du suzerain et à convoquer les vassaux en temps de guerre.

On parvient au pied du double château par un chemin charmant qui suit les ondulations d'un sol accidenté. En le parcourant, je fis route, par hasard, avec des paysannes de la vallée du lac de Joux qui venaient de vendre des framboises au marché de Morges et qui, satisfaites du gain de la journée, regagnaient sans se presser leurs villages des montagnes, leurs sapinières et leurs gorges, d'où descend l'Orbe écumeuse.

Arrivé tout près de Vufflens, je m'assis sur le tronc d'un arbre abattu, moins pour me reposer que pour contempler tout à mon aise la formidable masse de briques qui surgissait devant moi.

O altitudo !

Entre les deux manoirs, une voûte pratiquée sous des terrasses, donne accès dans la cour. Au-dessus de cette entrée — qui a quelque chose de mystérieux — on voit les armes de M. de Senarclens, dont la famille possède depuis bien longtemps cette séculaire seigneurie (1).

C'est ici le lieu de rapporter les dictons féodaux relatifs aux grandes familles de la noblesse vaudoise (2). Grandeur d'*Alinges-Coudrée*. — Antiquité de *Blonay*. — Noblesse d'*Estavayer*. — Franchise de *Villarzel*.—

(1) *D'or à la bande d'azur chargée de trois mollettes d'éperon d'argent.* Devise : *Sans décliner*. Ces deux mots contiennent toutes les lettres du nom (De Senarclens).

(2) Je les ai retrouvés dans l'ouvrage du P. Menestrier.

Hautesse de cœur de *Gingins*. — Parenté de *Joffrey*. —Piété de *Chandieu*. — Bonté de *Pesmes*. — Richesse de *Mestral-Arrufens*. — Hospitalité d'*Aubonne*. — Prudence de *Tavel*. — Sagesse de *Seigneux*. — Générosité de *Praroman*. — Opiniâtreté de *Dortan*. — Amitié de *Goumoëns*. — Accordise de *Martine*. — Politique de *Cerjat*. — Ingénuité de *Sacconay*. — Chicane de du *Gard*. — Naïveté de *Mestral-Payerne*. — Gravité de *Maillardoz*. — Simplicité de *Rovereaz*. — Gaillardise de *Lavigny*. — Mesnage de *Logs*. — Vanité de *Senarclens*. — Vivacité d'esprit d'*Ennezel*. — Indifférence des *Asperlins*.

J'arrivais en assez modeste équipage, mais sans scrupules parisiens, car je connaissais par expérience la simplicité franche et ronde des gentilshommes campagnards de la Suisse ; de plus, j'étais porteur d'une lettre d'introduction en bonne et due forme.

Je sonnai au bas du perron, dans la cour, et fus reçu par une servante à douce physionomie.

Elle me fit entrer, et je vis un vestibule large et dallé. Là sont des dressoirs, des meubles antiques, des cuirasses et des portraits d'ancêtres aux fières mines, aux nobles attitudes. Les personnages représentés ont des vêtements de velours, d'hermine, de peluche, de soie ou d'acier. Leur physionomie est imposante, leur front altier, leur regard hautain et dédaigneux. Gens de robe et d'épée, baronnes et abbesses, prélats et capitaines de monseigneur de Savoie, pages et prieurs, qu'êtes-vous devenus ?...

Mais où sont les neiges d'Antan ?

J'exhibai ma lettre, mais M. de S. était à la foire,

ce qui me contraria singulièrement, car j'espérais obtenir de son obligeance d'intéressantes communications sur Vufflens.

La bonne m'engagea à attendre son maître, me fit passer dans la salle à manger, et m'y laissa seul. J'eus le loisir d'examiner la décoration splendide de cette pièce. Elle est parquetée, vaste et haute; des armoires surmontées de peintures occupent le côté opposé à celui des fenêtres; le plafond se compose de caissons, ou compartiments égaux où brillent des blasons coloriés, — décoration variée et riche, modelée sur celle de la salle des Croisades au musée de Versailles. Ces armoiries sont celles des familles qui ont contracté des alliances avec la maison de Vufflens. Les couleurs vives, les métaux éclatants, tous les emblêmes héraldiques donnent à la salle un aspect princier dont je fus comme ébloui.

Je m'assis dans un bon vieux fauteuil de belle tapisserie, et je me laissai aller à une sorte de somnolence méditative. Le soleil dardait dans l'appartement une lumière chaude. Il faisait briller les blasons et étinceler un vin jaune d'or remplissant des carafes de cristal que portait un dressoir de chêne artistement sculpté.

Sur ces entrefaites, j'entendis une voiture légère qui entrait dans la cour, puis une voix de basse donnant des ordres aux gens du château. C'était M. de S. qui parut bientôt portant quelques menus paquets. Il les plaça sur la table sans faire presque attention à moi, car son donjon lui amène de nombreux et souvent d'importuns visiteurs. Mais quand il eut lu la lettre que je lui apportais, il me fit un accueil des plus affables.

Cette missive émanait de l'artiste même qui a peint le plafond armorié, de mon ami et compatriote J. Bonnet, de Grenoble, aujourd'hui marié et domicilié à Lausanne, original et très-spirituel peintre de genre.

M. de S. est un fort bel homme d'âge moyen, de taille haute, de stature imposante. Il a le teint rosé, la moustache blonde, les cheveux naturellement bouclés, les gestes vifs, l'air franc et loyal, le parler bref, l'allure militaire.

Il lut rapidement la lettre, se mit à table et m'invita à y prendre place. On apporta du vin du crû, de l'année 1824, et il m'en versa de copieuses rasades, à la manière suisse.

Je lui fis compliment de son bahut, et il m'en apprit l'origine. Autrefois, au pays de Vaud, l'usage prescrivait aux mariées d'apporter à leurs époux les présents de noce dans un bahut richement ouvragé. Ce fut dans celui-ci qu'une dame du lieu offrit les siens à un membre de la branche cadette de la maison de Savoie. On voit sur l'un des battants le berger Pâris, les trois déesses et la scène d'*adjudication* de la fatale pomme — comme dirait un commissaire-priseur. Sur l'autre, l'incendie de Troie et la fuite d'Enée emportant Anchise. Au sortir de table, M. de S. m'ayant remis une grosse clef, j'ouvris la porte de l'ancien château (le donjon) — dont l'intérieur est entièrement ruiné — et je gravis un escalier en spirale qui aboutit au faîte du gigantesque bâtiment — la hauteur d'un sixième étage, à peu près. — La salle d'apparat, dite *des chevaliers*, présente une voûte à nervures dont les retombées s'appuient sur des piliers. Une vaste cheminée blasonnée en occupe tout le fond.

En poursuivant l'ascension, on rencontre d'autres salles à fenêtres croisées, près desquelles sont des siéges pratiqués dans l'épaisseur des murs où les *gentes* châtelaines et damoiselles venaient s'asseoir et parachever de leurs belles et mignonnes mains quelque ouvrage délicat de tapisserie ou de bróderie qu'éclairait un jour enluminé par les vitraux.

Aujourd'hui plus de vitraux, plus de châtelaines, plus de serge, de damas ou de velours sur les siéges; il ne reste que la pierre brute et froide.

Les planchers de quelques étages sont à jour, et le regard plonge au fond d'un abîme à travers des grilles, plusieurs fois croisées, formées par des poutres démesurément longues et grosses sur lesquelles il serait imprudent de s'aventurer.

On ne trouve presque plus d'arbres de la taille de ceux dont sont faites ces maîtresses-poutres; de même il n'y a personne, de nos jours, qui ose habiter le grand donjon de Vufflens. Il fut bâti par des géants et pour des géants. Comment pourrait-il servir de demeure à des nains? — Tout s'est rapetissé à la fois, car tout doit être en harmonie, dans ce bas monde.

Un rang de fenêtres serrées, d'égale dimension, couronne le sommet du donjon, sous le rebord du toit haut et rapide. C'était là que le seigneur postait ses soldats. Nul ennemi ne pouvait se diriger vers le château sans être aperçu par les sentinelles.

En descendant de ce belvédère, ou plutôt de ce corps-de-garde aérien, je découvris sur une plate-forme extérieure, au milieu de quelques décombres, un sapin d'assez haute stature qui a poussé là par hasard.

Le vent des forêts du Jura le sema, sans doute,

en passant sur les tours de Vufflens (*Wolf-land*).

M. de S. m'attendait dans son cabinet, d'où l'on a une belle vue de Morges, du lac et des Alpes. Il me montra le terrier de la châtellenie et la généalogie à peu près complète de sa famille. L'original de ces documents fut anéanti, sur place, à l'époque de la révolution helvétique qui éclata au commencement de ce siècle. Il fallut, pour réparer cette perte, faire prendre copie de la copie qui avait été déposée aux archives de Berne.

— Vous voyez ce champ, me dit M. de S. en me montrant de la main le plateau qui s'étend du côté de Tolochenaz — endroit où la duchesse d'Otrante possède une campagne nommée le *Châlet;* — c'est là qu'une bande de misérables, sous la conduite d'un brigand nommé Reymond, firent un auto-da-fé des papiers de notre maison.

Pour comprendre l'événement dont me parlait mon hôte, il faut savoir ce qui se passa dans le pays de Vaud en 1802.

Ce pays s'appelait alors *Canton du Léman*. Il avait été affranchi, quelques années auparavant, de l'autorité bernoise par les baïonnettes de la République française, et, satellite de la grande planète révolutionnaire, il en suivait à peu près les phases agitées et s'essayait à vivre du régime démocratique, tout en conservant les vieilles coutumes féodales.

Les Français occupaient Lausanne, conjointement avec des bataillons helvétiques, et tenaient en respect plusieurs partis aux aspirations contraires. L'un — le moins nombreux — souhaitait la réunion pure et simple à la France; l'autre, une constitution cantonale; un

troisième voulait un gouvernement unitaire pour toute la Suisse. Quant aux gens de la campagne, aux paysans, moins préoccupés des formes gouvernementales, ils soupiraient pour l'entière abolition des droits seigneuriaux qui grevaient leurs biens, et ne demandaient guère qu'à en être affranchis pour toujours. Mais les possesseurs de fiefs regrettaient la féodale Berne et se refusaient obstinément à toute concession.

Tel était à peu près l'état des choses.

Or, pendant la nuit du 19 au 20 février, il arriva que des inconnus pénétrèrent dans le château de La Sarraz, forcèrent la porte de la salle des archives et jetèrent dans les eaux de la Venoge tous les titres et chartriers dont ils purent s'emparer. Il fut impossible de découvrir les auteurs de cet acte coupable, et bientôt le bruit se répandit partout qu'un vaste complot était tramé par les campagnards, dans le but de détruire les papiers des châteaux pour s'exonérer ainsi du paiement des dîmes et autres redevances féodales.

Des bandes de paysans, grotesquement équipés, se donnèrent rendez-vous pour prendre Lausanne et son château, vaste dépôt de parchemins ; mais il y eut irrésolution ou malentendu ; bref, l'entreprise échoua. La ville fut mise en état de siége, et quelques seigneurs prudents s'empressèrent d'envoyer leurs archives à Berne pour les sauver du fagot.

Les révoltés commencèrent leurs courses, campant comme des routiers ou des bohémiens, tantôt à Saint-Sulpice, tantôt dans la plaine du Loup, tantôt dans la vallée de la Venoge, tantôt à la Côte, tantôt aux portes de Lausanne. Une fois même, ils osèrent traverser pêle-mêle la ville, criant : *Paix aux hommes ! guerre*

aux papiers ! portant un drapeau vert et des lambeaux de parchemins grillés au bout de leurs piques. L'officier français qui commandait la ville les harangua; aussitôt ils se dispersèrent, sans aucune résistance, pour se rejoindre en pleine campagne. Ils incendièrent les archives de plusieurs châteaux, notamment de ceux de Saint-Saphorin, d'Ecublens et de Vufflens ; du reste, ils ne commirent pas d'autres excès. Ils se présentaient devant un manoir, la nuit, d'ordinaire, quelquefois au nombre de plusieurs milliers, poussant des cris, tirant en l'air des coups de fusil, battant du tambour et précédés de sapeurs qui menaçaient d'enfoncer les portes peu promptes à s'ouvrir. On exigeait la remise immédiate des papiers féodaux *au nom des paysans armés pour la destruction de la féodalité ;* on les brûlait sur place, s'ils étaient en petit nombre ; dans le cas contraire, on les entassait sur des chariots pour aller en faire de grands feux au milieu des prairies des environs.

Tout était respecté par le paysan vaudois, honnête et paisible de sa nature ; tout, excepté les paperasses antiques. Parfois on avait recours à la menace, seulement pour intimider les nobles récalcitrants.

Un seigneur refusant de livrer ses archives :

— Tes papiers ou ta tête ! lui cria-t-on.

Mais on n'arracha pas même un cheveu à cette tête.

Un autre jour on feignit de vouloir pendre un châtelain qui avait mis flamberge au vent et insultait les paysans. Le chef de ces gens-là était le capitaine Louis Reymond, d'abord ouvrier typographe, officier dans une demi-brigade helvétique au service de la France,

journaliste, clubiste, publiciste populaire qui ne manquait ni de verve, ni d'audace, ni de talent oratoire. Il devint illuminé ou fou sur la fin de sa vie.

Ces maraudeurs nocturnes, bonnes gens au fond, qu'on allait voir passer comme une mascarade réjouissante, qui n'effrayaient personne dans les villes et dans les villages, furent surnommés en patois et plaisamment *bourla-papeis* (brûleurs de papiers) ou *gamaches* (nom de leurs bottines rustiques).

Durant leurs expéditions, ils buvaient, chantaient, riaient, et des habitants de communes exemptes de redevances féodales se joignaient à eux dans l'unique but de se divertir, de godailler et de danser des farandoles.

La sédition — si toutefois c'en fut une — tourna donc à la farce et s'éteignit peu à peu ; la féodalité mourut avec elle ; parmalheur, bien des papiers précieux pour l'historien et le chroniqueur ont été ainsi anéantis.

Les *brûleurs* témoignaient beaucoup d'amitié aux soldats français ; ils évitaient avec soin toute collision et étaient décidés, en cas d'attaque, à n'opposer aucune résistance et à se coucher à plat-ventre.

Je me représente les scènes pittoresques qui durent se passer dans les campements des *bourla-papeis*. Je crois voir ces villageois se chauffant avec de vieux registres — car on était en hiver, — promenant leurs torches du lac au Jura, de la plaine à la montagne, grossissant leurs voix pour effrayer les détenteurs des titres féodaux, épouvantant les loups et rôdant, non pas autour des bergeries, mais autour des seigneuries, recevant la neige sur le dos et faisant la grimace quand

ils ne trouvaient que le vide dans un cabinet d'archives. Je les entends s'entredire d'un ton piteux : — Il fait bien froid. Pas de quoi se chauffer cette nuit !

Ceci me rappelle que les Bernois mirent le feu aux châteaux de Vufflens en 1536, alors qu'ils étaient en guerre avec le duc de Savoie, *baron de Vaud*, et marchaient au secours de Genève. Le curieux édifice échappa comme par miracle à la destruction.

J'ai dit, je crois, que la fondation du donjon est attribuée à la reine Berthe, dont on voit à Payerne le rouet classique et le tombeau.

La famille des anciens sires de Vufflens s'éteignit il y a quelques siècles. Après la réformation du pays, sept capitaines bernois devinrent propriétaires des deux châteaux, dont ils eurent l'idée de faire une place de guerre. Ce projet ne fut pas mis à exécution, et le fief échut à François Le Marlet, sieur de Solon, qui fut sur le point de le céder à Henri IV, alors prétendant à la couronne de France. J'ignore ce qui empêcha cette cession. Enfin la seigneurie passa aux S., qui n'ont pas cessé de la posséder depuis.

M. de S. me montra deux lettres autographes du Béarnais, adressées au sieur Le Marlet. Voici la copie de la première (1) :

« A monsieur de Vuflens,

» Monsieur de Viflan (*sic*), j'ay entendu par des lettres du sieur de Clervaut l'affection et bonne volonté que vous avez au bien de mes affaires, et comme pour les advancer vous estes content d'engager ou me vendre vostre terre de Viflan, dont je vous ay

(1) La seconde est fort courte et sans intérêt.

d'autant plus d'obligation que je n'ay jamais faict chose pour vous qui vous doibve inciter à me faire ce bon office. Aussy debvez-vous croire qu'il ne s'offrira jamais occasion de m'en revencher que je n'essaye de tout mon pouvoir à recognoistre ce signalé service. Le dict sieur de Clervaut m'escrivoit estre nécessaire que je lui envoyasse une ratification particulière du contrat qu'il a faict pour vostre terre; mais parce qu'il a ung pouvoir général que je lui ay envoyé pour faire tout ce qui concernera le bien de mon service, j'ay estimé que cela serviroit assés pour asseurance de ma volonté, attendant que la saison permette d'envoyer toutes les ratifications nécessaires pour aultres affaires semblables. Je vous prie continuer à vous employer à ce que le dict sieur de Clervaut négocie en Suisse comme vous avés déjà commencé, estant besoing que tous les gens de bien y aident, tant pour la gloire de Dieu que pour nostre commune conservation, tout ainsy que nos ennemys travaillent unanimement à la ruine de l'un et de l'autre; et j'espère que Dieu bénira nos armes si justement prinses à leur confusion, et qu'il me fera ung jour la grâce de recognoistre tous ceulx qui auront servi de leur personne et biens comme vous. Ce qu'attendent, faictes estat de mon amitié, de laquelle vous sentirez les effets avec le temps; et sur ceste asseurance je prieray le Créateur, monsieur de Viflan, qu'il vous ayt en sa saincte et digne garde.

» De la Rochelle, ce premier jour de febvrier 1587.

» HENRY. »

M. de S. a servi en France dans un régiment suisse de la garde de Charles X. La chute de la branche aînée

des Bourbons fit du brillant officier un pacifique agriculteur. Je remarquai à Vufflens certain portrait à l'huile où il est représenté vêtu de son habit d'uniforme (rouge à plastron et revers blancs). Comme nous causions de la vie militaire — qu'il semble regretter — il ouvrit une armoire et en tira son schako. Au-dessus de la plaque fleurdelisée je vis un gros trou rond.

Une balle de juillet 1830 avait passé par là.

— Six pouces plus bas... et mon affaire était faite ! s'écria assez gaiement M. de S.

En prenant congé du digne châtelain, qui a le droit de se plaindre de notre nation, j'éprouvais une sorte de confusion de son accueil hospitalier.

Si l'on continue de suivre la grande route, c'est-à-dire de tirer vers le levant et vers Lausanne — surgissant du mont Jorat — on arrive à Préverenges, embranchement de deux voies, au débouché de cette fraîche et ravissante petite vallée qui amène au lac une charmante rivière en miniature, la Venoge.

De tous côtés se présentent des sites délicieux. Quelle campagne! quelle contrée pour la villégiature!.. rien n'y manque, et la beauté des prairies rivalise avec celle des eaux et des ombrages. Où êtes-vous Corot et Daubigny?

Je conseille au touriste que rien ne presse, de s'arrêter à Préverenges dans quelque auberge proprette, pour faire des excursions à travers la vallée de la Venoge, et visiter tous ces jolis et coquets villages des environs, assis sur le penchant des coteaux : Lonay, Echichens, Echandens, Ecublens et Bussigny.

Lonay (1) — le village des aunes — est réputé,

(1) Ou *Launay*.

comme Préverenges, pour sa gracieuse situation et le bon air qu'on y respire; Echichens est l'endroit de cette partie du littoral d'où l'on découvre le plus distinctement le Mont-Blanc. — On y a établi en 1828 *l'asile rural vaudois*, institution et ferme-école pour les enfants pauvres. — Echandens et Ecublens sont d'anciennes seigneuries.

Les Romains possédaient des villas de plaisance dans ce vallon où se voient encore leurs traces : on a découvert des tuiles antiques, des vestiges de constructions, et une médaille de Probus à Echandens, à Echichens et à Ecublens.

Ce dernier lieu a donné un évêque à l'église de Lausanne, Wilhelm, élu en 1221. Le prélat rusé, voulant affranchir complétement sa chaire du pouvoir séculier, imagina un étrange expédient, bien digne d'une époque d'ignorance et de superstition. Il convoqua dans les plaines d'Ecublens, en 1226, une assemblée de clercs et de bourgeois de Lausanne et leur fit choisir la suzeraineté... de qui ?... de la vierge Marie, patronne de la cathédrale.

Bussigny est plus loin dans la vallée, sur la rive gauche de la Venoge. La baronne de Montolieu, née Polier de Bottens, trop féconde *nouvellière*, auteur du roman de *Caroline de Lichtfield* avait là une maison de campagne qu'elle habitait durant la belle saison et où elle se plaisait à réunir un petit cénacle de gens de lettres, ses collaborateurs anonymes, qui payaient ainsi une hospitalité peu désintéressée. Dans le nombre on cite Georges Deyverdun, de Lausanne, l'ami de Gibbon, le premier traducteur français du *Werther* de Goëthe. Il fut l'éditeur, ou, pour mieux dire, le correc-

teur de *Caroline de Lichtfield,* car, il faut bien le reconnaître, la châtelaine de Bussigny n'était pas un écrivain fort habile, et savait, *in petto*, se rendre justice.

Chênedollé, reçu chez la baronne, y composa, dans un doux et agreste loisir, une partie de son poëme du *Génie de l'homme* où le génie ne se montre guère.

« La Venoge, sous le point de vue hydrographique, est d'une haute importance par la possibilité qu'elle offre d'opérer la jonction des lacs Léman et de Neuchâtel au moyen du canal d'Entreroches... etc.; cette question importante mériterait d'être sérieusement étudiée, surtout depuis qu'il s'agit de rendre le Rhône navigable au-dessous de Genève (1). »

Le problème de la réunion de Genève à Lyon et du lac Léman au lac de Neuchâtel a été enfin résolu, mais d'une autre façon, par l'établissement des chemins de fer. La Venoge ne sera pas utilisée et on n'achèvera point le canal d'Entreroches. Réjouis-toi, naïade!

Je suis, écrivais-je (2), à une lieue de la ville (3), à l'embouchure de la jolie petite rivière verte et limpide de la Venoge. Une langue de terre — assez semblable à celle de Saint-Prex — s'avance dans le Léman; elle porte à son extrémité l'église abbatiale de Saint-Sulpice entourée de quelques décombres, c'est tout ce qui reste d'une maison de l'ordre de Citeaux; le culte protestant a pris possession de cette église. Le village s'étend sur la rive. On ne saurait imaginer une plus romantique situation. Le vieux clocher des moines, lourd, trapu, carré, bruni, s'harmonise merveilleusement avec le

(1) Dict. de Lutz.
(2) Le *Tour du Léman* (1re édit.).
(3) Lausanne.

site; il a des fenêtres cintrées et de légères colonnettes de tuf, du pur style roman.

Selon la tradition locale, on devait trouver un trésor à Saint-Sulpice, au lieu appelé Vineuve — les moines furent toujours suspectés d'être thésauriseurs, enfouisseurs — c'est pourquoi un habitant de la commune fit exécuter des fouilles; elles amenèrent la découverte de tombes, de lacrymatoires, d'agrafes et autres objets. On a aussi exhumé les squelettes de deux chevaliers dans leurs armures.

Lors de mon premier voyage, une maison de paysan, qui se trouve au milieu du village, fixa mon attention. Sa façade, humble d'ailleurs, étale un blason fort grossièrement barbouillé à la fresque et accompagné du nom — écrit en grosses lettres — de celui à qui il appartient:

J[n] DAVID DUCRET 1807 (1).

Essayons de décrire cette fresque étrange.

L'écusson, posé sur une sorte de monticule — *crêt* en vieux langage (2) — est de *sinople* au chef d'*azur*. En pointe est un pal; en chef, un coq; je n'ai pu déterminer la couleur de ces deux emblèmes. Le coq, — à cause de sa *crête*, j'imagine, — et le monticule ou *crêt* font allusion au nom de Ducret.

N'est-ce pas très-fort... surtout pour un paysan?... L'écu, surmonté d'un haubert de *gueules*, a pour supports, à gauche, un cygne; à droite, un cheval..... et quel cheval!

J'interrogeai, au sujet de cette peinture risible, une

(1) J'ai reproduit fidèlement, en fac-simile, dans ma première édition (illustrée), ce rustique et grotesque blason.

(2) Ou *crest*, du latin *crista*.

villageoise qui revenait des champs, chargée de la hotte vaudoise, faite d'écorce d'arbre tressée et à la forme gracieusement évasée:

— Ce sont les *armories* de Jean-David Ducret, me dit-elle avec le parler traînant de la contrée.

— Que fait Jean-David Ducret?

— Ce que nous faisons tous ici... c'est un cultivateur. A ces mots elle me salua d'un air bonasse et s'éloigna. Ceci me donna à penser; je résume en deux mots mes réflexions — le lecteur et ma paresse y gagneront également.

Des armoiries sur la porte d'un simple paysan, d'un simple paysan suisse — c'est-à-dire républicain — il y a là une double anomalie qui renverse de fond en comble toutes les idées reçues!

Mais les idées reçues sont en général des idées fausses.

Le mot *république* ne dit pas toujours *liberté* et *égalité*. J'en prends à témoin l'ancienne république romaine, les républiques italiennes du moyen-âge, Venise, Gênes, enfin les républiques de Berne, d'Uri, de Schwyz et autres de la Suisse allemande, Etats aristocratiques par excellence et qui refusèrent mordicus d'admettre à la participation des droits politiques et civiques certains territoires qu'ils avaient conquis et qu'ils osaient nommer *pays sujets*. Il fallut l'intervention française pour détruire la *sujétion* du pays de Vaud, soustraire la contrée à ces maîtres oligarchiques qu'on appelait *Leurs Excellences de Berne*.

Encore quelques kilomètres et on arrive à Lausanne, capitale ou — pour parler moins ambitieusement — chef-lieu du canton, en passant par le pont de la Mala-

dière (1), jeté sur le Flon — ruisseau qui vient des tanneries de la ville — et la plaine marécageuse de Vidy (2). — Là se faisaient jadis, sur une butte, les exécutions capitales.

Enfin une montée assez longue aboutit à la superbe promenade de Montbenon, avenue de la gentille métropole vaudoise, immense terrasse opulemment ombragée, qui domine, d'une part le lac, les pentes qui y descendent, le chemin de fer d'Yverdon ; de l'autre, le vallon boisé où coule le Flon que nous avons traversé au lieu où il va disparaître dans le Léman qui absorbe dans son gouffre en forme de croissant d'environ cent vingt kilomètres de tour, tant de torrents et de ruisseaux descendus soit du Jura, soit des Alpes, soit du Jorat — massif intermédiaire de montagnes unissant ces deux chaînes.

Quelle charmante ville que Lausanne !

On n'y trouve ni théâtre, ni café — je n'appelle point cafés les antres de l'espèce du *café Morand*, où l'on boit du vin blanc, du matin au soir, en fumant des cigares — ni cohue brillante, ni orgues ou harmoniflûtes dans les rues, ni marchands ambulants qui *chantent* leurs denrées, ni fiacres... Toutes choses dont savent très-bien se passer les Lausannois.

Ne croyez pas que je raille, que je fasse à plaisir de l'ironie ; non, je parle très-sérieusement : Lausanne me plaît précisément par tout ce qui lui manque. Ce ne serait guère la peine de quitter Paris et ses rumeurs prosaïques, et son agitation fébrile, et son luxe exagéré, et son bruit incessant, si l'on devait trouver

(1) Ancienne léproserie ou *maladrerie*.
(2) Où était la ville romaine de *Lausonium*.

tout cela dans la petite cité escarpée, montueuse et irrégulière qui voit si bien le vaste bosphore lémanique et qui est si bien vue à de grandes distances. Valery appelle Lausanne une *Byzance suisse*. Que vient-on chercher ici? — Ce panorama sans pareil, ce lac d'une beauté éblouissante, ces horizons sereins, ces Alpes sublimes au rideau changeant, ces lointains merveilleux, toute cette mise en scène splendide, féerique, qui berce l'âme entre la prière, la rêverie et l'extase...

Lausanne est essentiellement une ville d'été — je n'entends pas une ville de joueurs, de baigneurs, de riches ennuyés — et il m'importe peu que les habitants y soient momiers, médiocrement sociables, piétistes, y vivent parqués en famille, y aient toutes les petitesses des mœurs bourgeoises et provinciales et quelque chose du puritanisme gourmé et calculateur du Genévois pur sang. On ne va point à Lausanne pour les Lausannois, pas plus qu'à Genève pour les Genévois. Cela empêche-t-il ces villes d'être très-fréquentées, très-animées, très-avenantes pendant la belle saison, et de voir défiler, chaque année, du 1er juin au 1er octobre, tout ce qu'il y a d'artistes ou de touristes du bel air dans notre vieille Europe?

Je n'aime guère décrire les villes, et je ne suis pas venu ici à cette intention, mais le bon lecteur qui a bien voulu me prendre pour cicerone autour du Léman serait désappointé et fâché si je ne lui disais rien de plus touchant Lausanne. Il faut, en conséquence, prolonger un peu notre halte. Deux ou trois jours suffisent amplement pour visiter la cité vaudoise et ce qu'il y a de remarquable dans ses environs.

Je dois signaler sept choses qui méritent d'être vues

à Lausanne : la cathédrale, le château, l'hôtel de ville, le viaduc jeté sur la vallée du Flon, et enfin les promenades de Montbenon, du Casino (ou *Derrière-Bourg*) et de Sauvabelin, bois sur les hauteurs.

La cathédrale, monument séculaire, immense nef, colossale basilique, est perchée au point culminant de la ville. On a consacré à cet édifice admirable une notice détaillée, complète, à laquelle je renvoie le lecteur. Je ne décrirai donc point le trésor de l'église, saccagé et pillé par les Bernois au XVI[e] siècle. C'était un entassement de richesses venues de toutes les parties de la chrétienté. Elles allèrent grossir le trésor de Berne qui dut, plus tard, rendre gorge à son tour dans le tricorne du premier consul et y faire tomber les pièces de monnaies d'or et d'argent dont les calices et les statues avaient fourni la matière. Tout ce métal servit aux frais de l'expédition d'Egypte, et je me suis laissé dire qu'on en trouve encore en circulation sur les bords peu riants du Nil. Je ne parlerai pas, non plus, des somptueuses verrières, des rosaces, des cénotaphes mutilés des anciens évêques de Lausanne — dont le sommeil ne paraît point troublé par le chant des psaumes protestants ; — ni du mausolée féodal, en pierre sculptée, sur lequel est étendue l'effigie roide du preux et malheureux chevalier Othon de Grandson, mort en champ-clos, dans un duel juridique célèbre ; ni de la sépulture du pape, ou pour mieux dire, de l'*anti-pape* Félix V (le duc de Savoie Amédée VIII), ni de celle de l'aïeul de Benjamin Constant ; ni du beau morceau de sculpture dû au ciseau de Canova, sur la tombe d'une noble anglaise ; ni du banc-d'œuvre de chêne fouillé et découpé avec un art merveilleux ; ni de la *Porte des*

Apôtres aux belles statues de pierre, aux tympans d'un travail délicat et exquis, aux fines et hardies colonnettes qui ont fait tomber le marteau des mains des farouches iconoclastes du XVIe siècle...

Mais, pardon ; je m'aperçois que je viens d'user d'un artifice littéraire bien vieux, bien rebattu, lequel consiste à écrire : *je ne vous dirai pas ceci* ou *cela,* et à faire ensuite une énumération descriptive à la fin de laquelle le lecteur n'a presque plus rien à apprendre.

Puisque nous avons commencé, ne nous arrêtons pas en si beau chemin et épuisons nos notes.

L'époque précise de la fondation de cette imposante basilique n'est pas connue. L'opinion la plus accréditée attribue la construction de Notre-Dame à Marius, premier évêque d'Aventicum (*Avenches*). Il est des historiens qui lui donnent pour fondateur l'évêque Alphonse (746), d'autres l'évêque Henri (1000), d'autres encore l'évêque Guillaume de Chalant (1406). Mais, selon toute apparence, ce dernier ne fit que restaurer ou continuer les bâtiments. Ils portent encore son écusson.

Le pape Grégoire X, qui était venu à Lausanne pour avoir une entrevue avec Rodolphe de Habsbourg qu'il engageait à se croiser, fit, en sa présence, la dédicace solennelle de la cathédrale consacrée à la Vierge. Ce pape donna à l'église du bois de la vraie croix, des cheveux de la mère du Christ, une côte de Marie-Madeleine et du bois de la crèche de l'enfant Jésus.

Les desservants de Notre-Dame conservaient très-précieusement, parmi les choses révérées et les reliques, un rat qui avait eu l'impiété insigne de ronger une hostie consacrée. Ce fut à l'occasion de ce fait de singulière idolâtrie que le réformateur Viret reprocha

véhémentement au clergé romain son ignorance et sa superstition, dans une dispute publique autorisée par le sénat de Berne et qui eut lieu en cette église même, l'an 1536.

Aujourd'hui que la Réformation a fait table rase des images de la belle nef de Lausanne, on voit encore devant les galeries latérales supérieures, au niveau du buffet d'orgue, douze piédestaux de pierre qui supportaient les statues des douze apôtres, en or massif, de la grandeur d'un enfant de treize à quatorze ans.

Il est généralement admis que Lausanne doit son nom à *Lausonium*, cité romaine du littoral. Bourrit seul donne une étymologie trop étrange pour que je n'en dise pas un mot (1).

« L'an 264, l'empereur Aurélien fit, dit-on, bâtir un bourg nommé *Colonia equestris* (2) sur une colline qu'occupe aujourd'hui l'une des principales rues de la ville, celle du Bourg, laquelle a joui jusqu'à la fin du XVIIIe siècle d'un privilége singulier qui consistait en ce que chaque propriétaire d'une maison de cette rue était membre-né du tribunal criminel. La ville a pris le nom qu'elle porte actuellement au Ve ou au VIe siècle lorsque le siége épiscopal d'Avenches y fut transféré... (3) »

Au dire de Bourrit, les reliques de sainte Anne étaient conservées et vénérées dans la cathédrale, et attiraient un si grand concours de pèlerins que le lieu prit le nom de Lausanne parce que l'on avait

(1) *Itinéraire de Genève, Lausanne et Chamouny.*

(2) Colonie de chevaliers romains, ou colonie noble (comme celle de Nyon). On conçoit pareille fondation en pareil lieu.

(3) Ebel.

coutume de dire *laus Annæ* (gloire de sainte Anne).

Voilà qui est fort ingénieux; mais, par malheur, aucun document, que je sache, ne fait mention du culte de sainte Anne dans la cathédrale.

Il y a, devant le portail, — splendide morceau du style gothique flamboyant — un promenoir ombragé ou petite terrasse d'où l'on plane, pour ainsi dire, sur la ville occupant les croupes, les talus, les versants du vallon du Flon.

Victor Hugo a décrit admirablement en deux mots cette vue, avec la vérité et le pittoresque d'expressions dont il possède presque seul le secret. Il contempla d'ici cette sorte d'échelle qui va de la terre à l'infini: les toits de la ville, le lac sur ces toits — à cause de la perspective — au-dessus du lac, les Alpes de Savoie, et au-dessus des Alpes, le ciel.

A l'autre bout du plateau de la ville haute (*cité*) surgit l'ancien château des évêques de Lausanne, aujourd'hui siége des diverses administrations du gouvernement cantonal. C'est un énorme cube mi-parti pierres et briques, à machicoulis, flanqué de tourelles à cul-de-lampe. L'effet a de la grandeur. On a reproduit bien des fois, à l'aide du crayon, du pinceau et du burin, cette grandiose construction.

L'hôtel de ville se voit sur une petite place irrégulière qu'on trouve au bas de la rue à escaliers de bois qui descend de la cathédrale : la place de la Palud (1). Il présente un beffroi, de hautes fenêtres antiques et des gargouilles peinturlurées avec fer-

(1) Cette place a eu pour parrain l'évêque Louis de la Palud (1432), selon toute probabilité, à moins qu'elle n'ait emprunté sou nom à un marais du Flon (*palus*).

rures en fer découpées et frisées fort capricieusement. Victor Hugo a remarqué cette construction municipale.

Le hardi viaduc, à deux étages d'arcades, jeté sur la vallée du Flon, est d'une élévation vertigineuse. On l'appelle quelquefois *Pont-Pichard* — si je ne me trompe — du nom de l'habile ingénieur qui le créa en 1844. Une sorte de granit bleuâtre a été employé à sa construction.

Que de superbes promenades dans une ville dont la population n'excède pas 20,000 âmes !

Je n'ai jamais pu m'en lasser, m'en rassasier, car ces promenades c'est toujours la perspective du panorama lémanique étalé dans l'immense vallée, la nappe d'eau bleue scintillante ou glauque, sous le soleil, le vent ou la brume.

En arrivant à Lausanne, nous avons déjà longé les vieux et luxuriants tilleuls de Montbenon. Nous trouverons la terrasse du Casino derrière cette rue du Bourg dont les habitants étaient juges-nés de leurs concitoyens, en matière criminelle. Quant à la forêt de Sauvabelin (*Sylva Bellini*), on y arrive par le marché de la Riponne (*Ripa*) sous lequel passe le Flon ou un de ses affluents, et par la route doucement ascendante du Chemin-Neuf. Ses chênes ont vu les Druides et le culte de Belus ou Bel, dieu celtique qui n'était autre peut-être que le Baal des Assyriens.

Le Signal de Lausanne peut presque rivaliser, pour la vue, avec le Signal de Bougy.

Je suis assez de l'avis de certain humoriste — trop souvent spirituel à la façon des commis-voyageurs et assaisonnant de gros sel gris ses relations de voyage (1),

(1) M. Lohis Herménous (*Excursions*, etc.)

— je suis assez de son avis quand il émet des propositions de ce genre :

« Le *lac de Genève* devrait s'appeler *lac de Lausanne*, parce que Lausanne est à peu près à égale distance de ses deux extrémités, parce qu'elle le domine de tous côtés et sur tous les points ; parce qu'enfin le Léman présente, à Lausanne, une largeur de trois lieues et qu'il est là dans toute sa splendeur. »

En Suisse on dit et on écrit toujours : *Léman* — nom à la fois historique et poétique de notre lac. — Ce n'est qu'en France, et surtout à Paris, qu'on dit et écrit *lac de Genève*. Nous avons tort, car Genève n'est pas située sur le lac, mais seulement sur le Rhône qui en sort pour traverser le Jura et arroser des provinces étrangères.

Les environs de Lausanne ne le cèdent en rien à ceux de Genève — et ce n'est pas peu dire. — Si l'on descend au lac, situé à environ trois kilomètres de la ville, on suit une longue pente parsemée de maisons de campagne, on passe devant l'embarcadère du chemin de fer d'Yverdon, puis devant une église neuve consacrée au culte anglican, enfin on arrive au riant village d'Ouchy qui est le port du chef-lieu et où règne un certain mouvement maritime. Il y a presque toujours là des batelets pour la promenade et des barques de paysans ou de *poissonniers* savoisiens (1) venus de la rive opposée pour alimenter les marchés lausannois. Mais ce qui anime le plus ce port, abrité par une jetée, c'est le service quotidien des beaux steamers de Genève, allant à Villeneuve ou en revenant ; ils touchent à Ouchy pour y déposer ou y prendre des passagers. De grands omnibus sont là, tout prêts à hisser les voyageurs à Lausanne.

(1) *Français* aujourd'hui (mai 1860).

Ouchy, qui s'appelait autrefois Rive (*Ripa*), s'annonce de loin par sa haute tour carrée, s'élevant au bord même de la plage, reste d'un château de plaisance ou de défense, fondé en 1170 par Landry de Dornach, évêque de Lausanne. Près de cette tour est une maison basse et longue où naquit un des professeurs et des littérateurs les plus éminents de la Suisse française, Alexandre Vinet, mort il y a peu d'années; et à qui M. Sainte-Beuve a consacré un article dans la *Revue des deux mondes*.

Le village contient l'usine à gaz pour l'éclairage de Lausanne, une confortable auberge,—l'*Hôtel de l'ancre*, bien nommé, admirablement situé — et l'on remarque sur son territoire la vaste et magnifique campagne d'un riche Anglais. Les portes de ce parc sont toujours ouvertes à deux battants. Chacun peut se promener et s'asseoir chez M. Haldiman comme dans une promenade publique.

On a également l'entrée libre dans la plupart des autres campagnes de ce canton et jamais il ne s'y commet aucun vol, aucun dégât quelconque.

Remontons à Lausanne et, de là, dirigeons-nous d'un autre côté, sur la route de France, en passant par le Grand-Pont (le viaduc dont j'ai parlé) et le faubourg Saint-Laurent.

A deux kilomètres de la ville, après avoir longé les murs du parc de Valency, nous trouvons l'aimable village de Prilly — quel nom doux, euphonique et charmant !

Son ancien château, appelé communément la *Ferme*, s'est fait maison rurale et *pinte* (cabaret). Le bon peuple de Lausanne a pris cet endroit en affection,

il vient s'y réjouir et y boire du *petit blanc*. L'église, située un peu plus loin, isolée au bord de la route, est un joli et mignon édifice, fréquenté par les fidèles des villages protestants de Prilly, Mézery, Renens et Jouxtens. « Elle est peut-être, dit Lutz, celle de tout le canton où l'on bénit le plus de mariages, à cause de sa proximité de Lausanne. »

Ce qu'on vient voir à Prilly c'est un tilleul phénoménal, d'une antiquité tout à fait exceptionnelle, et mesurant vingt-un pieds de circonférence, un arbre trapu, ébouriffé, dont les grosses et tortueuses racines sortent de terre, se croisent et s'enlacent comme des serpents qui prennent leurs ébats.

Au pied de ce végétal vénérable coule une limpide fontaine.

La chronique nous apprend qu'un édit émané de Sébastien de Montfaucon, dernier évêque de Lausanne, fut affiché à cet arbre en 1519. Dans le siècle précédent, Charles-le-Téméraire, vaincu pour la seconde fois par les Confédérés Suisses (1) et fuyant devant eux, vint camper en cet endroit et but peut-être à cette fontaine.

Si nous nous rendons à Vevey, au sortir de Lausanne, par la rue de l'Etraz — encore la *via strata* que nous avons parcourue à divers points de la Côte, en venant de Genève — nous rencontrons bientôt, à droite, entre la route et le lac qu'elle domine, la bourgade de Pully, dont l'ancien prieuré, surmonté d'une flèche pointue et brillante, se profile sur la nappe du lac et les vaporeuses montagnes du Valais.

Il y avait là des bénédictins dépendants de l'abbaye

(1) A Morat.

de Payerne, et dotés par la pieuse reine Berthe, leur bienfaitrice et la fondatrice de la maison.

Comme le manoir de Prilly, le moutier de Pully est devenu *pinte* (auberge), et ne retentit que des chansons des buveurs et du choc des verres. Le porche ogival de la cour sombre de cette joyeuse taverne, flanqué d'une tour carrée et de machicoulis délabrés, a la mine la plus respectable, la physionomie la plus pittoresque. J'en ai fait un petit croquis, car aujourd'hui le badigeon blanc ou jaune et le marteau menacent les vieux édifices, surtout dans ce pays où l'on est porté, plus qu'ailleurs, à exagérer jusqu'au prosaïsme l'ordre et la propreté.

Je ne conduirai pas le voyageur sur la route de Berne, du côté de Chailly, de Savigny et de Montpréveyres — où les promenades romantiques ne manquent pas, pourtant — il faut bien lui laisser le plaisir de faire quelques découvertes, l'abandonner un peu à ce conducteur fantasque qui m'a souvent rendu des services inespérés, et s'appelle l'Imprévu.

On pourrait écrire un très-gros livre à propos des célébrités étrangères qui ont passé par Lausanne et y ont séjourné plus volontiers que partout ailleurs.

Parmi les illustres hôtes ou visiteurs de cette ville il faut citer, au XVIe siècle, Benvenuto Cellini et notre Théodore de Bèze qui, réfugié à Genève auprès de Calvin, fut nommé lecteur de grec puis de théologie à Lausanne.

Le siècle d'après vit se fixer dans la métropole vaudoise un autre calviniste expatrié, chassé par la révocation de l'édit de Nantes qui, lui aussi, occupa une chaire à l'Académie — celle de droit et d'histoire — je

veux parler de l'érudit Jean Barbeyrac, né à Beziers de parents protestants.

Mais ce fut surtout au XVIII[e] siècle que Lausanne devint un des foyers littéraires et scientifiques de l'Europe.

Nous y voyons venir Voltaire (1), tour à tour habitant de la rue du Grand-Chêne et de l'ermitage de Montrion; puis défilent Albert de Haller, illustre à tant de titres et qui a encore, je crois, des descendants en ce pays; Raynal, l'abbé encyclopédiste, qui, pendant son séjour, traduisit les *Lettres d'Yorick et d'Elisa* de Sterne, auxquelles il ajouta une préface, et qui fonda trois prix devant être décernés à trois vieillards tombés dans la misère malgré une vie laborieuse et une conduite irréprochable; Mercier, qui s'exila en Suisse par suite de la publication dangereuse de son *Tableau de Paris;* Necker et sa famille; Joseph de Maistre; madame de Montolieu; l'abbé de Bourbon, fils naturel de Louis XV; le duc Louis-Eugène de Wirtemberg, ami du célèbre médecin Tissot; le prince héréditaire de Brunswick; le prince Henri de Prusse; madame de Charrière, auteur de *Caliste, ou lettres écrites de Lausanne*, des *Lettres neuchâteloises*, etc.; le ministre Fox, qui était logé au *Lion d'Or*; Servan, l'illustre magistrat, le grand orateur dauphinois, — il resta neuf mois à Lausanne, à ce qu'il paraît, et eût voulu pouvoir s'y fixer tout-à-fait; enfin Benjamin Constant, et Xavier de Maistre (2).

J'ai oublié de mettre à leur rang Gibbon, l'ami de Deyverdun, et le badin chevalier de Boufflers, qui

(1) Nous reviendrons plus loin sur son séjour ici.

(2) La première édition du *Voyage autour de ma chambre* fut imprimée à Lausanne.

passa à Lausanne quand il se rendit à Ferney. Son *Voyage en Suisse* (par lettres), est pétillant de gaîté, de malice aimable, d'esprit, de verve plaisante et d'humour.

« Je suis ici — écrit-il — dans l'île de Circé, sans être ni aussi fin, ni aussi brave, ni aussi sage, ni aussi cochon qu'Ulysse et ses compagnons. Lausanne est connue dans toute l'Europe par ses bons pastels et sa bonne compagnie. Je vis dans une société que Voltaire a pris soin de former, et je cause un moment avec les écoliers avant d'aller écouter le maître. Il n'y a pas de jour où je ne reçoive des vers et où je n'en rende ; pas un où je ne fasse un portrait et une connaissance ; pas un où je ne prenne une tasse de chocolat le matin suivie de trois gros repas ; enfin je m'amuse au point de vous souhaiter à ma place. »

Je puis ajouter encore à cette liste fort incomplète le voyageur anglais William Coxe et le voyageur allemand George Sulzer (1776).

Le gastronomique écrivain Brillat-Savarin vint s'établir sur les bords du Léman pendant le règne de la terreur, et on lit ceci aux *Variétés* de sa *Physiologie du goût :*

« Quels bons dîners nous faisions en ce temps-là à Lausanne, au *Lion d'argent* (1) ! Moyennant quinze batz (2), nous passions en revue trois services complets où l'on voyait, entre autres, le bon gibier des montagnes voisines, l'excellent poisson du lac de Genève; et nous humections tout cela, *à volonté et à*

(1) Il n'y a jamais eu d'hôtel de ce nom à Lausanne; l'auteur a commis un *lapsus calami*. Lisez : *Lion d'or*.

(2) 2 fr. 25. c. Cette monnaie a été supprimée par suite de l'adoption du système décimal.

discrétion, avec un petit vin blanc, limpide comme eau de roche, qui aurait fait boire un enragé. »

Les souvenirs helvétiques de l'émigré se réduisent à ce passage dont je ne supprime que quelques lignes, et à la recette de la fondue au fromage pour laquelle il se rendit tout exprès à Moudon.

De nos jours Lausanne a reçu la visite de Châteaubriand, de Lamartine, de Victor Hugo, de Sainte-Beuve et d'Adam Mickievicz, le grand poète slave. Ces deux derniers ont occupé une chaire de littérature à l'académie, où brillèrent autrefois Théodore de Bèze et Jean Barbeyrac.

L'historien Gibbon écrivait de Londres, le 20 mai 1783, à son ami Deyverdun :

« Lausanne a eu mes prémices. Elle me sera toujours chère par le doux souvenir de ma jeunesse. Au bout de trente ans je me rappelle les polissons qui sont aujourd'hui juges ; les petites filles de la Société du Printemps qui sont devenues grand'mères. Votre pays est charmant ; et, malgré le dégoût de Jean-Jacques, les mœurs et l'esprit de ses habitants me paraissent très-assortis aux bords du Léman. »

Alors, peut-être, l'étaient-ils accidentellement, mais aujourd'hui?....

Je ne sais si l'historien anglais se souvenait aussi de madame de Montolieu, à qui il fit la cour. On raconte à ce propos une anecdote assez comique.

Gibbon n'était pas beau. Qu'on se représente une petite figure de chafouin et une tête informe juchées sur un corps monstrueux porté par des jambes grêles. Ce monstre humain, doué d'un appétit pantagruélique, devint épris de madame de Montolieu, et, se trou-

vant un jour en tête-à-tête avec elle, tomba théâtralement à ses pieds — il faut penser qu'on était encore au dix-huitième siècle, ce qui rend le fait un peu moins ridicule.

L'écrivain d'outre-Manche fit l'aveu de ses sentiments, et la baronne fut assez polie pour réprimer une furieuse envie de rire, mais elle parla à son corpulent adorateur de façon à le rendre plus circonspect et plus sage à l'avenir. Puis elle dit moitié sévèrement, moitié gaîment à Gibbon, qui était affaissé sur lui-même :

— Allons, Monsieur, relevez-vous !

— Oh ! madame... je ne puis, soupira l'infortuné en restant dans la même posture.

— Relevez-vous, je vous l'ordonne.

— Hélas, madame, c'est impossible !

Madame de Montolieu se méprit sur le sens de ces derniers mots et les attribuant à une obstination amoureuse finit par s'impatienter et se fâcher tout rouge.

— Je ne puis pas, en vérité, je ne puis pas, répétait lamentablement l'historien en faisant de vains efforts pour se dresser sur ses jambes flasques et engourdies.

Madame de Montolieu comprit enfin que l'impossibilité était toute physique. Elle tira le cordon d'une sonnette, un de ses gens parut, et elle lui dit en se retirant :

— Aidez monsieur à se relever.

Gibbon fut replacé sur le canapé, où on lui laissa tout le loisir de se remettre de son désappointement, de son malaise et de sa confusion.

L'écrivain anglais avait eu, à Lausanne, une autre passion romanesque. Il était devenu amoureux de

mademoiselle Curchod — qui fut madame Necker et la mère de madame de Staël — mais il dut renoncer à elle par obéissance filiale.

Le séjour de Voltaire dans ce pays offre des particularités curieuses et peu connues (1). C'est par ceci que nous terminerons notre chapitre sur Lausanne.

Arouet avait connu en Allemagne le pasteur lausannois Polier de Bottens, père de madame de Montolieu, et l'ayant entendu parler de la Suisse avec enthousiasme, il prit la résolution de venir s'y fixer.

Sa première demeure fut le château de Prangins, près de Nyon, chez le baron saint-gallois Guiguer, ami de sa famille; ensuite il devint maître successivement de Montrion, maison de campagne située non loin d'Ouchy, au bas des hauteurs qu'occupe Lausanne, des *Délices,* de Tourney, près de Genève, enfin de la terre seigneuriale de Ferney, sur la limite du pays de Gex et de la république genévoise.

Il appelait Montrion sa *petite cabane,* son *palais d'hiver* — grosse contradiction, car rien ne ressemble moins à un palais qu'une cabane. L'été le ramenait aux *prétendues Délices.* « Je vais, — écrivait-il, — passer une partie de l'hiver dans un petit ermitage au pied de Lausanne, à l'abri du cruel vent du nord. » Il eut aussi une habitation en ville (rue du Chêne, 6) (2); il s'y plaisait beaucoup et voici ce qu'il en dit : « Je me suis arrangé une maison à Lausanne qu'on appellerait palais en Italie ; quinze croisées de face en cintre donnent sur le lac à droite, à

(1) Voir l'opuscule de M. Juste Olivier, poète vaudois, établi aujourd'hui à Paris (*Voltaire à Lausanne*).

(2) Cette maison échut ensuite à Tissot, le savant médecin lausannois.

gauche et par devant; cent jardins sont au-dessous de mon jardin ; le grand miroir du lac les baigne ; je vois toute la Savoie (1) au delà de cette petite mer, et par delà la Savoie, les Alpes qui s'élèvent en amphithéâtre et sur lesquelles les rayons du soleil forment mille accidents de lumière. » Dans un autre endroit il dit à ses amis : « Je voudrais vous tenir dans cette maison délicieuse; il n'est point de plus *bel* aspect dans le monde. La pointe du sérail de Constantinople n'a pas une plus *belle* vue; je ne puis me lasser de vingt lieues de ce *beau* lac, des campagnes de la Savoie et des Alpes qui les couronnent dans le lointain (2); mais il faudrait avoir un estomac, cela vaudrait mieux que l'aspect de Constantinople. »

Comme on le voit, cette lettre n'est point un modèle parfait de style ; elle mérite pourtant d'être citée parce qu'elle peint bien les sensations d'un homme qui n'a pas usé son encre à décrire la *belle* nature. Ce dernier membre de phrase : *Mais il faudrait avoir un estomac*, est démenti par cet autre passage : « Nous mangeons des gélinotes, des coqs de bruyère, des truites de vingt livres.... Ne sommes-nous pas fort à plaindre ? »

Il me paraît difficile de se livrer, sans estomac, au plaisir de la bonne chère.

Les gens d'esprit ne sont pas tenus d'avoir de la logique, ni même le sens commun.

Dans une lettre à d'Alembert il laisse percer en peu de

(1) Non pas *toute*, mais seulement le Chablais, une de ses sept provinces.

(2) Rousseau, aussi bien que Voltaire, était un admirateur enthousiaste du panorama saisissant qu'on découvre en entier des hauteurs de Lausanne :

« ... Je revins non pas à Nyon, mais à Lausanne. Je voulais me rassasier de la vue de ce beau lac qu'on voit là dans sa plus grande étendue... » (*Confessions*, 1re partie, liv. IV; 1732.)

mots sa profonde admiration : « Que tout me fait aimer mon lac et que je sens mon bonheur dans toute son étendue ! »

Une société d'élite entourait le grand homme, et il imagina de faire jouer ses tragédies sur un théâtre de société préparé dans l'opulente campagne de Monrepos qui appartenait au marquis de Langalerie et qui a aujourd'hui pour maître M. Perdonnet. Il distribua les rôles aux personnes les plus intelligentes de la compagnie, et présida aux répétitions. Gibbon, l'un des spectateurs, déclare qu'il fut très-satisfait et des acteurs et des actrices.

Mais laissons parler Voltaire :

« Je fais le bonhomme Lusignan... cela me convient fort. — Je vous avertis sans vanité que je suis le meilleur vieux fou qu'il y ait dans aucune troupe. — Nous avons un bel Orosmane, un fils du général Constant... un très-beau et très-bon Orosmane, un Nérestan excellent, un joli théâtre, une assemblée qui fondait en larmes. — Madame d'Hermenchos a très-bien joué Enide, et que dirons-nous de la belle-fille du marquis de Langalerie, belle comme le jour ? elle devient actrice, son mari se forme, tout le monde joue avec chaleur ; vos acteurs de Paris sont à la glace. — Je voudrais que vous eussiez passé l'hiver avec moi à Lausanne, vous y verriez des pièces nouvelles exécutées par des acteurs excellents ; les étrangers accourir de trente lieues à la ronde, et mon pays-roman, mes beaux rivages du lac Léman devenus l'asile des arts, des plaisirs et du goût. — On croit, chez les badauds de Paris, que toute la Suisse est un pays sauvage ; on serait bien étonné si on voyait jouer *Zaïre*, à Lau-

sanne, mieux qu'on ne la joue à Paris ; on serait plus surpris encore de voir deux cents spectateurs aussi bons juges qu'il y en ait en Europe... J'ai fait couler des larmes de tous les yeux suisses... Les acteurs se sont formés en un an ; ce sont des fruits que les Alpes et le Mont-Jura n'avaient point encore portés. César ne prévoyait pas, quand il vint ravager ce petit coin de terre, qu'il y aurait un jour plus d'esprit qu'à Rome... »

« Le théâtre, fort bien arrangé d'ailleurs, dit M. J. Olivier, était situé dans les combles d'une grange attenante à la maison de maître (1). Les acteurs étaient donc sur le fenil, mais les spectateurs dans le château. Aussi, lorsque Lusignan demanda, suivant son rôle : *Où suis-je ?... guidez mes faibles yeux,* un plaisant pouvait bien s'écrier du parterre :

Seigneur, c'est le grenier du maître de ces lieux.

» Un jour Voltaire, qui de la coulisse suivait la représentation, se sentit lui-même si vivement entraîné par le jeu de M. et madame d'Hermenches que, s'avançant peu à peu avec son fauteuil, il se trouva, sans s'en apercevoir, sur la scène, entre Zaïre et Orosmane, qui ainsi ne put pas donner son coup de poignard ; le dénoûment fut manqué. Cette situation et le théâtre furent peints sur des panneaux de boiserie à Hermenches (1). Toutes les figures sont des portraits, et celui de Voltaire est d'autant plus remarquable qu'il est sérieux et pourtant très-ressemblant. D'autres personnages de la

(1) De la campagne de Monrepos.

(2) Village et ancienne seigneurie près de Moudon (vallée de la Broye), terre de la famille de Constant.

société de Lausanne, au XVIIIe siècle, furent peints de la même manière sous la direction du Genévois Huber : le prince de Ligne, jouant dans la *Belle Maguelonne ;* — la marquise de Champcenetz, si belle que le duc de Choiseul aurait voulu faire d'elle une rivale de madame Dubarry; — une autre belle Lausannoise, madame de Corcelles, faisant de la musique avec Pugnani, le Paganini de ce temps-là, dont le profil excentrique contraste avec la rondeur de son voisin..., etc.

» M. de Constant, le fils de l'ami de Voltaire, a fait transporter cette boiserie historique à son château de Mézery dont elle orne la salle à manger. »

Voltaire menait une vie fort agréable. On venait à Montrion, on y passait quelquefois la nuit en fête, en folâtreries, en bombances; et les baillis bernois, eux-mêmes, s'y rendaient pour dérider leur gravité magistrale, leur flegme germanique.

Oh ! le bon temps que c'était !... mais il passa vite.

Quand Voltaire eut dit adieu pour toujours à Lausanne et se fut claquemuré dans son Ferney — où il sembla vouloir faire pénitence des joies goûtées au pays de Vaud, et où l'attendait la maladie — la société dont il était l'âme se trouva dissoute, le goût se perdit et, de nos jours, comme le dit M. J. Olivier, « le beau monde ne se pique guère de beau langage. » En revanche, il donne dans l'anglomanie et dans le méthodisme, deux choses fort maussades.

Par suite de quelles circonstances sa majesté Voltaire quitta-t-elle Lausanne — où il n'y avait que des *familles françaises*, des *mœurs françaises*, du goût

français, et où on n'a *de suisse que la cordialité*, ce qui est l'*âge d'or avec les agréments du siècle de fer*, où il noua plusieurs amitiés ? — On ne le sait pas au juste, mais à en croire les Mémoires de Casanova, il devint grondeur, brusque, exigeant, hargneux, difficile à vivre, et finit par se brouiller avec ses acteurs et ses actrices, qui cessèrent entièrement de le voir.

Il partit pour le pays de Gex, car il voulait maintenant être *Français solitaire*, *Français éloigné* de Paris, *Français suisse et libre*.

Voltaire découvrit à Lausanne les lettres de mademoiselle Aïssé, — la belle circassienne, — eut des démêlés avec le libraire Grasset, et, par haine pour Rousseau, commit un acte d'indélicatesse qui retomba sur son ami, M. Polier de Bottens. Il se peut fort bien que ceci l'ait décidé à partir.

En résumé, nous voyons que si la Suisse française fut, jusqu'à ce siècle-ci, une petite France littéraire à côté de la grande, elle le doit — sans parler des origines communes — aux persécutions religieuses du XVI[e] siècle, à la révocation de l'édit de Nantes, au service militaire des Suisses chez nous, à Voltaire, enfin aux émigrés de la Révolution.

Peut-on espérer que les chemins de fer — ces artères de la civilisation moderne — feront refluer de Paris, cœur et centre de tout le système européen, jusqu'aux veines lointaines du Léman, le goût des choses de l'esprit et de la pensée ?

On doit le croire. Nul doute que le pays n'y perde une partie de son cachet originel et original, sa physionomie propre.

Et maintenant faisons nos adieux à Lausanne pour

nous acheminer vers Vevey et l'extrémité du lac opposée à celle où se trouve Genève (1).

Nous avons à suivre le bas d'un long vignoble d'environ seize kilomètres, formant en quelque sorte le pendant de celui de la Côte que nous connaissons.

On le nomme la Vaux. Il s'étage au flanc méridional du Jorat, massif de montagnes assez élevées, et descend jusqu'à la route qui suit les sinuosités, les zig zags du littoral entre les murs de clôture des enclos.

L'exposition de tout ce rideau est fort chaude, et la contrée produit un vin jaune d'or et capiteux ; mais la culture — on pourrait dire le *culte* — de la vigne introduite autrefois par des moines, ayant tout envahi, cette zône brûlée et qu'on a dépouillée à plaisir de ses bois, attristerait et fatiguerait bien vite le voyageur s'il n'avait en perspective la belle nappe du lac, les caps, les baies qui découpent ses bords, d'opulents villages, et un fond de tableau merveilleux formé par les Alpes vaudoises, fribourgeoises, bernoises et valaisanes, par l'ouverture de la vallée du Rhône, au delà des abrupts rochers de Saint-Gingolph.

Pendant tout le parcours de cette rive nous tâcherons d'oublier une route poudreuse, encaissée et sans ombrage, en contemplant l'horizon sublime formé par l'eau, le ciel et les montagnes qui confondent parfois leurs teintes bleuâtres.

Ces hauteurs de la Vaux portent à leur sommet le plus élevé une tour — ou pour mieux dire un tronçon de tour — appelée de Gourze (*mons Gurgii* au XII[e] siècle) (2). On en attribue la fondation à Berthe, — type perdu de la reine ménagère et bourgeoise. Cette

(1) On dit communément : *le fond du lac.*
(2) 1,800 pieds au-dessus du niveau du Léman.

construction antique, cette vigie féodale — où les Lausannois vont souvent faire des parties de plaisir et des pique-niques — fut démantelée par Louis de Savoie, baron de Vaud, alors en guerre contre Pierre d'Oron, un des seigneurs de ces montagnes. Près de là, dans un joli et solitaire vallon, est le calme petit lac de Bret où prend sa source le ruisseau du Forestay, qui se jette en cascade dans le Léman près de Chexbres, le village aux prairies boisées.

Après avoir laissé, à droite, Pully, où nous sommes venus, après être descendus dans le ravin et avoir franchi le pont de la Perraudette, nous atteignons bientôt Lutry (*Lustracum*) où l'on se retrouve au niveau du bord.

Ce bourg — qui ne se compose que d'une rue étroite et longue — est dominé par un petit manoir devenu habitation ou cellier de vigneron. C'est la tour de Bertholo, fondée par la reine Berthe ou par Berthold de Neuchâtel, évêque de Lausanne ; mais, dit Lutz, « la première opinion paraît la plus probable, puisque ce château dépendait du prieuré de Payerne que Berthe avait si richement doté. »

Berthold de Neuchâtel entoura le bourg de murailles pour le garantir des descentes des corsaires du lac. Le prieuré du lieu fut réuni, dans le XVe siècle, à la mense épiscopale de Lausanne.

« Bien que les habitants de Lutry eussent eu quelquefois des démêlés assez violents avec leurs évêques, ce ne fut pas sans opposition que la Réforme s'établit parmi eux et qu'ils se soumirent à la domination bernoise (1). Ils eurent soin de réserver leurs franchises.

(1) Lutz.

Voici un fait bon à relater ici pour l'édification des curieux.

En 1479, la campagne de Lausanne, et particulièrement celle de Lutry, étant infestée de ces larves qui produisent les hannetons, messire Frickardt, chancelier de Berne (1), qui passait pour un habile homme, fut consulté et conseilla d'intenter un procès en bonne et due forme aux insectes pernicieux. On fit trois processions dans toute la paroisse, puis on cita les larves par devant le tribunal de l'official de l'évêque. Ce qu'il y eut de plus bizarre dans cette affaire, c'est qu'on donna pour défenseur aux insectes un certain avocat du nom de Perrodet, mort quelque temps auparavant, et qui avait la réputation d'un mauvais chicaneur. Il est à croire que les accusés et leur défenseur nommé d'office, firent défaut. La cour ecclésiastique passa outre et prononça une sentence dont on a conservé l'original. Les larves furent EXCOMMUNIÉES au nom de la Sainte Trinité et sommées de sortir de toutes les terres du diocèse de Lausanne. L'arrêt est en latin (2).

On a vu en France des procédures du même genre. Sainte-Foix cite la suivante (3) :

Sentence de l'official de Troyes du 9 *juillet* 1516 :

«... Parties ouïes, faisant droit sur la requeste des habitants de Villenoce, admonestons les chenilles de se retirer dans six jours, et à faute de ce faire, les déclarons maudites et excommuniées. »

(1) Berne alors n'était pas encore protestante.

(2) Ce fait est consigné dans divers ouvrages parfaitement sérieux, entre autres dans l'*Histoire de la réformation de la Suisse*, par Abraham Ruchat.

(3) *Essais historiques sur Paris.*

En 1361, le village de Chatillens (anciennement *Castellens*), situé sur le Jorat, au milieu des bois, et où l'on venait en foule adorer l'image de saint Pancrace — célèbre par ses miracles, — vit une affaire non moins extravagante. Un porc qui avait dévoré un enfant au berceau fut conduit à Lausanne, où le sautier le condamna à mort et le fit pendre bel et bien au gibet (1). Il faut croire qu'un charcutier remplit l'office d'exécuteur.

En côtoyant la fertile rive, parfois rapide, escarpée, et que les abîmes bleus du lac rongent, je contemplais les montagnes qui dessinent leurs crêtes sur le ciel : Mayen, Aï, le Cubly, Jaman, Arwel ; je pensais aux vers suivants qu'elles ont inspiré et je comprenais le sentiment qui les dicta, sentiment tout à fait inconnu à quiconque ne vit jamais que des plaines :

De ces monts tout est beau ; chaque heure en a ses charmes,
Chaque climat y passe et s'y peint tour à tour ;
Et l'étranger lui-même y vivant plus d'un jour,
A les trop regarder se sent naître des larmes (2).

Voici Villette, — autrefois *villa* romaine — à l'église du style roman, paisible hameau à fleur-d'eau, frileusement tapi à l'abri des vignobles renommés de Grandvaux, dont les ceps sont espacés, alignés et taillés avec une régularité désespérante. Puis Cully dominé par les meilleurs plants de la Vaux, ceux de Desaley, d'Epesse et de Marsens, où il y a une tour à mine respectable. Ce nom semble indiquer un lieu jadis consacré à Mars. — La tradition locale, place des *ser-*

(1) Lutz.
(2) Sainte-Beuve (*Pensées d'août*). La pièce de vers où on trouve ceci est datée de Lausanne.

vants, — esprits familiers, génies protecteurs, hôtes de l'âtre domestique comme Trilby, — dans cette tour de Marsens qui commandait Treitorrens, — encore une ancienne *villa* romaine, — mais certaine vieille femme qui en faisait les honneurs à M. Juste Olivier (l'auteur du *Canton de Vaud*), lui déclara naïvement qu'elle n'en avait jamais vu dans la masure.

En 563, le village d'Epesse fut déplacé, par suite des bouleversements que produisit la chute du mont Tauretune dans le lac, sur la rive opposée. Il glissa doucement le long de la pente avec les terrains qui le supportaient sans que — chose miraculeuse ! — aucune habitation fût renversée ou endommagée, sans que aucun habitant fût tué ou blessé. En commémoration de cet événement, unique peut-être, de cette glissade inouïe, on institua une fête religieuse d'actions de grâce, qui fut célébrée pendant plus de neuf siècles et jusqu'au temps de la Réformation, laquelle abolit presque tout ce qui pouvait rappeler le culte catholique. Aujourd'hui le sol continue, dit-on, à s'affaisser, mais insensiblement, et, sans les précautions prises, on pourrait redouter de grands désastres.

La petite ville de Cully (1) est au fond d'un golfe. On y cultive la vigne de toute antiquité, comme l'atteste une inscription votive à Bacchus, trouvée à Saint-Prex, en 1744 :

Libero patri cocliensi (2)

et les ruines d'un temple de ce dieu, découvertes en 1818.

(1) *Coclium, Culiacum* ou *Collium* au temps des Romains.
(2) *Au libre père de Cully,* P. Severus Lucanus éleva ce monument.

Cully fut fortifié au XV[e] siècle par Georges de Saluces, évêque de Lausanne. C'est le lieu de naissance du poëte Abraham Champrenaud (1) et de l'héroïque et malheureux major Abraham Davel, mort sur l'échafaud à Vidy, près de Lausanne, en 1723, pour avoir tenté d'arracher le pays de Vaud à la domination bernoise.

Davel était un homme profondément religieux et même illuminé — chose fort rare chez un officier! — un conspirateur honnête, vertueux, candide, et ayant horreur du sang — autre chose non moins rare chez un guerrier!

Faut-il s'étonner qu'il ait échoué dans sa sainte entreprise!

Il eut des extases, des visions, des hallucinations, et il conversa avec les anges. Son historien, M. Juste Olivier, a raison de le comparer à notre Jeanne d'Arc. Même foi, même simplicité, même dévouement chevaleresque, même abnégation sublime, même fin tragique.

Un de nos meilleurs peintres modernes, l'auteur des *Illusions perdues* (M. Gleyre, qui est Vaudois), a peint les derniers moments de Davel. J'ai vu cette toile de grande dimension, qui orne la salle des séances du Grand-Conseil, à Lausanne.

Sous les arbres de la promenade, au bord du lac, on a élevé, par souscription, un obélisque de pierre blanche à Davel — nom aujourd'hui si populaire en Suisse. Le major est appelé, dans l'inscription, *martyr des droits et de la liberté du peuple vaudois.*

(1) XVIII[e] siècle.

Ce monument présente encore un quatrain composé par M. J. Olivier (je le transcris de souvenir) :

A son pays esclave offrant la liberté,
Comme un héros antique il mourut seul pour elle;
Et, pieux précurseur de notre ère nouvelle,
Il attendit son jour dans l'immortalité.

Ce jour ne vint qu'à la fin du siècle, et la mémoire de l'officier de Willmergen fut rehabilitée.

La cathédrale de Lausanne renferme un marbre et une autre inscription à la mémoire du héros modeste et croyant.

Au delà de Cully se montre Chexbres, assez haut perché, où l'on va admirer de belles chutes d'eau, et sur la route, un peu escarpée en cet endroit, Saint-Saphorin, — autrefois Saint-Symphorien. — Avant d'arriver là, on rencontre le ruisseau écumeux du Forestay, qui descend en sautillant parmi les roches, (il vient du lac de Bret). Au village on trouve le ruisseau de la Salence qui a aussi d'assez belles chutes.

Nous sommes encore à la Vaux, mais tout près de l'extrémité orientale de ce vignoble que les Allemands appellent *Ryffthal* (la vallée de la Maturité). Ce sont toujours des gradins de terre végétale plaqués contre la pente rapide, des étages de petits murs blancs qui rayent le flanc de la montagne, du haut en bas, et qui soutiennent un sol artificiel toujours prêt à s'ébouler. Cette terre si fertile a été dit-on apportée en bateau de la Savoie et étendue sur le roc (1).

(1) « L'industrie que mettent les Suisses à fertiliser des rochers stériles en y apportant des terres où ils plantent la vigne, se fait remarquer surtout dans la route de Lausanne à Vevey. » (*Voyage en Suisse* de W. Coxe.)

Je comprends parfaitement l'ennui d'Obermann sur cette route.

Pourtant là aussi il y a quelque poésie — à bien voir ces sites — la vague glauque clapote doucement ou se brise avec rage sur des blocs noirâtres semés à peu de distance du rivage, et tombés des cimes. Le *béju* blanc (la mouette) vient s'y poser.

Chillon surgit au loin avec son entourage d'Alpes aux tons violacés; et, en suivant du regard la courbe que décrit ce bord extrême du réservoir lémanique, on distingue Vevey, Clarens, Montreux, le Boveret, Saint-Gingolph et Meillerie.

Mais du côté opposé, au large, vers Genève, quand le vent du midi soulève, fait bouillonner et onduler toute la superficie du lac, quand le temps est brumeux, on dirait une perspective de la pleine mer.

L'olivier était cultivé autrefois à Saint-Saphorin et le seigneur percevait la *dîme des olives.* Le dernier pied d'olivier, qui existait dans une vigne voisine du village, périt dans l'hiver rigoureux de 1829 à 1830.

Lutz — à qui j'ai si souvent recours — nous apprend encore que l'ancien Glérolles (*Calarona*) ayant été détruit par l'inondation terrible de l'an 563, ses habitants se réfugièrent sur un point plus élevé du rivage : ce fut l'origine de Saint-Saphorin. On a trouvé là un milliaire du temps de l'empereur Claude, et dans le mur de l'église, en 1820, un fragment d'autel avec cette inscription : *A la fortune du bon retour,* ce monument fut érigé par Potitianus.

Le nom de Glérolles a été conservé par un château que nous avons trouvé un peu avant Saint-Saphorin et dont le lac baigne la base. La famille de Crousaz le

vendit jadis à l'évêché de Lausanne. Les évêques venaient souvent l'habiter pendant la belle saison. L'un d'eux, Sébastien de Montfaucon, passe pour l'avoir fait restaurer. Les armes de ce prélat, sculptées sur des portes et des fenêtres, furent grattées en 1698.

L'église de Saint-Saphorin est décorée de beaux vitraux que la municipalité du lieu a, dit-on, refusé de vendre avantageusement.

Les faits de cette nature sont si rares en Suisse — pays où l'on met l'argent bien au-dessus de l'art — qu'on ne peut se dispenser de les citer.

« La convexité du rivage, qui s'étend depuis Genève jusqu'au Valais, dit un voyageur (1), en longeant le pays de Vaud, forme, en s'éloignant, un immense amphithéâtre de terres, de vignes, de châteaux, de parcs, de maisons éparses, de villages et d'une dizaine de villes.... Qu'on se représente ce pays comme le plus chaud de la Suisse, exempt des grandes intempéries auxquelles elle est si sujette ; où se retirent, en conséquence, nombre de gens aisés et sans prétention (2); où réside, d'ancienne date, beaucoup de noblesse ; où les Genévois même ont quantité de maisons de plaisance, *delizziosissime villegiature*, qu'ils entretiennent avec goût, et auxquelles ils vont fréquemment ; qu'on se figure, dis-je, tout cela, ce pays paraîtra encore charmant.... »

Oui, si l'on en excepte une partie du vignoble.

Nous en avons atteint le bout à Corsier où s'ouvre le vallon creusé par la Veveyse — torrent de Vevey qui parfois fait de grands dégâts. Au fond de ce vallon se dresse la cime arrondie du Miramont.

(1) *Lettres écrites sur la Suisse*, etc., par Roland de la Platière.
(2) Ceci n'est plus du tout exact.

Corsier s'appelait au moyen-âge *Curia*, parce que c'était une des localités où Rodolphe Ier tenait ses assises, sa *cour* de justice. En 892, ce prince permit à Bozon, évêque de Lausanne, d'y prouver par le *jugement de Dieu* que son église avait la jouissance d'une forêt voisine de la ville.

Vevey dispute le premier rang à Lausanne — *adhuc sub judice lis est;* — les étrangers, les touristes, les Anglais, les gens de goût et du beau monde donnent en général la préférence à Vevey.

Tous les voyages qui me sont tombés entre les mains — et le nombre en est grand ! — s'accordent à vanter les agréments de la société du lieu, et surtout les charmes des Veveysannes. Jean-Jacques seul, tout en faisant un portrait séduisant du pays, ne prodigue pas les compliments aux habitants.

Commençons par l'éloge :

«.... Nous voyons plus d'honnêtes gens dans une ville de trois mille habitants (Vevey), qu'on n'en trouverait dans toutes les villes de province de la France. Sur trente ou quarante jeunes filles ou femmes il ne s'en trouve pas quatre de laides et pas une de catin. Oh ! le bon et le mauvais pays (1) !..... »

Et d'un !

« Vevey est habité par un sexe charmant (2). »

Et de deux !

« Elles (les Veveysannes), sont brunes et propres, avec de la gorge, des chairs fermes, des couleurs vives, un air de vigueur et de santé, des yeux ardents,

(1) *Voyage en Suisse* (lettres du chevalier de Boufflers).
(2) *Description des Alpes* (Bourrit).

les traits gracieux et un son de voix doux, doux.... ma foi ! rien n'est si piquant (1) !.... »

Et de trois !

« .... J'ai fait usage de mes lettres. On est vite impatronisé dans ce beau pays ; on dirait qu'on n'y a jamais accueilli ni des ingrats, ni des malhonnêtes gens, ni des sots.... » Ensuite, le voyageur célèbre les dames et le vin de Vevey, puis s'écrie : « Là on n'est qu'à demi Helvétien.... on est éduqué.... on a un peu de vanité (2)... »

Et de quatre !

Je termine la série des témoignages flatteurs par les lignes que voici :

« Vevey est encore le séjour de l'urbanité, de la politesse et de l'amour. C'est encore, pour toute la Suisse, l'école où l'on apprend le mieux notre langue, et dans le lieu le plus propre à la rendre aimable (3).... »

Et de cinq !

Finissons par la critique :

J.-J. Rousseau fait une promenade de quelques jours à Vevey. Il aime cette ville, patrie de madame de Warens ; il aime ce pays de Vaud, où il connut mademoiselle de Wulson — sa première et très-innocente passion. Il lui faut absolument, pour être heureux sur terre, « un verger au bord du lac, une femme aimable, une vache et un petit bateau. » Il vient encore poursuivre son idéal — le naïf philosophe, le sentimental

(1) *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte,* par Roland de la Platière, dédiées à sa future.

(2) *Voyage de M. de Meyer en Suisse en 1784, ou tableau historique, civil, politique et physique de la Suisse,* avec cette épigraphe :

Malo periculosam libertatem quam quietum servitium.

(3) *Lettres sur la Suisse* (Raoul-Rochette).

rêveur — mais, comme toujours, il est déçu, il trouve « les habitants, surtout les femmes, d'un tout autre caractère » que celui qu'il espérait trouver. « Combien cela me semblait disparate ! s'écrie-t-il dans son amer désappointement, le pays et le peuple dont il est couvert ne m'ont jamais paru faits l'un pour l'autre. »

Pays poétique, peuple prosaïque !

Ce fut dans cette excursion que le pauvre Jean-Jacques, s'asseyant sur de grosses pierres au bord du lac, se plaisait à voir ses larmes tomber dans l'eau.

Rousseau *posait* un peu, même quand il n'avait pour spectateur que sa personne. Du reste, il était évidemment en proie à une hypocondrie chronique incurable compliquée d'un immense orgueil.

« Je dirais volontiers, écrit-il encore, à tous ceux qui ont du goût et qui sont sensibles, allez à Vevey.... et dites si la nature n'a pas fait ce beau pays pour une Julie, pour une Claire, pour un Saint-Preux ; *mais ne les y cherchez pas.*

Eh ! pourquoi non?

Rien de faux comme l'absolu ! — La phrase que voici me semble plus vraie :

« C'est bien à Vevey qu'ont dû vivre Julie et Saint-Preux ; et c'est là qu'il faut aller lire leur histoire, au risque de la recommencer. »

Voilà, à mon sens, la plus agréable *station* de toute cette rive droite dont nous allons atteindre le commencement... ou la fin :

« Vevey (1), jolie petite ville, blanche, propre, anglaise, confortable, chauffée par les pentes méridionales du mont Chardonne, comme par des poëles, et

(1) *Vibiscum* ; en allemand, *Vivis*.

abritée par les Alpes comme par un paravent. J'ai devant moi un ciel d'été, le soleil, des coteaux couverts de vignes mûres, et cette magnifique émeraude du Léman, enchassée dans des montagnes de neige comme dans une orfévrerie d'argent... (1) »

A Genève, à Lausanne, à Vevey sont les plus beaux hôtels de l'Europe, sans doute : ceux de la *Couronne* de l'*Ecu de Genève*, des *Bergues*, de *Gibbon*, des *Trois couronnes*. Les Anglais y pullulent et on y vit à l'anglaise, cela va sans dire. La moindre mansarde s'y loue trois francs par jour. Mais elle a vue sur le Léman et sur les Alpes. Pourrait-on payer trop cher un semblable panorama? Que sont nos boulevards, nos Champs-Elysées, en comparaison?....

Oui, Vevey est devenue colonie britannique comme Saint-Hélier (le chef-lieu de Jersey), Interlacken, Genève, Nice, Florence, Livourne, Naples, Ischia et Palerme. Nous nous moquons de nos *bons* alliés — qui nous le rendent bien ! — mais je trouve qu'ils ont plus de goût que nous et entendent beaucoup mieux la vie. Je ne parle pas de leurs tailleurs ou bottiers qui, ayant réalisé *honnêtement* quelques économies, font, aux frais de leurs clients et en famille, un tour de France ou d'Europe. Ceux-là sont bien vite reconnaissables.

Un des plus remarquables édifices de cette ville d'au moins 6,000 âmes est l'église de Saint-Martin, qui la domine et s'annonce de loin par son clocher élevé — tour carrée flanquée de quatre délicates tourelles à cul-de-lampe. On dirait un donjon féodal.

On va visiter dans ce temple les sépultures de deux Anglais régicides exilés : celle du général Edmond

(1) Le *Rhin* (lettre xxxix), par Victor Hugo.

Ludlow et celle de l'amiral Andrew Broughton. Le premier fut un des juges de Charles Ier; le second, comme lieutenant civil, lut à ce monarque sa sentence de mort. L'hospitalière Vevey reçut ces proscrits.

Ludlow, républicain enthousiaste, fut détesté également de Cromwel dont il devina l'ambition, et des Stuarts. La haine de la famille royale d'Angleterre le poursuivit jusqu'au bord du Léman, et sa vie eût été maintes fois en péril sans la protection vigilante du gouvernement de Berne.

J'ai extrait les détails suivants de l'excellent *Guide à Vevey et dans ses environs*, de M. Eugène Duffoug-Favre (1843, br. 8°) :

« Genève (républicaine) avait refusé un asile à ces républicains sincères, exilés par Charles II lorsqu'il remonta sur le trône ; mais Berne, que n'ébranlèrent ni les promesses, ni les menaces, leur accorda aide et protection. Ludlow et cinq de ses compagnons se retirèrent à Vevey où ils furent bien accueillis, et où toute la ville, pour ainsi dire, s'occupa de les garder, depuis surtout que l'un d'eux, Lisle, avait été assassiné à Lausanne par des émissaires anglais. On leur permit, en cas de nécessité, de sonner la cloche d'alarme, ce qu'ils pouvaient faire sans sortir de leur logement, parce qu'il touchait la porte orientale. Des ordres furent donnés et publiés deux fois dans les marchés et devant les églises pour pourvoir à leur sûreté; enfin Broughton mourut en 1687, à l'âge de 84 ans, et Ludlow en 1693, âgé de 72 ans... »

On plaça cette inscription sur la maison de Ludlow à Vevey :

Omne solum forti patria est, quia fortis.

Elle fut achetée et emportée par un Anglais en 1821.

S'il faut en croire Addison, aucun habitant du pays ne put fréquenter ces régicides. Ludlow était pieux et plein de talents (1); il se glorifiait d'avoir contribué par son vote à la mort de Charles Ier.

Victor Hugo remarque, avec la profondeur ordinaire de son coup d'œil, que chacun des deux vieillards « hommes intègres, purs et grands d'ailleurs, a pris une posture différente dans le tombeau. Edmond Ludlow s'est envolé joyeux vers les demeures éternelles, *sedes æternas lætus advolavit,* dit l'épithaphe debout contre le mur; Andrew Broughton, fatigué des travaux de la vie, s'est endormi dans le Seigneur, *in Domino obdormivit,* dit l'épitaphe couchée à terre. Ainsi, l'un joyeux, l'autre las; l'un a trouvé des ailes dans le sépulcre, l'autre y a trouvé un oreiller. L'un avait tué un roi et voulait le paradis; l'autre avait fait la même chose et demandait le repos. »

L'illustre écrivain avise dans ces épitaphes au ton si différent « la clef des deux hommes et la nuance des deux convictions : Ludlow était un penseur : il avait déjà oublié le roi mort et ne voyait plus que le peuple émancipé; Broughton était un ouvrier : il ne songeait plus au peuple et avait toujours présente à l'esprit cette rude besogne de jeter bas un roi. Ludlow n'avait jamais vu que le but; Broughton que le moyen. Ludlow regardait en avant; Broughton regardait en arrière. L'un est mort ébloui; l'autre harassé. »

Plus qu'un mot sur Ludlow :

(1) « Ludlow was a constant frequenter of sermons and prayers, but would never communicate with them either of Geneva or Vevy... »

» .... The inhabitants of the place could give no account of this Broughton. » (*Voyage en Suisse et en Italie.*) Ces assertions sont mensongères et sentent le torysme.

Il unissait la rigidité puritaine à l'inflexibilité républicaine, et, dans ses Mémoires, il fait un crime à Charles Ier de n'avoir pas soutenu les protestants français au siége de la Rochelle, et de n'avoir point empêché la vente d'un certain livre qui traitait des *délassements permis le dimanche*. On ne plaisante pas sur ce chapitre dans la pieuse Angleterre.

L'église de Vevey fut dédiée à saint Martin de Tours. Elle porte le millésime de 1498 et la croix ducale de Savoie sur sa façade. « La sonnerie, composée de quatre cloches, est renommée pour son parfait accord. »

De la terrasse où s'élève ce temple on a une vue très-étendue et infiniment variée, que décrit au long l'auteur du *Guide* déjà cité.

En 1688, les héroïques Vaudois des vallées du Piémont, qui revenaient en masse de l'exil et marchaient pour reconquérir de vive force leurs âpres montagnes et y rallumer le flambeau de l'Evangile (1), ne furent pas reçus à Vevey. L'autorité bernoise, voulant éviter tout sujet de mésintelligence avec la Savoie, avait donné à ses baillis ou gouverneurs les ordres les plus sévères. Les habitants eurent l'inhumanité de s'y soumettre, d'y obéir, à l'exception d'une charitable veuve qui, — malgré la défense expresse du conseil de la ville, et au risque de voir sa maison rasée — osa apporter de la nourriture aux voyageurs dans le pré où ils campaient.

Cette digne femme fut prise de honte en voyant une ville protestante refuser un peu de pain à un peuple protestant persécuté.

A quelque temps de là, un incendie détruisit en

(1) Armes des Vaudois : *Un flambeau brillant au milieu des ténèbres*. Devise : *Lux lucet in tenebris*. (Saint-Jean.)

grande partie Vevey; mais la demeure de la veuve évangélique fut épargnée par les flammes, bien qu'elle s'élevât au milieu de celles que le feu dévora.

On vit en ceci la main de Dieu.

Il est impossible de ne pas s'arrêter un peu à Vevey : au pied des Alpes vaudoises, en face de Saint-Gingolph et de ses formidables pics, en face de Meillerie, à côté de Clarens, de Chillon, de Villeneuve, à l'ouverture de la vallée du Rhône... Faisons donc halte, pour que je puisse vous décrire une solennité rare et splendide, à laquelle j'ai eu le bonheur d'assister, il y a quelques années, et qui ne se renouvelle qu'à de longs intervalles. Vevey doit une bonne partie de sa célébrité à cette solennité séculaire. Il s'agit de l'*Abbaye* ou *Fête des vignerons*.

Je commence, après vous avoir prévenu que ce sera un peu long.

A l'approche de cette fête que l'on célèbre avec le plus somptueux appareil, qui coûte des sommes considérables, des soins laborieux de mise en scène, de longues répétitions, et attire d'ordinaire vingt ou trente mille étrangers, Vevey prend l'aspect d'une grande ville : on s'y presse, on s'y entasse, et les moindres gîtes se louent un prix très-élevé. Les Veveysans sont Suisses : c'est dire qu'ils aiment l'argent et savent mettre à profit la circonstance. On ne pourrait se faire une juste idée de l'affluence, de l'encombrement, du bruit, de la gaîté, du mouvement qui remplissent la cité lémanique. Non, rien de pareil dans aucune autre contrée du monde. Que sont nos foires — image du mercantilisme, — nos revues militaires — ne rappelant que la guerre, le deuil et la violence — en com-

paraison de ces magiques réjouissances fraternelles dans un pays libre et évangélique, au bord du Léman, au milieu des Alpes?.....

Hélas! nous n'aurons jamais rien de pareil en France!...

Les voyageurs impatients de contempler des merveilles, — ce mot n'est point hyperbolique ici, — campent et bivouaquent partout sans se plaindre, et le moindre réduit, le moindre matelas, la moindre botte de paille sont pour eux d'un prix inestimable. J'ai vu les banquettes et les billards des cafés transformés en lits.

Mais continuons :

Les livrets de l'*Abbaye des vignerons* commencent invariablement par cette phrase stéréotypée :

« L'origine de la fête de Vevey se perd dans la nuit des âges... »

Puis le narrateur officiel ajoute des détails dans le genre des suivants :

« Le terrible incendie qui, en 1688, consuma les deux tiers de la ville, détruisit aussi les archives de la société, desquelles on ne sauva qu'un manuel qui date de 1647, et la coupe de Bacchus, ornée des écussons de tous les abbés dont le plus ancien est de 1619. Tout ce qui est antérieur est basé sur des traditions. Les uns font remonter cette origine à la plus haute antiquité, l'attribuant à une imitation des fêtes que les Athéniens célébraient annuellement en l'honneur de Cérès et de Bacchus, sous le nom de *Fêtes aloennes*... »

Au moyen âge les moines des couvents de Haut-Crêt (1) et de Hauterive (2) achevèrent, dit-on, de dé-

(1) District d'Oron.
(2) Aux sources du torrent de la Broye.

fricher les pentes rocailleuses et chaudes de la Vaux, aujourd'hui couvertes du grand vignoble que nous connaissons. Voulant encourager et récompenser leurs vignerons, ils prirent l'habitude de les rassembler chaque année à Vevey, au temps des vendanges. Une procession avait lieu alors, et on y voyait un singulier mélange de christianisme et de paganisme, la croix figurait à côté du thyrse. On chantait des cantiques, des hymnes à Bacchus et des refrains rustiques en patois roman. Les agriculteurs, serfs des deux abbayes, défilaient portant des instruments aratoires, des emblèmes mythologiques, ou décorés des distinctions dues à leurs travaux et à leurs soins intelligents.

Cette cérémonie qui paraît entée sur les processions — pantomines ou théories — des Grecs, rappelle, jusqu'à un certain point, les bacchanales.

La journée était toujours terminée par un repas frugal, mais où le vin coulait à flots; et l'on ne manquait pas de servir aux convives l'antique *soupe aux fèves* « laquelle est encore aujourd'hui le premier mets offert au banquet. »

L'Abbaye des vignerons s'est perpétuée jusqu'à notre temps. On cite comme ayant été très-brillantes les fêtes de 1797, de 1819 et de 1833 (1). J'ai été assez heureux, je le répète, pour assister à la dernière, celle de 1851 (7 et 8 août), — la troisième qu'a vu notre siècle. Avant d'en donner la description, d'après mes notes prises sur place, je dois, ce me semble, dire quelques mots de l'organisation et du but, louables à tous égards, de la *Confrérie* ou *Société des vignerons*.

(1) On trouve le programme de celle-ci dans la première édition du *Tour du Léman*.

La fête de Vevey survécut au catholicisme dans le pays de Vaud. Les cultivateurs se réunirent, se cotisèrent, reçurent divers dons, et créèrent une institution permanente d'émulation, d'encouragement, de rémunération équitable et fraternelle qui administre elle-même ses finances et détermine les époques de célébration. D'ordinaire, elle choisit une année de bonne récolte, de prospérité publique et de paix. Une commission, assistée de vignerons experts, visite les vignobles de la contrée avec le soin le plus minutieux, et fait son rapport au comité directeur. Les deux vignerons qui, pendant neuf ans consécutifs, ont obtenu le plus de mentions, reçoivent à la fête une couronne et une médaille d'honneur. En outre, la société distribue un nombre de primes proportionné à la somme dont elle peut disposer. Le lauréat unit toujours la moralité à l'habileté et à la persévérance.

Le théâtre du couronnement, des scènes pastorales, des ballets, des pantomimes, des chœurs, des défilés, des cérémonies, etc., est la vaste place carrée du Marché. Elle s'étend jusqu'au bord du lac, en face des monts énormes de Saint-Gingolph. Sur cette place, le général Bonaparte passa une revue de 25,000 hommes avant d'escalader le Saint-Bernard.

On élève en cet endroit une vaste et haute estrade en charpente, de la capacité de 10,000 personnes, devant une enceinte planchéiée, entourée de barrières, et sur laquelle s'ouvrent des portes cintrées en forme d'arcs de triomphe.

Le 7 août, la ville fut réveillée à l'aube par une salve d'artillerie et par les pas tumultueux de populations nombreuses se précipitant en désordre vers l'immense

théâtre en plein air qui avait pour décors principaux les plus belles des montagnes, le plus pur des lacs, et pour éclairage un resplendissant, mais trop ardent soleil d'été. Le noble drapeau fédéral (rouge à la croix blanche) pavoisait les tours et les clochers. On le voyait, accolé au drapeau cantonal vaudois (vert et blanc), à toutes les fenêtres des rues principales.

C'était l'heure où les diverses troupes se réunissaient, en costume, dans les quartiers qui leur avaient été assignés d'avance.

Je me rendis tout d'abord sur la petite place de l'hôtel de ville, d'où je vis partir les vignerons lauréats, tous vêtus aux couleurs vaudoises (habit de drap vert, pantalon de coutil blanc), et le préfet du district, escorté des autorités locales. Un de ces dignes serviteurs de Bacchus portait un vieux et respectable drapeau de soie, mi-parti vert et blanc, — sur lequel sont brodés une date du XVII[e] siècle et un cep chargé de grappes.

Je courus à l'estrade, et un hasard providentiel me donna place au premier rang des spectateurs (1). Je ne perdis, en conséquence, aucun des mille détails de cette magnifique fête, dont je vais essayer de retracer les épisodes les plus saillants, les plus caractéristiques.

L'amphithéâtre tournait le dos au lac teinté de son riche azur moiré et faisait face aux coteaux élevés de Corsier, ou plutôt au mont Chardonne, diapré de bois, de pâturages, de cultures et de châlets. Un soleil caniculaire se levait sur les pointes rocheuses d'Aï et de Mayen (les Jumelles), pour nous rappeler que tout plaisir, toute joie ici-bas a son alliage nécessaire de souffrance et d'incommodité.

(1) Le prix des places était de 10 fr.

Les fenêtres, les toits, les arbres, les voitures, les échafaudages regorgeaient de spectateurs palpitants d'attente. On en voyait aussi qui se pressaient, en grand nombre, autour des barrières enguirlandées de verdure et décorées de sapins transplantés.

Au coup de sept heures, le canon tonna de nouveau. C'était le signal attendu, et l'on vit déboucher par l'arc du milieu (ou de Bacchus), une compagnie de vieux Suisses, en tête de la *Division d'honneur*. Ces soldats de la liberté portaient le costume militaire national du XVe siècle (hoqueton rouge, bouffantes et pantalons collants, rayés de rouge et de blanc, cuirasse d'acier poli, à la croix blanche). Tous, la hallebarde sur l'épaule, rappelaient, par leur mine fière et ouverte, leur stature imposante, leur allure martiale, leurs barbes touffues, les robustes guerriers de Sempach, de Morgarten, de Grandson et de Morat.

Quant à la *Division d'honneur*, elle se composait du hoqueton de la société, de six jeunes vignerons porteurs de couronnes et de prix placés sur des brancards ornés, de l'*Abbé*, du porte-drapeau, du connétable, des deux vignerons couronnés, des cinquante vignerons primés, etc.

L'*Abbé*, président de la fête, — selon le vieux cérémonial — était un bon bourgeois, coiffé d'un chapeau de gendarme, tout de noir habillé (pantalon et frac), et tenant à la main l'insigne de sa dignité : une crosse de bois doré. Il prit place au bureau, prononça une courte et simple allocution de circonstance sur la belle et laconique devise de la confrérie :

Ora et labora

puis procéda à la distribution des couronnes, des prix, des diplômes et des serpes d'honneur.

Le premier lauréat — un brave homme, à honnête figure, nommé Henri Bény — vint s'asseoir à sa droite. Ils eurent, comme de raison, tous les honneurs de la journée : saluts, compliments, coupes de vin et bouquets. La représentation et le défilé se firent devant eux.

Ensuite, tous les vignerons, rangés en carré, entonnèrent une chanson ancienne, sur un air nouveau. En voici le refrain :

Libres, mais sans licence,
Unissons à jamais
Le travail, l'espérance,
La concorde et la paix.

Second coup de canon.— Commencement des scènes pastorales. — Tableau :

Les trois musiques militaires (de Bacchus, de Palès et de Cérès) débouchent à la fois sur le théâtre par les trois arcs de triomphe (ornés d'écussons, d'inscriptions, d'emblèmes, d'attributs, de drapeaux, de devises) et laissent voir, de front, les chars des trois divinités mythologiques.

Au même moment ces excellentes fanfares (Berne, Fribourg et Vevey) attaquent, simultanément, la marche triomphale et héroïque. Ce morceau est suivi du chant d'invocation helvétique qui ne manque pas d'un certain lyrisme :

Salut, Helvétie !
Salut, ô patrie !
Notre âme attendrie

S'élance vers toi ;
De nos cœurs sincères
Entends les prières,
Sauveur de nos pères
Et notre seul roi !

Salut, ô contrée
Toujours désirée,
Toujours adorée,
Séjour enchanté !
Salut, toi qu'on aime
Comme un bien suprême
Qui vient du ciel même,
Sainte liberté !

Salut, jours antiques,
Vertus helvétiques,
Pâtres héroïques,
Serment immortel !
A travers les âges,
Sur ces beaux rivages
Reçois nos hommages,
Grande ombre de Tell (1) !

Les trois grands-prêtres et les trois musiques militaires s'avancent sur la plate-forme. — Introduction harmonique. — Les membres du Conseil et la *Division d'honneur* sont debout, la tête découverte.

Le grand-prêtre de Bacchus entonne le récitatif d'invocation de l'Agriculture à la Divinité, et toutes les troupes chantent le chœur accompagné par les musiques.

Un chœur d'environ mille voix ! !

Après le vieil air de *la Suissesse au bord du lac :*

(1) Par Albert Richard (d'Orbe).

O ma patrie,
O mon bonheur !
Toujours chérie,
Tu rempliras mon cœur ;

les diverses bandes commencent la longue série de leurs chants, ballets, pantomimes, évolutions et simulacres.

Palès et son cortége entrent en scène les premiers. — C'est dans l'ordre. — La divinité printanière se présente sous les traits d'une jeune fille fort jolie. Son char vert, du haut duquel elle salue avec grâce la foule ravie qui bat des mains, est traîné par deux bœufs blancs. Le char a pour entourage une guirlande de petits enfants costumés d'après Watteau et Boucher.

Douze bergers et douze bergères bleus exécutent avec précision un gracieux ballet, entremêlé de chœurs suaves et de chants parfaitement rendus. Les danseurs forment un trophée de leurs instruments aratoires. Puis paraissent d'autres bergers, d'autres pastourelles de roman avec brebis, houlettes, chèvres et chiens. Ils cèdent la place aux jardiniers alertes et aux jardinières sémillantes, dont les corsages de satin vert rappellent celui de l'insecte qui porte leur nom.

Voici venir maintenant douze faucheurs munis de leurs faulx, et autant de gentilles faneuses, armées de râteaux et de fourches de bois blanc. Tous simulent, en cadence, avec beaucoup de vérité, d'ensemble et de dextérité, les travaux de la fauchaison et de la fenaison. Il y a plaisir vraiment à voir cette manœuvre chorégraphique.

Ensuite s'avance un char de foin sur lequel une jolie faneuse indolente et deux enfants sont couchés à demi, dans des attitudes naturelles étudiées artistement.

A votre tour maintenant, pâtres ou bouviers alpestres !..... Leur troupe se compose de deux joueurs de cornets ou trompes pastorales, de quatre laitiers (vachers), avec un nombre égal de vaches superbes, et de six *armaillers* (faiseurs de fromages), pourvus des ustensiles d'un châlet. Une servante les accompagne. Ces joyeux montagnards à culottes courtes, pipes de buis, vestes de velours à boutons d'argent, simulent les travaux des fromageries alpines.

Cela fait, ils chantent le célèbre *Ranz des vaches,* appelé par un mauvais plaisant de Genève la *Marseillaise des bestiaux :*

Lé zarmailli dei Colombetté
Dé bon matin sé son léha,
Ha, ah ! ha, ah !
Liauba ! liauba ! por aria !... (1).

Les pâtres se livrent à des ébats pleins d'entrain, se renvoient le *you !* des montagnes (2), soufflent dans leurs rauques trompes recourbées, puis cèdent la place à d'autres acteurs.

J'ai omis de dire, en son lieu, que le grand-prêtre de Palès, après un air d'invocation, chanté en trio avec ses deux collègues (de Bacchus et de Cérès), est venu offrir un bouquet au vigneron couronné, qui lui a présenté une coupe de vin blanc. — A donnant donnant. La même cérémonie a été répétée par les deux autres grands-prêtres — chanteurs de profession, et aussi remarquables par leurs voix de basse, de bary-

(1) L'air donné par J.-J. Rousseau n'est point le *Ranz des vaches* original de la Gruyère.
(2) Le *io* antique.

ton et de ténor que par leurs riches chlamydes, leurs robes pailletées et leurs longues barbes postiches.

Après le printemps, l'été.

La troupe de Cérès la blonde succède à celle de la brune Palès.

Le pompeux véhicule de la déesse des moissons est traîné par un couple de bœufs fauves. Deux enfants portent une ruche. Ribambelle de moissonneurs et glaneurs des deux sexes. Délicieux ballet figuratif, de douze moissonneurs, armés de faucilles, et de douze moissonneuses portant des gerbes. Entrée des batteurs en grange, semeurs, bécheurs, de la herse et du char de blé. Les fléaux frappent sur l'aire la mesure de la mélodie. Le meunier — jeune ténor — arrive sur son âne, trottillant, un sac de farine en croupe, et chante ceci :

Sans meunier, non, non, point de fête,
Et sans âne point de meunier;
Le meunier donc, avec sa bête,
Vous réclame un double laurier (bis).
Chantons la joie et la farine,
Chantons le vin, et surtout l'eau;
Grâce à l'eau ma meule chemine
Et pour moi coule le tonneau.
Tic tac harmonique,
J'aime ta musique;
Tu remplis mon sac;
Tic, tac, tic, tac (1).

Salut à l'automne ! salut au dieu joufflu des grappes mûres! Evohé! évohé! io! io! — C'est un bel enfant, à

(1) Par Fr. Reymond, instituteur.

califourchon sur un tonneau que porte un char rouge. — Io! io! évohé! évohé!

Voici ses serviteurs — sans parler du grand-prêtre : — une foule avinée de satires, de bacchantes, d'Indiens, sans oublier l'obèse Silène, la coupe à la main, le lierre au front, et chancelant sur son baudet exténué.

Chant, danse et bacchanale remarquables de mouvement, de verve et de postures folles!

Les bacchantes fougueuses, les satires lascifs et les Indiens basanés s'escriment à qui mieux mieux en frappant sur leurs tambourins et entrechoquent leurs thyrses. Bacchus est traîné par des chevaux blancs, caparaçonnés de peaux de tigres.

Ce ballet original et entraînant fut applaudi à outrance.

C'est maintenant le tour des vignerons des diverses saisons. Voici la *bossette* (ou tonneau des vendanges) sur un char que traînent des chevaux. Voici le char du pressoir, et celui où les bruyants tonneliers martellent la mesure de leur couplet à coups de maillets sur des cercles de fer :

Tonneliers, le temps presse,
Le moût coule à longs flots.
Allons! point de paresse!
Faisons force tonneaux.
Compagnons,
Travaillons
Avec courage;
Notre tapage
Fait sourire les vignerons (1).

(1) Par Oyex.

Simulacre fidèle des travaux de la vigne. Gens maniant en maîtres le fossoir (la houe).

Le remouleur paraît, roulant sa pierre à aiguiser. Tout en remettant à neuf couteaux et serpes, il débite sa chansonnette composée par le poëte humoristique genévois, auteur des *Bluettes et boutades* (1) :

REFRAIN

Je fais piquant, je rends poli
Ce qui n'est plus neuf ni joli.

I

Vignerons, par moi vos outils
Coupent sans cesse, à votre guise;
Mais pour vos brillants appétits,
C'est le travail qui les aiguise.
Je fais piquant, etc.

II

Gens de tant d'orgueil revêtus,
Dont la race en tous lieux abonde,
Venez, je vous rendrai pointus
Et vous percerez tout le monde.
Je fais piquant, etc.

III

Orateurs, dont les longs discours
De nos conseils font la détresse,
Venez, je vous rendrai plus courts,
Et l'on bénira mon adresse.
Je fais piquant, etc.

(1) M. Petit-Senn, maintenant connu à Paris.

IV

Avocat, qui n'es pas subtil
Dans les traits de ta répartie,
Viens à moi, je rendrai le fil
A ton éloquence aplatie.
Je fais piquant, etc.

V

Vous qui flottez dans vos penchants,
Indécis de toute assemblée,
Venez, je vous rendrai tranchants,
Vous serez blancs ou noirs d'emblée.
Je fais piquant, etc.

VI

Romancier, d'éclat dépouillé,
Muses, par les ans obscurcies;
Barbons, dont l'esprit s'est rouillé;
Vieux couteaux devenus des scies.
Je fais piquant, etc.

VII

Accourez, tendrons délaissés,
Vieilles coquettes surannées;
Aux attraits par l'âge émoussés,
J'ôte la rouille des années.

Je fais piquant, je rends poli
Ce qui n'est plus neuf ni joli.

Après les vignerons d'automne, les *messiers* (gardes-

champêtres); après les vendangeurs et vendangeuses avec leurs *brantes* et *seilles*, arrive le *porteur de houx* (crieur de vin).

Il remplit son rôle avec un *réalisme* qui excite une hilarité générale.

Maintenant, saluons la plus gracieuse, la plus charmante troupe du cortége — à mon sens, du moins — c'est la noce villageoise.

Voyez ce défilé de couples amoureux, précédés de ménétriers qui attaquent parfaitement la note. Là brillent tous ces ravissants costumes montagnards de la Suisse allemande, qu'on croirait empruntés à l'Opéra. Admirez ces corsages de couleurs éclatantes, ces jupes courtes, ces beaux bras, ces belles jambes, ces belles épaules, ces chapeaux coquets, ces gros bouquets de fleurs naturelles, ces manches bouffantes, ces gorgerettes, ces tresses de cheveux, ces rubans, ces chaînes d'argént : — toute une idylle helvétique qui vaut mieux que les pastorales à la grecque de Théocrite et de Gessner. Quelle est jolie et avenante cette jeune mariée Argovienne au bras de son jeune époux Vaudois !.... et cette Appenzelloise.... et cette Unterwaldaise... et cette Valaisane à la coiffe de velours et de galon d'or, qui imite presque un turban !...

Il faudrait — pour ne pas commettre d'injustice — nommer ici les 22 cantons de la Suisse.

Chants, divertissements et rondes.

Après l'automne mélancolique, l'hiver à la barbe d'argent.

Voyez s'avancer un groupe de chasseurs, la carabine nationale en bandoulière, les chiens en laisse.

Deux hommes portent triomphalement le fauve cha-

mois des Ormonts, suspendu à un bâton, les quatre pieds joints et liés.

Chœur (mélodie grave et simple):

Nous descendons de la montagne
Où bondit le chamois léger;
La fatigue est notre compagne
Et notre plaisir le danger.
Sous nos pieds la voix du tonnerre,
Sur nos fronts la splendeur des cieux,
Et l'avalanche en sa colère,
Et l'aigle audacieux (1).

Enfin, le cortége est fermé par le triste char de l'hiver, un traîneau de bûches saupoudrées de neige et portant un vieillard à l'air morose.

Des bûcherons font entendre un air quasi lugubre en escortant le corbillard de la nature.

Un chœur général ou *finale* termina dignement cette première représentation qui avait duré une grande partie de la journée et recommença le lendemain. Puis les diverses troupes parcoururent processionnellement la ville en exécutant de nouveau leurs ballets-pantomimes et leurs exercices sur les places et les carrefours principaux.

Si M. Raoul Rochette avait assisté à cette féerie adorable, à ces scènes saisissantes, touchantes de fraternité, d'union, d'enthousiasme patriotique, il ne les appellerait pas *farces grotesques*. — Comme ces archéologues comprennent la poésie ! — pourtant le docte homme veut bien reconnaître que la fête a « une origine respectable et un but encore plus utile. »

C'est fort heureux, vraiment.

(1) J. Mulhauser.

Diverses innovations ont été apportées au programme de la fête de 1833, dont le fond pourtant se retrouve dans celui de 1851. On a cru devoir supprimer la grappe de Chanaan, l'arche de Noé, les thuriféraires, les canéphores, etc.

Mais reproduisons textuellement, à ce sujet, quelques passages du dernier livret ou programme :

« Autrefois les trois divinités symboliques, Bacchus Palès et Cérès, avaient, la première, un grand-prêtre, les deux autres, des grandes-prêtresses. On a jugé, avec raison, cette année, qu'il valait mieux instituer trois grands-prêtres pour éviter le contraste, toujours choquant, des costumes de femmes avec la voix et les allures masculines ; car nécessairement ces emplois ont toujours été remplis par des hommes.

» Les divinités étaient précédemment portées sur des baldaquins ; on a pensé, cette fois, qu'il était plus convenable de les placer sur des chars antiques, richement décorés, et traînés, suivant le caractère de ces emblèmes, par des chevaux et par des bœufs.

» La vérité historique, ou plutôt traditionnelle, a fait aussi substituer des Indiens aux Nègres qui figuraient jadis dans la suite de Bacchus.

» L'ancien baron et la baronne de la noce villageoise ont disparu comme trop surannés au milieu de nos mœurs républicaines.

» Enfin toute la partie officielle du cortége a adopté le costume de cérémonie du temps actuel. Mais les deux innovations les plus importantes, au point de vue religieux et à celui du sentiment patriotique, consistent : 1° dans l'introduction de l'*Hymne à la Divinité*, chanté par les grands-prêtres, et 2° dans le *Salut hel-*

vétique, que le programme attribue en particulier au corps de 160 hommes revêtus de l'antique costume des Suisses du XIVe et du XVe siècle.

» Par le premier de ces morceaux importants une haute consécration est imprimée à l'ensemble de la fête, et chacun comprend et accepte la partie mythologique comme emblème purement poétique.

» Par le second, un rôle essentiel et convenable est donné aux représentants de nos aïeux ; à ces hommes qui, dans la fête, doivent reproduire les héroïques figures des guerriers de Morgarten, de Sempach, de Saint-Jacques et de tant d'autres combats dont la mémoire est impérissable dans l'histoire comme dans le cœur des Suisses mêmes. Autrefois ce corps n'était destiné qu'à la police du cortége ; mieux inspirés aujourd'hui, les conseils de la société en ont fait l'organe imposant et l'emblème de notre Confédération ...

» Exprimons, en terminant, le vœu bien vif que tant d'efforts auquels s'est livrée, sans relâche, une population entière, trouvent, comme par le passé, une digne récompense dans la satisfaction de tous ceux qui assisteront à cette fête si grandiose, si originale, dont les pères ne manquent jamais de faire le récit à leurs enfants, récit que ceux-ci attendent avec une curieuse impatience. Chacun revient toujours à cette fête avec un nouvel empressement, bien sûr qu'il est d'en rapporter des impressions qui ne s'effacent point. »

La partition musicale est due à un compositeur de Genève, M. F. Grast, connu dans son pays par de gracieuses compositions. Quelques morceaux ont du charme, de la suavité, de la couleur, entre autres une sorte de tyrolienne, le ballet des jardinières et celui

des faucheurs, la bacchanale et l'invocation solennelle du grand-prêtre de Bacchus.

La partie chorégraphique, confiée aux soins de M. Archinard, Vaudois, élève du Conservatoire de Paris, était dirigée par lui-même avec une intelligence rare, un talent vraiment dignes d'éloge.

M. Maschek, ancien directeur des concerts helvétiques, conduisait les chœurs et les musiques militaires de la façon la plus habile.

M. Lacaze, de Vevey, avait dessiné les costumes.

A M. Franel fils — autre Veveysan — étaient dus les constructions et les décors.

J'ai écrit, au bas des vers cités, les noms de quelques-uns des rimeurs suisses qui ont mis leur inspiration — ou tout au moins leur bonne volonté — au service d'une fête nationale dans la vraie acception du mot.

Les acteurs et les actrices — chanteurs, figurants, comparses — s'étaient soumis à de longues répétitions et avaient fait les frais de leurs somptueux costumes. Tous, — jeunes gens et jeunes filles de Vevey, — animés par l'émulation, excités par un noble orgueil patriotique, guidés par une intelligence vive, payèrent dignement de leur personne, firent des efforts prodigieux, et à l'envi concoururent à la splendeur d'une solennité unique en son genre.

Ils ont bien mérité de la ville de Vevey, du canton de Vaud, de la Confédération suisse, et de vingt mille étrangers, comme moi émerveillés, ravis et reconnaissants !

1851 a vu en Europe de grandes réjouissances : le *Tir fédéral de Genève* — réunion patriotique et militaire à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister ; — la *Fête des*

chanteurs helvétiques, à Berne ; la *Fête des vignerons,* de Vevey; sans parler de l'*Exposition universelle* de Londres.

On trouve dans le *Bourreau de Berne,* roman de Fenimore Cooper, une description de la fête de Vevey sous le régime bernois. L'auteur a dû assister aux féeries veveysannes, à en juger par la vérité scrupuleuse des pages qu'il leur consacre.

Vevey est une localité pleine d'intérêt non-seulement pour le paysagiste, l'artiste, l'homme du monde, l'amateur des beaux climats, le valétudinaire, mais encore pour l'historien et l'antiquaire.

Je n'ai pas la prétention d'indiquer tout ce que la ville renferme de curieux, mais je ne puis me dispenser d'accorder au moins une mention à l'ancien château des baillis bernois, à la *Cour-aux-chantres,* et au somptueux hôtel des *Trois couronnes,* qui fut jadis le château des *Belles Truches.*

« On voit encore, ou du moins on voyait (dans la maison municipale) un portrait de la princesse Emilie de Portugal, sœur de Maurice de Nassau. Elle se maria à Prangins, et la plupart de ses filles épousèrent des gentilshommes vaudois. L'un d'eux, Rochmondet, se ruina en voulant faire valoir ses titres à la couronne de Portugal. »

On a déterré quelque part, dans la ville, une inscription, fruit d'un vœu d'Ursulus au dieu Sylvain, « invoqué par les bateliers dont il était le patron, comme présidant aux forêts desquelles ils tiraient les bois nécessaires à leurs embarcations. »

Je n'ai rien à dire de plus à propos de Vevey, si ce n'est que cette charmante petite ville a vu naître un

naturaliste-antiquaire fort distingué, le docteur L. Levade, auteur du *Dictionnaire du canton de Vaud*, ouvrage plein de recherches et de science, qu'il faut feuilleter et consulter sans cesse quand on s'occupe de la légende et de l'histoire de ces splendides contrées. Ce livre a été très-utile à Lutz, et je suis moi-même obligé de lui faire de nombreux emprunts.

Au sein des monts dominant la ville est le vallon alpestre des bains sulfureux de l'Alliza, — belle excursion pour le promeneur en quête de sites *romantiques*.

A une demi-lieue de Vevey — vieux style — se présentent les tours d'un ancien château, au milieu des peupliers, en avant d'un gros village et sur une saillie de la rive, c'est la Tour de Peilz (prononcez *Pil : Turris peliana*).

La fondation en est attribuée à Pierre de Savoie (1239) : il plaça le château et le bourg sous la protection de saint Théodule, premier évêque du Valais. Ce prince belliqueux croyait avoir créé une ville — mais Vevey était trop près. La Tour resta donc une sorte de faubourg, malgré les priviléges accordés par Amédée VI, et fut à Vevey ce que Carouge est à Genève, la Guillotière à Lyon, la Tronche à Grenoble. Les deux endroits ont été pillés et brûlés par les Bernois, pour avoir, peu de temps avant la bataille de Morat, favorisé le passage de soldats italiens qui allaient renforcer l'armée du Téméraire, campée près de Lausanne.

Les étymologistes voient dans cette dénomination de tour de *Peilz,* des traces du nom de *Pierre* (de Savoie), et ceci rappelle le célèbre quatrain épigrammatique du chevalier d'Aceilly (de Cailly) :

> Alfana *vient d'*equus *sans doute...*

On sait que le nom de famille de madame de Warens était *de la Tour de Peilz*. Elle possédait près d'ici une maison de campagne que nous visiterons tout à l'heure.

Deux tourelles et une douve sont tout ce qui reste du manoir du *Petit Charlemagne*. Le propriétaire a réuni là une collection d'antiques : armes, ustensiles, meubles, etc.

Les hauteurs qui dominent Vevey, — sur la rive gauche de la Veveyse, entre ce torrent et celui de Montreux — présentent une foule de villages groupés à souhait, et de châteaux, antiques ou modernes, dans des positions délicieuses, à mi-côte au-dessus du lac dont l'extrémité est proche et s'arrondit gracieusement.

Parmi les châteaux, je dois citer ceux de Hauteville, de Blonay et du Châtelard; parmi les villages, ceux de Saint-Légier, de Baugy et de Chailly.

Hauteville était autrefois une terre seigneuriale portant le titre de *baronnie de Saint-Légier*. Les jardins, les terrasses et les serres en sont superbes.

On appelle Blonay (*Bloniacum*) un immense manoir décrit par F. Cooper. Il date du xe siècle et, depuis ce temps, est resté sans interruption dans la même famille, l'une des plus illustres de la Suisse française. Les Blonay, qui sont les Montmorency du pays de Vaud, ont fourni plusieurs grands baillis à la contrée.

La venue de la Réformation amena une scission dans cette race de chevaliers. Depuis lors il y a des Blonay catholiques, en Savoie, — sur l'autre rive — habitant ou possédant des châteaux auxquels ils ont imposé leur nom ; et, sur la rive où nous sommes, des

Blonay protestants. Les premiers sont sujets sardes, les seconds citoyens suisses.

Au dire de Gottlieb Kipseler, de Munster, l'église de Blonay était la seule du pays de Vaud où l'on se servît de trompettes pour accompagner, à l'église, le chant de psaumes. Ceci sentait la chevalerie.

Le château du Châtelard (*Castrum arduum*) domine le vignoble de Clarens. Il se compose principalement d'un grand et haut donjon carré, bâti en 1441 par Jacques de Gingins sur les ruines d'une tour romaine ou bourguignonne. L'éminence qui porte le château est de forme conique (370 pieds au-dessus du niveau du Léman), — vue admirable !

Un des barons successeurs de ce Jacques de Gingins, fut page de François I[er] et posséda aussi les seigneuries d'Oron, de la Sarraz, de Gingins, de Divonne, de Montreux et une partie de celle de Vevey.

Passons aux villages.

Saint-Légier était une dépendance du château d'Hauteville, dont je viens de dire un mot. On a exhumé là des sépultures celtiques.

Baugy, dans une situation escarpée, près du torrent de la baie de Clarens, a une origine très-antique. On y a trouvé, en divers temps, un milliaire, des vestiges précieux de colonnades de marbre et de mosaïques, beaucoup de monnaies de bronze, d'or et d'argent, des pavés d'agate, des sculptures d'albâtre, richesses aujourd'hui dispersées dans les principaux musées archéologiques de l'Europe.

Baugy naquit de la villa et des thermes d'un riche Romain.

On n'en sait pas davantage.

Un maçon qui abattait un vieux mur, en vit tomber une cassette pleine de médailles d'or et d'argent, ce qui fit sa fortune ; enfin, un stupide paysan ayant déterré une trentaine de monnaies d'argent parfaitement conservées, les alla vendre à un fondeur, qui les transforma en boucles de souliers.

M. Duffoug-Favre dit qu'on découvre chaque jour, à Baugy, « des vestiges de fondations et des médailles. Ces dernières étaient si abondantes qu'un spéculateur est venu, pendant de nombreuses années, les acheter à vil prix pour les revendre à un très-grand bénéfice à tous les numismates de l'Europe. On en a trouvé d'Antonin, des Faustines, de Commode, de Gallien, de Constantin, de Gratien, etc. »

Que de trouvailles faites dans ces contrées à toutes les époques !

Elles seraient bien plus nombreuses encore si le paysan vaudois ne tenait pas tant à ses vignes et à son maudit vin blanc.

Quand je fis mon *tour,* j'oubliai d'aller visiter Chailly et aujourd'hui je me vois réduit à mettre à contribution, pour cet article, un touriste qui ne m'inspire aucune espèce de confiance littéraire ; ce touriste français, c'est M. Bailly de Lalonde, auteur d'un voyage à Genève et autour de son lac (2 vol. in-8°).

Mais pourquoi, demandera-t-on peut-être, ne vous est-il point sympathique ?

Parce que c'est un écrivain ultra-catholique, qui semble n'avoir entrepris son pèlerinage que dans le but de dénigrer, de calomnier Genève, pour glorifier, exalter Rome, et pour lancer sa ruade, comme par occasion, à Voltaire et à Rousseau.

Arrivé à Chailly, le voyageur s'approche d'un groupe de paysans et s'enquiert tout d'abord de l'ancienne habitation de la *maman* de Jean-Jacques ; on lui répond qu'on ne connaît point de madame de Warens. Il demande alors qu'on lui indique la demeure du syndic du village, dans l'espoir d'obtenir de ce fonctionnaire quelques renseignements : le maire est absent, mais son fils, qui conduit des bœufs en ce moment, les quitte pour conduire M. de Lalonde à une masure occupée par le sieur Michel, dont la femme est de la famille de Claude Anet, — botaniste et... factotum de madame de Warens, paysan de Chailly.

Ce Michel occupe une ferme de madame de Montcamp, issue elle-même d'une famille Hugonin, laquelle était alliée à celle de madame de Warens.

Tout ceci est assez original.

M. de Lalonde explore cette maison si décrépite qu'il craint de voir le *plafond* (il s'agit sans doute du *plancher*) s'effondrer sous lui.

Je transcris textuellement la suite :

« La chambre de madame de Warens ressemble à un mauvais grenier, elle est au premier étage ; c'est là, dit-on, qu'avait lieu le dénoûment de ses intrigues amoureuses (!)... Un trou percé dans le mur me fut sérieusement indiqué comme l'endroit par lequel se glissaient ses adorateurs ; on le pense, je ne pus que sourire en entendant faire d'aussi pitoyables contes. Une autre chambre et un corridor sont encore tapissés d'anciennes peintures à fresque qui existaient sans doute du temps de madame de Warens. On me montra de vieux meubles, que l'on suppose avoir été à son usage, puisqu'ils datent de près d'un siècle avant

sa naissance, un mauvais fauteuil ayant le millésime gravé de 1612; deux grands poëles de faïence, d'une forme antique mais élégante (1), et dont l'un porte la date de 1603 : tels sont les objets conservés dans la maison de madame de Warens, et qui appartenaient à la famille de la Tour, d'où est sortie cette dame. »

Vient, un peu plus loin, le récit, complaisamment rapporté, de l'*édifiante* conversion de madame de Warens, qui, étant allée en Savoie, à Evian, voir le roi de Sardaigne, se laissa prendre aux homélies de l'évêque de Bernex et à l'appât tentateur d'une pension.

Pauvre madame de Warens!... vos bienfaits ont reçu une étrange récompense. Les coupables indiscrétions de votre protégé vous ont deshonorée, diffamée, perdue, et aujourd'hui tout le monde vous méprise.... tout le monde, voire les paysans de Chailly.

Les réflexions de Servan, à ce sujet, méritent d'être plus connues; elles me semblent pleines de justesse, de bon sens et de vérité :

« .... Belle nécessité à un auteur de morale d'écrire sa vie pour fatiguer celle des autres, d'aller ouvrir et violer les tombeaux pour infecter les vivants!....

» On répondra sans doute que Rousseau, à quelques vérités fâcheuses pour madame de Warens, a mêlé les plus séduisants éloges. Mais qu'on y prenne garde : ces éloges ne louent point; je dis plus, ils diffament... Qu'importe à madame de Warens les éloges prodigués par Rousseau, quand son premier soin est d'anéantir pour elle ce qui sert d'appui à tous les éloges d'une femme? Le mot de *vertu* qui exprime tant de choses à

(1) Ce *mais* est joli.

l'égard des hommes, n'en exprime qu'une à l'égard des femmes : c'est la *pudicité*. Retranchez à une femme ce qu'on appelle *son honneur*, elle ne paraît plus susceptible d'aucun autre honneur...

» Quel était donc l'obligation de Rousseau à l'égard de madame de Warens? Comme amant favorisé, la bienséance lui imposait un devoir reconnu, celui de se taire; mais, ce devoir une fois violé, les mœurs imposaient à Jean-Jacques un devoir plus sacré, celui de ne point la louer. Or Rousseau a violé à la fois la bienséance, qui lui commandait le silence, et les mœurs, qui lui défendaient l'éloge.... (1) »

Clarens (2)!... Nous voici à Clarens « cher aux cœurs sensibles.» Où donc sont les *bosquets de Julie?* — Je ne vois que des vignes basses et un joli hameau de maisons de campagne et d'hôtels, sur la route, au bord du lac, près d'un torrent.

Agréable situation, climat délicieux.

Plus de bosquets, on les a impitoyablement arrachés.... Qui?....

Byron va nous le dire :

« C'est sur la hauteur que s'élève une habitation appelée le château de Clarens (3). Les coteaux sont couverts de vignobles entrecoupés de quelques charmants bocages, dont l'un était jadis appelé le Bosquet de Julie, et en conserve le nom. Ce nom lui survit depuis que le brutal égoïsme des misérables frelons d'une superstition odieuse, a remplacé par des ceps de vignes cet ombrage sacré. Rousseau n'a pas été heu-

(1) Réflexions sur les *Confessions* de J.-J. Rousseau.
(2) On prononce *Claran*, comme je l'ai dit précédemment.
(3) Erreur — il s'appelle le Châtelard.

reux dans la conservation des localités où il avait placé les créations de son génie. Le prieur du Grand-Saint-Bernard a détruit une partie de ces arbres pour garnir son cellier de quelques tonneaux de plus.

» Bonaparte aplanit une partie des rochers de la Meillerie pour améliorer la route du Simplon. La route est excellente, mais je ne puis applaudir à la remarque que j'entends faire *que la route vaut mieux que les souvenirs* (1). »

Le village, au pied du mont Cubli, qui surgit près de la frontière du canton de Fribourg, a vu l'exhumation de quelques tombes et objets antiques, notamment d'une simpule d'argent portant le mot *Mercurio*. « Entre Clarens et Tavel, sur la rive droite de la baie, est une veine d'ocre jaune (2). »

« Byron, enthousiaste de Rousseau, ne manqua pas de s'arrêter dans ce lieu classique, — bien que romantique et romanesque, — il l'habita et y évoqua plusieurs fois les ombres de Saint-Preux et de Julie. Le même sentiment qui lui avait fait traverser à la nage le détroit d'Abydos lui fit parcourir le lac de Genève (3). »

L'attrait du pittoresque, joint à l'attrait des souvenirs de toute espèce, fera toujours, de cette sublime vallée du Léman, une contrée exceptionnelle.

Léman rime bien avec *aimant*.

Au delà de Clarens on découvre Vernex, le hameau des beaux noyers, des vergers ombreux, des fruits exquis.

(1) Conversations de lord Byron (traduction Amédée Pichot.)
(2) Lutz.
(3) *Essais sur lord Byron*.

Voyez là-haut ces villages aux blanches maisons, séparés par un torrent profondément encaissé dans un ravin boisé, — tranchée naturelle, gorge qui coupe la montagne et dans laquelle l'eau se brise en chutes écumeuses sous un pont hardiment jeté. — Encore un nom que la littérature a rendu célébre : Montreux — que Rousseau appelle *Moutru.*

Cette dénomination collective s'applique à toute une vaste paroisse dont les principaux endroits sont les Planches, Veytaux, le Châtelard, Sales et Chêne.

Le pasteur de cette église, — dont la flèche effleure presque la croupe du rocher de Glyon, base du massif que couronne le pic ou *dent* de Jamant, — était un savant et laborieux vieillard, qui jusqu'à l'âge de 80 ans, époque de sa mort, a écrit, sur les antiquités, l'histoire, les mœurs, les coutumes et les traditions de sa terre natale. Il s'agit du doyen Ch. Bridel.

Cette famille, fort considérée en Suisse, ne compte pas moins de huit littérateurs, savants, philologues, prédicateurs, historiens ou poètes. L'un de ses membres, — Louis, je crois, — est l'auteur du *Conservateur suisse* ou *Etrennes helvétiennes*, espèce d'almanach historique et légendaire, publié à Lausanne, de 1813 à 1818 (8 volumes in-12). C'est un travail curieux et que tout ami de ce pays doit nécessairement connaître et consulter.

Le respectable et regretté doyen Bridel fut en rapport avec Voltaire, Gibbon, Tissot, madame de Montolieu, et vit Rousseau accoutré en Arménien. Des Anglais, fanatiques de Jean-Jacques, venaient souvent à son presbytère lui demander à lire les actes de naissance de madame de Warens et de Claude Anet, tous deux enfants de cette paroisse.

Au dire de Gottlieb Kypseler, de Munster, auteur des *Délices de la Suisse*, — ouvrage profondément et justement oublié, — l'eau d'une certaine grotte de Montreux « pétrifie ou du moins couvre d'une écorce de pierre tout ce qu'on lui jette. »

Cette fin du lac est, en vérité, d'une magnificence indescriptible, d'une beauté grandiose. On y trouve les productions des latitudes les plus contraires, les plus opposées. Sur les cimes, des plantes alpines, des simples du Nord. Ces montagnes abritent complétement la zône du bord du lac, tournée vers le midi, chaude en été comme la campagne de Nice. Le figuier, le grenadier, le laurier et l'olivier pourraient prospérer comme la vigne sur cette rive à laquelle je pense sans cesse :

Pour revoir en dedans je referme les yeux (1).

Aujourd'hui, — écrivais-je là en 1844, — je hume un air attiédi, quelques nuées d'automne traînent paresseusement au flanc des Cornettes (pics du Valais), le lac diamanté reste immobile, et la lumière pénètre dans ses abîmes d'un bleu de saphir, à reflets d'émeraude.

« Cette partie du lac, dit Simond, peut se comparer à tout ce que les lacs allemands ont de plus magnifique ; ceux-ci cependant ont leurs cataractes, et le lac de Genève ne brille pas de ce côté là... »

Près de l'église paroissiale de Montreux, un quatrain sollicite, en faveur des indigents, la charité du touriste.

(1) Lamartine, *Ressouvenir du lac Léman*.

Je ne me souviens que de ce vers :

En passant, jette ici ta pite aux malheureux.

Pite, employé pour denier, obole, menue monnaie, me semble bien archaïque.

Les paysannes de Montreux — qui, par parenthèse, ne portent plus l'ancien costume local et le chapeau de paille à la calotte en forme de cloche, ce que je regrette, — paraissent fortes et actives. On en voit un certain nombre piochant, labourant, portant au dos des hottes dont la charge m'écraserait — et vous aussi, cher lecteur — ce qui me fait penser qu'ici les hommes filent, cousent et allaitent les enfants... au biberon.

Cette paroisse, où l'on envoie les convalescents, a produit un M. Dufour qui, en 1800, fonda aux Etats-Unis, dans le Kentucky, au bord de l'Ohio, une colonie suisse connue sous le nom de Switzerland (1), dont la métropole s'appelle la *Nouvelle-Vevey.*

Une autre célébrité du terroir, c'est Michel Mamin, chasseur de chamois et chercheur de minéraux et métaux précieux, mort en 1779, à l'âge de soixante-quatre ans. Le digne homme laissa un testament par lequel il lègue trois mille francs, fruit de ses épargnes... devinez à qui... je vous le donne en cent...

A TOUS LES PAUVRES DE L'UNIVERS.

La municipalité du village des Planches, chargée de l'exécution de ce testament excentrique, crut ne pouvoir rien faire de mieux, pour se conformer aux intentions du défunt, que d'affecter l'intérêt de cet argent

(1) C'est-à-dire la Suisse, en anglais.

au soulagement de tous les pauvres — Suisses ou étrangers — qui se présenteraient.

C'est là, peut-être, une institution de bienfaisance unique en son genre.

Quant à la municipalité de Montreux, elle a incontestablement fait preuve de sagacité et soutenu dignement la réputation de pénétration et de finesse des montagnards des Alpes.

Les écrivains suisses signalent la loge des francs-maçons de Montreux, qui s'intitule poétiquement : *Réunion des cultivateurs des bosquets de Clarens.*

Sénancour parcourut cette rive. J'en trouve la preuve manifeste dans le passage suivant d'*Obermann :*

« Entre Lausanne et Vevey le chemin s'élève et s'abaisse continuellement, presque toujours à mi-côte, entre des vignobles assez ennuyeux, à mon avis (1), dans une telle contrée (2) ; mais Vevey, Clarens, Chillon, les trois lieues depuis Saint-Saphorin jusqu'à Villeneuve surpassent ce que j'ai vu jusqu'ici.

» C'est du côte de Rolle qu'on admire le lac de Genève ; pour moi je ne veux pas en décider, mais c'est à Vevey, à Chillon surtout, que je le trouve dans toute sa beauté. Que n'y a-t-il dans cet admirable bassin, à la vue de la dent de Jamant, de l'aiguille du Midi et des neiges du Vélan, là, devant les rochers de Meillerie, un sommet sortant des eaux, une île escarpée, bien ombragée, de difficile accès ; et, dans cette île, deux maisons, trois au plus ! Je n'irais pas plus loin ! Pourquoi la nature ne contient-elle presque jamais ce que notre imagination compose pour nos

(1) Au mien aussi.
(2) C'est ce que les Vaudois ne pourront jamais comprendre.

besoins ? Ne serait-ce point que les hommes nous réduisent à imaginer, à vouloir ce que la nature ne forme pas ordinairement ; et que, si elle se trouve l'avoir préparé quelque part, ils le détruisent bientôt. »

« O Chillon ! tu es un lieu sacré ; le pavé de ta prison est un autel, car il a conservé la trace des pas de Bonnivard, comme si ces pierres froides étaient un flexible gazon. Que ces traces soient ineffaçables ! elles attestent les crimes de la tyrannie, et appellent sur elle la vengeance du ciel (1). »

La voilà donc la forteresse célèbre à tant de titres, le manoir des eaux, sur une sorte de cap de granit qui se détache de la rive, le « bloc de tours posé sur un bloc de rochers (2) » au pied des pentes rapides de la haute montagne de Sonchaux, le formidable château aux sept tours !

Ce lieu a son histoire — chevaleresque, féodale et sinistre ; — qui veut la connaître dans toutes ses particularités doit lire une récente monographie, publiée à Lausanne (3). Le travail est digne du sujet.

Au point de vue pittoresque, Chillon ne laisse rien à désirer — surtout si on contemple, du lac, l'angle nord-ouest.

Du milieu de cette masse prodigieuse de constructions irrégulières s'élance un haut donjon carré qui les domine toutes, — une véritable tour-maîtresse. L'angle dont je viens de parler présente une gracieuse petite tourelle à cul-de-lampe. Entre elle et le

(1) Byron, *Sonnet sur Chillon*, trad. Pichot.
(2) Victor Hugo, le *Rhin*.
(3) Par le professeur Louis Vulliemin, *chroniqueur* distingué.

bord du lac surgissent deux belles tours rondes, au sommet renflé et entouré de machicoulis...

Mais à quoi bon décrire ?... Il n'est guère d'album de paysagiste qui ne contienne une vue de Chillon ; et je puis dire hardiment que tout voyageur venu en ces parages — depuis le poëte jusqu'au commis-voyageur en bimbeloterie — est descendu dans la sombre et effrayante crypte, creusée au dessous du niveau du Léman, a frissonné de froid et d'émotion, s'est fait montrer les instruments de torture, les dalles creusées par les pas du captif Bonnivard, le pilier auquel cet homme, vraiment doué d'un courage héroïque, était attaché par une chaîne de fer, enfin, les noms de Byron et de Hugo, profondément entaillés dans la pierre de ce pilier qui a vu le long martyre du moine patriote.

Aujourd'hui cette prison d'Etat ne renferme, Dieu merci, aucun prisonnier. Ce n'est plus qu'un arsenal ou dépôt d'armes du gouvernement vaudois.

Le château de Chillon, une des plus formidables places de guerre du Chablais (1) avant l'invention de la poudre, gardait un passage important, l'étroit chemin pressé par le lac et la montagne.

Il existait déjà sous le règne de Louis-le-Débonnaire qui y fit enfermer Wala, abbé de Corbie. Chillon est désigné par Ratbert de manière à ce qu'on ne puisse s'y méprendre : « C'est un rocher d'où l'on peut facilement cracher de trois côtés dans le lac, et d'où l'on découvre parfaitement les Alpes pœnines (2). »

(1) Cette province comprenant la rive gauche du lac (Savoie) et une partie du Bas-Valais, finissait au torrent de la Veveyse.

(2) Boccard, *Histoire du Valais.*

Pierre de Savoie fit réparer plusieurs tours ou châteaux forts du Chablais et du Valais, surtout Chillon qui fut son palais, sa forteresse (1248).

On sait qu'il réalisa l'importante conquête du pays de Vaud ou Suisse romande. Le manoir aux sept tours lui fut, en cette circonstance, de la plus grande utilité.

C'est une fière figure chevaleresque que celle de ce Pierre de Savoie, surnommé le *Petit Charlemagne* — dénomination étrange s'il en fut ! — de ce conquérant qui, « le jour de son investiture, parut devant l'empereur, vêtu d'une armure mi-parti d'or et d'acier, pour faire entendre qu'il avait acquis le pays de Vaud moitié à prix d'argent, moitié par la voie des armes. Au lieu de montrer ses diplômes il montra son épée (1). »

Quelque temps auparavant, Pierre avait battu, près de Chillon, les troupes de l'empereur, et cette victoire lui avait assuré toute la contrée. L'investiture ne fut donc qu'une vaine mais pompeuse formalité, et le suzerain n'y remplit pas le beau rôle.

L'histoire de Bonnivard n'a point été écrite, que je sache, elle est pourtant bien faite pour tenter. La voici en abrégé :

Avant la sécularisation des couvents, on voyait à Genève, près de la porte Saint-Antoine, une église ronde et un monastère sous le vocable de saint Victor. Dix religieux de l'ordre de Cluny y avaient leur demeure. L'église était une des paroisses de la ville et percevait le revenu de terres situées dans les environs.

Or, ce monastère fut gouverné successivement par

(1) J. de Müller, *Histoire des Suisses*.

deux hommes de la même famille, qui, en dépit de leur caste et de leur robe ecclésiastique, vouèrent une sincère affection à Genève et aux Genévois. Tous deux étaient savoyards, originaires de Seyssel et issus des seigneurs de Lunes.

Jean-Amé de Bonnivard laissa le prieuré de Saint-Victor à son neveu François. Celui-ci était né en 1496 et avait fait ses études à Turin. Malgré sa jeunesse, et grâce à la permission qui lui fut accordée par le pape, il prit possession, en 1514, du riche bénéfice que lui léguait son parent. Bientôt, oubliant son origine et se sentant peu porté vers le clergé catholique, — il s'enthousiasma pour la liberté, se fit enfant et citoyen de Genève régénérée, sa patrie d'adoption, se consacra tout entier à son service, et l'aida à cimenter l'alliance (la co-bourgeoisie), avec Fribourg, dont il était bourgeois lui-même.

Dès qu'il eut pris possession du prieuré il commença à montrer sa sympathie pour la cause des citoyens, et son antipathie pour la cause de l'évêque de Genève et du duc de Savoie qui confondaient, en quelque sorte, leurs prétentions despotiques.

L'affaire du patriote Pécolat lui fournit l'occasion de montrer ouvertement ses opinions. Le prince fut très-irrité et chercha dès lors des occasions de vengeance.

Selon Moréri, Bonnivard, au retour de Rome et pendant un séjour à Turin, aurait été accusé de trahison et se serait sauvé à Genève....

En pareille matière Moréri ne mérite aucune confiance.

On nous peint le prieur de Saint-Victor sous les

traits d'un lettré, d'un érudit, d'un homme du monde, aimable, fin, naïf, avec un certain scepticisme railleur, se tenant à distance de l'effervescence populaire, n'aspirant point au rôle de Berthelier, d'Hugues et des autres meneurs de la ville, s'adonnant à l'étude, à la méditation, rassemblant avec amour, dans la retraite, les documents épars de sa chonique de Genève, ne flattant jamais ses concitoyens, leur disant nettement la vérité, fuyant les clubs, plein d'un dévouement à toute. épreuve, mais dédaignant la bruyante et éphémère popularité.

Donnons un spécimen de ses opinions et de son style :

« Ne pensez pas, dit-il, que la réformation de Genève ait été l'œuvre des sages, mais des imprudents du rang desquels je ne me veux exempter, car j'avois vingt-quatre ans et j'étois mené comme les autres par affection plus que par conseil; mais Dieu donna à nos entreprises heureuse issue, et comme un bon père il nous a traité. Comme la plupart qui demandions la liberté, ne savions ce que c'étoit, cuidant que ce fût que chacun pût vivre à son appétit, sans loi ni règle, il ne nous a pas donné incontinent ce que nous demandions, ni ne nous a voulu mettre hors de tutelle que nous ne fussions en âge compétent. Il ne nous a donc accordé liberté temporelle jusqu'à ce que nous eussions reçu lumière spirituelle pour nous guider, et qu'il eût induit à venir habiter avec nous tant de sages et de gens de bien qui nous l'ont apportée (1). Plus heureux qu'Athènes et que Rome, qui n'eurent gens

(1) Farel, Viret, Froment, premiers réformateurs de Genève, prédécesseurs de Calvin.

que de sens commun, et ne connurent le mieux que par expérience du mal, ce qui est fort dangereux, nous avons dès le commencement trouvé nourrices pour alimenter notre chose publique, et gens savants et experts pour discipliner notre cité. Et se faut-il taire de ceci? Nenni; car ce sont choses si merveilleuses que qui les entendra comme elles se sont passées sera incité de crier comme jadis Israël, quand Dieu leur pleuvoit la manne sus : Qu'est-ce ceci? qu'est-ce ceci? C'est bien ici le pain que l'Eternel nous a donné à manger ! »

En 1519, le duc de Savoie étant parvenu à détacher presque Genève de l'alliance de Fribourg, obtint des Genévois qu'ils lui ouvriraient les portes de la ville, — malgré l'opposition de Bonnivard. Le prieur dut prendre la fuite.

« Je voulus, écrit-il, être un peu plus sage que les autres, et m'adressai à un gentilhomme du pays de Vaud, nommé messire de Vaulruz, avec lequel j'avois grande familiarité, et à l'abbé de Montheron, qui étoit né mon sujet. Ils me promirent de me mener en habit dissimulé de moine jusques à Montheron, et de là à Echallens, qui appartient à MM. de Berne et de Fribourg. Mais arrivés à Montheron, au lieu de me faire accompagner à Echallens, ils me mirent sous bonne garde, menacèrent de me faire mourir, et me forcèrent à renoncer à mon bénéfice. »

Ces deux misérables livrèrent ensuite Bonnivard au duc de Savoie, qui le fit enfermer dans le château fort de Grolée; l'abbé prit possession du prieuré de Saint-Victor, objet de sa convoitise, et paya une pension de 200 livres à son complice.

Cette première captivité dura deux ans.

Rendu à la liberté, Bonnivard trouva son couvent occupé par un certain Tournebonne, parent du déloyal abbé de Montheron qui venait de mourir; mais bientôt, profitant de l'espèce d'anarchie dans laquelle se trouvait le monde catholique, conséquence de la prise de Rome par le connétable de Bourbon, il obtint de Pierre de la Baume, évêque de Genève, la restitution du bénéfice dont on l'avait si traîtreusement dépouillé.

Cependant notre prieur patriote n'était point au bout de ses traverses; les biens du prieuré consistaient en terres, comme je l'ai dit, et, pour les conserver, il fallait rester maître du donjon de Cartigny, situé près du pays de Gex. Bonnivard endosse une cuirasse pardessus son surplis, et ne songe plus qu'à batailler.

Il rassemble à grand'peine une garnison de... six hommes, sous le commandement d'un capitaine fribourgeois, bonhomme flegmatique et naïf qui, revenant tout paisiblement un jour de se promener, trouve la herse levée, le château pris par l'ennemi (les Savoyards et les gentilshommes de la Cuiller), et ne peut y rentrer.

En désespoir de cause, le prieur de Saint-Victor confie ses intérêts à un nommé Bichelbach, boucher de Berne, qui lui promet monts et merveilles, se met en route avec douze compagnons, pour surprendre Cartigny, et échoue risiblement.

Bonnivard n'a ni sou ni maille; il supplie la ville de prendre son prieuré et de lui accorder en échange une pension; il l'obtient et elle suffit à peine à le nourrir lui et son page.

A cette époque, la Réforme tentait de s'introduire à

Genève. Berne se montrait l'amie de ceux qui la désiraient, tandis que Fribourg menaçait de rompre l'alliance si l'on changeait de religion.

Bonnivard, esprit persiffleur, consulté sur ce qu'il convenait de faire en une conjoncture si délicate, tint aux Genévois ce langage qui le peint on ne peut mieux :

« Il seroit à désirer que le mal fût ôté du milieu de nous pourvu que le bien lui succédât. Vous brûlez de réformer notre Eglise, de quoi elle a bien besoin, tant en doctrine qu'en mœurs; mais comment la pouvez-vous réformer, vous qui êtes difformes? Vous dites que les moines et les prêtres ne sont que paillards, et vous l'êtes. Ils sont joueurs et ivrognes, et vous l'êtes. La haine que vous leur portez provient-elle de contrariété de complexion? Certes non, mais plutôt de ressemblance. Votre intention est de chasser les prêtres et tout le clergé papiste, et de mettre à leur place les ministres de l'Evangile. Ce sera un grand bien de soi, mais un grand mal au regard de vous qui n'estimez autre félicité que de jouir de vos plaisirs désordonnés qui vous sont permis par les prêtres. Les ministres vous procureront une réformation par lequelle il faudra punir les vices : ce qui vous fâchera bien. Et après avoir haï les prêtres pour être trop à vous semblables, vous haïrez ceux-ci pour être à vous dissemblables, et ne les aurez gardés deux ans, que vous ne les souhaitiez avec les prêtres, et pour toute récompense de leur peine ne les chassiez en arrière de vous (1). Et pourtant, si vous me croyez, faites de deux choses l'une : à

(1) La chose arriva comme Bonnivard l'avait prédit, notamment pour le rigide Calvin, ennemi véhément des mauvaises mœurs, qui fut obligé de partir et se retira à Strasbourg, d'où, à vrai dire, on finit par le rappeler.

savoir que si vous voulez être toujours difformes, comme vous êtes du présent, ne trouviez étrange que les autres le soient comme vous; ou, si vous voulez les réformer, montrez-leur le chemin. Ce faisant, envoyez hardiment quérir des prédicateurs qui vous endoctrineront à persister à votre réformation.... »

On voit par ce discours que Bonnivard avait son franc-parler, et ne ménageait pas plus les *libertins* que les gens d'église.

En 1530, la mère de Bonnivard, qui habitait Seyssel, tomba malade, et comme elle était fort âgée, il souhaita la voir, demanda à cet effet un sauf-conduit que le duc de Savoie lui accorda, et partit malgré les remontrances de ses amis. Ce voyage, entrepris aussi un peu pour les intérêts de Saint-Victor, donna quelque ombrage dans Genève. Le prince n'aimait point notre prieur républicain qui se trouva, comme il le dit fort bien, « entre deux selles, » n'osant ni se fier au duc, ni rentrer dans la ville. Il demanda alors une prolongation pour son sauf-conduit, reçut à cet effet, « des lettres-patentes d'assez méchante assurance, » partit pour Fribourg, et revint de là à Lausanne où l'évêque lui « fit grosse chère. » Ensuite il se rendit à Moudon, y soupa avec le maréchal de Savoie, et coucha chez le maître d'hôtel de la duchesse, qui s'appelait de Bellegarde.

Maintenant écoutons son récit de ce qui advint le lendemain matin :

« Il (Bellegarde) me donna un sien serviteur à cheval pour m'accompagner à Lausanne, mais quand nous fûmes près Sainte-Catherine, sur le Jorat, voici le ca-

pitaine du château de Chillon, nommé messire Antoine de Beaufort, seigneur de Bières, qui étoit embûché dans le bois avec douze ou quinze compagnons, qui arrive sur moi; je chevauchois lors une mule, et mon guide un puissant courtaut; je lui dis : Piquez, piquez! et piquai pour me sauver, et mis la main à l'épée. Mon guide, au lieu de piquer avant, tourne son cheval et me saute sus, et avec un coutel qu'il avoit tout prêt, il me coupe la ceinture de mon épée; sur ce, ces honnêtes gens tombent sur moi et me font prisonnier de la part de Monsieur (1); et quelque sauf-conduit que je leur montrasse, ils me menèrent lié et garrotté à Chillon, et m'y laissèrent, sans autre que Dieu, subir ma seconde passion. »

On assure, dit Moréri, que le duc n'avait point donné ordre de le prendre; mais il consentit à sa détention quand il eut été pris, — ce qui revient au même. « Les deux premières années le prieur eut assez de liberté dans la forteresse vaudoise, mais après ce temps, le duc étant venu à Chillon, le fit mettre dans la cave, plus basse que le lac, où il passa le reste de sa captivité. »

Victor Hugo parle du dévouement touchant de ce jeune homme de Genève, qui se fit enfermer dans le château-fort, afin de travailler à la délivrance du prisonnier, pour qui il professait une grande admiration. Une nuit il s'élança d'une fenêtre du donjon pour plonger dans le lac et pour aller chercher sans doute une embarcation, mais les eaux étaient basses, le roc était à découvert.

Le malheureux Genévois s'y brisa.

(1) Le duc de Savoie.

Genève oubliait-elle donc celui qui souffrait pour sa sainte cause ?

Non assurément, mais vivant au milieu des alarmes, agitée par les factions intérieures ou harcelée par les ennemis du dehors, elle n'avait rien tenté encore pour le délivrer.

Cependant la belliqueuse Berne, portant haut et ferme le drapeau de la Réforme, venait de s'emparer, presque sans coup férir, de tout le pays de Vaud, mais elle n'avait pu prendre Chillon où le sire de Beaufort s'était enfermé avec quelques troupes piémontaises.

Enfin, le 28 mars 1536, la conquérante de l'ancienne baronnie de Vaud, requiert Genève, son alliée, de l'aider à s'emparer de la forteresse. Un grand enthousiasme remplit la ville du Léman, on prépare une flottille, on arme d'artillerie deux bonnes galères, on y place des balles de laine pour se garantir des projectiles ennemis, tous les hommes de résolution s'embarquent, la population entière couvre la rive, ses acclamations saluent le départ des libérateurs; on n'entend qu'un cri : — Sauvez Bonnivard !

Le 30, Chillon fut cerné et canonné, mais sa grande galère parvint à s'enfuir, emportant le gouverneur, et les assaillants ne purent l'atteindre. Elle aborda près de Lugrin, sur la côte de Savoie. Là, Beaufort fit jeter à l'eau ses canons, brûler sa galère, et, suivi de son équipage, se sauva à travers les montagnes.

Grande anxiété des Genévois... Le prieur a-t-il été emmené par les fuyards ?...

« Les barques virent de bord et regagnent Chillon. Le château venait de se rendre. Il était près de midi.

On se hâte. On entre à l'envi. — Bonnivard vit-il? — Il respire. — Dans le souterrain? — Il y est. — On court, une porte basse s'ouvre, on avance, on est dans la salle des exécutions..... On fait rouler les verroux, on détache les barres, on se précipite....

» — Bonnivard, tu es libre.

» — Et Genève?

» — Elle l'est aussi.

» On dit qu'il a été quelque temps comme sans savoir ce qu'on lui voulait et comme s'il lui eût été indifférent de revoir le ciel. On dit encore qu'au moment de franchir le seuil de la prison, il s'est retourné, et que son regard humide a adressé un long adieu à tout ce qu'il laissait. Il semblait un homme qui quitte le toit paternel, tant une longue habitude lui avait fait de ces rochers un foyer et une patrie. Il avait fait amitié avec les ombres... la lumière vive et éclatante du jour blessait ses yeux désaccoutumés de leur clarté.......

» Ce fut pour Genève un grand jour que celui où elle a vu ses barques revenir de Chillon, ses prisonniers descendre sur le rivage (1), et au milieu d'eux Bonnivard, les cheveux et la barbe descendant jusqu'à la ceinture, et portant ses regards émus tour à tour sur Genève et vers le ciel (2).... »

Ainsi, le prieur de Saint-Victor, « ami de la liberté, quoique Savoyard, et tolérant, quoique prêtre (3), » fut prisonnier du duc de Savoie pendant huit ans et demi. Il passa deux années à Grolée et six et demi à Chillon.

Le poëme romantique de Byron n'a point pour héros

(1) Trois Genévois avaient été pris au combat de Gingins, et enfermés aussi à Chillon.

(2) Louis Vulliemin, (le *Chroniqueur*).

(3) J.-J. Rousseau.

Bonnivard. L'auteur de *Manfred* et de *Lara* ne connaissait pas encore l'histoire de l'ami de Genève quand il écrivit cette fantaisie sous l'impression élégiaque des sites de Chillon. Il l'avoue franchement dans ses notes finales.

Le prieur eut la joie de trouver sa chère ville libre et réformée. Elle lui conféra la bourgeoisie, le gratifia d'une pension de 200 écus et du logement qu'occupait, avant la Réformation, le vicaire-général de l'évêque. Bientôt après, le conseil des Deux-Cents l'admit dans son sein.

C'était justice.

Bonnivard détestait l'intolérance religieuse. Il s'interposa entre le conseil de la ville et les paroisses rurales qui, à l'instigation des prêtres, refusaient de se convertir à l'Evangile ; grâce à lui, elles ne furent point violentées : on leur laissa le temps de la réflexion et de l'examen.

Il va sans dire qu'elles finirent par adopter la Réforme.

Cependant Bonnivard ne se trouvant pas suffisamment indemnisé, demanda, en 1538, la restitution de son ancien prieuré, et, la ville s'y refusant, il se retira à Berne. Mais les choses s'arrangèrent à l'amiable. Il obtint une somme de 800 écus d'or, plus 140 de pension annuelle.

Le prieur défroqué s'était fait Genévois ; faut-il s'étonner qu'il aimât tant l'argent !

On croit que sa mort arriva en 1570 ou 1571. Il avait légué à la ville sa bibliothèque qui devint le noyau de la bibliothèque publique. Ses livres sont en par-

tie, dit Sennebier (1), les rares et belles éditions du XV[e] siècle qu'on admire dans ce riche dépôt.

« Ce bon patriote, ajoute le même auteur, institua la République son héritière, à condition qu'elle emploierait ses biens à entretenir le collége dont on projetait la fondation (2). »

Voici la liste des curieux ouvrages (tous manuscrits) laissés par Bonnivard :

L'*Histoire* ou *Chronique*, à qui j'ai fait deux emprunts;

Des *Poésies* sur divers sujets;

Un *Traité de l'ancien et du nouveau gouvernement de Genève;*

L'Amartigénée ou la source du péché;

Avis et devis de la source de la tyrannie papale, par quels artifices les papes sont montés à si haut degré;

Menues pensées;

Chronique des ligues;

Histoire des capitaines généraux de Genève;

Mémoires sur l'histoire ancienne, et quelque chose sur la moderne;

Traité de la noblesse et de ses officiers ou degrés, et des trois Etats monarchique, aristocratique et démocratique;

Des dismes et des servitudes taillables;

Relation de la fraude des Dominicains de Berne, qui furent brûlés quelque temps avant la Réformation.

Le pasteur Froment fut secrétaire de Bonnivard.

Genève possède d'intéressants documents sur l'é-

(1) *Histoire littéraire de Genève.*
(2) Cette fondation fut, si je ne me trompe, l'œuvre de Calvin.

poque de sa réformation : les chroniques de Bonnivard, les mémoires de Froment (qui en sont la suite), les chroniques de Roset, celles de Savion, les *Antiquités de Genève*, par de la Corbière, le journal de la sœur Jeanne de Jussie (du couvent de Sainte-Claire, de Genève), ayant pour titre *le Levain du Calvinisme*, etc.

Ce dernier ouvrage est une relation naïve faite au point de vue catholique et monastique (1), des troubles qu'amena l'introduction du culte évangélique. L'abbé de Saint-Réal a osé *corriger* le style d'une édition du journal de la sœur Jeanne, diatribe déguisée où le mensonge et la calomnie se cachent sous un masque de dévote ingénuité.

A Chillon, un petit ruisseau qui descend du pic de Jamant se jette dans le lac ; le doyen Bridel l'a baptisé le *Céphise*.

Ce fut en ces parages de l'extrémité orientale du Léman, sur cette route demi-circulaire, au pied des opulents noyers de Vernex et de la montagne rapide, que Byron vit passer un jour une berline dans laquelle dormait profondément toute une famille anglaise. — Etonnement et indignation du poète...

Est-il possible de dormir en traversant ces merveilleux paysages (2)?

On remarque aujourd'hui une énorme maison bâtie sur ces pentes, en vue de Chillon et du lac : c'est l'*hôtel Byron* (3).

(1) Chambéry, M. DCXI, in-12.
(2) Voyez son journal.
(3) Entreprise avortée. — Les étrangers n'y sont pas venus — et il y a lieu de s'en étonner. Plus tard on a fait de ce bâtiment une fabrique de *champagne vaudois*. Mais le *champagne champenois* fera toujours tort au vin mousseux suisse. J'ignore la destination actuelle de cette construction.

L'alpha du lac Léman c'est Genève ; l'oméga c'est Villeneuve où nous arrivons : — *Pennilucus* de l'itinéraire d'Antonin, en allemand *Neustadt* « lieu triste dans un si beau pays, » dit Obermann, entre le mont Arvel et notre *Méditerranée des Alpes* — *lac de beauté*, comme l'appelle l'auteur de *Childe-Harold* — au milieu des marais qu'alimente le torrent de l'Eau-Froide. Cet endroit a pourtant de bons hôtels, de la vie et une certaine importance que lui vaut sa position *maritime*. Plusieurs bateaux à vapeur, qui viennent de Genève en suivant la rive vaudoise, ou qui longent celle du Chablais, touchent ce port dans leurs courses *circulaires* autour du bassin lémanique. De plus Villeneuve est devenu la tête du chemin de fer du Valais, et sa prospérité ne peut qu'augmenter, se développer considérablement à cause de ce double avantage.

Avant la création du chemin de fer, les passagers, au sortir des steamers genévois, trouvaient là de petits omnibus à destination de Saint-Maurice.

J'avoue que je les regrette. La Suisse est un pays trop beau pour être parcouru en wagon. Heureusement, nous avons la ressource des stations et nous en profiterons — s'il vous plaît, — pour voir les localités vaudoises de la vallée du Rhône, — vallée qui ressemble assez à celle de l'Isère ou Graisivaudan, en Dauphiné. — C'est en faire suffisamment l'éloge, ce me semble.

Nous sommes à l'extrémité septentrionale du long bassin du Valais et tout près des embouchures du Rhône, le plus considérable affluent du Léman.

Nous entrevoyons le Bas-Valais et quelques pics du Haut, dans le fond : la Dent du Midi, et un entas-

sement de sommets chauves, aigus, neigeux, domaine éternel des aigles, des chamois et des nuages.

Le fleuve, qui partage à peu près également le val, forme, depuis son embouchure jusqu'à Saint-Maurice et même un peu au delà, — la limite des cantons de Vaud et du Valais, et on peut dire que, grâce aux Bernois et à la Réformation — dont ils furent les apôtres armés, — le premier a empiété sur le second, car orographiquement et géographiquement parlant, toute cette grandiose gorge est valaisane.

« Chose remarquable, dit l'auteur du *Rhin,* chacun des deux grands fleuves des Alpes, en quittant les montagnes, a la couleur de la mer où il va. Le Rhône, en débouchant du lac de Genève, est bleu comme la Méditerranée; le Rhin, en sortant du lac de Constance, est vert comme l'Océan (1). »

Le Rhône et le Rhin (ῥέω, *couler*) sont frères par le nom et par la source, comme la Saône et la Seine sont sœurs. Les deux frères se séparent dès leur naissance —l'un tirant vers le midi, l'autre vers le nord.— Chacun traverse un grand lac, puis forme une cataracte ou chute avant de pénétrer en France. Les deux sœurs vont également en sens inverse et se dirigent, de même, vers des mers opposées.

(1) Le voyageur anglais W. Coxe a regardé le Rhône avec un lorgnon d'une autre couleur. Selon lui, « les eaux de ce fleuve, avant d'être souillées par le limon de l'Arve, sont de ce beau vert transparent qui est aussi la couleur du Rhin quand il sort du lac de Constance. »

Mes verres sont de la couleur de ceux de Coxe, n'en déplaise à l'illustre penseur, au noble poète, au grand écrivain.

II

LA VALLÉE DU RHONE.

(*Rive droite — De Villeneuve à Saint-Maurice.*)

—

Il est d'usage, aujourd'hui, de visiter la dernière section au moins de la vallée d'où sort le Rhône pour entrer dans le Léman, d'en parcourir les deux parties quand on fait la course de plaisir du *tour du lac.*

Grâce au chemin de fer et à d'autres moyens de transport, ces dix lieues supplémentaires sont aisément et rapidement fournies. On va en wagon de Villeneuve à Saint-Maurice (rive droite du Rhône, continuation de la rive droite du lac) et on revient de même au littoral lémanique par la rive gauche de ce fleuve — qui appartient au canton du Valais et qui se lie à la rive gauche du lac. Celle-ci dépend presque en entier de la Savoie, et c'est par elle que nous terminerons ce premier voyage.

En quittant Villeneuve, on traverse le torrent de l'Eau-Froide, coulant au sud-ouest de cette petite ville d'auberges et d'entrepôts, puis on atteint le village de Rennaz, dont je n'ai rien à dire. Mes guides y

signalent une assez belle campagne appelée Château du Grand-Clos.

Nous suivons la base de l'Arvel et nous trouvons, entre cette haute montagne sylvestre et les marais du Rhône, le village de Roche, ainsi nommé parce qu'il s'adosse à un rocher. Là, l'Eau-Froide débouchant de sa gorge, tourne brusquement au nord-ouest pour se perdre dans les marécages et dans le lac.

Ròche doit son origine aux hospitaliers du Grand-Saint-Bernard qui avaient, en cet endroit — et y possèdent encore, peut-être — une grosse ferme où ils logeaient, durant l'hiver, leurs chevaux et leur bétail.

Le grand Albert de Haller vécut six ans dans ce village (de 1758 à 1764), car il était alors directeur des salines d'Aigle et de Bex qui avaient leurs magasins à Roche.

Cette localité, — comme celles qui viennent après et que nous allons traverser — possède des carrières de marbre et de gypse.

A peu près en face de Roche, — sur le bord du fleuve et par conséquent sur la frontière du Valais — on trouve Chessel et son pont aboutissant à la Porte-du-Saix (*Saxum*). Noville (autrefois Compengy) est dans une situation tout à fait semblable vis-à-vis de Port-Valais. J'ai dessiné jadis son église qui est un échantillon curieux du style roman. La flèche de ce temple, toute en pierres, lourde, massive, campée sur une base large, et quasi pyramidale, a une physionomie étrangement pittoresque et rustique.

Noville et Chessel (1) sont entourés de marais et de

(1) *Obermann* date, je crois, quelques-unes de ses lettres de Chessel. Evidemment, Sénancourt s'est emparé du premier nom qu'il a trouvé sur une carte de cette vallée. Il n'a pas eu la main heureuse, il faut en convenir.

bois d'aulnes — situation à la fois excentrique et malsaine.

Marchons, et, à quelques kilomètres plus loin, nous passons au pied d'un magnifique vignoble, occupant une vaste pente unie dominée par un grand village blanc, propre et qui a l'air tout neuf.

C'est Yvorne — et tout franc buveur vaudois ôte son chapeau en prononçant ce nom célèbre.

Les meilleurs vins de la Côte (Crochet, Perroy, Mont, Bursins, Bougy, Fechy), les meilleurs vins de la Vaux (Cully, Chapotannaz, Marsens, Epesse, Villette, Saint-Saphorin) ne sont que de l'eau claire en comparaison du vin d'Yvorne. Blanc, léger, salutaire, parfumé, délicat, préférable au vin du Rhin, il jouit d'une grande et juste réputation en Suisse, et se vend fort cher.

Le produit de tous les crûs des environs, comme on peut le penser, est donné pour de l'Yvorne, et s'il ne le vaut pas tout à fait, il peut, du moins, le rappeler aux amateurs. On comprend que le sol pierreux de ces pentes complétement abritées du nord produise un vin si délicieux. On comprend qu'Yvorne ait porté, au temps des Romains, le nom significatif d'*Hybernum* (quartier d'hiver de la cavalerie de Galba).

Dans les premiers jours de mars 1584, et à la suite de tremblements de terre qu'on ressentit tout autour du Léman, l'ancien Yvorne et le hameau de Corbeyrier, une de ses dépendances, furent engloutis par la chute du mont Luan. Cette catastrophe, que rien n'avait fait présager, causa la mort de cent vingt-deux personnes.

Le village ne laissa pas d'être rebâti en son emplacement primitif, et on planta le précieux vignoble sur les terrains éboulés.

Ce sinistre affreux épargna quelques habitants, comme le constate certaine inscription commémorative qu'on lit dans une maison du village viticole (1).

Encore quelques pas et nous arrivons à Aigle (*Ala*), chef-lieu de district, et la localité la plus importante de cette partie de la vallée, à l'entrée de la gorge sévère des Ormonts, d'où sort le terrible torrent de la Grande-Eau, qu'on a eu soin d'endiguer fortement (2).

Le pays d'Aigle, qui avait été inféodé à la maison de Savoie par l'empereur Henry IV, fut pris par les Bernois à l'époque où Charles-le-Téméraire attaqua, à deux reprises et si malencontreusement, les cantons confédérés. — On sait que le duc de Bourgogne avait la Savoie pour alliée. Les Bernois conservèrent leur conquête par suite du traité de paix signé après la bataille de Morat.

C'est dire que ce district fut le premier pays roman (ou de langue française) qui jouit du bienfait de la réformation religieuse. L'apôtre Guillaume Farel vint y prêcher l'Evangile, par ordre de la métropole, en 1536, et eut à subir bien des outrages. — La population était fanatisée et ignorante, à cause du voisinage du Valais, de la Savoie et de Fribourg.

Farel s'annonça d'abord comme maître d'école. Il

(1) *Deus protector meus.*
Antonius ab Erlach, Agatha a Diesbach,
quæ anno 1584. *D.* 24 *martis, miraculosa*
montis ruptura per terræ motum facta
penitus cooperta villa cum adjacentibus
prædiis fuit eandem felicibus inchoatam
auspiciis intra triennium absolutam
reddiderunt an. 1611.

(2) Le voyageur Valery a vu ce pays sous une influence fâcheuse, et il a écrit que la vallée d'Aigle est *triste et aride*, — deux grosses erreurs !

avait pris le nom d'*Ursinus* (l'ourson), vous comprenez pourquoi. Il était l'envoyé et le protégé de l'ours de Berne, qui faisait sentir sa griffe aux adversaires de la vérité.

Les maisons d'Aigle sont solidement bâties en marbre noir, et leur aspect un peu sombre contraste avec les riantes perspectives du fond de la vallée du Rhône, qui forme une vaste plaine d'une fertilité extraordinaire.

J'ai avisé, sur une enseigne de la ville, un nom à qui Rousseau a donné de la notoriété; c'est le nom allemand de Wintzenried qui appartenait au fils du concierge du château de Chillon, à l'indigne aventurier qui supplanta Jean-Jacques, et s'installa, en son absence, chez madame de Warens..

A quelques kilomètres plus loin, on tourne le rocher de Châlet, — bloc saillant de pierres à bâtir, rongé par une fourmilière de mineurs ; et dès que cet obstacle, qui bornait la vue, est franchi, on a un spectacle d'une beauté ravissante, que j'ai contemplé bien des fois, sans pouvoir jamais m'en lasser.

C'est la roche colossale de Saint-Tryphon !

Lecteur mon compagnon de route, il vaudrait mieux pour vous que je vous présentasse une photographie de ce site incomparable, car ma description, si exacte qu'elle puisse être, ne vous donnera qu'une idée fort imparfaite du paysage rare que j'ai à vous montrer. Ici l'exactitude des détails ne suffit pas : il faudrait encore vous faire embrasser par la pensée tout l'ensemble si sublime de cette partie de la vallée, — et pour cela il n'y a qu'un langage : celui de la poésie.

A partir de l'embouchure du Rhône jusqu'au rocheux défilé où se blottit le bourg de Saint-Maurice,

en Valais — dont nous approchons, — la plaine s'est montrée unie, sans aucune espèce d'aspérités; mais ici surgit tout-à-coup une âpre colline, taillée comme une île escarpée, bordée, dans presque toute sa circonférence, de rochers perpendiculaires de plus de 200 pieds de hauteur. Cette colline abrupte qui, vue de là, cache deux autres monticules (les Larines et Charpigny), avec lesquels elle forme le groupe le plus pittoresque que je connaisse, supporte une plateforme de prés et de champs, un peu inclinée au nord et bordée de chênes et de broussailles qui se penchent, effarés, sur le vertigineux précipice.

Du milieu de l'agreste plateau s'élève une butte de rocher portant une tour carrée en ruine qu'on aperçoit de fort loin, et dont la désolation et la grandeur, dans une contrée si romantique, charment les yeux et frappent l'imagination. — Je la décrirai tout à l'heure.

Le dernier plan de ce tableau à souhait est formé par de hautes cimes alpestres, les pics aigus du grand Muveran et de la Dent de Morcles, campés fièrement d'un côté du défilé du Rhône, en face des neiges de la Dent du Midi. On dirait deux sentinelles s'observant avec défiance entre deux camps ennemis.

La Dent de Morcles c'est, de ce côté, la dernière vedette de la Suisse française et protestante. La Dent du Midi c'est, par contre, le dernier pic de la Suisse allemande et catholique : je veux dire du Haut-Valais.

Entre ces pitons, au fond de la vallée, le Rhône s'est frayé un passage, et les moines de Saint-Maurice ont eu la malheureuse idée de disputer au fleuve-torrent une partie de cet étroit, froid et sinistre défilé, comme pour opposer une double barrière à la Réforme.

Le monticule de Saint-Tryphon se détache aussi sur la chaîne valaisane que coupe le Val d'Illiers, gorge ascendante, aux scènes pastorales, aux villages de bois, aux prairies aromatiques, aux échoppes où l'on distille du kirsch, aux précipices où écume la Vièze, qui, plus bas, traverse en grondant le bourg de Monthey.

Qu'on me pardonne l'odieux *moi*, que je ne puis m'empêcher de mêler ici à mes descriptions. Saint-Tryphon est un des endroits avec lesquels j'ai fait amitié depuis bien des années, et je lui suis resté fidèle en dépit du temps, de la distance, des distractions et des diversions de la vie. J'y pense sans cesse ; j'y reviens souvent à l'époque de mes vacances. Là, pas un arbre, pas un rocher, par un buisson, pas un habitant du petit village qui ne me connaisse. J'ai grimpé sur la haute fenêtre de la tour — hantée par une babillarde tribu de corneilles ; — je me suis couché sur l'herbe-mousse, sur le serpolet de toutes les prairies bocagères du plateau ; j'ai fait danser au son de mon violon noir les jeunes Tryphoniennes et les jeunes Tryphoniens ; j'ai joué des duos avec le père Gédéon Durand, enfin j'ai trinqué avec le père Veillard, — dans sa cave, suivant l'usage vaudois, — et j'ai logé chez le père Gétaz, *pintier*, à l'enseigne de la *Tour de Saint-Tryphon*, et de plus forgeron...

Dieu veuille que cela m'arrive encore pendant bien des années ! Depuis ma dernière visite (1856) un chemin de fer a été établi, et je me suis laissé dire qu'il est venu se bâtir une station au pied de mes chers rochers. Je souhaite qu'il ne leur ait fait aucun mal et n'ait gâté en rien le paysage. — J'irai, je l'espère, m'en assurer par mes yeux dans quelques mois.

Un chemin charmant, — je pense qu'on ne l'a point détruit pour édifier la gare d'Ollon, — monte, en tournant, de la grande route au hameau, abrité du nord, sur un plateau inférieur à celui de la tour, entre les trois collines sœurs.

Ce hameau a l'aspect tout rustique ; on n'y trouve qu'une trentaine d'habitations peuplées de cultivateurs, de vignerons et surtout d'ouvriers travaillant aux carrières. — Le marbre noir de Saint-Tryphon est célèbre ; quant au vin, il est cousin-germain de celui d'Yvorne... c'est en dire assez.

J'ai nommé l'unique gîte du lieu.. il a pour maîtres les meilleures et les plus honnêtes gens du monde. — Je n'écris pas ceci par pure complaisance, pour leur faire une réclame tirée à douze cents exemplaires, mais par reconnaissance bien sentie de leurs bons soins, et surtout pour être vrai. Au surplus, je me hâte de prévenir que la dite maison n'est point une *auberge* dans l'acception complète du mot, mais une *pinte,* — une sorte de cabaret villageois, où l'on ne peut vivre qu'en artiste : le confort helvétique n'y a pas encore pénétré.

L'air de ce coteau, à pic de trois côtés, est vif et sain sans être froid. J'y ai toujours eu, pour ma part, un appétit de mineur de profession. Mais tous les touristes ne savent pas se contenter, comme moi, au besoin, de pommes de terre, de lard fumé, de fromage et de bœuf bouilli avec des choux. Je conseille donc charitablement aux difficiles, aux exigeants, d'aller se loger à Ollon, chef-lieu de la commune, ou bien à Bex, un peu plus loin.

La monticule de la tour est appelé, en patois, la *Motta* (la colline) ou le *Lé-sus.* (le *Là-dessus*), on y

parvient du village en peu de minutes. Le chemin passe près d'une vigne escarpée, au pied de laquelle s'ouvrent les carrières profondes où le pic retentit sans cesse, près de ce romantique *Sentier des Dames*, taillé dans le roc vif, où je me plais tant à aller m'asseoir pour lire ou rêver, et près du *Sentier de Fontenaille*, dont la butte domine les celliers et les granges de Saint-Tryphon.

Le premier de ces sentiers est à gauche; — il descend dans le frais vallon de vergers touffus et de prés, creusé entre les trois collines; — le second se présente à droite. Le premier, obstrué maintenant de ronces et de pierrailles, en certains endroits, a emprunté son nom aux châtelaines qui le suivaient pour aller à Monthey, à Saint-Maurice, et pour en revenir; ou bien aux dévotes pèlerines qui, au temps du catholicisme, se rendaient de la plaine à la chapelle dédiée à Saint-Tryphon.

Le *Sentier de Fontenaille* garde le secret de son nom.

La montée, au flanc de la roche, est rapide, mais courte. Bientôt on atteint la large plate-forme herbeuse, en franchissant deux enceintes de murs ruinés qui, élevés sur la muraille naturelle entourant la *Motta*, la rendaient inexpugnable.

Les deux côtés de l'ancien portail, — qui était, selon toute apparence, de forme cintrée, — subsistent encore; des lierres épais s'en sont emparés et les recouvrent entièrement, comme pour en retarder la chute imminente. Ces lierres sont de la plus belle venue, et leurs fleurs attirent de nombreux essaims de guêpes. Une pierre carrée manque à un de ces côtés. Elle fut

enlevée secrètement par des inconnus, et portée, si je ne me trompe, au château de M. de Constant, près de Lausanne.

Les bibliophiles et les antiquaires ne croient pas se rendre coupables d'un vol quand ils s'approprient furtivement un livre ou un objet rare. Ils allèguent, pour leur justification, l'amour de l'art et de la science, et ils ont la conscience en repos. La pierre ainsi dérobée, et que je n'ai pas vue, offre une inscription latine en l'honneur.... du *divin* empereur Caligula!

Les plus grands monstres couronnés ont eu des panégyristes effrontés. Ces gens insultent à Dieu et à l'histoire (1).

A l'entrée du plateau, à gauche, était le gibet. On a déterré là un squelette entier sous un tas de pierres. Il faut tirer à droite ensuite, pour atteindre la tour qui se dresse sur sa butte rocheuse, entourée par le taillis envahissant. Les pas des nombreux visiteurs ont frayé un sentier autour de cette grande ruine désolée et sinistre qui mesure encore au moins 25 mètres de hauteur. Les quatre façades regardent les quatre points cardinaux, et chacune mesure environ dix mètres. J'ai dit précédemment que la tour est carrée, je dois ajouter qu'elle n'offre pas de trace de porte (2). Une fenêtre carrée, oblongue, se voit à la moitié de sa hauteur ac-

(1) Voyez le *Dictionnaire* du docteur Levade, de Vevey. On y trouve cette impudente inscription.

(2) Je pense, comme de Saussure, que cette tour est d'origine romaine et commandait toute la vallée, du haut d'un camp retranché. — On a trouvé beaucoup de monnaies des Romains sur le plateau, en fouillant les champs. J'en possède quelques-unes.

A propos de la tour de Gourze — que nous connaissons — Muller, qui la croit élevée au temps de l'invasion des Arabes ou des Hongres, dit ceci : « Elle n'avait point de portes, et l'on voit encore combien elle dut être inattaquable... Il y a plusieurs exemples de tours semblables, témoin Saint-Tryphon. »

tuelle, au midi. Près du faîte de l'édifice, il y a une rangée de longues consoles de pierres ou supports, qui autrefois portaient un balcon ou galerie d'observation, laquelle régnait tout autour du bâtiment. Là se tenaient sans doute les sentinelles. Aujourd'hui ces pittoresques consoles servent de perchoirs à de gentilles corneilles aux pattes roses, qui animent une solitude empreinte de tant de poésie, d'un charme si austère et si saisissant !

Je ne dois pas omettre dans cette description les vestiges du retranchement de la tour, d'où partait probablement un escalier ou échelle mobile aboutissant à la porte ou fenêtre, et qu'on retirait à volonté. Il ne faut point oublier non plus le beau lierre qui tapisse une grande partie de la façade méridionale.

Si l'on fait l'ascension de la fenêtre, percée dans une muraille solide et très-épaisse, on découvre un intérieur dévasté par l'incendie, les traces d'une cheminée, d'une petite fenêtre bouchée (façade nord-est), et d'une autre ouverture (porte ou fenêtre).

Le fond de cette cage massive présente un monceau de décombres éboulés, sur lequel a cru, sans façon, un vivace suréau frileux. — J'ai toujours désiré y faire des fouilles.

Avant de nous occuper de la tour de Saint-Tryphon, au point de vue historique, suivons les bords de son domaine escarpé, morcelé aujourd'hui en un certain nombre de propriétés particulières.

Du côté de l'est, on peut trouver assez facilement, dans le bois, un petit oratoire effondré et ruiné. C'était la chapelle du saint dont le village, la colline et la tour portent le nom. — Nous y reviendrons. Sur le

bord opposé il y a une autre ruine. C'était une petite vigie, un *Signal* qui regarde le Rhône, la plaine, Collombey, Monthey, et l'échancrure que forme le Val d'Illiers.

Je recommande de se tenir en garde contre les pentes d'herbe-mousse glissante et l'attraction vertigineuse du précipice. Quant aux serpents, ils se tiennent de préférence au midi, c'est-à-dire aux environs des carrières, et je n'en ai jamais vu sur les pelouses de la tour, qui sont exposées au nord et à la bise froide.

De ce dernier côté, entièrement à pic (1), quelles perspectives !....

On ne peut que s'écrier : — Admirable ! admirable ! admirable !....

Voyez tout ce fond de vallée que nous avons parcouru depuis Villeneuve ! A droite du fleuve, les Alpes vaudoises et le vignoble d'Yvorne, couronné de bois et de rochers. A gauche, la chaîne des Alpes du Valais, plus sombre, et où la civilisation n'a rien disputé à la nature.

A l'horizon, une ligne bleuâtre à la base du Jura vaporeux. C'est le Léman, et quand l'atmosphère est pure et lumineuse, le temps clair, on découvre de blanches voiles latines glissant sur sa surface. On dirait des cygnes qui rasent l'eau, les ailes déployées.

Nous sommes à seize kilomètres du lac de Genève...

Mais c'est assez décrire ; un mot maintenant sur l'histoire de Saint-Tryphon.

Nulle part peut-être, dans le canton de Vaud — si

(1) Ces rochers sont inaccessibles du nord, si ce n'est peut-être par une fente périlleuse, garnie de broussailles. On la nomme la *Fare* (serait-ce la *Fée ?*) Personne ne s'y aventure d'ordinaire. Des chasseurs intrépides ont gravi ce couloir périlleux.

ce n'est à Avenches — les Romains n'ont laissé plus de traces qu'ici : on ne saurait gratter la terre sur ces collines ou dans ces plaines sans exhumer des monnaies consulaires ou impériales, en bronze, recouvertes de patine, des fragments d'armes ou des ossements. J'ai vu et estampé naguères le milliaire trouvé au pied de ces hauteurs. Il porte une inscription où se lit le nom de l'empereur Licinius Licinianus (1).

Une grande bataille fut livrée en ces parages, au début de l'invasion romaine, et, par conséquent, antérieurement à l'époque de la fondation présumée de la tour (l'an 107 avant J.-C.).

«.... Les Helvétiens, sous la conduite d'Orgétorix et de Divico, réunis aux Cimbres et aux Teutons, sous le commandement de Teutobades, de Rumo et de Boyorix, levèrent une armée de 250,000 combattants, qui pénétra dans la Gaule cisalpine par le pays des Nantuates et des Allobroges, contre laquelle les Romains envoyèrent une armée de 50,000 hommes, en Ligurie, commandée par le consul Lucius Cassius Longinus, et par ses lieutenants Lucius Diso et Caïus Popilius. Les Helvétiens et leurs alliés ne purent tenir contre des soldats aguerris et bien disciplinés ; ils furent battus et forcés de se retirer en désordre sur les frontières des Nantuates où, s'étant ralliés, ils envoyèrent des députés à Cassius pour qu'il leur permît de s'établir dans le pays qu'ils occupaient ; ce qui leur ayant été refusé avec hauteur, ils firent semblant de se retirer pour engager l'ennemi à les suivre. Celui-ci, effectivement, les poursuivit dans des passages où les

(1) Cette pierre est conservée dans une ancienne chapelle latérale du temple d'Ollon.

Helvétiens s'étaient postés en embuscade, d'où ils tombèrent tout à coup sur l'armée romaine qu'ils enveloppèrent dans la plaine. Elle se défendit avec courage, mais, assaillie de toutes parts, elle fut forcée de céder. Les Helvétiens en firent un horrible carnage. Le consul Cassius et son lieutenant Diso périrent dans la mêlée; Popilius ne put racheter sa vie et le salut du reste de l'armée qu'aux dépens de son honneur, en acceptant les dures conditions des vainqueurs: ils furent forcés de passer honteusement sous le joug, nus, au milieu des huées des soldats, et ensuite renvoyés dépouillés, après avoir livré des ôtages (1). »

En ce temps-là, le Léman—que les Grecs appelaient *le lac du Désert* — s'était déjà retiré dans le lit qu'il occupe, laissant surgir de la nouvelle vallée les trois rochers qui avaient été des îles escarpées (Saint-Tryphon, Charpigny et les Larines). Des anneaux de fer scellés dans le roc et auxquels on amarrait les barques furent découverts. Dès lors ce qui n'était qu'une conjecture probable fut admis comme une vérité incontestable (2).

Les Romains, je le répète, firent de Saint-Tryphon — dont on ignore le nom *païen* — un camp retranché, une citadelle imprenable, un poste d'observation qui dut être toujours bien gardé. Il commandait toute la vallée du Rhône — passage important entre la Rhétie et le pays des Nantuates, des Allobroges et des Helvétiens.

La tour s'éleva au centre de cette forteresse natu-

(1) Levade.
(2) « Autrefois cette vallée faisait partie du lac; les sables du Rhône l'ont comblée et en ont refoulé le Léman. » (J. de Muller.)

relle, baignée autrefois par les eaux profondes du lac.

Le christianisme vint-il s'implanter sur ces rochers sinistres au temps du déclin de l'empire ?

Le fait est probable.

On bâtit une chapelle sous l'invocation de Tryphon, chrétien né près d'Apamée, en Bythinie, de parents originaires de Phrygie, martyrisé à Nicée, par ordre du gouverneur Aquilinus, au temps de l'empereur Decius, l'an 251 ou 252 de l'ère chrétienne. Son corps est, assure-t-on, à Rome (1).

Au moyen-âge, Saint-Tryphon était une tour féodale. L'histoire locale la nomme quelquefois, mais c'est tout. On croit que les actes qui concernent cette seigneurie du Chablais vaudois se trouvent dans les archives de Sion ou de Saint-Branchier (2). Je n'ai pu vérifier la chose.

La guerre entre le duc de Bourgogne et les Suisses amena, je l'ai dit, les Bernois et la Réforme dans cette partie de la vallée. La conséquence naturelle de l'événement fut la ruine complète des couvents et des châteaux de la contrée. L'Ours, escorté des milices du Gessenay et du Pays-d'en-haut, descendit deux fois de ses montagnes et ne s'arrêta qu'au Rhône (1476).

Ce fut dans ces deux invasions que le château d'Ai-

(1) Les catholiques le fêtent le 10 novembre, les Grecs le 1er février et les Dalmates le 3 de ce dernier mois.

(2) Notre curiosité ne saurait être satisfaite par des données de ce genre : A la mort de Rodolphe de Habsbourg, « les Valaisans étaient sauvages et libres. On voyait s'accroître, d'une manière menaçante, la puissance de la maison de Savoie; l'abbaye de Saint-Maurice augmentait sans bruit son antique opulence. » (1266. *Charte pour l'héritage d'Ulrich-le-Rouge de Saint-Tryphon*, etc. — J. de Muller.) — Ceci semble indiquer que le seigneur Ulrich légua sa terre au couvent.

gremont, fief du seigneur de Pontverre, le château de Duin, dont les ruines dominent la plaine de Bex, et le château de Saint-Tryphon furent détruits, et que la noblesse des quatre mandements d'Aigle quitta la contrée. Berne, en prenant possession des quatre mandements, récompensa les gens du Gessenay, de Château d'OEx et des Ormonts, en leur concédant une partie des redevances féodales de cette vallée. Après le traité de Fribourg, en 1476, la noblesse du pays, les Compeys, seigneurs de Torrent et vidames d'Aigle ; les Rovereaz, seigneurs d'Ollon et de Saint-Tryphon ; les Blonay et les Tavel, co-seigneurs de Bex, et les seigneurs d'Aigremont revinrent dans leurs foyers, et firent hommage à la ville de Berne qui leur restitua une partie de leurs possessions (1). »

J.-J. Rousseau n'a point connu le beau site de Saint-Tryphon, — île à la fois verte et rocheuse en terre ferme — autrement, il faudrait sans doute ajouter ce nom à ceux des Charmettes, de Motiers et de l'île Saint-Pierre.

La littérature ne s'est guère occupée d'un endroit qui semble créé pour inspirer des romanciers ou des faiseurs de vers ; je vais donc emprunter quelques lignes de prose à de Saussure (2), et m'emprunter à moi-même une de mes boutades rimées inédites, dans laquelle j'ai fait entrer tout ce que je sais de Saint-Tryphon.

«... A l'opposite de ces collines (celles de Bex et d'Aigle), au couchant de la grande route, on voit sortir du fond plat de la vallée des collines allongées dans

(1) Fréd. de Gingins : *Développement de l'indépendance du-Haut-Valais* ; — A. Verdeil, *Histoire du canton de Vaud*.
(2) *Voyage dans les Alpes*, etc.

le sens de cette même vallée. Ces collines sont l'une et l'autre d'une pierre calcaire dure, et escarpées presque de tous les côtés. L'une, la plus voisine de Bex ou la plus méridionale, se nomme Charpigny; l'autre, Saint-Tryphon. Au haut de celle-ci est une tour carrée, haute d'environ soixante pieds, sur vingt-sept à vingt-huit de large, et de construction indubitablement romaine. Sa position était très-avantageuse pour un poste d'observation en temps de guerre. On voit encore les restes du mur qui lui servait d'enceinte. Au-dessous de la tour, au midi, est un petit village du même nom, et entre la tour et le village une belle carrière de marbre noir. Les couches de ce marbre sont horizontales; leur épaisseur est d'un pied, et leur étendue très-considérable. Je n'ai pu découvrir, dans ce marbre, aucun reste de corps organisé; mais plus haut, dans la pierre grise qui le recouvre, j'ai vu quelques débris de coquilles univalves, dont je n'ai pas même pu reconnaître l'espèce.

» Je revis avec attendrissement, dans mon dernier voyage, en 1785, ces mêmes lieux que j'avais visités vingt-deux ans auparavant avec le grand Haller, qui m'honorait de son amitié, et qui, dans un séjour que j'eus le bonheur de faire chez lui à Roche, eut la complaisance de me conduire à Saint-Tryphon, pour me donner le plaisir d'herboriser avec lui et de cueillir là deux ou trois jolies plantes : *Medicago polymorpha minima; Melica ciliata; Poa bulbosa...*

» Il paraît évident que ces rochers, isolés au milieu de cette large vallée, sont des noyaux plus durs et plus solides qui ont résisté aux causes destructives par lesquelles cette vallée a été creusée. Il ne sont

cependant pas exactement de la même nature, et surtout pas de la même structure ; car celui de Saint-Tryphon est composé de couches régulières, horizontales ou à peu près telles, tandis que celui de Charpigny a les siennes très-inclinées et souvent dans un grand désordre. »

Albert de Haller dut venir souvent à Saint-Tryphon pendant les six années qu'il passa à Roche. Il employait tous les loisirs que lui laissait la charge de directeur des salines à rédiger sa physiologie et son histoire des plantes de la Suisse.

Le savant naturaliste — qui était aussi médecin et poète (1) — s'était fait donner cette direction temporaire pour pouvoir vivre dans la retraite et s'y livrer à l'étude ; mais à la fin, cette solitude lui pesa à cause de la vieillesse qui a besoin de soins et de société.

De Saussure avait vingt-quatre ans lors de sa première visite à de Haller.

I

L'antique tour de Saint-Tryphon
N'a plus que le ciel pour plafond.
Elle surgit, parmi les arbres,
Sur sa colline aux riches marbres.
Un de ses côtés est orné
D'un lierre ; son front écorné
Semble défier les orages,
La foudre, les vents et les âges.
Elle regarde tristement

(1) Son poëme allemand intitulé : *les Alpes*, dont je possède une mauvaise traduction, a peut-être été inspiré par la contemplation des montagnes de la vallée du Rhône.

A l'horizon, le bleu Léman;
A ses pieds la large vallée
Si fraîche, si bien étalée.
Le Valais sévère, les monts
Du val d'Illiers et des Ormonts
De toutes parts percent les nues
De leurs pics, de leurs dents aigues.
Quel tableau sublime! — A l'entour
De la vieille, tant vieille tour,
Des chênes, des prés dont la mousse
Est parfumée, épaisse et douce;
Puis un rocher droit, morne, haut,
Rempart de l'agreste plateau.
Des corneilles vives et folles
Se promènent sur les consoles
D'un balcon dès longtemps détruit,
Et s'y chamaillent à grand bruit.
Tout au fond de la tour carrée,
Béante, sinistre, effondrée,
Sont des ronces, des éboulis
De créneaux, de machicoulis.
Dieu sait les étranges trouvailles
Qu'on pourrait faire en ces pierrailles,
Objets peu prisés des lézards,
Et que vendraient cher nos bazars!
Fragments d'armes, vieilles monnaies
Que n'empilent point les orfraies
Et que frappèrent les Romains.
J'ignore dans quels parchemins
Se cache la sombre légende
Du château-fort et de sa lande...
Sont-ils à Sion, Saint-Branchier,
Enfouis dans un chartrier?...
Plus de chronique, plus d'histoire;
On en a perdu la mémoire.

Se fit-il moine ou chapelain,
Le mystérieux châtelain
Qu'on appelait Ulrich-le-Rouge,
Pour avoir séduit mainte gouge?
Je le croirais, puisque sa tour,
— Un vrai repaire de vautour! —
Ses vignes, ses vassaux, sa terre,
Devinrent bien de monastère.
Ensuite, les Rovereaz,
Seigneurs dont on faisait grand cas,
Possédèrent la tour romaine
Et son très-escarpé domaine.
En quel temps? — Je ne le sais point.
Consultez Muller sur ce point.
Enfin, quand les Bernois conquirent
La contrée et la convertirent,
Ils brûlaient châteaux et couvents
Et jetaient leurs cendres aux vents.
C'est depuis ce temps, j'imagine,
Que notre tour tombe en ruine.

II

Poètes, rêveurs, amoureux,
Venez dans ces sentiers ombreux
Cueillir l'odorante spirée;
Ouïr la chanson soupirée
Par le loriot, le bouvreuil;
Prenez place sur ce fauteuil,
Ce siége de roche, à la housse
De gazon, de lichen, de mousse.
A souhait vous pourrez songer;
Rien ne viendra vous déranger.
Le pic du mineur qui travaille
Près du Sentier de Fontenaille,

Le fléau qui bat le froment
Dans quelque grange, par moment
Vous les entendrez au village
Que cache à demi le feuillage.
Le Sentier des Dames *me plaît :*
Il est romantique à souhait.
Son nom lui vient des châtelaines
Qui, revenant des basses plaines,
Tournaient le roc rapide, ardu,
Par la tour forte défendu.
Vis-à-vis, Charpigny dessine
Sa haute et sylvestre colline
A l'aigrette de verts sapins
Et ses bois aimés des lapins.

III

Alpestre et chère solitude !....
J'y vais chercher la quiétude,
Le sommeil dans un méchant lit,
Et je mange avec appétit
Chez un brave homme dont la table
N'a rien, vraiment, de confortable.
Ici je me rends chaque été
Pour en rapporter la santé,
Le saint amour de la nature
Qui grandit l'âme et qui l'épure.

Si ces vers ont un mérite, — ce dont je doute fort — c'est de renfermer tout ce qu'on sait de la tour de Saint-Tryphon. Ils furent faits — qui pourrait l'imaginer ! —en Normandie, près d'une autre tour en ruine, aussi remarquable par la structure, l'antiquité et la situation : la tour de Conches, classée au nombre de nos monuments historiques. Mais ce vénérable édifice

était sans souvenirs pour moi ; et puis le vallon circulaire (*Concha*) où coule la Rouloire, si joli qu'il soit, peut-il valoir la vallée du Rhône ?

Faisons maintenant nos adieux à Charpigny, aux Larines, à Saint-Tryphon et à son écho remarquable formé par les rochers du midi de la colline.

Nous entrevoyons sur le penchant de la montagne, un peu au-dessus de la route, au milieu des arbres touffus, un gros village fort bien groupé : c'est Ollon, chef-lieu d'une commune considérable (*Aulona* ou *Aulonum*). L'église en est belle, vaste et antique. Ses contreforts extérieurs supportent deux bustes grossièrement travaillés, mais fort anciens. Ils représentent, dit-on, l'un saint Théodule, évêque du Valais ; l'autre Charlemagne qui donna à ce prélat la préfecture de la province.

J'ai parlé du milliaire de Licinius, trouvé près de Saint-Tryphon, et conservé précieusement dans une chapelle latérale de ce temple réformé. Il indique 17,000 pas ou environ 5 l. 1/2, de cet endroit à Martigny (*Octodurum*).

La commune ne compte pas moins de dix-neuf villages ou hameaux — sans parler des agglomérations de châlets et de vacheries sur les Alpes ; — elle appartenait jadis à quinze seigneurs de fiefs. L'abbaye de Saint-Maurice avait, pour sa part, la moitié de la juridiction. Le village est fort beau, fort riche, et possède une bibliothèque populaire, gouvernée sans doute par le régent de l'école ou par le ministre du Saint Evangile.

Un jour que Farel, pasteur d'Aigle, obéissant aux ordres de Berne, s'était rendu à Ollon pour y prêcher

publiquement la parole de Dieu et combattre la superstition, les femmes catholiques le maltraitèrent, le battirent, l'insultèrent outrageusement, et un certain Nicodas renversa la chaire de vérité.

En continuant de se diriger vers Bex, on passe tout près de Villy, hameau chaudement situé au bas de la montagne, et où il y avait, je crois, une maison conventuelle, aujourd'hui convertie en domaine rural.

Bex est, — je puis le dire sans hyperbole, — un magnifique bourg. Il doit sa prospérité manifeste à quatre causes : belle situation, proximité du Valais et de la jonction des deux routes du Simplon, eaux thermales (avec hôtels et pensions bourgeoises), enfin riches salines, les seules que possède la Suisse. Elles datent de l'an 1554, et appartiennent à l'Etat.

Bex (prononcez *Bey*) n'est pas seulement fréquenté par les malades, on y rencontre aussi des gens bien portants attirés par les séductions de cette délicieuse contrée.

Le Bourg, appelé autrefois *Villa Beja* ou *Baccis*, occupe l'extrémité arrondie de la première partie de la vallée du Rhône ; il est au pied d'un coteau détaché de la montagne et sur le torrent de l'Avençon. Bien audessus de la plaine, au milieu d'une belle forêt de châtaigniers, se voient les ruines d'un château remarquable (la tour de Duin), dont le fanal correspondait avec celui de Saint-Tryphon.

En 1455, un Bertrand de Duin occupait le poste de grand-bailli du pays de Vaud. Bex était jadis le domaine de vingt-six seigneurs féodaux, dont deux avaient chacun un tiers de la juridiction. Le duc de Savoie possédait le troisième.

Cette plaine a vu, comme celle de Saint-Tryphon, une grande et sanglante bataille. En 574, Theudefried, chef des troupes transjuranes, détruisit là une armée de Lombards.

—

III

LA VALLÉE DU RHÔNE

(*Rive gauche. — De Saint-Maurice au Boveret.*)

—

Nous atteignons l'endroit où la vallée, se rétrécissant tout-à-coup, ne laisse qu'une place étroite au Rhône torrentueux, à la route du Simplon et à la petite ville de Saint-Maurice. C'est maintenant une frontière intercantonale; — c'était, sous le premier empire, la frontière de la Suisse (canton de Vaud) et du Valais, département du Simplon. — Nous sommes au pied des pics de Morcles et du Midi qui, des deux côtés du fleuve, semblent se menacer ainsi que des sentinelles d'avant-poste. Les hommes ont ajouté à ce que la nature a dessiné si nettement : sur chaque rive il y a quelques fortifications élevées ou réparées à l'époque de la guerre civile du Sonderbund. Les Jésuites, fauteurs de cette lutte, en payèrent les frais, après leur défaite, et le Bas-Valais fut occupé militairement par les milices vaudoises.

Le pont de Saint-Maurice est d'une seule arche jetée

avec hardiesse sur le Rhône ; à l'extrémité valaisane il y a une porte.

Saint-Maurice était l'*Agaunum* ou la *Tarnada* des Romains. Personne n'ignore que, près de ce lieu, la légion thébéenne fut décimée pour *crime* de christianisme. Son chef Maurice subit le martyre et mourut en confessant sa foi. Il fut canonisé, et on éleva, à sa gloire, un couvent qui a été fort célèbre. L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, aujourd'hui bien déchue de son ancienne splendeur, mérite pourtant d'être visitée. La structure du clocher est aussi hardie que remarquable. On ne saurait voir un plus superbe morceau du style roman pur. A la base de l'édifice il y a plusieurs inscriptions romaines, souvent citées, et bien connues des épigraphistes.

En fait de raretés conservées dans le monastère, il faut citer le trésor, deux vases d'agate, présent de Charlemagne, plusieurs reliques et la châsse de saint Sigismond.

L'abbaye de Saint-Maurice a son histoire, intéressante pour celle de l'Eglise romaine. Cette maison de chanoines fut fondée, selon l'opinion commune, par Saint-Théodule, premier évêque du Valais (de 351 à 391). Rodolphe 1er, roi de la Bourgogne transjurane, y fut couronné en 888, et y est enterré.

L'abbé, crossé et mitré, porte le titre de comte, et relève immédiatement de Rome. Ce poste est occupé aujourd'hui par un évêque *in partibus*.

Le couvent a été pillé et détruit plusieurs fois pendant le moyen-âge.

Saint-Maurice est, au surplus, un endroit passablement triste, maussade et froid. Je me rappelle y avoir été tancé vertement par un homme de la police mu-

nicipale, parce que je fumais un cigare dans la rue. — Pipes et cigares sont prohibés, pour qu'on ne mette pas le feu à la ville. Elle est donc bâtie en bois? — Non, en pierres. Que dites-vous de la précaution?

Si l'on séjourne dans ce trou inhabitable, il est bon de grimper à l'hermitage de Notre-Dame-du-Sex (*Saxum*), plaqué comme un nid d'hirondelle au milieu d'une énorme paroi de rochers verticaux; d'aller voir les bains de Lavey (de l'autre côté du Rhône, à l'extrémité du canton de Vaud); la très-célèbre et magnifique cascade de Pissevache (1), — sublime et écrasante merveille ! ! — En poussant plus loin on trouverait la gorge verticale du Trient — qui a inspiré Topffer, et où des soldats du Sonderbund s'embusquèrent et foudroyèrent à coups de carabines des soldats de la *Jeune Suisse* qui passaient sur la route.

Plus loin encore on atteindrait Martigny (l'ancien *Octodurum*) qui doit sa prospérité à sa situation sur la route de Sion, formant là un coude, et le débouché des vallées alpestres conduisant à Chamonix et au Mont-Blanc, au Simplon et au Grand-Saint-Bernard.

Mais rebroussons chemin et dirigeons-nous vers la rive gauche du lac, par la rive gauche du Rhône.

Les principaux villages ou bourgs de cette rive valaisane — peu attrayante, comparativement à ce que nous avons vu et à ce qui nous reste à voir — sont, entre Saint-Maurice et Saint-Gingolph : Massongy (ou Massonger), Monthey, Collombey, Muraz, Vionnaz,

(1) «... Eblouissante cascade, bien digne d'un nom plus honnête. » (Valery *Voyage en Italie.*)

Cette chute est celle du torrent de la Salence ou *Eau Noire*; hauteur totale, 180 pieds. — *L'Eau Noire?*... Singulier nom ! Cette eau est toute *blanche* d'écume.

Vouvry, Les Yvouettes, Port-Valais et le Boveret (ou Bouveret). Traversons-les le plus rapidement possible en leur consacrant quelques mots, pour l'acquit de notre conscience de cicerone.

Massongy. — Vestiges d'un pont. Inscription romaine. Avant 1798, la juridiction du lieu appartenait à l'évêque de Sion qui (chose étrange !) ne l'exerçait que durant dix mois. Pendant les deux autres (mai et octobre) le pouvoir passait à une certaine famille Quarteri.

Monthey. — Gros bourg, au débouché du Val d'Illiers, sur la Vièze. Verreries. Grande place. Pont couvert en charpente, sur le torrent.

Collombey. — En face de Saint-Tryphon. Couvent de bernardines. Pont en fil de fer sur le Rhône.

Muraz. — Pauvre village, d'aspect misérable... et si près des riches villages vaudois de la rive opposée! Presque détruit par le Rhône en 1628.

Vionnaz. — Même aspect, même contraste.

Vouvry, ou Vauvry. — Papeteries. Sources ferrugineuses. J'ai lu quelque part qu'on célèbre ici la fête de Charlemagne. Le Valais est, comme la vallée d'Andorre, un pays de catholicisme vivace et de vieilles traditions. Pays des jolies filles et des noisettes.

Les Yvouettes, ou Evoettes. — Une auberge et quelques maisons. Avant d'y arriver, on passe sous la porte de Sex (*Saxum*) : un rocher; au bas la route fermée par une porte et un rempart à meurtrières que bat le Rhône. Un pont. Vignoble renommé.

Port-Valais. — Nom significatif. Des marais. L'embouchure du Rhône dans le Léman. Nous sommes vis-à-vis de Noville. Les pics de la Chauměny dominent ces localités.

« Les droits des châtelains de Chillon s'étendaient sur plusieurs communes du Valais. Ils présidaient aux élections d'Aigle, Port-Valais, Vionnaz et Vouvry qui ressortissaient de leur tribunal pour les sentences capitales, et leur devaient *une partie des ours tués sur le territoire d'icelles* (1). »

Ceci nous apprend que les ours étaient nombreux alors dans ces parages. Ils sont devenus fort rares.

Singulier tribut vraiment! — Les châtelains de Chillon ne manquaient ni de pommade ni de fourrures. L'hiver leur apportait, par surcroît, celles des beaux grèbes du lac, mélange d'hermine et d'argent.

(1) Boccard, *Histoire du Valais.*

IV

LA RIVE GAUCHE DU LAC.

Canton du Valais. — Pays de Gavot et Chablais (Savoie). — Canton de Genève.

—

Enfin te voilà, nous te retrouvons

O Léman ! . . . .
Jamais Dieu versa-t-il sur sa terre choisie,
De sa corne de dons, d'amour, de poésie,
Plus de noms immortels, sonores, éclatants
Que ceux dont tu grossis le bruit lointain du temps ?
L'amour, la liberté, ces alcyons du monde,
Combien de fois ont-ils pris leur vol sur ton onde
Ou confié leur nid à tes flots transparents (1) ?

Nous sommes au Bouveret, petit port sur le lac, où il y avait jadis une tour. L'étroit espace compris entre ce lieu et Saint-Gingolph — quatre kilomètres tout au plus — est tout ce que le Valais possède aujourd'hui du littoral lémanique. Mais la moindre parcelle de ces rives heureuses a autant de charme que d'importance,

(1) Lamartine, *Ressouvenir du lac Léman.*

et les Valaisans tiennent fort à ce lambeau du Chablais que les événements leur ont laissé.

Valery vante les carpes qu'on pêche dans le Rhône, près d'ici, et dit qu'elles valent celles du Rhin. Je ne saurais me prononcer sur cette question qui eût été de la compétence de Brillat-Savarin. Du Boveret au pont de la Dranse, au delà d'Evian et en deçà de Thonon, la route est, sans exagération, la plus ravissante que je connaisse. Elle se déroule presque toujours à fleur d'eau, au pied de grandioses montagnes boisées et rocheuses. Quel charme dans ce parcours d'une vingtaine de kilomètres !... Rien ne manque au paysage, rien. Il a le lac, des monts, des collines, des bois d'une opulence rare, des châteaux, des ruines, des villages d'une rusticité toute pittoresque, des vols de blanches hirondelles de mer sur la côte sinueuse, et au large (1), des scènes de pêcherie et de navigation... mais n'anticipons point.

Passé le Boveret on chemine entre une grève presque toujours un peu escarpée et des bancs de rocher feuilleté, friable, d'une teinte brune ou violacée. En un endroit, cette roche se couvre de mousse et répand sur la route une pluie de larmes. On a donné à ce lieu le nom de *Mille fontaines,* je préférerais celui de *Rocher qui pleure.*

Saint-Gingolph, bourg limitrophe, est divisé en deux parties inégales. La plus grande appartient au Valais, l'autre à la Savoie — aujourd'hui française.

Encore un site merveilleusement beau !

Des cimes rocheuses et colossales des Cornettes, du

(1) L'*hirondelle de mer* est un oiseau de passage de la famille du goëland et de la mouette ; il hante les fleuves et les lacs.

Mont-Blanchard et de la Dent d'Oche, descendent des pentes rapides, couvertes de forêts — ne laissant au lac qu'une plage étroite, sinueuse — et une gorge creusée par la Morge. Ce torrent dessine la frontière, traverse Saint-Gingolph et disparaît dans le Léman.

Un seul et même conseil régit les biens communaux des deux parties du bourg — lesquelles pourtant ont entr'elles une barrière politique — ce qui n'en fait qu'une commune. Toutefois la religion n'a pas voulu de cette sorte de fusion, et Saint-Gingolph forme deux paroisses : l'une suisse et l'autre française.

L'*Hôtel de la poste,* situé dans la première, fut autrefois le château de la famille de Rivaz, après avoir appartenu aux Grilly et aux Riedmatten.

Je vins loger, il y a quelque dix ans, dans cette bonne auberge, et je trouvai là, à table d'hôte, un certain original loquace, fou aux trois quarts, ivrogne entièrement, godailleur et oisif de profession, qui, pour se désennuyer et tuer le temps, se faisait volontiers le guide officieux des étrangers. Il leur racontait les troubles du Sonderbund en Valais, la révolution à laquelle il disait avoir coopéré, et se donnait pour l'ami du marquis de Custine (1).

Le dit original — dont j'ai complétement oublié le nom — me mena voir une grotte masquée par un bouquet d'arbres, pratiquée dans un roc que le lac fouette de ses lames. On y descend par une sorte d'escalier scabreux, et au risque de se casser les jambes, pour récolter d'humides stalactites.

(1) Cet auteur passa quelque temps à Saint-Gingolph, et écrivit des lettres sur l'état politique de la contrée.

Mon homme croyait que cette grotte de Vivier est celle que Jean-Jacques place à Meillerie, dont nous approchons. Le nom de Saint-Gingolph a été trouvé trop bizarre par l'auteur de Julie, et il l'a repoussé.

Au Locon (*Locus*), hameau de deux ou trois maisons, la douane sarde venait poliment présenter ses compliments au voyageur. — On sait ce que cela veut dire. Cette brave dame ne ressemble point à sa sœur de France. Elle se montre civile, polie, et fait son devoir sans rigueur, exagération de sévérité et sans brusquerie. Il en est de même dans tous les pays s'enrichissant de l'argent des touristes, race qui n'aime guère les entraves trop étroites et le manque de bons procédés. Je ne suis pas porté à maudire mon prochain et pourtant j'ai donné au diable, bien des fois, et de grand cœur, la douane française à Jougne, à Seyssel, à Bellegarde, à Chapareillan.... et autres lieux de notre frontière.

Meillerie !... Meillerie !...

Un joli village de mineurs et de chaufourniers — rien de plus.

Le percement de la route du Simplon (1) a coupé ces beaux rochers qui trempaient leur base dans le lac, a dénaturé et gâté à plaisir ces sublimes paysages de la rive gauche — généralement supérieurs, par leur sauvagerie même, à ceux de la rive droite. — Aujourd'hui la mine les éloigne encore. Les quartiers neufs de l'opulente Genève sortent de ces carrières calcaires.

Tout a bien changé depuis Rousseau qui ne reconnaîtrait plus assurément son Meillerie. — O Industrie ! reine tyrannique de notre époque, voilà ce que tu sais

(1) Fait sous le premier empire et par les Français.

faire !... tu ne respectes rien. Tu te ris de la poésie et des souvenirs comme de puériles bagatelles.

« Quand je fis le tour du lac avec Shelley et Hobhouse, dit Byron, nous faillîmes faire naufrage tout près de l'endroit où Saint-Preux et Julie faillirent aussi se noyer. Il eût été classique de chavirer là, mais cela n'en eût pas été plus agréable (1). »

Les citations se présentent en foule, coulent sans relâche de la plume quand on écrit sur le pourtour immense de notre cher lac. Je tiens, avant tout, à le faire bien connaître ; que m'importe si je m'efface et disparais presque derrière les auteurs que je mets à contribution !

« Il n'y avait autrefois ici qu'un sentier, dit Simond (2) ; le gouvernement impérial a fait au pays le fatal présent d'une grande route militaire, également commode et pittoresque : c'est l'avenue du Simplon. Les facilités et les tentations que cette route offre aux puissances belligérantes, imposent à la Suisse une autre politique et même d'autres mœurs (3). »

Cette voie stratégique, qui sera prochainement remplacée par un chemin de fer, a peut-être motivé l'exceptionnelle condition de *pays neutre* faite au Chablais et au Faucigny par les traités de 1815. En temps de guerre européenne, ces deux provinces savoisiennes — qui sont Suisses par leur assiette géographique, leurs versants et leurs relations, — devaient être occupées militairement par la Confédération helvétique. — Article rayé ou modifié par l'annexion.

(1) *Conversations.*
(2) *Voyage en Italie.*
(3) Hélas ! oui.

« De magnifiques châtaigniers, ajoute Simond, croissent parmi les rochers, ombragent la route et étendent leurs branches vigoureuses jusque sur le lac. Les pêcheurs, qui habitent cette rive en grand nombre, s'en servent pour étendre leurs filets, sans soupçonner combien ils ont de grâce. »

Le voyageur a imaginé ou rêvé ce détail pittoresque.

Au delà de Meillerie, le paysage perd peu à peu de son âpreté farouche et devient décidément bocager et sylvestre. — C'est le petit pays de Gavot, le pays d'Evian, où Dieu plaça probablement le Paradis terrestre. Avant d'atteindre cette villette, on passe successivement à la Tour-Ronde (au-dessous de Lugrin), à la Petite-Rive et à la Grande-Rive, hameaux de pêcheurs, qui ne dénotent point la richesse. Dans cette simple Savoie, comme dans nos autres villages français, le paysan ignore les plus vulgaires notions du bien-être intérieur, et n'a nul souci du luxe extérieur. Son incurie, son insouciance stoïque, quant à ceci, sont poussées à l'extrême. — Comment plaindre des êtres si impassibles, si calmes, si heureux dans une parfaite ignorance et une condition misérable, du moins en apparence ! — Et pourtant ces gens-là vont presque tous les jours en Suisse vendre leurs denrées et surtout le poisson qu'ils ont pris pendant la nuit. Comment ne sont-ils pas frappés de la propreté, de l'aisance de leurs voisins d'outre-Léman ?... Comment ne cherchent-ils pas à les imiter ? — On y viendra.

Nous remarquons, à la Tour-Ronde, deux anciennes constructions : l'une grande et rogue, l'autre petite et humble. Toutes deux sont en ruine ou peu s'en faut.

Il s'agit du château de Blonay, et d'un oratoire qui, placé tout au bord de la grève, était sans doute dédié à Notre-Dame-de-Bon-Secours, patronne des mariniers.

Cette niche, qui offre des traces de peintures à la fresque représentant des saints, des évêques, des confesseurs, est maintenant sans porte. Une sorte de table en pierre indique la place qu'occupait l'autel. Ce lieu n'est plus consacré au culte, et les pêcheurs y déposent sans façon, sans scrupule, navettes, cordages, paniers et filets.

Le manoir se dresse sur la plage, où la route s'est frayé un passage. Autrefois les Blonay—de la branche catholique — maîtres de cette seigneurie qui a conservé leur nom — pouvaient pêcher à la ligne du haut de leur balcon de pierre, ou canarder commodément les grèbes et les mouettes.

La dernière fois que je passai par là j'aperçus une enseigne industrielle déshonorant cette vieille maison de Blonay, devenue la succursale de je ne sais quelle compagnie sarde d'agriculture ou de drainage.

J'ai dit quelques mots de la scission en deux branches de la famille de Blonay, à propos du château d'où ils sortent tous et qui est situé sur le penchant des Alpes vaudoises, au-dessus de Vevey, sur la rive opposée. Voici une légende qui les concerne, une légende *vraie,* authentique, pleine d'ingénuité, de grâce et de charme ; elle est tirée des archives du château de Turin et a été imprimée plusieurs fois en Savoie et en Suisse.

Je l'ai fait connaître le premier en France, et je ne doute pas qu'on ne me sache gré de la reproduire dans un voyage où elle trouve si naturellement sa place.

Le titre de cette gracieuse composition anonyme est : *le Combat des Mariés et des Non-Mariés.*

« En la citée de Thurin se trouvèrent ensemble plusieurs gentilshommes, serviteurs ordinaires de la très-haulte maison de Savoye, assis à table en ung banquet, en la compagnie de mon très-redoubté seygneur, Charles de Savoye, et de ma très-redoubtée dame, madame la duchesse. Là estoient pareillement plusieurs jouvencels et escuyers, tant mariés que non mariés. Après maints beaux et joyeux devis, ils entrèrent en propos des nobles seygneurs et dames mariés, et ainsy que paroles multiplient tousiours, procédèrent en leurs gaillards propos si avant, que messire Symon de Blonay, seygneur de plusieurs belles terres ès pays de Chablays, tant en deça que par delà le lac, lequel avoit déjà fait maintes appertises d'armes aux tournois de la cité de Genève, et s'estoit marié par après, dit et voulsit maintenir que les mariés estoient si verts et partant autant à craindre en faicts d'armes et aultres choses, que ceux qu'estoient à marier; et que les dames mariées estoient aussy vertueuses et dignes de loz et de renom que les damoiselles à marier ; soy offrant soubtenir à la lance et à l'épée ce qu'il disoit, si nul vouloit dire du contraire.

Si, que d'aultre costé, pour les seygneurs escuyers et damoiselles à marier, se présenta ung gentilhomme nommé de Corsant, natif pareillement de Savoye ès pays de Bresse, soubstenant les non-mariés, tellement que leur question vint en la présence de mon dict seygneur et gentilshommes de son hostel, dont mon dict seygneur voyant que telle question ne s'esmeuvoit poinct pour haine (agne), ne pour vitupère, et qu'ils ne

vouloient combattre sinon pour passer temps et pour plaisance, aussy pour tousiours exercer ses armes; du conseil de ses privés, bien cognoissants que teulles affaires veulent dire, fut content de leur donner jour à vouloir combattre; c'est à savoir en teulles armes: deux courses de lance à fer esmoulu, armés en harnois de guerre sans lice, et à l'espée, combattre jusqu'au nombre de quinze coups, ung chacun d'eulx sous teulle condition que le vaincqu seroit tenu aller crier mercy, là où le vainqueur lui commanderoit; c'est à entendre que se le champion soubstenant la querelle des mariés estoit vaincqu, seroit tenu aller crier mercy à Mademoiselle de Savoye et à toutes les aultres damoiselles à marier de la noble maison, et davantage une aultre damoiselle à marier, hors la dicte maison, dedans le pays de mon très-redoubté seygneur, là où il lui seroit commandé par ce dict vaincqeur, lui estant au pays. Ains au contraire, se le champion des nonmariés estoit vaincqu, il serait tenu aller crier mercy à ma très-redoubtée dame de Savoye, ensemble à toutes les autres dames mariées de la maison, et en oultre à la femme du dict messire de Blonay, lui estant au pays.

Or, teul appointement estant faict, se trouvèrent les deux champions dessus nommés au jour assigné, que fust le douzième de may l'an MCCCCXCIV, en la place devant le chastel de Thurin, montés et armés, assavoir le dict seigneur de Blonay, sur ung roucin grison bien bardé, et ses bardes couvertes de damas, moitié rouge, et l'aultre moitié rouge et noir, à grands bandes, et dessus l'harnois accoustré de mesme; et Corsant monté sur ung roucin de poil de pie, bien bardé aussy, et

ses bardès couvertes moitié satin et moitié damas tout gris, bordé de velours cramoisi, et son accoustrement de mesme avec bourrelet semblable, — auxquels furent présentées lances, desquelles à la première course s'attaquèrent bien à droit; c'est assavoir, le champion des mariés fut atteint au bord de sa cuirasse, tellement qu'il ploya en derrière, et le champion des non-mariés fut atteint un petit soubs la petite pièce, et de ce coup leurs lances voullarent en plusieurs pièces. Peuis reprindrent lances nouvelles, desquelles coururent pour la seconde fois, dont messire de Blonay rompit la sienne bien gaillardement, laquelle rompue rencontra sa partie au choq, de teulle sorte que le peytral, sangle, selle et cropière du dict cheval de sa dicte partie rompirent, et fust pourté par terre tout estendu et désarmé de plusieurs pièces, en fasson que plusieurs cuidoient qu'il fust follé (foulé), mais incontinent fut relevé sur pié, et fist bien son debvoir de vouloir combattre à l'espée, en parachevant les choses dessus dictes.

Et nonobstant que le bon droict vouloit, veu qu'il avoit esté porté par terre, qu'il ne remontast plus à cheval sans avoir parfaict son combat, le dict messire de Blonay, de sa grâce plein de noblesse, permit qu'il reprint aultre cheval à son appétit, pour parfaire leur entreprinse comme il fist; et estant remonté, se combattirent aux dictes espées bien gaillardement et gentement, et perfirent bien leurs coups et davantage, et est-il à croire que se mon redoubté seigneur n'eust commandé les départir, qu'ils fussent bien plus avant procédé; et pour cette fois, moyennant le bon et hault vouloir du dict seygneur de Blonay et à la bonne dili-

gence et vaillance de son corps, l'honeur de l'entreprinse demoura aux seygneurs et dames mariés ; nonobstant que le champion des non-mariés fisse bravement son debvoir.

Adoncques suyvant le droict du combat, Corsant s'estant un petit reposé, s'en fust crier mercy à deux genouils devant ma très-redoubtée dame de Savoye, puis fist de mesme ung genouil en terre à toutes les aultres dames mariées de son hostel ; finalement estant retourné devers messire de Blonay, lui demanda en quel lieu estoit pour lors sa noble dame, à celle fin d'aller par devers elle, payer sa debte et crier mercy selon son debvoir. Lors lui respondit en grande courtoysie : Loyal et preux champion, trop ne saurois bonnement vous dire où est pour le présent ma dame et amie, laquelle ay laissée en couche d'enfant par delà les monts, pour venir céans, près de la personne de mon très-redoubté seygneur ; ores est ès Chablays, en mon chastel de Saint-Pol de Mellerie, ores en mon chastel de Blonay en Vaulx.

Adoncques bien que long et dangereulx fust le chemin toust incessamment Corsant monta sur ung bon roucin, et avecques son escuyer passa à grand presse les monts et s'en vint au chastel de Saint-Pol de Mellerie ; mais la dame n'y estoit, de quoy fust moult marri ; soudain monta sur un basteau de pescheur, et nonobstant que la nuict tomba, se fist mener devers Vivey ; si que le vent estant hault et le lac mauvais et en tormente, ne pust gaigner terre à Vivey qu'avecques l'aulbe ; et bien que las et recreu, monta droict au chastel de Blonay en Vaulx. Or, la première personne qu'il advisa fust la noble dame Catherine qu'es-

toit sur le préau, allaitant son beau petit poupon; s'estant approsché, mit vistement genouil en terre et par trois fois crya mercy bien pitteusement. Qui fust ébahie et en grand esmoy, ce fust certes la dame de Blonay. Icelle le fist relever prestement et asseoir à son costé; puis toute émerveillée, s'enquist que cela vouloit dire. Lors Corsant lui remembra par le menu la querelle et le combat des mariés et des non-mariés; comme quoy avoist esté vaincqu par son benyn mary messire Symon, et comme quoy ayant accomply à son endroict la loy du combat, il en requerroit dehue quittance, pour son honeur et décharge.

A quoy la noble dame lui fist d'une voix bien doucette : — Seygneur champion des non-mariés, loyal et franc chevalier estes au demeurant, et certes nul n'y contredira; toutefois ne convient auculnement à dame discrette et saige, qui comme moi reste seulette en son manoir avecques ses chambryères et son chapelain, de vous eberger, estant absent son benyn seygneur et mary. Retournez-vous à Vivey; prenez-y bon repos et longue nuictée, et reviendrez céans, si ainsi vous plait, demain sur la mijour, querrir vostre quittance et congyé. Ainsi dict-elle, ainsi fist-il. Le lendemain ne manqua mye d'arriver sur la mijour, et trouva-t-il un beau banquest toust dressé à la grande salle du chastel, voire plusieurs parents et voysins de la noble dame, qu'icelle avoit fait convoyer en grand haste durant nuict; assavoir monseygneur Antoyne, fils de monseygneur Rodolphe, comte de Gruyères, lequel venoit de son chastel d'Orons avecques pages et escuyers messire Humbert d'Aulbonne, son perrein Hugonnet du Chastelard, Nicod de Gumoëns, Amédée

de Puisdoz, Bertrand de Duing, chastelain de Chyllion, et le vieil chapelain Nantelme de Tavel, lequel banquest fust long et allaigre, selon la bonne coutume de la terre de Vaulx, et festinèrent gaillardement jusques au soleil couchant, et moult s'esbattirent en gentils propos et joyeux devis. Or, Corsant qui jà estoit cognu d'aulcuns de la noble compaignie, gaigna estime et loz d'ung chascun, par sa bonne mine, doux langaige et courtoysie, et chascun, ores de l'escouter, ores de s'enquerrir du combat et aultres choses de là les monts. Finissant le banquest, Corsant porta la santé de la noble dame, estant debout, et lui dit gentiment : — Ce n'est pas à mon dam, ains plustost est-ce pour mon bien et proufit, qu'ay esté vaincqu par messire Symon, voste benyn mary et seygneur ; car oncques n'ay eu pareil honeur et liesse teulle qu'en ce jourd'hui, séant à ceste table avec tant vertueuse et honorable compaignie et si hault lignaige : par ainsi va s'accomplissant la devise de mon escu : *Plus hault* (*altius*). Partánt m'est advis qu'il me fauldroit prendre femme, et qu'adoncques soubtiendrois-je mieux la cause des mariés, que n'ay faict celle des non-mariés au combat de Thurin. Et ce disant, se tournoit tout bellement devers Yolande de Villette, laquelle estoit assise jouxte la dame de Blonay, sa cousine. Belle jouvencelle estoit-ce et issue de bon lieu ; mais las ! orpheline, n'ayant ne dot ne chevance en cestui bas monde, estoit venue prendre congyé, pour entrer en religion au cloistre des filles d'Orbe. Soubdain que le chevalier l'eut ung petit regardée, la pauvrette vint rouge comme escarlatte, et ne dict rien que faire ung long soupir. Peuis sortirent de table, pour ung chascun se despar-

tir et retorner en son manoir, et Corsant restant le dernier, comme pour faire ses grammercys à la dame de Blonay, lui alla dire : — Courtoysie est vostre lot aultant que vertu et baulté, guerdon et louange vous en sont dehues par les aultres, et amour par vostre mary ; aurois une requeste à vous faire, octroyez-la moy, si me volez quelque bien. — Parlez hardiment, franc chevalyer, reprit la noble dame ; si mon debvoir et mon pouvoir n'oultrepasse, je cuide qu'amenerons vostre desir à bonne fin. — C'est, dit Corsant, de gaigner mon procès avecques la belle cousine, à celle fin que de sa grâce je puisse doresenavant soubstenir la cause des mariés, pour ce que incontinent que je l'ai vue, en ay faict la dame de mes pensées, et le sera certes jusques à mon trespassement. Tout aussitost la cousine baissa de honte ses grands yeux bleux ; sur quoi la noble dame lui prenant la main, respondit avec un doux souris : — Si ay bien comprins, voudriez estre mon cousin, n'est-ce pas, beau sire ? Si la jeunette est de mon advis, elle vous relesvera de blasme et fera tost de vous ung bon mary de meschant garçon que vous êtes.

Oyant semblable propos, la pauvre Yolande ne savoit bonnement en quel coing se musser, tant se rendoit vergogneuse ; mais cognoissance estoit faicte et occasion favorable, d'autant que mère nature avoit jà secoué flammèches d'amour sur ces deux tendres cœurs au prime abord. Si bien qu'à la parfin Yolande, sans plus songer au cloistre que si oncques cloistre n'eust esté en ce bas monde, dict tout bas : — Oui, si mon cousin, messire de Blonay, qu'est mon bon parrein et tuteur, n'y trouve à redire. — Doist bientost revenir

par-deça, fist Corsant tout ravy d'aise, irai l'attendre à Vivey en grande impatience.

Messire Symon arriva quatre jours après : il ne desdit point la gente cousine, mesmement leur fist-il belles et honorables nopces en son bon chastel de Blonay. Et Corsant lui disoit : Noble cousin, n'ay rien perdu d'estre vaincqu par vous, et d'estre venu cryer mercy céans ; ains ay gaigné pour lot belle et bonne femme ; et si quelcun veut maintenant dire quelque chose contre les mariés, c'est qu'il aura affaire à moi, et lui ferois-je toust ainsi que m'avez faict au combat de Thurin. »

N'est-ce pas là une charmante historiette chevaleresque ?

La modestie ne fut jamais la qualité dominante des Blonay. J'en atteste leur devise : — *Pur comme l'or, prompt comme l'éclair* — et leur prétention d'avoir pour ancêtres les anciens souverains du Brabant (1).

Un peu plus loin et un peu plus haut que le château de Blonay, il y a sur un beau plateau de châtaigniers et de noyers, premier gradin des Alpes savoisiennes, un autre manoir flanqué d'une tourelle ronde à machicoulis. C'est Aleman (*Castrum ad Lemanum*), où résidaient les barons de Lugrin, souvent cités par les historiens du pays et notamment par Samuel Guichenon (2).

Pendant plusieurs années je me plus à partager mes vacances entre Saint-Tryphon — que vous connaissez maintenant un peu — et Lugrin. Quand j'étais las du Rhône, des chênes, de la tour en ruine et des cor-

(1) J. de Muller, *Histoire des Suisses.*
(2) *Histoire de la Royale Maison de Savoie.*

neilles, — car on se lasse des plus belles et des meilleures choses du monde—je venais ici pour retrouver le lac, les châtaigniers, le château, qui n'était alors qu'une ferme, et les mouettes nichant dans les rochers de la rive, se livrant à la pêche près de l'embouchure des torrents, ou se posant au large sur les eaux apaisées, et y restant immobiles comme des cygnes endormis, la tête sous l'aile...

Que de promenades, d'impressions, de notes et de souvenirs !... Mais rassure-toi, lecteur, je t'en fais grâce et vais bientôt passer outre.

Aujourd'hui le château d'Aleman (ou de Lugrin) a repris son lustre d'autrefois. Le nouveau propriétaire — un Vaudois plein de goût, M. de Constant d'Hermenches, — l'a fait restaurer *sans le gâter,* et c'est maintenant une résidence d'été vraiment délicieuse.

Certes, on rencontre bien des habitations qui ont ce caractère féodal et rustique; mais en trouvera-t-on beaucoup dans des sites pareils ?

J'en doute.

Aleman a un point de ressemblance avec Saint-Tryphon: sa chronique n'a jamais été écrite ou a été perdue.

Je n'ai pu me procurer sur cette baronnie d'autres documents que le peu de lignes qu'on va lire :

La terre de Lugrin « a été dans la maison de Compeys (style héraldique) » comme l'atteste certaine annotation manuscrite placée au frontispice d'une vieille Bible de famille :

« Cette Bible... appartient au comte de Compeys de Gerbaix, baron de Féterne, seigneur de Vinzy, Mézery, marquis de Lucinge, baron de Chastelard, *seigneur*

d'Aleman, Marliaz, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy de Sicile..., etc. »

Un M. de Cursinge est appelé *seigneur d'Aleman* dans des paperasses que j'ai compulsées sans profit.

Au temps où le père Reymond, fermier, occupait le château déchu, il avait pour pensionnaires, pendant la belle saison, des peintres de l'école genévoise, qui, attirés par la beauté des châtaigniers de ces parages, faisaient de bonnes études d'arbres.

J'ai rencontré une fois, du côté de Meillerie, le célèbre Calame à l'ouvrage. Nul n'a su mieux que ce dessinateur comprendre et reproduire la nature alpestre, les sites de la Savoie. Cette contrée, où les cultivateurs — pauvres sur un sol d'une grande richesse — distillent un kirch excellent, a une physionomie particulière, qu'elle doit surtout à ce qu'on appelle des *crosses*. Ce sont des arbres morts, des squelettes d'arbres écorcés et pourvus de toutes leurs branches, qu'on fiche en terre solidement, et autour desquels on fait grimper de la vigne. On dirait d'énormes cornes de cerf. Cet accouplement de la vie et de la mort est bien fait pour surprendre le voyageur.

Pendant un séjour que je fis à Rolle, il me tomba sous la main un *Tour du lac de Genève*, publié en 1824 à Genève, par M. Georges Mallet, écrivain genévois. Cet auteur semble préférer la rive gauche du Léman à la rive droite, et il a raison. J'ai extrait de son livre les pages suivantes qui concernent cette partie du littoral. Elles sont d'une exactitude parfaite, d'une vérité que je ne saurais atteindre :

« Des villages de pêcheurs, à demi cachés par les arbres qui les entourent, la Grande-Rive, la Petite-Rive,

la Tour-Ronde, abritent une population nombreuse. De longs conduits soutenus par des piliers en bois vont chercher l'eau sur la pente de la colline, la transportent au-dessus des vergers, des champs et des jardins, traversent quelquefois la grande route (1) et viennent mettre en mouvement la meule qui doit broyer le grain, écraser le fruit et les noix, ou briser l'écorce nécessaire au tanneur. Le ruisseau fait aussi agir la scie qui sépare en feuilles minces le tronc des gros arbres...

» Les filets dont on s'est servi pendant la nuit sont étendus sur des piquets, le long de la grève; des pêcheurs les réparent, d'autres fabriquent des cordes avec la seconde écorce du tilleul; les bateaux sont retirés sur le rivage; à l'ombre des noyers on radoube de vieux bâtiments, et la noire fumée du goudron s'élève dans les airs. Les femmes et les filles des pêcheurs, assises devant leurs portes, fabriquent des filets : la navette passe et repasse, les nœuds se serrent sous la main rapide de l'ouvrière. Des enfants couvrent la plage; ils imitent les travaux de leurs pères, et jettent leurs hameçons à l'embouchure des torrents. Dans les jours d'été, on les voit se précipiter en riant, du haut d'un bateau, dans le lac, et se familiariser avec un élément qu'ils doivent apprendre à braver.

» Tantôt, de la route, on découvre l'immense bassin du lac et la côte de Suisse, tantôt un rideau de verdure voile à demi les flots...

» Des prairies et des forêts, des rochers taillés à pic, des pointes de terre qui s'avancent dans les eaux,

(1) Pas aujourd'hui.

des granges sous les châtaigniers, embellissent cette route. De petites flottes, parties du Boveret ou de Saint-Gingolph, s'approchent du rivage; quelquefois la barque, chargée de pierres ou de chaux, se trouve arrêtée par le calme; le conducteur attache une longue corde à l'extrémité du mât et fait remorquer son bâtiment.

» Ces grandes voiles, qu'enfle un souffle imperceptible, rasent le feuillage et projettent leur ombre sur le bord; quelquefois deux barques ainsi conduites se rencontrent cheminant en sens inverse.

» A la droite de la route s'élèvent de hautes collines boisées; une terre fertile y nourrit des arbres remarquables par la beauté de leurs dimensions; des vignes qui entrelacent leurs rameaux à des perches rappellent la culture italienne; sous les pampres croissent du blé, du maïs, du chanvre ou des légumes. Près d'Evian, les bords du lac sont occupés par les jardins et les enclos des habitants de la ville. En suivant les sentiers qui serpentent sur l'inclinaison de la montagne, on se trouve dans les prairies ou sous les bois de châtaigniers. Vues du lac, ces pentes semblent ensevelies sous une épaisse verdure, interrompue seulement par quelques points découverts et cultivés. Lorsqu'on suit les sentiers qui se dirigent en tous sens sous ces ombrages, on découvre à chaque instant des objets nouveaux : la chapelle d'un village et son presbytère, un château détruit, demeure maintenant d'une famille de paysans, et dont les fossés à moitié comblés, la grande porte d'entrée, l'antique jardin, les charmilles que le ciseau n'aligne plus, rappellent des propriétaires d'une classe plus relevée, et d'anciens souvenirs.

» Ici la nature est laissée à elle-même et la végéta-

tion se développe sans contrainte; les haies ne sont pas taillées, les vignes déploient au loin leurs guirlandes et les arbres étalent leurs rameaux. Des clôtures, placées plutôt pour indiquer la propriété que pour arrêter le promeneur, le laissent sans peine passer d'un bois dans un autre, d'un champ dans une prairie, et s'égarer au gré de ses pensées. Tout sous ces feuillées est tranquille, tout y inspire le calme et la paix; le silence qui y règne contraste avec le mouvement des bords du lac, le jour doux et voilé avec la brillante réverbération des eaux. Le laboureur cultive son champ sans bruit; un bûcheron isolé abat un arbre au milieu des bois, les seuls coups de la hache révèlent sa présence, rien n'annonce l'approche de ces petits villages dispersés sur la pente, qui se présentent tout-à-coup aux regards; les maisons des paysans sont comme enfouies au milieu des arbres fruitiers qui les entourent, et des haricots à fleurs qui, du jardin, s'élèvent sur le toit, viennent protéger le rucher placé du coté du levant...

» Ces collines produisent beaucoup de fruits; la distillation des cerises occupe les habitants pendant l'été, la récolte des noix et du raisin vient ensuite, enfin celle des châtaignes, qui est la dernière. Les habitants en font un grand commerce et les mangent comme légumes jusqu'en été.

» Les feuilles dentelées du châtaignier couvert de chatons en été et de coques piquantes en automne, ses branches fortes et contournées, les fissures et les accidents de son écorce, ses masses de verdure irrégulièrement disposées offrent de beaux sujets d'étude au peintre. La vieillesse lui donne un nouveau caractère :

de son tronc creux sortent des rejetons parés de la vigueur de la jeunesse, tandis qu'on voit s'élever à côté les rameaux du vieil arbre, dépouillés par le temps, brisés par les vents ou desséchés par la foudre.

» Le chanvre est un des produits de première nécessité dans un pays où l'on fait un si grand usage de cordes et de filets. En automne les habitants se rendent successivement le soir, après les travaux de la journée, chez les différents propriétaires, pour le teiller ; lorsqu'il fait beau ces réunions ont lieu en plein air. En revenant de nos promenades le long du lac, nous passions devant des groupes joyeux d'ouvrières qui nous saluaient de leurs cris. Les enfants allumaient au milieu de la route de grands feux de chenevottes, devant lesquels on voyait se dessiner leurs figures en mouvement. Ces feux brillaient au loin sur différents points de la rive.

» Quand la récolte des châtaignes appelle chacun dans ses vergers, Evian est presque désert ; on l'abandonne de grand matin pour n'y revenir que le soir. Les châtaignes sont recueillies avec des pinces de bois pour en éviter les piquants. On les réunit en tas d'où on les retire lorsque la première enveloppe s'est desséchée. Hommes, femmes, enfants sont rassemblés sous les arbres dont on secoue les branches et que l'on frappe avec de longues perches. Le jeune homme parvenu à la cime entonne des chants joyeux ; le pâtre lui répond du sommet de la montagne. La chanson passe de bois en bois, de colline en colline, et l'écho éloigné des rochers de la Mémise en répète les derniers sons.... »

Cette description a l'exactitude d'une photographie, c'est pourquoi je lui ai donné place, malgré sa longueur, dans notre itinéraire.

Il y a près de la Petite-Rive, au-dessus de la route et de la grève, un talus assez élevé, et sur ce talus, une terrasse gazonnée, ombragée de châtaigniers magnifiques. Puisse-t-elle être respectée par le chemin de fer !

Je me plaisais à passer là des journées entières, un livre à la main, et à épier les évolutions des goëlands sur le lac. Un jour que j'étais en cet endroit — appelé par les paysans *Saint-Offange* et par les bourgeois *Bal* ou *Bois de Bedford,* endroit frais, mystérieux, d'où l'on peut voir les passants de la route sans être vu, — j'avisai un vieux mendiant qui, cheminant le bissac vide, disait à haute voix sa prière. Les hommes l'abandonnaient et il s'adressait à Dieu. Je lui jetai quelques sous, sans me montrer, et il dut croire que ce secours inespéré lui tombait du ciel.

Le duc de Bedford était — comme son nom l'indique — un Anglais. Il aimait le monde, les plaisirs et les voyages; il dépensait libéralement et noblement son immense revenu.

Attiré par les eaux salutaires d'Evian et d'Amphion, où venait la cour de Sardaigne, il explora les environs et voua une affection toute particulière au bois de châtaigniers de Saint-Offange que confinait un bois de sapins, et prit fantaisie d'y donner des bals. En conséquence, un plancher fut placé sous les arbres, pour la plus grande commodité des danseurs de menuets, et des lustres en guirlandes furent suspendus aux branchages.

Ces fêtes eurent une grande vogue, attirèrent toute la noblesse d'alentour, — c'était, je crois, au temps de Louis XV, — et rendirent célèbres le duc et la terrasse de Saint-Offange.

Feu le marquis de Féterne, de bacchique mémoire, m'a fait voir un superbe album de gravures in-folio, dans lequel l'artiste a représenté ces aristocratiques et pastorales réjouissances.

Quelques années après, Bedfort revint, se proposant de donner de nouvelles fêtes ; mais n'ayant plus trouvé le bois de sapins, — le propriétaire l'avait fait couper, — il en fut tellement fâché qu'il partit brusquement, et dit adieu pour toujours au pays de Gavot et à Saint-Offange.

Ce nom de Saint-Offange appartenait aussi à un couvent et à un cimetière, dont le sol, depuis longtemps mis en culture, fait partie de la terre d'Aleman.

On en a tiré, il y a quelques années, une curieuse inscription qui était placée sur la sépulture d'un prince burgonde professant le christianisme. Ce monument rarissime a été donné par M. de Constant au musée de Lausanne.

Le hameau de pêcheurs de la Petite-Rive se présente au-delà de Saint-Offange.

Au sommet d'un versant de bonnes vignes dominant la Grande-Rive, on voit la flèche de la chapelle de l'ancien prieuré de Marèche qui appartenait, avant la Révolution de 1789, aux Feuillants du val d'Abondance. Là était le pressoir des bons pères. Plus loin, sur les mêmes hauteurs, sont les hameaux de Neuvecelle et de Milly, au milieu des châtaigniers.

La base de ces collines délicieuses est échancrée par

le lac, et l'extrémité de cette vaste échancrure forme une pointe saillante sur laquelle se dresse le clocher d'Evian, haute construction carrée qui fut, en premier lieu, une tour romaine.

Pour moi, cygne d'hiver, égaré sur tes plages,
Qui retourne affronter son ciel chargé d'orages,
Puissé-je quelquefois dans ton cristal mouillé
Retremper, ô Léman ! mon plumage souillé !
Puissé-je, comme hier, couché sur le pré sombre
Où les grands châtaigniers d'Evian penchent l'ombre,
Regarder sur ton sein la voile du pêcheur,
Triangle lumineux, découper sa blancheur;
Ecouter, attendri, les gazouillements vagues
Que viennent à mes pieds balbutier tes vagues,
Et voir ta blanche écume, en brodant tes contours,
Monter, briller et fondre, ainsi que font nos jours (1).

Nous sommes à Evian, seconde ville de la province du Chablais, qui tend à en devenir la première.

Elle a l'aspect d'un village négligé et mal bâti, à l'exception de sa rue principale, longue mais étroite et pavée de petits cailloux pointus. Les venelles latérales descendent en pente assez rapide au lac. Pas de quai : des jardins, des terrasses, des préaux aux murs noircis, dégradés, croulants, des manoirs délabrés sont battus et rongés par les lames.

Singulier contraste que celui de ces masures sombres, laides, d'une petite cité campagnarde plusieurs fois ravagée par la guerre, et de ce Léman éblouissant, d'une limpidité de ciel sans nuage !

L'endroit était fortifié, comme la plupart des bourgs de ce littoral, et l'on trouve encore des restes de son mur

(1) Lamartine, *Ressouvenir du lac Léman.*

d'enceinte et quelques-unes des tours rondes qui le flanquaient de distance en distance. Ces tours décrépites sont enchâssées dans des maisons particulières, et pour les bien voir, il faut grimper sur les hauteurs.

Evian s'enrichit *par l'eau* comme Yvorne *par le vin*. Ses sources alcalines-ferrugineuses, belles, abondantes, salutaires, intarissables, ont acquis une réputation justement méritée. Leurs *naïades* sont courtisées par une foule de vieux viveurs atteints de la gravelle ou de la pierre, et par des femmes affectées des pâles couleurs. L'efficacité de ces eaux ne saurait être mise en doute, et la meilleure des sources, recueillie dans un honnête établissement thermal d'apparence plus bourgeoise qu'aristocratique, opère chaque année bien des cures merveilleuses.

La ville, qui renferme deux mille âmes, tout au plus, compte six grands et bons hôtels, presque toujours pleins durant la belle saison. Les bourgeois, de leur côté, spéculent sur la vogue toujours croissante des eaux et louent des chambres garnies. Ils se sont faits logeurs, voire aubergistes. Quant au menu peuple, il a la passion de la contrebande et aime à aller faire ses emplètes sur l'autre rive, presque en face d'Evian, à Lausanne, qui, vue d'ici, au delà de ces trois lieues d'eau transparente, ressemble assez à une carrière de pierres.

« A Evian, où je m'arrêtai quelque temps, dit un archéologue bien connu (1), je ne pus voir que les commis de la douane, attendu qu'ils s'emparent de tous les moments aussi bien que de tous les effets du

(1) Raoul-Rochette, *Lettres sur la Suisse.*

voyageur (1), comme si le temps était ici une marchandise de contrebande. »

Il règne dans cette petite localité une certaine animation, du mois de juin au mois de septembre. Genève et Lyon envahissent tous les gîtes du quartier d'en-haut et du quartier d'en-bas; le casino ou salon de l'établissement des bains voit des concerts et des bals qui attirent tous les notables d'alentour et leur procurent le frottement du beau monde. Mais, hélas! les étrangers s'envolent avant les hirondelles et laissent les indigènes à leurs petites affaires domestiques et à leurs trop nombreux loisirs. Pendant neuf mois ils en sont réduits à aller de temps en temps rendre visite à Genève. — Triste ressource!

La chronique d'Evian n'est point sans quelque intérêt. Je pourrais la donner ici *in extenso*, mais elle prendrait trop de place et me forcerait à me répéter. Je renvoie donc à un autre travail historique et descriptif que j'ai publié en Suisse (2), et à une de mes nouvelles (3).

Un naïf manuscrit local du XVIIe siècle, qu'on m'a communiqué à Evian, explique ainsi le nom de la petite cité :

« Jovian fut après lui eslu (4)..... Il fit restituer aux églises les revenus que Jullian l'apostat leur avait ôté, fit aussy fermer les temples des idoles, et allant de France en Allemaigne, pour paciffier les troubles de la religion, passant par le Chablaix, trouva en un lieu

(1) On s'est bien relâché de cette rigueur, depuis lors.

(2) *Evian et ses environs*, in-12, avec figures et carte du lac Léman. Genève, Ch. Gruaz, 1852.

(3) *Les sœurs de Champanges*, dans les *Histoires alpestres*.

(4) Après l'empereur Julien.

tout circuit et entouré de bois, au bord du lac Léman. et presque à l'opposite de Lausanne, des païens et juifs illec habitants qui s'estoient desja basty des petites maisonnettes et boutiques, lesquels il fit tous chasser et jecter dans le lac; puis y laissa des chrétiens de son armée, et y fit bastir une église à l'honneur de Dieu et soub le nom de la glorieuse Vierge Marie, qu'il renta de bons revenus pour y servir à faire le divin service; puis en partant nomma et voulut que le dict lieu fut appelé de son nom *Jovian*, qui depuis, et par quelque succession de temps, a été appelé *Evian*, *quasi dicens extra viam* (hors de la voie), d'autant que le dict lieu estoit hors de tous passages parmy les bois et déserts. Les Latins ont nommé le lieu *Aquianum, ab aquis*, pour estre situé tout au bord du lac Léman et d'ailleurs très-amplement fourny de fort bonnes eaux, douces, belles et amples fontaines, sortant et ruisselant en tous les endroits au grand contentement et soulagement de tous (1). »

Les points occupés d'abord par les Romains dans le Chablais (2) furent Aquianum, les Allinges, Hermance (consacré sans doute à Mercure, *Hermès*), Thonon (*Thono*), Yvoire (*Aquaria*) et Nernier (*Villa Neronis*).

Aquianum s'agrandit sous Valentinien qui y établit, au dire du châtelain Prévost, un gouverneur pour rendre la justice.

La cité eut des seigneurs particuliers, dans le moyen

(1) Recueil et amples mémoires de la première fondation de la ville d'Evian en Chablais, tirés des anciennes histoires des empereurs romains, roys très-crétiens (*sic*) de France, des seigneurs, comtes, princes et ducs de Savoye, par noble François Prévost, chastellain de la dicte ville d'Evian et compatriotte très-affectionné d'icelle. (1622-1623, gros in-fol. mss.)

(2) *Ager caballicus* ou *caput laci* (tête du lac).

âge. Un Enguerrand d'Evian fut du nombre des témoins qui apposèrent leur seing sur le traité conclu par le comte de Savoie, Humbert III, avec Hugues, abbé de Saint-Maurice, en Valais, l'an 1150. Le Chablais — y compris le pays de Gavot — devint une dépendance de la Savoie, grâce au comte Pierre, de chevaleresque mémoire (*le petit Charlemagne*), qui fit bâtir le château d'Evian et restaurer celui de Chillon.

« Il se retira au dict Chillon où il fit sa demeurance, allant et venant par les autres forteresses du dict Chablaix, et notamment en sa ville d'Evian, où il se plaisoit et délectoit grandement... (1). »

Tenons-nous en à ces origines plus ou moins fabuleuses.

M. J.-L. Manget dit avec raison que les *superbes* châtaigniers du Bas-Chablais n'ont de rivaux que dans les vallons des Pyrénées et sur les flancs de l'Etna, et qu'Evian « est peut-être le point le mieux placé de la rive gauche pour contempler la rive opposée (2). »

Armes : *d'azur au poisson d'argent avalant un autre poisson plus petit, dont on ne voit que la moitié du corps et la queue; au chef de gueules à la croix d'argent*. Ce blason est très-significatif. Devise : *Deo et regi fidelis perpetuo*.

La métropole piémontaise, trop loin et de l'autre côté des Alpes, oubliait Evian; la France, qui lui succède, sauvera ce beau pays.

Un touriste lyonnais (M. A Chanel) termine ainsi sa petite brochure sur Evian, qu'il a bien voulu m'expédier : « En finissant, je dois citer ce que me disait un

(1) F. Prévost.
(2) *Itinéraire des rives du lac Léman.*

vieillard du pays : « Si notre mère patrie ne nous reprend pas (c'est ainsi qu'il désignait la France) nous sommes perdus ; quand nous lui appartenions nous avions plus de pièces de cinq francs que nous n'avons de sous aujourd'hui ; nos riches ne dépensent pas, et le syndic (maire) ne fait rien pour nous parce qu'il a les pieds chauds... » Ce reproche est injuste.

Voici une petite scène qu'on me raconta vers 1844, et dont je ne garantis nullement l'authenticité. Elle est trop comique pour être tout à fait vraie :

Le théâtre représente une chambre *meublée*, à l'hôtel.... — c'est-à-dire garnie du strict nécessaire. La marquise de.... n'importe quoi, seule devant un miroir, en négligé du matin, rêve tristement en face de ses pattes d'oie et de ses premiers cheveux blancs. — Une femme qui a été jolie et fort courtisée, ne saurait se résigner à vieillir et à être dédaignée. — Tout à coup un jeune homme bien mis et bien tourné entre sans frapper. — Honte et frayeur de la dame surprise dans *le simple appareil*... ou peut s'en faut. — Elle passe dans un cabinet, mais oublie de s'y enfermer au verrou. — L'audacieux intrus l'y poursuit, se jette théâtralement à ses genoux et... — *horresco referens!* — lui saisit les pieds... Pamoison obligée de madame de... n'importe quoi. — Un divan se trouve là fort à propos. Elle s'y laisse choir. — Alors le lovelace supposé porte la main au cordon d'une sonnette et se met à carillonner. — Toutes les chambrières de la maison accourent à ce tintamarre. — Eh vite ! des sels, du vinaigre ! — Mais voilà que la marquise ouvre les yeux et apostrophe le jeune homme : — Sortez, monsieur, sortez !... — Madame se trouve-t-elle mieux ? — Impudent !...

sortez, vous dis-je ! — Mais quel est donc mon crime? — Il ose le demander? — De quoi suis-je coupable ? — Vous êtes entré brusquement dans ma chambre et vous vous êtes jeté à mes pieds. — Eh ! oui, je suis pédicure.... Confusion de la marquise, éclats de rire des servantes. — Tout s'expliquait fort naturellement : le pédicure s'était trompé de numéro; il était entré au 22 croyant entrer au 20 où l'attendait une autre dame. — Il eut l'effronterie d'offrir ses services et sa carte à la marquise de.... n'importe quoi.

A quelques kilomètres d'Evian se présente le joli casino des eaux ferrugineuses d'Amphion. — Pourquoi ce nom mythologique, en Bas-Chablais? — Il est tout au bord de l'eau, dans une situation ravissante, et muni d'un hôtel et de salons. Ces eaux sont renommées et d'une tonicité incontestable. Longtemps délaissées pourtant, elles tentèrent enfin un industriel français qui loua à long bail ce lieu, propriété de l'hôpital d'Evian, fit bâtir un hôtel, restaura le Casino et y établit le jeu moral de la roulette. On se souvient des affiches placardées sur tous les murs de Paris et portant ces mots : *Casino d'Amphion, au bord du lac de Genève, mêmes* DISTRACTIONS *qu'à Baden et à Hombourg;* — distractions?... oui, certes, — pour le propriétaire armé d'un râteau, et pour messieurs les croupiers, ses acolytes. Par bonheur, le gouvernement sarde a fait fermer ce tripot, il y a quelques années. La roulette expulsée s'est embarquée pour Genève où elle a ouvert une somptueuse boutique qu'on nomme *Cercle des étrangers*, car les parcimonieux Genévois n'ont garde de porter là leurs écus ! — Mais quelle honte pour l'austère, l'honnête, la libre Genève, de donner asile à

cette vilaine industrie que les monarchies mettent à la porte !

Le pavillon abritant la source d'Amphion, qui fortifie tant d'estomacs paresseux et débiles, est décoré de cette inscription d'un latinisme de séminaire :

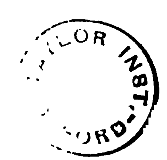
Aquæ Meæ Prosunt Hominibus Infirmis Omnium Nationum.

Que dites-vous de ce tour de force ?... Prenez la première lettre de chaque mot et vous aurez le nom d'*Amphion*.

Ebel nous apprend (1) que le *Cyclamen europeum* croît au bord du lac dans cette localité.

Mais voici un vaste lit pierreux où coule un torrent des Alpes, au courant disproportionné, en temps ordinaire, avec l'étendue du sol couvert des galets qu'il a charriés dans ses divers débordements. C'est la Dranse, le plus considérable et le plus terrible des affluents du lac, après le Rhône. Son embouchure est à Saint-Disdille. Un pont très-long et très-étroit, en maçonnerie, et qui date du règne d'Amédée VIII, duc de Savoie, le traverse. Ici finit l'ancien pays de Gavot et commence le Chablais proprement dit. La Dranse fut à plusieurs époques une frontière. En premier lieu elle sépara les Nantuates des Allobroges, plus tard les Valaisans des Savoyards, et, dans le même temps, elle arrêta sur sa rive gauche le protestantisme et sur sa rive droite le catholicisme, jusqu'au jour où François de Sales vint rétablir l'autorité romaine dans le Chablais.

(1) *Manuel du voyageur en Suisse.*



Ce torrent de la Dranse est la réunion de trois torrents qui sortent d'autant de hautes et pastorales vallées, d'une physionomie très-romantique et d'un accès difficile : Abondance, Aulps (*Alpium*) et Bellevaux. Chacune de ces gorges du Haut-Chablais avait son monastère. J'en ai exploré les ruines fort pittoresques et je conserve mes notes de voyage. — Mais ici cette excursion serait un hors d'œuvre et nous éloignerait trop de notre Léman. Nous ne le quitterons qu'à Genève, d'où nous sommes partis.

De l'autre côté du pont se présente le hameau de Vongy, avec sa petite chapelle et son château à deux tours, qui appartient au général de Fora; puis commence la montée aboutissant au plateau vaste et demicirculaire au bord duquel est bâti Thonon, chef-lieu assez peu attrayant de la province du Chablais, petite ville d'environ quatre mille âmes, résidence d'un intendant (préfet) et garnison d'une ou de deux compagnies d'infanterie. Un peu avant d'atteindre les premières maisons de cet endroit occupant la cime d'une falaise coupée à pic au-dessus du lac, on trouve, à droite, le chemin qui descend à Ripaille au-dessous du hameau de Concise. Nous y reviendrons.

Thonon ne se compose que d'une assez longue rue tortueuse, plus mal pavée et mal bâtie que le moindre village suisse, et de quelques petites rues latérales. La place est une esplanade ou terrasse déserte, plantée d'arbres. Un obélisque rappelle que là était jadis un château des duc de Savoie, où naquit, si je ne me trompe, Amédée IX, dit *le Bienheureux*.

La situation d'Evian et celle de Thonon ne pouvaient manquer de frapper notre grand coloriste Théophile Gautier. Voici ce qu'il a écrit au sujet de cette der-

nière ville si élevée au-dessus du Léman, *grande débauche d'azur :*

« Du haut d'une terrasse ombragée de grands arbres, on aperçoit en abîme, lorsqu'on s'appuie au parapet, la cime des arbres inférieurs et les toits désordonnés de tuiles de bois ou de pierres plates des maisons de la ville basse. Ce premier plan, d'un ton chaud, vigoureux, heurté de touche, forme le plus excellent repoussoir; il se termine par des barques à la proue effilée, aux mâts couleur de saumon, aux grandes vergues carguées, qui se reposent sur la rive de leurs courses. Le second plan est le lac, et le troisième est formé par les montagnes de la Suisse, qui se déroulent dans une étendue de douze lieues.

» Voilà à peu près les linéaments grossiers du tableau; mais ce que le pinceau serait peut-être plus impuissant encore à rendre que la plume, c'est la couleur du lac. Le plus beau ciel d'été est assurément moins pur et moins transparent. Le cristal de roche, le diamant ne sont pas plus limpides que cette eau vierge descendue des glaciers voisins. L'éloignement, le plus ou moins de profondeur, les jeux de la lumière lui donnent des teintes vaporeuses, idéales, impossibles, et qui semblent appartenir à une autre planète : le cobalt, l'outremer, le saphir, la turquoise, l'azur des plus beaux yeux bleus, ont des nuances terreuses en comparaison. Quelques reflets sur l'aile du martin-pêcheur, quelques iris sur la nacre de certaines coquilles peuvent seuls en donner une idée, ou bien encore certains lointains élyséens et bleuâtres des tableaux de Breughel de Paradis.

» On se demande si c'est de l'eau du ciel ou la brume

azurée d'un songe que l'on a devant soi : l'air, l'onde et la terre se reflètent et se mêlent de la façon la plus étrange. Souvent une barque, traînant après elle son ombre d'un bleu foncé, vous avertit seule que ce que vous aviez pris pour une trouée du ciel est un morceau du lac. Les montagnes prennent des nuances inimaginables, des gris argentés et perlés, des teintes de rose, d'hortensia et de lilas, des bleus cendrés comme les plafonds de Paul Véronèse ; çà et là scintillent quelques points blancs, c'est Lausanne, Vevay, Villeneuve. L'ombre des montagnes réfléchies dans l'eau est si fine de ton, si transparente, qu'on ne sait plus distinguer le sens des objets, il faut, pour s'y retrouver, le léger frisson d'argent dont le lac ourle ses rives (1). »

Thonon ne saurait offrir à l'étranger aucune espèce d'agrément ; les hôtels y sont rares et dépourvus de tout confortable. Je conseille pourtant de s'arrêter pour aller visiter Ripaille et Allinges, deux sites pleins de souvenirs, deux sites fort remarquables à des titres différents. Le premier est tout au bord du lac, le second à l'opposite, sur un âpre et sourcilleux monticule détaché de la chaîne des Alpes. L'un offre les ruines d'un couvent ou ermitage princier, l'autre les restes d'une chapelle de pèlerinage et d'une forteresse féodale.

Avant de faire ces promenades, reposons-nous un peu et lisons une assez plaisante anecdote d'auberge, dont le théâtre fut probablement l'*Hôtel de l'Europe*, et que rapporte un pasteur protestant distingué, M. Napoléon Roussel (2).

(1) Loin de Paris. (*Notes de voyage.*)
(2) *Mon tour du lac Léman raconté à mes enfants*. Paris, Delay, in-12, avec figures, s. d.

Trois jeunes voyageurs, au nombre desquels est le futur prédicateur de l'Evangile, faisant leur tour du lac, arrivent dans le morne chef-lieu du Chablais et descendent à la principale auberge où ils ne peuvent obtenir de se faire servir à dîner, car on ne songe qu'à préparer le repas d'un riche Anglais qui est attendu.

De guerre lasse, l'un d'eux va à la cuisine, en rapporte ce qui lui tombe sous la main, et on se met à table dans un coin de la salle commune.

L'Anglais arrive enfin et se place, comme de raison, à la table d'honneur.

« Il dîna copieusement, car il ne souffla pas un mot. Il était seul à table, et la servante était seule pour lui.»

Nos espiègles, établis dans leur coin, regardaient malignement, à la dérobée, mylord et la servante; ils pressentaient quelque scène risible. L'Anglais avait une de ces mines gourmées et impassibles dont nos caricaturistes français ont toujours été si friands.

« S'il voulait un plat, il le montrait du doigt, et le plat venait se placer devant lui. Quand il eut goûté de tout, on servit le dessert. Monseigneur parcourut des yeux la poire, le biscuit et les raisins, et, sans toucher à rien, dit, en se retournant vers la fille, un seul mot que j'écrirai tel qu'il le prononça :

— » *Tchize.*

» La Piémontaise ne bougea pas; elle crut sans doute que monseigneur avait éternué.

— » *Tchize*, répéta le seigneur.

— » Qué? dit la servante en faisant une grimace et avançant l'oreille droite pour mieux entendre.

— » *Tchize*, répondit imperturbablement le gastronome.

— » Quoi? une chaise? dit la pauvre fille criant pour se faire mieux comprendre.

— » *Tchize*, fit toujours notre homme avec le même calme, la même immobilité et les deux mains sur les deux cuisses, *tchize*.

» Cette fois là servante va prendre une chaise, la lui porte sous le nez, et lui répète en criant plus haut et en prolongeant le mot :

— » Une chaise?

» Toujours digne et toujours calme :

— » *Tchize*, répète monseigneur.

— » Mais, que veut-il donc? dit à haute voix la Piémontaise, se parlant à elle-même.

» Et nous trois de rire et d'étouffer nos rires en nous fourrant la serviette dans la bouche! Nous n'en pouvions plus de gaîté, la servante n'en pouvait plus de tristesse, et le dîneur, sans effort et sans trouble, persistait dans son éternelle répétition.

» Enfin la jeune fille qui jusque-là nous avait oubliés dans son triomphe, se ressouvint de nous dans sa détresse, et, s'adressant à Edouard, lui dit :

— » Comprenez-vous ce qu'il veut, cet homme, avec son baragouin?

— » Il vous demande du fromage.

— » Eh! que ne le disait-il plutôt! il y a deux heures qu'il me crie *tchize, tchize;* s'il avait dit seulement du fromage, j'en aurais donné et tout était fini.

» Cette fois nous ne pûmes plus nous contenir. Albert se renversa sur sa chaise en éclatant de rire; Edouard, qui venait d'avaler de travers et qui voulait rire aussi, se leva et parcourut la salle riant et toussant; moi je m'enfonçai dans l'angle du mur, protégé par la che-

minée, et je faisais mille efforts pour manger et ne pas rire.

» Enfin le fromage arriva ; monseigneur en prit deux fois pour aider sa digestion, et sortit, sans rire ni pleurer. »

M. Roussel tire de l'anecdote cette moralité : il est bon de connaître les langues des pays dans lesquels on voyage.

Maintenant, si vous n'êtes pas trop fatigué, nous irons à Ripaille, en rétrogradant jusqu'à Concise, où l'on remarque deux gentilhommières à l'état de squelettes, pantelantes, lézardées, décoiffées, effondrées, dont l'une surgit presque entièrement à jour.

Le hameau offre un très-agréable point de vue quand on le considère de Thonon ; et, de Concise, par une juste réciprocité, la ville se masse merveilleusement au sommet d'un littoral à pic, avec ses hautes terrasses et ses maisons étagées qui paraissent ne pas craindre le vertige.

Avant de décrire le palais-ermitage de Ripaille (*Ripa,* rivage), situé dans un vaste parc, occupant une saillie arrondie du bord, coupée par l'embouchure de la Dranse, il est nécessaire de parler de son illustre fondateur.

Le 9 novembre de l'an de grâce 1434, une foule nombreuse, en habit de gala, composée de seigneurs, de prélats, d'abbés venus de toutes les provinces soumises à la couronne de Savoie, se pressait dans la salle d'apparât d'une belle et vaste habitation construite depuis peu, près d'une plage du Léman, et contiguë à un couvent de l'ordre de saint Augustin, au milieu d'un immense bois de chênes, planté en étoile,

et dont chacune des sept allées avait pour perspective une ville ou un bourg du pays de Vaud. Cette demeure, élevée à grand frais, renfermait sept appartements séparés, avec un nombre égal de jardins et de préaux particuliers. Au-dessus de chaque logis surgissait une tourelle à machicoulis. Celle du maître dominait les autres.

Quand tous les nobles conviés se furent assis, le duc Amédée, huitième du nom, parut et alla se placer sur un trône, entre ses fils Louis et Philippe. A ses pieds se tenaient Humbert, bâtard de Savoie, et les deux maréchaux du duché, dont l'un était de la très-puissante et très-redoutée race des Montmayeur (1).

Le duc de Savoie prit la parole, avec la solennité que comportait la circonstance, et fit un long discours dans lequel il passa en revue et récapitula tous les actes de son gouvernement. Il eut à entretenir l'assemblée de beaucoup d'événements mémorables et de réformes dues à la sagesse de ses vues et à son amour bien connu pour la justice, ensuite il déclara sa volonté de se retirer des affaires, de finir ses jours en paix après un règne d'un demi-siècle, et ayant appelé le prince Louis, qui portait le titre de *comte de Genévois*, il le fit mettre à genoux, lui donna l'accolade en lui ceignant l'épée, lui attacha au cou l'ordre du collier de Savoie ou de l'Annonciade, le créa prince de Piémont et l'investit de la lieutenance-générale du duché ; puis il conféra à son autre fils le titre de comte de Genévois. Enfin il exhorta pathétiquement les deux frères à

(1) On voit encore sur les confins de la Savoie et du Dauphiné, au-dessus de la vallée de l'Isère, les ruines des tours de Montmayeur, à la terrible légende. Armes de ces seigneurs d'origine saxonne : *une aigle éployée de gueules sur champ d'argent*; devise : *Unguibus et rostro*.

vivre dans l'union, dans la concorde, à se concilier l'affection de leurs parents et de leurs peuples, à tenir la parole jurée et à rendre la justice avec une intégrité parfaite. Ses recommandations particulières au prince Louis, furent de se montrer, en toute circonstance, le soutien et le défenseur zélé de l'Eglise et de la foi. Il dit, en outre, que sa volonté était que son fils et les descendants de celui-ci prissent pour conseillers intimes dans les affaires d'Etat, le doyen et les chevaliers-ermites de l'ordre séculier de Saint-Maurice, qu'il instituait à Ripaille dès ce moment.

A ce discours, qui impressionna vivement l'auditoire, succéda la lecture des lettres-patentes et la bénédiction paternelle donnée aux princes; après quoi, chacun se retira.

Le lendemain même, le duc Amédée endossa l'habit d'ermite de Saint-Maurice, avec six nobles personnages, ses confidents, ses amis intimes, qui avaient voulu le suivre dans la retraite. Ces gentilshommes étaient Henry de Colombier, seigneur de Vufflens; Claude de Saix, seigneur de Rivoire; Lambert Oddinet, président du Conseil de Savoie à Chambéry; François de Bussy, seigneur d'Erya, en Bugey; Amé de Champion, et Louis de Chevelu, seigneur de ce lieu, près du lac du Bourget.

Amédée VIII, dit *le Pacifique*, avait alors cinquante-six ans; il affectait à la fondation de Ripaille un revenu de deux cents florins d'or pour chaque chevalier-ermite et de six cents pour leur chef ou doyen, qui devait toujours être nommé par le duc de Savoie.

Le chroniqueur savoisien Guillaume Paradin, décrit ainsi le costume de ces reclus : « Une riche ceinture

dorée, un chaperon gris, avec une cornette d'un pied ou environ de longueur (chaperon à la mode du temps passé, auquel pendoit la dite cornette), et un bonnet vermeil (rouge) comme ceux des cardinaux. » J'ajouterai qu'une croix d'or pendait à leur cou. Le port de la barbe et des cheveux longs était de rigueur. Quand ils paraissaient en public ils tenaient à la main un bâton noueux et tortu. L'ermitage contenait, en outre, vingt serviteurs (1). On a débité mille fables sur ce délicieux asile ; on a porté le nombre de ses habitants à dix et à douze et on les a coiffés d'un chaperon bleu.

Paradin se trompe ou veut tromper quand il parle des macérations de nos ermites. La vérité est qu'ils ne se livraient à aucune pratique sévère — et je ne les en blâme point — vivaient dans un doux loisir, une continuelle et extatique admiration de la nature. Deux jours de la semaine seulement étaient consacrés aux choses de la religion. Pendant les cinq autres il vaquaient aux affaires de la politique, faisaient bonne chère, grâce au poisson délicat du lac et au gibier des Alpes. Je doute fort qu'ils observassent bien strictement la chasteté... (2).

On appela ceci, en français, *faire ripaille*. Les Piémontais dirent *aller à Ripaille* (*andare à Ripaglia*), ce qui revient exactement au même.

Amédée VIII eut des détracteurs — notamment le pape, son rival, ayant intérêt à lui nuire, à le noircir, à le calomnier — mais, en revanche, plusieurs histo-

(1) Ludovico della Chiesa (*Histoire de Piémont*).

(2) « Amé de Savoye, retraict à Ripaille, menoït une vie aucunement solitaire. » (Monstrelet.)

riens louent à l'envi sa piété, sa continence et ses exemplaires vertus.

Tout le monde connaît les rimes de Voltaire sur le duc de Savoie et sur sa résidence :

Au bord de cette mer où s'égarent mes yeux,
Ripaille, je te vois. O bizarre Amédée !
Est-il vrai que dans ces beaux lieux,
Des soins et des grandeurs écartant toute idée,
Tu vécus en vrai sage, en vrai voluptueux,
Et que, lassé bientôt de ton doux ermitage,
Tu voulus être pape et cessas d'être sage ?
Dieux sacrés du repos, je n'en ferais pas tant ;
Et malgré les deux clefs dont la vertu nous frappe,
Si j'étais ainsi pénitent,
Je ne voudrais point être pape.

Or, pendant qu'Amédée VIII vivait retiré dans son ermitage somptueux du Léman, l'Eglise, dont il s'était montré en maintes occasions le fils soumis et le champion zélé et vigilant, se voyait en proie à une crise fâcheuse ; de graves conflits, de scandaleux démêlés avaient lieu.

Deux puissances, ennemies déclarées, se disputaient le gouvernement de l'Eglise avec un furieux acharnement : l'une avait son siége à Rome, l'autre avait le sien à Bâle ; la première était celle du pape Eugène IV, la seconde celle d'un concile qui voulait que le souverain pontife se soumît aux décisions des évêques réunis en synodes, et déférât à leurs avis. Le Saint-Père, jaloux de son autorité usurpée, et soutenu par le concile de Constance, avait résisté énergiquement et protesté de toutes ses forces contre les actes des prélats bâlois qui arboraient l'étendard de la révolte. De

là, guerre ouverte, lutte acharnée, schisme, anathèmes et injures réciproques.

Le pape casse et annule tout ce qui émane de l'assemblée de Bâle, laquelle, par contre, prononce la déposition d'Eugène IV, délie tous les catholiques de leur serment d'obéissance, et le déclare *parjure, simoniaque, schismatique, perturbateur de la chrétienté.* Le pape furieux les traite alors de *bêtes féroces, de fous et d'enragés.*

Bref, le concile de Bâle déclare que la chaire de Saint-Pierre est vacante. Un nouveau pontife est élu. Ceci se passait en 1439. Æneas Sylvius Piccolomini, — qui devint plus tard le pape Pie XI, — et le cardinal d'Arles arrivent un beau jour chez les chevaliers-ermites et annoncent à Amédée qu'il vient d'être fait pape. Le duc paraît surpris, troublé, effrayé à cette nouvelle ; — aucuns disent que c'était pure comédie, qu'il avait tout préparé hypocritement, et habitait le Chablais pour se trouver à peu de distance de Bâle et y entretenir des intelligences secrètes ; — quoi qu'il en soit, il résiste et verse des larmes. On le presse, on le supplie d'accepter, en lui représentant qu'un refus serait fatal à l'Eglise. Il cède enfin et voit à regret sa longue barbe d'ermite tomber sous les ciseaux (1).

Aussitôt les envoyés le dépouillent de son costume quasi-religieux, le revêtent d'une tunique blanche, des insignes pontificaux, puis se prosternent à ses pieds. Dès ce moment il prit le nom de Félix V.

(1) « ... Il crut faire un grand sacrifice en laissant couper sa barbe, qui était d'une longueur extraordinaire et à laquelle il était fort attaché. » *(Abrégé de l'histoire ecclésiastique.* Cologne, 1752.)

Son premier acte papal fut de s'asseoir sur le maître-autel de l'église de Ripaille, dédiée à Saint-Maurice, et de bénir des populations chablaisiennes accourues pour assister à cette intronisation solennelle.

En dépit de la colère d'Eugène IV et de son parti qui l'appelaient *Veau d'or, Ante-Christ*, *Cerbère,* il se rendit à Bâle où son entrée eut beaucoup d'éclat.

« Il y avait, dit M. N. Roussel, le concile de Bâle qui maudissait le concile de Constance ; et le concile de Constance qui maudissait le concile de Bâle. Au milieu de toutes ces malédictions, l'Eglise entière vivait dans le désordre, et les peuples scandalisés n'échappaient à la superstition que pour tomber dans l'incrédulité. »

Je vais glisser rapidement sur le reste de la vie d'Amédée VIII.

Sa papauté, ou, pour mieux dire, son *anti-papauté* ne dura pas moins de neuf ans ; l'ex-duc nourrissant toujours l'espoir décevant de l'emporter enfin sur son compétiteur, créa des cardinaux et fit des bulles qui ont été réunies et publiées à Genève en huit tomes in-folio.

Le concile de Bâle, siégeant en permanence, ne trouva rien de mieux, pour faire un revenu à Félix V, que de lui donner le dixième denier de tous les bénéfices ecclésiastiques existant dans les pays qui reconnaissaient son autorité spirituelle. Malheureusement ces pays n'étaient pas nombreux ; ils se composaient de la Savoie, de la Suisse, de la Bavière, de l'Autriche, de la Hongrie, de l'Aragon et du Milanais. — Il faut mentionner encore, parmi les partisans de l'anti-pape, quelques universités de France et de l'Allemagne ; mais la majorité des Allemands ne voulut reconnaître ni Eu-

gène ni Félix, et resta neutre, attendant patiemment l'issue du schisme, la fin du conflit.

La défection du roi d'Aragon enleva au fondateur de Ripaille ses dernières illusions, et il ne songea plus dès lors qu'à se retirer honorablement de la lutte.

Nicolas V succède à Eugène IV. Le concile de Bâle se transporte à Lausanne. Le nouveau pape de Rome renouvelle les anathèmes fulminés par son prédécesseur; alors l'ex-duc, à qui il ne reste, en définitive, que la Suisse et la Savoie, fait sa soumission à Nicolas V et quitte la tiare dans la cathédrale de Lausanne, où s'étaient réunis cinq fois les débris du concile de Bâle (1449).

On composa, à cette occasion, l'inscription suivante placée plus tard sur la sépulture de Félix. Elle était écrite de la sorte :

LVX fVLXIt MVndo FeLIX CessIt NICoLao.

Les lettres écrites en capitales sont des chiffres romains. En additionnant ces chiffres au nombre de dix-sept (il ne faut pas, bien entendu, y comprendre F et N, premières lettres des noms des deux adversaires), on obtient 1449, date de la renonciation du pape de Bâle.

Cette façon d'intercaler une date dans une inscription est assurément fort originale.

La réconciliation des deux pontifes s'était opérée sous les auspices de Charles VII, roi de France, et le concile des dissidents s'était, en quelque sorte, dissous, au moment où la fameuse et sanglante bataille de Saint-Jacques se livrait aux portes de Bâle.

Cependant Amédée (ou Félix), quoique vaincu, voulut avoir part aux honneurs de la guerre, et son or-

gueil n'eut pas à subir un trop rude échec. Il fit avec Nicolas V un compromis ou traité qui lui assura la seconde place dans l'Eglise. Il fut nommé cardinal du titre de Sainte-Sabine, légat et vicaire du Saint-Siége en Savoie, en Suisse et en Piémont; il fut confirmé dans les fonctions d'administrateur du diocèse de Genève ; on lui laissa la direction des monastères de Nantua, de Payerne, de Romainmotier et de Saint-Bènigne ; enfin, les cardinaux des deux obédiences et les titulaires des bénéfices accordés par lui furent maintenus.

On lit ce qui suit dans le traité : « Il (Amédée) tiendra le premier rang après le pape; lorsqu'il ira voir le pape, celui-ci se levera pour le recevoir et le baisera sur la bouche, sans exiger de lui des témoignages de respect. Amédée conservera les habits et ornements de la papauté, excepté l'anneau, le dais, la croix sur la chaussure, et on ne portera point devant lui la Sainte-Eucharistie. Lorsqu'il sortira de la Savoie, il aura partout l'autorité et la puissance d'un légat *a latere;* il ne pourra être contraint de paraître en cour de Rome, ni dans aucun concile. »

Amédée revint au bord du Léman, à Ripaille, auprès de ses chers commensaux — avec beaucoup de joie, à ce que l'on prétend, et je le crois; — mais, bientôt après, il mourut à Genève, âgé de soixante-sept ou soixante-neuf ans, et emporta dans la tombe un grand renom de sainteté. On l'enterra dans l'église de Ripaille *où il se fit depuis des miracles.*

J'ai lu quelque part que l'on avait placé dans le cercueil d'Amédée, sur la tête du mort, une Bible portant cette singulière suscription :

« La ville de Genève est située au milieu des mon-

tagnes; son territoire est sablonneux, très-peu étendu, et ses habitants sont curieux de nouveautés. »

Vers le milieu du siècle suivant, les Bernois s'étant emparés, presque sans coup férir, de toute la vallée du Léman (Vaud, Gex et Chablais, moins le pays d'Evian où les Valaisans descendirent pour y maintenir la catholicisme), les Bernois, dis-je, ennemis déclarés des couvents et des châteaux féodaux, brisèrent sans miséricorde le tombeau d'Amédée VIII, dans l'espoir d'y trouver des choses précieuses. Les ossements du duc eussent été dispersés ou détruits sans un pieux gentilhomme, nommé de Merlinge, qui les recueillit secrètement et les cacha à Evian. Longtemps après, ces restes furent transportés à Turin et déposés dans la cathédrale. Depuis lors, ils ont dû être inhumés définitivement dans la chapelle de la royale abbaye de Haute-Combe qui est le Saint-Denis de la chevaleresque maison de Savoie (1).

Amédée VIII fut sage, bienfaisant, pieux; on ne peut lui reprocher qu'une ambition tortueuse, l'usurpation du fief d'un de ses parents et trop d'acharnement contre les adversaires du catholicisme.

Paradin fait remarquer que du temps de ce prince, deux découvertes *de très-grande et très-inestimable conséquence* eurent lieu en Allemagne : l'une est celle de Guttenberg, *homme de divin esprit,* l'autre celle de Schwarz, *un méchant moine inspiré du diable.*

L'ordre des ermites de Saint-Maurice ne survécut point, que je sache, à son fondateur. Lors du rétablissement de la religion catholique dans le Chablais, en

(1) On a élevé un monument funèbre à Amédée VIII dans la cathédrale de Lausanne.

1614, François de Sales transféra à Ripaille la chartreuse de Vallon. L'ermitage, ruiné par les guerres du siècle, dut être restauré. Il forme aujourd'hui une vaste maison d'exploitation rurale.

Durant les longues guerres entre Genève et la Savoie, on avait établi à Ripaille un port où étaient à l'ancre les galères du duc. En 1589, les Genévois, dans une expédition commandée par M. de Sancy, capitaine français, comblèrent ce port, brûlèrent les embarcations qu'il contenait et saccagèrent l'ermitage et Concise.

Rien de curieux à Ripaille aujourd'hui.

Des sept tours, trois seulement subsistent encore. Elles ont des machicoulis. La cour principale est fermée d'un côté par une grande façade demi-circulaire où l'on remarque le fronton de l'église conventuelle soutenu par des pilastres. Le blason de Savoie, intact, en occupe le milieu. Que sont devenues les peintures de Gregorio Bono dans cette église, qui reçut la dépouille mortelle d'Amédée, et qui n'est plus qu'un fenil?

La première fois que je visitai les immenses bâtiments de ce palais-couvent, propriété de la famille Dupas, j'entendis des voix lamentables, des gémissements prolongés qui semblaient sortir du fond d'une tour ruinée. — Je crus presque à une apparition des chevaliers-ermites. C'était une meute de chiens courants qui, enfermés dans une enceinte de décombres, hurlaient d'impatience, d'oisiveté et d'ennui.

Le parc a été fort endommagé; j'y trouvai de vastes pelouses où paissaient des troupeaux de vaches. De longues allées aboutissent à la grève où il y a un pavillon qui semble abandonné.

Allons explorer maintenant un autre lieu auquel se rattachent aussi des souvenirs catholiques. Je veux parler de la montagne à double cime qu'on appelle les Allinges, et qui s'élève entre Thonon et la chaîne des Alpes.

En sortant de Thonon, du côté de Genève, il faut tirer sur la gauche. Un chemin, de ceux que j'aime, passe près d'un moulin mu par d'abondantes eaux vives. Il conduit au village humble et pauvre des Allinges, situé au pied du monticule de ce nom et enseveli sous d'épaisses feuillées. Une niche à madone indique la voie, bordée de châtaigniers, qui mène au sommet de la *sainte* montagne, couronnée des ruines de l'édifice féodal qui reçut à la fin du XVI[e] siècle François de Sales, l'*apôtre du Chablais*.

Au sommet d'une montée assez rapide et qui tourne la rude colline, on pénètre par une grande porte béante, dans l'enceinte de la forteresse démantelée, occupant autrefois tout le plateau. Ce qui en reste n'est qu'un amas de décombres informes, de murailles éboulées envahies par les arbustes et les plantes pariétaires.

Rien n'est resté debout, à l'exception de l'oratoire, lieu de pèlerinage, qui s'annonce de loin par le plus étrange clocher du monde (1), et un bâtiment qui lui sert d'annexe, de dépendance, et a été restauré, ainsi que la chapelle.

Des vestiges de constructions militaires, des pans de murs, des monceaux de cailloux entourent une terrasse spacieuse, aérienne. De toutes parts se déroule un panorama éblouissant de montagnes, de bois, de vallées

(1) Il forme une demi circonférence et s'appuie au chevet du chœur.

et d'eaux bleues dont aucune description ne peut rendre la variété, le charme grandiose, l'agreste poésie.

On voit à vol d'oiseau Thonon, le Léman, tout le Bas-Chablais et le pays de Gavot, les villages d'Armoy, de Fessy, de Crévens. Le mont Hermone, avec sa chapelle entourée de pâturages éclatants, s'élève au midi dans le massif épais des Alpes pennines.

Chacune des deux cimes aplanies porte un inextricable fouillis de ruines. Tout cela formait-il deux châteaux? — C'est probable, et ce nom (les Allinges) semble l'indiquer. La forteresse, clef du Chablais, pouvait contenir une garnison de quinze cents hommes.

La terre avait titre de marquisat. Ses illustres maîtres (les Allinges-Coudré) étaient appelés *princes*, d'après les cartulaires des abbayes de Saint-Maurice-en-Valais et de Saint-Jean-d'Aulps.

Je renvoie, pour de plus amples renseignements, au *Dictionnaire* de Grillet, qui traite de l'histoire, de la géographie et de la biographie des anciens départements français du Mont-Blanc et du Léman.

Le 14 septembre 1594, — soixante ans après l'introduction du protestantisme dans le Chablais, où il régnait sans partage, — à la tombée de la nuit, deux étrangers, simplement vêtus et voyageant à pied sans aucun bagage, se présentèrent devant le pont-levis du château alors plein de soldats, hérissé de canons et dans un formidable état de défense.

Ayant décliné leurs noms ils furent introduits auprès du baron d'Hermance, commandant de la forteresse, et lui remirent trois lettres de recommandation dont ils étaient porteurs.

L'un de ces voyageurs, âgé de vingt-sept ans, était François, fils du comte de Sales, gentilhomme savoyard de très-bonne extraction ; l'autre était Louis de Sales, son cousin ; tous deux prêtres par vocation ; le premier au grand regret de ses parents.

Le baron reçut nos voyageurs avec joie dès qu'il eut pris connaissance des lettres. L'une émanait du duc de Savoie, l'autre de l'évêque d'Annecy (soi-disant *évêque de Genève*), et la troisième du comte de Sales.

Comme il s'agissait de la conversion du Chablais définitivement laissé à ses anciens maîtres par les Genévois et les Bernois, le duc ordonnait au gouverneur de la province de prêter aide et assistance aux missionnaires de bonne volonté qu'il lui dépêchait. L'évêque le priait de les protéger ; quant au comte de Sales, il suppliait le baron d'Hermance, son ancien ami, d'empêcher que son fils et son neveu ne s'exposassent à de trop grands dangers par excès de zèle.

Le gouverneur, catholique de cœur, fit le meilleur accueil aux deux prêtres, les invita à souper et leur donna un logement dans la forteresse.

Le lendemain matin, la messe fut célébrée dans la chapelle — ce qui n'avait pas eu lieu depuis fort longtemps — après quoi le baron fit visiter à ses hôtes le vaste château et ses nombreux moyens de défense. Les ayant conduits sur la terrasse, près des canons en batterie qui la bordaient et menaçaient la plaine, il leur dit : « Nous n'aurons pas besoin de tout cela si les calvinistes peuvent se résoudre à vous ouïr. »

Pendant que ce canonnier-convertisseur parlait, François, appuyé sur le parapet, restait abîmé dans

une contemplation douloureuse. Il apercevait, dans la campagne, des croix renversées, des monastères et des églises en ruines, et il sentait son cœur se briser...

Enfin, laissant couler librement ses larmes, il s'écria :

— Seigneur, les peuples révoltés contre vous et contre votre Christ sont entrés dans votre héritage; ils ont profané vos temples, aboli votre culte, ruiné votre sanctuaire ! Levez-vous, Seigneur, jugez vous-même votre cause, mais jugez-la dans votre miséricorde. »

Une autre version prête ce langage à François de Sales :

« Voilà donc comme le Seigneur a arraché la haie de cette vigne autrefois si chérie ; voilà comme il a détruit tous les murs qui la défendoient ; elle est devenue déserte, elle est exposée au pillage et foulée aux pieds.... O Chablais ! ô Genève ! ô Jérusalem ! convertissez-vous au Seigneur votre Dieu. »

D'après les conseils du baron d'Hermance, François et Louis de Sales ouvrirent d'abord une mission à Thonon. Ils s'y rendaient à pied, chaque matin, ne portant avec eux qu'un bissac dans lequel étaient une Bible et un bréviaire.

Ils eurent à surmonter de grands obstacles, à vaincre de vives et légitimes répugnances, et voyant bien qu'attaquer de front le culte établi, c'eût été s'exposer à échouer complétement, ils le sapèrent à petit bruit jusqu'au moment où le prince, violant sans vergogne le traité de Nyon qui garantissait la liberté de conscience dans le Chablais, prêta à ses envoyés l'appui de la pression militaire. Je crois que les moyens violents répugnaient à François de Sales; pourtant il laissa faire le duc et pendant qu'en France Henri IV accordait

l'Edit de Nantes à ses anciens co-religionnaires, le missionnaire obtenait de son souverain l'expulsion du clergé protestant, et lui faisait déchirer un traité qui l'avait remis en possession d'une province.

Il lui écrivait ceci, entre autres choses, le 15 décembre 1596 : « ... Il importe beaucoup qu'en observant les articles du traité de Nyon, et laissant la liberté de conscience à ces peuples, vous favorisiez principalement et absolument les catholiques. » Trois choses difficiles à concilier.

Pendant que François de Salès travaillait à *extirper l'hérésie* — son père lui écrivait pour le dissuader de poursuivre une entreprise hasardeuse et disait qu'il fallait, en désespoir de cause, *contraindre ces peuples à recevoir la foi par la seule bouche du canon.*

Mais le jeune homme ne voulut point abandonner sa tâche. En 1595 il avait rétabli presque entièrement l'ancien culte.

Le 6 septembre de l'année suivante, il conduisit de Thonon à Annemasse, en Faucigny, une nombreuse procession (la distance entre ces deux localités est d'au moins six lieues), et assista aux prières des *quarante heures.* Ces cérémonies attirèrent vingt ou trente mille paysans.

Sales releva les couvents de la contrée, refit la règle de plusieurs et fut chargé par le pape de ramener un des réformateurs — Th. de Bèze, le vieux patriarche de l'église de Genève — dans le giron de l'Eglise de Rome — entreprise dans laquelle il échoua.

Il alla prêcher deux fois le carême à Grenoble et on lui attribue la conversion du connétable de Lesdiguières.

La crosse épiscopale puis la canonisation récompensèrent l'ami de madame de Chantal et le fondateur des Visitandines.

Lors de ma première visite aux ruines des Allinges, en 1845, une bise très-froide soufflait, le lac était d'un vert d'émeraude et le temps brumeux. Le ciel, l'eau et le site s'harmonisaient à merveille. François de Sales écrivit sans doute ici, et sous l'influence d'une température semblable, que le feu est bon pendant douze mois de l'année.

La chapelle, lieu de pèlerinage, n'a rien de remarquable. On découvre, sur les murailles du chœur, quelques traces de fresques, et on montre sous un globe de verre le chapeau de l'*apôtre du Chablais.*

Ce petit édifice, éclairé par des ouvertures en forme de croix, présente sur sa façade deux tablettes de marbre avec des inscriptions latines.

En voici la traduction :

« Après deux cents ans, l'oratoire de la forteresse des Allinges, obstrué de décombres énormes, alors que tout croulait autour de lui ayant été conservé intact par la divine Providence, fut restauré, grâce aux travaux et aux dons volontaires des fidèles, aux offrandes du clergé chablaisien et surtout au zèle, à la piété et à la libéralité de Pierre-Joseph Rey, très-illustre et très-vénérable évêque d'Annecy, l'an du salut 1836. »

La seconde inscription porte ce qui suit :

« Ici le bienheureux de Sales répandit des larmes et pria ardemment pour des concitoyens égarés qu'il trouva d'abord ennemis déclarés de l'Eglise catholique et qu'il finit par rendre ses plus fidèles enfants. Accourez donc auprès du pasteur, de l'apôtre, du père,

peuples du Chablais, accourez étrangers, accourez Genévois ! »

Comme je revenais des Allinges et suivais la principale rue de Thonon, je découvris, dans l'étalage d'une petite boutique de libraire, un mince in-12 vert-pomme, intitulé : *Pèlerinage aux Allinges, en 1843, par l'ermite de Bange* (1).

Il va sans dire que j'achetai cet ouvrage, car venant d'explorer les ruines des Allinges, tout ce qui traitait de ce sujet ne pouvait manquer de m'intéresser.

C'est une relation, en huit petits chapitres, des impressions, des pensées, des observations d'un visiteur.

L'ermite-pèlerin cherchant l'origine du mot *Allinges* cite plusieurs hypothèses qui n'ont rien de sérieux. « Les uns, assure-t-il, le font dériver de *ad ligna* (dans les bois); d'autres d'*ad lingua* (sans langue ou sans langage) ; d'autres encore, — avec plus de vraisemblance, selon lui, — du mot teutonique *alleinig* (unique), que justifierait l'admirable et exceptionnelle position des Allinges, à moins que ce nom germanique n'appartînt aux seigneurs burgondes qui construisirent ou habitèrent le château... »

« Grillet fait observer, ajoute-t-il, que l'ancien bourg des Allinges devait être le lieu le plus considérable du Chablais proprement dit, dans le xe siècle, puisque le curé de cette paroisse, qui était l'un des huit doyens ruraux de ce diocèse, siégeait, dans les assemblées générales du clergé, immédiatement après l'évêque et le prévôt. »

Ensuite, l'auteur parle des guerres des dauphins et

(1) Annecy; Joseph Prévost, lib.-édit. 1844.

des comtes de Savoie, et du siége des Allinges qui demeurèrent définitivement à ces derniers avec le reste du Chablais.

Plus loin, à propos de la conquête bernoise et du prédicateur Farel, qui fut envoyé pour gagner à l'Evangile les Chablaisiens, il assure que, depuis ce temps-là, on appelle un *Farel* ou une *langue de Farel*, en Chablais et en Faucigny, un homme qu'on veut insulter, qui parle méchamment, sans aucune retenue.

Après vient l'histoire de l'arrivée des deux de Sales aux Allinges, l'exposé de leur conduite et ce que l'on rapporte au sujet de la conversion de la garnison du château. Enfin le récit de la conservation en quelque sorte miraculeuse de la chapelle.

« Environ cent ans après la mort de saint François de Sales, c'est-à-dire au commencement du dix-huitième siècle, le roi Victor-Amédée II fit démolir la forteresse des Allinges, et les matériaux furent vendus. La chapelle, on ne sait comment, demeura debout, environnée et couverte de décombres et exposée à toutes les injures du temps. Un siècle plus tard, à l'époque de la Révolution française, quelques vandales du philosophisme et de l'impiété l'aperçoivent et frémissent de rage. L'ordre est donné de la raser entièrement. Les hommes chargés de cette inique mission arrivent sur la colline. A l'aspect de ce monument religieux auquel se rattachent de si doux souvenirs, une force surnaturelle semble enchaîner leurs bras; ils s'en vont sans avoir osé toucher cet édifice. Mais effrayés par les menaces de ceux qui les avaient envoyés, ils reviennent à la charge et se disposent à renverser la chapelle, quand tout à coup un orage des

plus terribles les disperse et les force de renoncer à cette entreprise. Dès lors ce projet odieux fut oublié, et la chapelle demeura, comme auparavant, en butte aux intempéries des saisons. Sa voûte était surchargée, dans toute son étendue, d'un tas de décombres qui avait quinze pieds d'épaisseur. On a peine à comprendre comment elle n'a pas été écrasée sous ce fardeau. »

Enfin l'oratoire fut réparé et rendu au culte en 1836.

On y célèbre chaque année un *triduum* avec indulgence plénière, les 14, 15 et 16 septembre.

Ce fut à celui de 1843 que prit part l'ermite de Bange. L'évêque d'Annecy s'y rendit, et on lui fit une réception pompeuse avec cavalcade de gens portant des lances de bois, détonations de boîtes, grand branle de cloches, gardes d'honneur, etc.

De Thonon à Douvaine (ou Dovaine), naguères poste de douaniers sardes, à peu de distance du canton de Genève, la route qui passe à Anthy, à Jussy et à Massongy n'offre rien qui puisse nous arrêter. Avant ce dernier village est celui de Filly, situé sur la droite, et où il y avait autrefois un prieuré rural; le chemin s'éloigne du littoral où il ne revient qu'à Vesenaz, près de Genève.

Ne prenons pas cette direction et suivons la rive, nous gagnerons tout à l'heure Douvaine en faisant un circuit qui nous permettra de longer le golfe de Coudré, — grande échancrure creusée par le lac dans les sables, — et la pointe d'Yvoire qui, de ce côté, dessine l'entrée de cette partie resserrée du Léman qu'on appelle *le petit lac,* en face de Nyon.

L'immense château, le parc et le domaine de Coudré, au centre du golfe, furent longtemps négligés et

abandonnés à des fermiers. Enfin le marquis Alfieri de Sostegno, de la famille du tragique italien, ayant hérité de cette terre, a fait réparer le manoir.

Il y a là une admirable forêt de haute futaie qui reproduit très-fidèlement le plan de la ville de Turin. Les huit allées qui la coupent figurent les huit rues-artères de la capitale des Etats-Sardes; le rond-point, situé au centre, figure la place Saint-Charles, d'où ces rues rayonnent.

Quand je visitai ce bois, qui appartenait alors au marquis d'Allinges-Coudré, j'avisai près de là, dans un champ, un vieux petit gardeur de vaches assez bizarrement accoutré; son costume mérite description : chapeau à cornes fort râpé, habit de toile grise, taillé d'après le patron de celui de Turcaret, sur lequel descendaient des cheveux gris liés en queue, culottes également de toile grise, bas de coton bleu dessinant des jambes grêles.

C'était un berger de l'ancien régime.

De Coudré à Yvoire on ne rencontre qu'Essevenex, hameau à chapelle rustique, que j'ai dessinée et qui porte cette inscription : *Pèlerinage à Saint-Symphorien.*

Ici doit trouver place, dans l'intérêt des touristes, un épisode lamentable de mon premier *tour*. Je l'ai intitulé : *Chez les sauvages du Léman*, et ce titre, comme vous allez voir, n'a rien d'injuste ni d'hyperbolique.

Un jour, à la tombée de la nuit, j'arrivai à Yvoire, bourgade à l'extrémité d'un cap saillant; je me proposais d'y passer la nuit, pour la visiter à loisir le lendemain. Hélas ! je ne me doutais guère de ce qui m'attendait.

J'arrive, et l'extérieur de cet endroit, de ce *repaire*, me reporte aux temps féodaux. Je vois une muraille d'enceinte haute, crevassée, sombre, — où serpentent de vieux lierres — et deux tours-portes carrées, sourcilleuses, béantes, aux faîtes ruinés, l'une regardant Douvaine, l'autre Thonon.

C'est par celle-ci que j'entrai dans le seul village muré qu'on trouve aujourd'hui en Chablais: son rempart me rappela jusqu'à un certain point celui de Saint-Prex. Figurez-vous un groupe de laides chaumières bâties sur un terrain rocheux et sablonneux, en amphithéâtre. Les sales venelles descendant au lac, servent de rigoles à l'eau qui suinte des fumiers. Le sol en est inégal, si raboteux et si boueux qu'on ne peut le parcourir sans difficulté.

Je n'aurais jamais imaginé une si malpropre agglomération d'êtres incivilisés, au bord de ce beau et pur Léman, à l'opposite du canton de Vaud, à six lieues environ de Genève, une des villes les plus propres que je connaisse. Yvoire est certainement un nom fort poétique, mais quoi de plus fallacieux que les noms !

Je me rendis au rivage, espérant y trouver un quai, un port, une auberge.

Vain espoir !

Les chaumières de ce lieu sordide descendent jusqu'au bord du lac qu'elles souillent. Au milieu du désordre indescriptible des masures villageoises, surgit une terrasse assez haute, retranchement carré, battu par les vagues et portant l'ancien château qui avait titre de baronnie. C'est un cube de pierres, grisâtre, massif, morne, sans toit apparent, presque sans portes et sans fenêtres, et montrant aux quatre angles

de sa plate-forme la base d'autant de tourelles à cul de-lampe, détruites sans doute depuis bien des années.

Ce lourd manoir, cette vigie féodale, est de l'effet le plus pittoresque, surtout vu du lac.

Un journaliste, un littérateur genévois, devenu homme d'Etat, M. James Fazy, a fait de ce château le théâtre d'une légende romanesque qui a pour héros *Jean d'Yvoire au bras de fer*. C'était un châtelain-pirate, un des écumeurs du Léman.

J'en reparlerai.

Il faisait presque nuit. J'avisai un homme qui rabotait une planche sur le seuil de sa porte. L'ayant prié de m'indiquer un hôtel, il se mit à rire de bon cœur. J'appris qu'Yvoire ne possède qu'un cabaret — et quel cabaret !! —

Je ne m'y arrêtai que quelques instants et pensai y être dévoré tout vif par les puces et par les mouches.

Pas de victuailles et pas de lit dans ce logis des plus misérables : rien que de la soupe au pain noir et des œufs. L'hôtesse, femme à la mine hébétée, m'offrit de m'en faire cuire... une douzaine, — proposition qui m'effraya. Il fallut faire contre fortune bon cœur ; je demandai deux œufs à la coque et du potage. Devinez, si vous pouvez, dans quoi on me le servit... Dans un pot-à-l'eau de terre brune !

Un vieil opéra comique dit vrai :

Qu'on est heureux de trouver en voyage
Un bon souper et surtout un bon lit !

Infortuné ! je ne trouvais ni l'un ni l'autre.

Ayant demandé s'il y avait des auberges dans les villages des environs et ayant appris que je ne pourrais en

rencontrer qu'à Douvaine, à deux grandes lieues, je pris une résolution vraiment héroïque, pour ne pas me hasarder, la nuit, dans des chemins de traverse boueux, sinueux et impraticables, ce fut de passer le lac (le *petit lac*) et d'aller chercher un lit à Nyon, sur terre civilisée.

Un vieux pêcheur me fit faire la traversée dans sa coquille de noix. Cette traversée dura deux heures. Le lac était houleux, l'eau d'un gris terne, le ciel noir et le vent assez fort; je m'étendis bravement de tout mon long sur un banc, je m'enveloppai dans mon manteau et pris pour oreiller mon havre-sac. Le batelier, courbé par l'âge, mais vigoureux, ne soufflait mot, et je restais dans un état de torpeur, de somnolence et de rêvasserie provenant de la fatigue et du bruit cadencé des rames. Etrange navigation nocturne ! J'éprouvais une sorte d'impression vertigineuse quand, baissant la tête, je voyais se succéder avec rapidité les vagues du lac agité qui nous ballottait assez rudement, et quand, la levant, je contemplais celles du ciel, les nuages se pressant en foule dans l'océan aérien de l'infini, de l'incommensurable.

A onze heures, je pris terre, et trouvai un excellent lit, une bonne chambre et le reste, à l'auberge de la *Navigation*, qui est pourtant la plus petite, la moins apparente de Nyon.

Je fis servir du vin à mon rameur et le renvoyai à Yvoire. Le lendemain matin il vint me chercher. Le vent avait cessé, et le lac calme, immobile, uni comme un miroir, reprenait ses teintes d'opale et d'azur moiré. A quelque distance du bord, je fis arrêter le bateau pour essayer de *croquer* le manoir d'Yvoire campé sur son promontoire rocheux et saillant. Jamais les stea-

mers genévois ne touchent, dans leurs courses de plaisir (*trips*, comme disent les Anglais), ce village fort pauvre situé à six ou huit kilomètres de la grande route, et ne communiquant avec elle que par des chemins peu ou point entretenus et qui n'y aboutissent pas en ligne directe.

Voilà l'explication du triste état d'Yvoire qui eut pourtant une certaine importance au moyen-âge comme l'attestent ses remparts et ses portes-tours. C'était l'*Acquaria* des Romains.

Le propriétaire du château, habitant de Thonon, était alors à Yvoire. J'allai le voir pour obtenir la permission de visiter le manoir. Il me reçut de la façon la plus honnête et me fit gracieusement les honneurs de sa demeure d'été.

L'ancienne baronnie renferme quatre choses curieuses : le fameux *bras-de-fer* qui a inspiré M. Fazy, une thèse latine, un document historique manuscrit, et deux bahuts, seuls restes du mobilier seigneurial.

Il paraît que messire Jehan d'Yvoire, était un chevalier rendu manchot par la guerre. Quand il montait son courtaut de bataille, on adaptait à sa cuirasse une machine à jour, sorte de bras de fer muni d'un crochet servant de doigt pour retenir la bride.

Je ne sais par qui fut soutenue la thèse latine. Elle est imprimée, avec blason, sur un coupon d'étoffe de soie blanche.

Le document manuscrit donne la liste des possesseurs de la seigneurie. La voici en résumé :

1306. François, Richard et Isabelle, enfants d'un de Compey, seigneur d'Yvoire, abandonnent cette terre au comte de Savoie Amédée IV, en échange de celle de

la Chapelle de Marin (près d'Evian). — La princesse Marie de Savoie, fille d'Amédée et femme du dauphin Hugues, baron de Faucigny, la possède ensuite. — Elle est cédée en 1360 par Amédée, avec celles d'Allinges, d'Evian, d'Hermance et de Thonon, à Jacques de Savoie, prince d'Achaïe, de Morée et comte de Piémont. — Elle est inféodée à la maison de Myolans en 1402. — Elle passe successivement aux maisons de Rovereaz, de Saint-Jeoire, en 1500; à celle d'Antioche, en 1520, puis à celle de Viry. — Elle appartient, en 1603, à un certain Forestier, protestant converti par François de Sales; — à M. Bouvier, de Thonon, en 1655; — à M. Barbier du Mancy, en 1770. — Elle est érigée en baronnie par lettres-patentes du 1er juillet 1772 en faveur de J.-F. du Mancy. — Elle a pour propriétaire actuellement M. Alexandre Bouvier.

Les deux bahuts de chêne ou de noyer sculpté, sont livrés à la poussière et aux cirons. Sur le battant de la porte de l'un de ces meubles on voit le sacrifice d'Abraham. La partie supérieure du bahut est soutenue par deux cariatides représentant Adam et Eve dans le costume primitif.

En suivant la rive, du côté de Genève, on arrive bientôt à Nerny ou Nernier, qui rappelle Néron (*villa Neronis*). On y trouve un port et deux auberges.

Si je l'avais su, je ne me serais pas exposé à me noyer en traversant le lac houleux pendant la nuit. Mon hôtesse d'Yvoire le savait sans doute, elle, mais par jalousie de métier, rivalité de profession, ou peut-être par idiotisme elle me laissa aller chercher un lit, à mes risques et périls, sur le bord vaudois.

Je gagnai la grande route et Douvaine, en passant

par Messery et par le château de Beauregard, nom aussi juste que significatif. Le lac, considérablement resserré, a pourtant une lieue de largeur en ces parages. On dirait un fleuve d'Amérique, aux eaux paisibles, à l'immense lit.

Les détails d'une rive se dessinent nettement pour la rive opposée — châteaux, villages, parcs, bois, clochers. De Nyon j'ai pu entendre chanter les coqs de Nernier, au point du jour, et je crois que, de Coppet, on peut entendre également chanter les coqs d'Hermance. Au-dessus de Douvaine s'étend le long coteau de Boisy. Il porte un vignoble très-estimé et qui rivalise avec celui d'Yvorne. Le vin de Crépy, blanc, léger, agréable, se vend un franc la bouteille, à Genève. Des tombes allobrogiques ont été trouvées sur cette fertile éminence, au Châtelard.

L'hôtel de madame Decorsant, à Douvaine, mérite ma recommandation, et je me repentis de ne m'y être pas fait conduire le soir de mon arrivée malencontreuse à Yvoire. J'y aurais trouvé un excellent souper et *surtout* un très-bon lit. Mais alors je ne le connaissais point.

Vous vous souvenez, sans doute, de l'un des héros de la jolie légende des *Mariés et des Non-Mariés,* et du champion de ces derniers, — un chevalier de Bresse qui épousa mademoiselle de Villette sous les auspices de la famille de Blonay. Il s'appelait le seigneur de Corsant. Serait-ce de ce gentilhomme que descendait le mari de la digne hôtesse de Douvaine ?

Qui sait !... tant de grands noms ont eu d'étranges vicissitudes et sont devenus plébéïens !

Laissons encore la route et prenons les chemins de

traverse, mais, cette fois, à l'opposite du lac, du côté des Alpes du Faucigny.

Quelle est cette longue montagne boisée qui se détache de la chaîne, comme une vedette d'une armée? C'est le mont des Voirons. Et cette ruine, sur une haute et froide colline, au nord des Voirons? La tour-forte ou château de Langin, dont la situation a quelque ressemblance avec celle des Allinges.

Topffer nous a donné, dans un des *Voyages en zigzag,* la silhouette de cette tour ronde, qui, de loin, a l'air d'un piton de roche, et que le temps a coupée par le milieu, du haut en bas, du sommet à la base.

Pour atteindre ces ruines aériennes la montée est rude, le sentier scabreux; mais arrivé sur la cime ardue on se trouve amplement indemnisé par une vaste vue panoramique de montagnes, de plaines et de vallées. Du côté du nord et du côté du couchant ce tableau a pour cadre le Léman aux teintes marines, aux perspectives changeantes, aux tons variés à l'infini.

Au sommet des Voirons, parmi les sapins, dans une alpestre solitude, il y a un ermitage auquel je ne suis pas monté, mais dont l'histoire se trouve relatée tout au long dans la vie de François de Sales, écrite par Auguste de Sales, son neveu.

Voici des fragments de ce récit qui a, par moments, je ne sais quel parfum de poésie légendaire.

« Du temps des Allobroges, on adorait là-haut une idole dans laquelle le démon parlait, comme faisait la statue de Jupiter sur le mont Saint-Bernard.

» Ces autels furent renversés par deux des premiers évêques de Genève, lorsque le christianisme s'introduisit dans les Gaules et en prit possession.

» Cependant le malin esprit ne quitta pas tout-à-fait la montagne de Voiron ; mais sous la figure d'un horrible sanglier il exerçait sa rage sur tous ceux qui se hasardaient d'y monter : c'est pourquoi nul n'osait s'avancer trop avant dans le bois, à moins qu'il ne fût sorcier ou qu'il n'eût fait quelque pacte avec le diable.

» Le seigneur de Langin, village voisin, avait son château presque à mi-côte, et on en voit encore aujourd'hui une fort haute tour, au milieu de plusieurs masures. Un jour ce seigneur voulant faire le hardi, et accusant quelques gentilshommes d'avoir peu de courage, fit tant qu'il les attira à la chasse dans ce lieu. A peine fut-il à la cime de la montagne, que voilà le sanglier qui se jette sur lui avec fureur, qui le déchire cruellement ; et il le maltraita d'une telle sorte qu'il demeura comme mort sur la place. Bien loin que ses compagnons eussent le courage de le secourir, ils gagnèrent pied très-promptement, et s'enfuirent l'un d'un côté, l'autre de l'autre.

» Alors le seigneur de Langin, détestant sa témérité, jeta les yeux vers le ciel et fit vœu à la très-sainte Vierge de lui faire bâtir une chapelle au même lieu, si, par sa prière et son intercession, cette bête farouche pouvait être tuée ou chassée, et si lui pouvait échapper à tant de plaies, dont il pensait que la moindre était mortelle. La sainte Vierge ne lui refusa point son secours ; car quoiqu'il fût sur le point de rendre l'âme, il recouvra assez de force pour se retirer en son château.

» Mais lorsqu'il fut question d'exécuter son vœu et de faire bâtir une chapelle, il y trouva de grandes difficultés ; personne ne voulait entreprendre l'ou-

vrage, tant la crainte avait saisi tous les cœurs. Enfin, il s'adressa à l'évêque de Genève et le pria d'envoyer quelque prêtre pour faire les exorcismes sur la montagne de Voiron, parce qu'on ne pouvait s'imaginer que le sanglier fût une bête naturelle. L'évêque délégua le prêtre le plus pieux et le plus habile exorciste qu'il connût, et lorsqu'il fut monté et qu'il eut fait toutes ses oraisons, ses conjurations, ses bénédictions et cérémonies, il fit dresser une cabane sur le lieu pour attendre de pied ferme le perturbateur, se confiant sur le secours de Dieu, par l'autorité duquel il entreprenait le combat. Mais ayant parcouru la montagne pendant trois jours et n'ayant entendu aucun bruit, ni vu rien d'extraordinaire, il ne douta point que l'ennemi n'eût abandonné la place. Enfin, il descendit et assura le seigneur de Langin que s'il voulait accomplir son vœu, il le pouvait sans crainte, et que la faveur de la Reine des anges lui en donnait le moyen. »

Le sire de Langin fonda sur la montagne un oratoire et un ermitage dédiés à la Vierge, « pour lui et un compagnon, » s'y retira, « ne se réservant de tous ses revenus que ce qui était nécessaire pour la vie qu'il entreprenait..... » ordonna, par son testament, que lorsqu'il viendrait à rendre l'âme son corps serait inhumé dans la chapelle. Il voulut, en outre, que les corps de ses successeurs et héritiers mourant à Langin, fussent portés devant l'image de Notre-Dame, lors même qu'ils devraient être enterrés ailleurs....

Telle fut l'origine de l'oratoire des Voirons.

Les Bernois, s'étant emparés du Chablais, chassèrent les ermites des Voirons, « emportèrent par un horrible

sacrilége les vases sacrés, les habits, meubles, papiers de fondation, donations, ventes, priviléges, indulgences et autres droits, mirent le feu aux bâtiments et les détruisirent entièrement, jusqu'à faire rouler les pierres par la montagne. »

Nous renvoyons à la vie de François de Sales ceux qui voudront savoir comment Dieu punit le protestant Jean Burgnard, du village de Brens, qui arracha et traîna au bout d'une corde la statue de la Vierge, et comment Satan tourmenta et tenta les Pères Jean du Vernay et Jean Grillet, ermites rétablis aux Voirons.

Saint François de Sales donna un réglement définitif, des constitutions écrites à ces solitaires, qui auparavant « vivaient à leur fantaisie ; » il leur prescrivit, dans quinze articles, comment ils devaient employer le temps, prier, se mortifier, se donner la discipline, se fouetter, manger et boire. Il voulut qu'ils exerçassent l'hospitalité, qu'ils observassent le silence et fussent vêtus « d'une soutane de drap blanc, battant sur les talons ; sur la soutane, d'un manteau en façon de rochet, jusqu'à mi-jambe ; et sur le manteau d'un camail, avec le capuce rond ; » il leur permit « de porter du linge, à cause de la mondicité, excepté au lit. » Le P. F. Portier a écrit une *Description* de l'ermitage (1643).

Longeons la base du mont des Voirons. On y trouve Saint-Cergues, Juvigny et quelques autres villages sur le ruisseau du Foron. Franchissons ce petit cours d'eau et bientôt nous serons dans le canton de Genève. Ici la frontière a été tracée arbitrairement.

Ce village entouré de bois, a nom Jussy-l'Evêque parce qu'il était un fief de l'évêché de Genève au temps

du catholicisme. Jussy faisait partie de l'ancienne république genévoise avant le traité de Turin qui a donné à la Suisse quelques localités savoisiennes; son territoire formait une enclave dans les terres sardes.

Dirigeons-nous maintenant vers le lac, en passant par Gy, dépendance de la paroisse protestante de Jussy, et nous rencontrerons le Crêt, joli petit château flanqué de deux tourelles, sur un monticule de vignes. Il est surmonté d'une lanterne ou campanile et n'a presque pas de fenêtres. Je l'ai dessiné.

Une maison sans fenêtres c'est comme une tête sans yeux.

Cette vieille seigneurie des Blonay, — famille dont j'ai si souvent parlé — a eu, au dix-septième siècle, un illustre propriétaire : Théodore-Agrippa d'Aubigné, l'ami du roi Henri IV, le réfugié protestant, l'auteur des *Tragiques*, du *Baron de Fæneste* et de la *Confession de Sancy* (1). Elle passa ensuite aux Micheli, patriciens de Genève.

Après Gy, nous rentrons en Savoie où nous rencontrons Foncenex et Veigy.

Ce dernier nom rappelle encore François de Sales qui, — au grand déplaisir de ses parents, — aima mieux prendre la soutane que d'épouser mademoiselle de Veigy, fille d'un conseiller d'Etat du duc de Savoie, juge-maje de la province.

Le saint homme était fort sceptique en matière de mariage; il l'avoue d'une façon très-spirituelle dans ce passage de ses écrits :

(1) Une des études les plus remarquables qu'on ait écrites sur ce personnage si célèbre est celle du comte Eugène de Montlaur. (*Essais littéraires*).

« Le mariage est un ordre où il faut faire la profession devant le noviciat; et s'il y avait un an de probation, comme dans les cloîtres, il y aurait peu de profès. »

Tout à côté de Veigy nous retrouvons la grande route, que nous avons quittée à Douvaine ; franchissons-la et rentrons dans le canton de Genève, dont Hermance occupe l'extrémité septentrionale, en amphithéâtre au bord du lac.

Ce village catholique, cédé en 1816 par la Savoie, à l'embouchure d'un ruisseau du même nom, est remarquable par une haute tour ronde et massive, voûtée à son sommet sur lequel on a planté des arbres. C'est le seul reste des anciennes fortifications de la *ville* déchue, de la baronnie qui, à une certaine époque, eut pour maître un Montmayeur, et plus tard le capitaine qui reçut François de Sales aux Allinges, le commandant militaire du Chablais.

Il y a là un petit commerce où venaient s'approvisionner les contrebandiers savoisiens.

L'auteur de la *Vénus d'Arles* fait remarquer, dans son excellente notice sur Genève, que les noms de la plupart des endroits qui entourent cette ville sont d'une euphonie, d'une grâce toute charmante, — et il cite à l'appui de son assertion ceux de Cologny, d'Hermance, de Chambézy, de Prégny.

A de si doux lieux il fallait nécessairement de doux noms.

D'Hermance nous passons à Corsier, sur la grande route, par l'embranchement de Chevrens et d'Anières, puis nous trouvons Collonge-Bellerive et sa pointe dans le Léman, enfin, Vesenaz. Ici la route, qui na-

guères montait à Cologny (*Colonia*), délicieux coteau couvert de maisons de campagnes et voisin de la ville, descend au rivage et le suit jusqu'à Genève.

Nous sommes partis de Genève par le faubourg des Paquis (rive droite) en commençant notre *tour;* nous rentrons par le faubourg des Eaux-Vives (rive gauche) en le finissant.

La nouvelle route forme une belle chaussée de plus d'une lieue, bordée d'un parapet de pierre, au pied duquel la lame écume, se brise avec fracas, ou clapote doucement.

Cette chaussée si longue est la digne avenue des superbes, des splendides quais neufs de Genève.

Avant de terminer notre longue promenade circulaire, montons à Cologny, si nous ne sommes pas trop fatigués. On nous y montrera trois villas charmantes, mais qui pourtant ne valent pas mieux qu'une foule d'autres répandues dans la fraîche campagne genévoise. L'une fut habitée par Jean de Muller, le savant auteur de l'*Histoire des Suisses,* — dont j'ai déjà parlé plusieurs fois et que j'ai fréquemment cité, — campagne Tronchin; l'autre par Byron, campagne Diodati; — la troisième, par le banquier genévois Clavière, qui joua un rôle dans notre première Révolution, et se donna la mort pour ne pas monter sur l'échafaud de 1793.

Byron passa une partie de l'été de 1816 à Cologny, où il ne voyait guère que ses compatriotes Shelley, Hobhouse et Lewis, l'auteur du célèbre roman du *Moine*. Il n'aimait pas les Genévois, et appelait plaisamment et antithétiquement leur ville « une caverne d'honnêtes gens. »

Les poètes sont sujets aux contradictions et aux palinodies.

L'auteur de *Manfred*, plus tard, fut sur le point pourtant de revenir en Suisse, à l'époque où il habita Pise, et ceci ne s'accorde guère avec ce passage des *Conversations* :

« La Suisse est un pays que je ne désire pas de revoir... Les lorgnettes étaient braquées sur moi de l'autre côté du lac, et des lorgnettes dont les verres n'étaient pas bien bons. On m'épiait dans mes promenades du soir; j'étais accusé de séduire toutes les grisettes de la *rue Basse*. »

Il est difficile de concilier ce que l'enthousiasme a dicté à Byron au sujet de Coppet et de madame de Staël, « au milieu des tableaux sublimes du lac Léman, » avec cet autre passage :

« Quelqu'un me fit auprès de madame de Staël la réputation d'un homme très-immoral; j'allais la voir quelquefois à Coppet, et elle m'invita un jour à un dîner de famille. Je trouvai la chambre remplie de gens qui étaient venus pour me voir comme une bête curieuse. Une des dames se trouva mal, et les autres paraissaient effrayées comme si Satan était en personne auprès d'elles. Madame de Staël prit la liberté de me faire une *morale* devant cette foule rassemblée; j'y répondis par une profonde révérence d'adieu.

» Je connaissais très-peu de Genévois. Hentsch a été très-poli pour moi, et j'estime beaucoup Sismondi. Voulant rendre un dîner à un des professeurs, je l'invitai moi-même avec un vieillard, ami de Gray. J'étais allé sur le lac le matin, de bonne heure, et le vent ne me permit pas de revenir à temps pour le dîner. J'ai

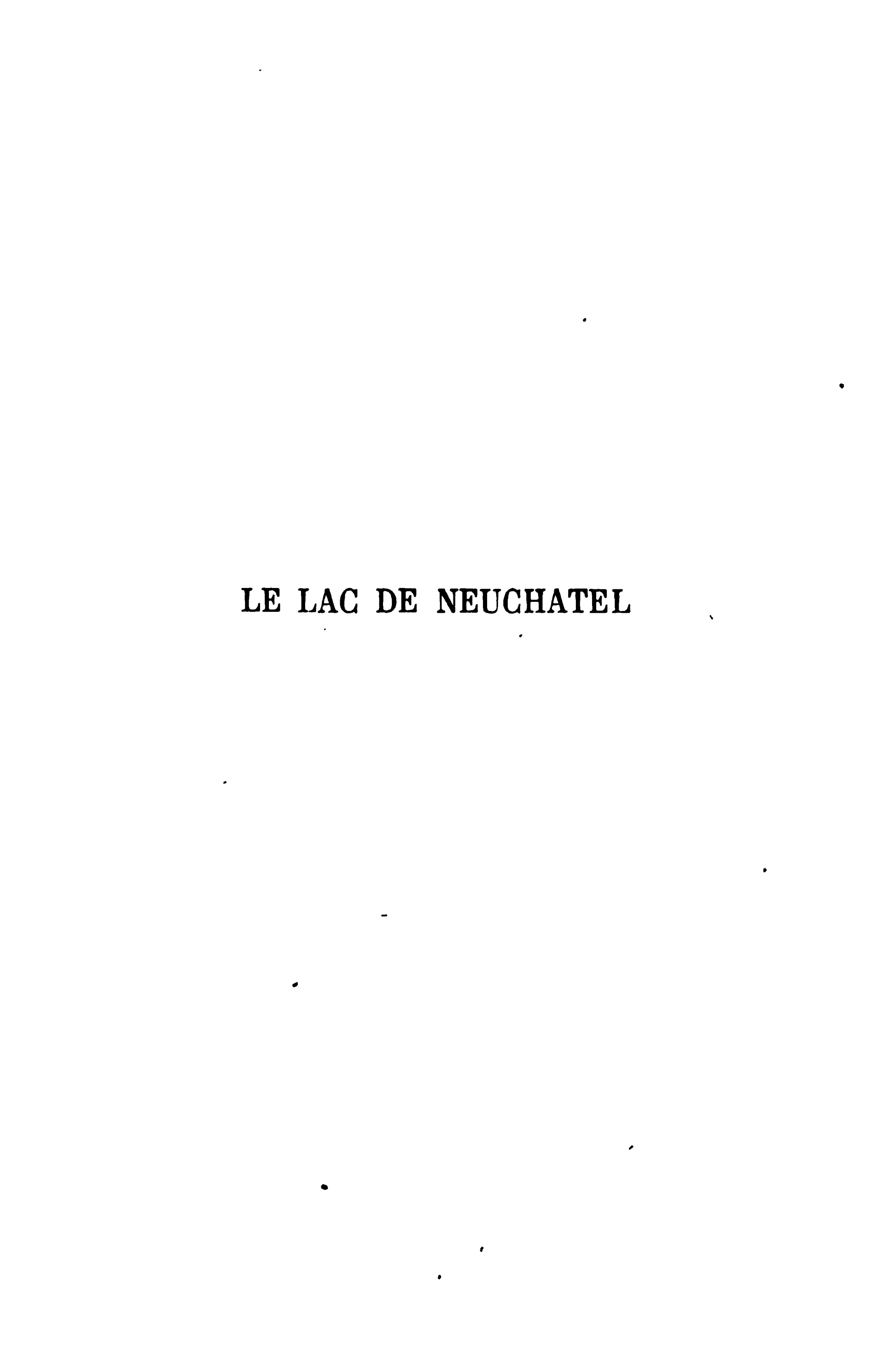
appris qu'ils en furent mortellement offensés. Polidori (1) fit les honneurs.

» Je montrais alors de l'éloignement pour la société... D'ailleurs je ne parlais pas français. Qu'est devenu mon batelier? qu'est devenue ma barque? Je présume qu'elle est pourrie. »

Et maintenant, lecteur, je vous laisse à Genève; mais je vous reprendrai pour vous faire les honneurs des trois autres lacs de la Suisse française. En attendant, allez voir le Salève « aux flancs azurés, » comme dit Lamartine; Mornex, tiède colonie de convalescents; Ferney (Alias *Fernex*), où l'on a pris soin d'effacer les dernières traces du séjour de Voltaire; Gex, au pied du mont de la Faucille; Divonne et ses magnifiques sources utilisées pour l'hydrothérapie, grâce au docteur Vidard; le fort de l'Ecluse, — qui, depuis l'établissement du chemin de fer de Lyon, est aux portes de Genève; — Sallanches, Chamonix, la vallée de l'Arve ou du Faucigny, le Mont-Blanc, Annecy et son lac, etc.

Ces courses sont le complément du *Tour du Léman,* et peuvent défrayer tout un livre.

(1) Médecin.



LE LAC DE NEUCHATEL

LE LAC DE NEUCHATEL

—

Au milieu de l'été de 1852, quelques jours avant les chaleurs vraiment tropicales qui se firent sentir dans une grande partie de l'Europe et me gâtèrent un peu mon voyage, je me rendis un matin, vers six heures, au faubourg Saint-Laurent, à Lausanne, pour prendre place dans l'omnibus d'Yverdon, qui alors mettait le lac de Genève en communication directe avec celui de Neuchâtel.

Depuis ce temps, on a établi un chemin de fer qui fait, pour ainsi dire, une seule et même ville de Lausanne et d'Yverdon, un seul et même lac des deux lacs.

Grâce à ce nouveau moyen de transport, le voyageur ne voit plus, — ou, du moins, voit mal, — la contrée dont je vais m'occuper. C'est ce qui me décide à ne pas supprimer cette première traite de mon itinéraire.

Selon ma vieille et bonne habitude de voyageur curieux et de fumeur, j'eus soin de me percher sur la

banquette, afin de ne rien perdre de la campagne du Gros-de-Vaud, à travers laquelle j'allais être voituré, dix lieues durant, de Lausanne à Yverdon, d'un lac à l'autre. Il n'y a pas de contrée absolument insignifiante ou triste en Suisse, et la plaine, dont la végétation est toujours fraîche et luxuriante, emprunte un charme inénarrable aux lacs, aux torrents, à l'agreste beauté des villages et au grandiose sublime des horizons montagneux.

Nous traversâmes d'abord Romanel, qui doit, dit-on, son nom aux Romains, et termine les plaines du Loup ; — puis Chéseaux, Etagnières et Assens, villages *mixtes*, ce qui signifie moitié protestants, moitié catholiques. Les maisons protestantes se reconnaissent tout d'abord à leur air propret. Des croix de fer plantées au bord de la route, de distance en distance, indiquent que l'on est dans le district d'Echallens, le seul catholique en grande partie du canton.

Rousseau allait entendre la messe à Assens le dimanche, durant son séjour à Lausanne en 1732, époque de son trop fameux concert du genre charivarique qui n'annonçait guère le *Devin de village*. Nous relayâmes et prîmes une tasse de café au lait à Echallens (prononcez *Echallan,* et *Tcherlitz* si vous êtes Allemand), où une seule et unique église paroissiale sert alternativement pour les deux communions. L'autel est caché par un rideau pendant l'office protestant.

Après Vuarens, — nom qui me paraît de provenance germanique et d'où pourrait fort bien venir celui de la bienfaitrice de Jean-Jacques, laquelle était, comme chacun sait, d'origine vaudoise, — nous franchîmes Pailly, Valleyre et Essertines, villages heureusement

situés, puis nous commençâmes à descendre le revers du bassin d'Yverdon (*Iferten*) dans un vallon bocager où coule le joli ruisseau du Buron, petit fleuve tributaire du lac de Neuchâtel qu'on voit bleuir au nord, et sur lequel se dessinent les clochers de la vieille Ebrodunum, qui a l'aspect d'une ville née d'hier parmi les joncs de la verte rivière de la Thièle, appelée *Orbe* dans le Jura, où elle prend sa source. Ainsi la Garonne, chez nous, reçoit le nom de Gironde un peu avant son embouchure dans l'Océan.

Bientôt nous atteignîmes Yverdon. J'avais eu soin de retenir d'avance ma place au bateau à vapeur de Neuchâtel, en correspondance immédiate et directe avec l'omnibus de Lausanne ; c'est pourquoi je ne pus m'arrêter à Yverdon, ce dont j'éprouvai quelque regret, car on célébrait ce jour-là une grande fête dans l'endroit, un tir cantonal, si je ne me trompe, et tout respirait la franche gaieté et la cordialité honnête qui caractérisent ces sortes de réunions publiques. Ce n'est pas que pareil spectacle fût nouveau pour moi, qui ai assisté aux plus superbes réjouissances patriotiques de cette belle Suisse ; pour moi, qui ai pu constater l'habileté merveilleuse avec laquelle messieurs les carabiniers manient leur arme très-meurtrière et ingurgitent force rasades de vins jaunes des côtes du Léman... Mais l'air était si transparent, la contrée si souriante, la ville si coquette, la grande promenade en prairie, qui s'étend jusqu'au lac, si émaillée de femmes parées, fraîches et charmantes !...

On dressa une échelle contre le véhicule au sommet duquel j'étais juché, je descendis et me trouvai au bord de la Thièle inoffensive, au milieu d'une dou-

zaine de voyageurs effarés qui, l'œil sur leur bagage, attendaient comme moi le bateau.

Au bout d'un quart-d'heure, un bruit saccadé de vapeur et une opaque fumée noire nous annoncèrent son approche, son entrée dans la rivière, sur le bord herbeux de laquelle nous stationnions. C'était l'*Industriel*, vieille carcasse flottante, mise à la réforme quelques jours après, et qui, en ce moment, pourrit en paix dans le port de Neuchâtel.

On nous jette une planche, après avoir viré de bord, et nous voilà embarqués. Les roues battent l'eau, qu'elles font mousser comme des œufs à la neige; le capitaine, suivi du patron, vient percevoir poliment le prix de la traversée; nous quittons la Thièle et entrons dans le lac, dont nous allons voir d'assez près la rive occidentale.

Ce bassin, de deux lieues de largeur sur dix de longueur, mesurant environ la moitié de celui du Léman, compris dans le versant du Rhin et creusé à la base du Jura, est ceint de montagnes et de coteaux moins élevés et moins imposants. Nous avions à notre gauche des bois, des rochers et des vignes, comme entre Lausanne et Vevey; à notre droite, des campagnes plus fraîches, moins dénudées, et des roches sablonneuses et jaunâtres en falaises à pic.

Voici Grandson, villette vaudoise flanquée d'un château à grosses tours rondes d'où l'on doit avoir une vue admirable. C'était une arrogante baronnie dont les titulaires avaient pour blason une cloche accompagnée de cette modeste devise :

A petite cloche grand son !

Cette cloche retentissante sonna au XIV[e] siècle les funérailles du chevaleresque Othon de Grandson, tué à Bourg-en-Bresse, en présence de la cour de Savoie, dans un duel juridique, par son ennemi irréconciliable et son accusateur Gérard d'Estavayer, seigneur d'un château non moins illustre et féodalement pittoresque qui se dresse sur la rive opposée, dans le canton de Fribourg. Les familles de ces deux nobles hommes devaient être dès longtemps rivales pour l'empire du lac. Catherine de Belp, dame de Montagny, qui aimait Othon et fut mariée à Gérard, qu'elle trahit selon toute apparence, raviva de vieilles inimitiés de race et fut la cause du dramatique événement dont le récit remplit les chroniques de cette époque (1).

Cette cloche héraldique sonna plus tard, — le 3 mars 1476, date fatale! — l'extermination de cinquante mille Bourguignons qui, amenés par Charles-le-Téméraire, ne purent résister à vingt mille Suisses défendant désespérément leur pays contre un orgueilleux envahisseur.

Aujourd'hui l'antique célébrité de Grandson s'en va en fumée... en fumée de cigares. Il y a là une des meilleures manufactures de tabac du canton de Vaud. J'aperçois Onens et Concise, villages que la bataille envahit et ravagea ; et là-haut, ce groupe de maisons pressées, c'est Bonvillars, tapi dans son vignoble rapide.

Au-delà de ces pentes de rocs et de taillis qui descendent au lac comme pour le barrer, commence ce canton de Neuchâtel tant regretté du roi de Prusse, pays riche, industriel, mais monotone, fort peu poéti-

(1) Le mausolée d'Othon est une des curiosités les plus remarquables du chœur de la cathédrale de Lausanne.

que, où l'on ne voit guère que des rideaux de vignes basses, des usines ou des manufactures de toiles peintes. Je comprends les treilles, les berceaux de pampres de Fiesole ou de Sorrente ; mais ici j'ai horreur de ces vilaines broussailles alignées, taillées et effeuillées qui ont tout envahi, tout prosaïsé, tout desséché, et attristent le paysagiste... Il est vrai qu'elles égayent le vigneron et le buveur...

Ce châtelet à tourelles, qui se tient en équilibre sur ce roide monticule dominant un ravin et des fabriques, c'est Vaumarcus, baronnie qui a subi l'escalade des Suisses vainqueurs à Grandson.

Messire Hugues de Pierre, chanoine chroniqueur du chapitre de Neuchâtel, raconte cet épisode de la façon naïve que voici :

« Les seigneurs des Ligues (1) ordonnèrent la bandière de Neufchâtel, ensemble ceux de Sibethal, Vanguen et Landeron, le jour après les brandons, pour assaillir le châtel de Valmarcus, dedans lequel estoient maints Bourguignons, voire aucuns chevaliers du conseil estroit du duc. Pareillement le sire comte Rodolf mit hors aussi les compagnons de Boudry, ensemble les Rheuteleins, afin de courir sur Valmarcus.

» Grandement ébahis et empeschés furent les dits beaux chevaliers dedans le châtel, là où ils ne croyoient faire autre chose que joyeux banquets ; et auroient été bientôt pris comme rats, si, de fortune, le maréchal ferrant, pour cent florins, ne les avoit mis hors en la nuit par la portette en bas la combe (2), puis, par travers bois et ramées, conduits devers Pontarlier.

(1) Les confédérés.
(2) Le ravin.

» Pendant cette échappée, les dits chevaliers avoient par feintise laissé courir par dedans le châtel les chevaux, qui firent beau jeu tout le temps, tellement que nos gens croyoient à toute heure entendre la bande sortir pour faire vaillantes saillies. Finalement, au petit piquant du jour, ceux de Landeron les tout premiers, avec morillons, escales et autres engins, sautèrent par travers tours et créneaux dedans le dit châtel, criant : *Grandson! Grandson! mort! tue! Sortez, paillards* (1)! Là, nul ne répond, parce que là nul y a, hormis la vieille servante du châtelain et un vieux serviteur chenu, et vingt et deux chevaux et palefroys en bel accoutrement. Tant et si grande fâcherie témoignèrent les assaillants (ne trouvant là que vieux reliquats en place des Bourguignons échappés), que ceux de Landeron, pour se donner aise et contentement, firent tôt brandons du dit châtel, et là ne laissèrent que cendres et pierres. »

J'ignore par qui et à quelle époque fut rebâti Vaumarcus.

Ces pointes aiguës de toitures qui, par delà Saint-Aubin, se dressent au-dessus du sommet d'une colline comme pour lorgner le lac, annoncent Gorgier (autrefois *Gorgy*), château à la Walter Scott, autre baronnie qui appartient aux Pourtalès et défraye aussi la légende locale. Chez-le-Bard, Bevay, Cortaillod... des vignes, rien que des vignes et des maisons blanches. C'est ici qu'on récolte le meilleur vin du pays, un vin rouge très-alcoolisé, très-perfide, tout chargé de gaz acide carbonique. Boudry, ville manufacturière, se cache

(1) Les chevaliers bourguignons de l'armée de Charles-le-Téméraire traînaient à leur suite, dit l'histoire, six mille femmes galantes.

pudiquement derrière la côte ; et je dois vous apprendre, — car sans doute vous l'ignorez, — qu'elle a produit une de nos plus formidables célébrités révolutionnaires, le frénétique MARAT, dont un de mes amis, M. F. Bovet, — un dénicheur sagace et infatigable de curiosités littéraires et biographiques, — m'a montré l'acte de naissance, ou pour mieux dire, sa copie. Ce renseignement peut être utile à l'histoire. On croit généralement que le fougueux tribun était Genévois.

A Collombier, le bord s'aplanit, la verdure reparaît, et l'Areuse sort des bois d'aulnes et des prairies fraîches. Le château du lieu, actuellement caserne ou école militaire, rappelle les anciens princes souverains de Neuchâtel, les d'Orléans-Longueville (Henri II en particulier), et George Keith, ce bon *mylord Maréchal*, un des patrons et des protecteurs de Rousseau.

Madame de Charrière, l'auteur de *Caliste*, des *Lettres neuchâteloises*, et d'une foule d'autres romans, esprit fin, élégant, aimable, aristocratique sans roideur, intelligence d'élite qui tient une fort honorable place dans la pléiade des écrivains d'imagination de la Suisse française, avait sa maison de campagne ici. Auvergnier (*Avernach* en Allemand) a rang parmi les plus importantes *châtellenies* de la côte. « On y récolte le meilleur vin blanc de la contrée, » me dit un paysan que je n'ai point interrogé. Il ajoute que l'institut des enfants pauvres a reçu, en 1829, un legs de vingt-cinq mille francs d'une demoiselle Dupaquier, morte à Collombier.

Je n'ai rien à vous apprendre de Corcelle et de Serrière, si ce n'est que la première Bible protestante fut imprimée dans ce dernier village, — sans doute au temps des prédications de l'apôtre Farel, dont j'aurai avant peu à m'occuper.

Saluons! — Neuchâtel apparaît là-bas. Cette exiguë métropole de dix mille habitants se donne presque des airs de grande ville importante avec ses quais, son port, son château féodal, son église vénérable sur la hauteur, et ses maisons en amphithéâtre au pied du Chaumont couronné de bois.

Je fus tout d'abord singulièrement frappé du ton uniforme et cru des constructions, reflétant dans l'eau pure leurs façades neuves, qu'on dirait barbouillées d'ocre ou de jaune d'œuf, et j'allais faire le procès au goût neuchâtelois, quant on m'apprit fort à propos que cette couleur triviale est celle de la pierre à bâtir du pays.

On ne peut guère comparer Neuchâtel, ex-capitale d'une ex-principauté prussienne, qu'à un faubourg Saint-Germain au petit pied. Rien de plus propre, de plus soigné, mais aussi rien de plus glacial, de plus inanimé, de plus collet-monté, de plus guindé, de plus sérieux, de plus magistralement maussade (1).

Au revers occidental de ce pâté de montagnes, de ces vallées d'horlogers et de mécaniciens patients, s'étend la France ; mais on n'aurait pas de peine à s'en croire séparé de toute la largeur du continent. Oui, moralement parlant, notre pays est à plusieurs centaines de lieues de celui-ci, où le Français et l'Allemand se donnent la main pour former je ne sais quel peuple aux mœurs bleu de Prusse, aux maisons jonquille. En manière de correctif à ceci, je m'empresse d'ajouter qu'on trouve à Neuchâtel d'excellentes gens, des âmes

(1) « ... La ville de Neuchâtel a le pouls paisible, bien réglé, mais elle est pâle, languissante, et paraît éprouver une espèce d'atonie générale. » (*Loys Herménous.*)

loyales, des esprits solides et pratiques, sinon très-brillants, des peintres, des savants, des capitalistes trois ou quatre fois millionnaires qui consacrent une partie de leur fortune à des fondations de bienfaisance et d'utilité publique, des ménages-modèles, des maris rangés et de chastes épouses très-fécondes, à qui on ne peut reprocher de parler trop peu de la Bible.

Puisque j'ai dit un mot de mademoiselle Dupaquier — à propos du village d'Auvergnier — et tiré mon chapeau à la munificence charitable des seigneurs de la finance de ce canton, je leur dois, ce me semble, une mention plus circonstanciée :

Le baron David de Pury, né en 1709, fils du fondateur de la colonie de Purisbourg, dans la Caroline méridionale, ayant amassé, par la spéculation, une fortune énorme, après une suite d'opérations dans lesquelles il avait été aidé par les fonds de la bourgeoisie ou de la municipalité, légua à sa ville natale QUATRE MILLIONS, qui ont servi à l'érection de plusieurs monuments publics, véritables palais dont la somptuosité m'a semblé peu en harmonie avec l'exiguité de la ville. Le bâtiment considérable renfermant le collége, le musée et la bibliothèque, et formant façade sur le quai, s'est élevé, je crois, des deniers de Pury, anobli et fait baron, à juste titre, par Frédéric-le-Grand.

M. Lallemand, quincaillier enrichi, mort en 1722, laissa à la ville 183,639 francs tournois à répartir entre les bourgeois pauvres. Il avait été l'un des fondateurs de la maison de charité, qui sert d'asile à l'enfance indigente.

De nos jours enfin, M. de Meuron a fourni les fonds nécessaires à la construction d'un hospice pour les

aliénés. Voilà le bilan d'un patriotisme de la meilleure espèce, — ou je ne m'y connais pas, — et nos richards français devraient bien aller faire un petit tour à Neuchâtel....

Indépendamment de la maison de charité et de l'édifice où l'on a placé la bibliothèque, — dont je m'occuperai tout à l'heure, — je ne saurais passer sous silence l'hôtel municipal qui, remarquable par ses vastes proportions, ses colonnes et ses frontons ornés de bas-reliefs bien modelés, a toute l'apparence d'un théâtre de très-grande ville.

Arrivons au chapitre, plus intéressant, des antiquités monumentales, que je voudrais pouvoir traiter *ex professò*, c'est-à-dire en archéogue ferré sur les différents styles et sur la technologie scientifique. Neuchâtel était entouré de murs, dont il ne reste guère que deux portes : celle de Chavanne, qu'on trouve en montant au Tertre, et celle de la route du Val-de-Travers. L'horloge de la ville occupe la *tour de Diesse*, qui présente tous les caractères d'une construction romaine et que l'on rencontre en montant au château et à la cathédrale, deux édifices construits sur le point culminant de la cité et également admirables. Le château fut fondé, — à ce qu'on croît, — par l'un des comtes Berthold, et l'église, par Berthe de Bourgogne, la reine fileuse. La première de ces constructions, résidence ordinaire des anciens souverains, est maintenant le siége des pouvoirs cantonaux. Je n'aurais rien pu imaginer de plus noble, de plus féodal, de plus imposant. On pénètre dans la cour par une porte ogivale entre deux tours de briques à machicoulis et à toiture, hautes et sveltes. La façade, à pic sur la ville, annonce

bien le siége d'une maison princière ; la position est forte, sûre et belle tout à la fois.

La cathédrale, — aujourd'hui protestante, — sur une plate-forme ou terrasse, tout à côté, doit être classée parmi les églises d'architecture romane pure. A l'extérieur, on s'extasie devant le chevet et le clocher, et, à l'intérieur, dans l'abside, devant la sépulture des comtes et des comtesses de Neuchâtel aux statues en pied, émaillées des couleurs les plus vives du blason.

Une tablette de marbre gris, enchâssée dans la muraille d'un des bas-côtés de la nef, porte ces mots :

GUILLAUME FAREL
RÉFORMATEUR
EN 1530.

—

GLOIRE A DIEU.

—

Jubilé de 1830.

Je n'ai pas su trouver cette autre inscription consignée dans mes notes :

L'AN MDXXX, LE XXIII D'OCTOBRE
FUST OSTÉE ET ABOLIE L'IDOLATRIE DE CÉANS
PAR LES BOURGEOIS.

—

Farel, mort le 13 septembre 1565, au milieu de son troupeau neuchâtelois, fut le précurseur de son ami

Calvin, et, on peut le dire, le fondateur du protestantisme français ou Eglise de Genève. Il procédait directement de Luther, sans doute, mais appropriait le christianisme régénéré et purifié au caractère d'un peuple d'origine gallo-romaine.

L'ardent apôtre dauphinois, le véhément pionnier qui déblaya le terrain couvert de ronces, où Calvin devait semer ou plutôt récolter, gouverna l'église de Neuchâtel jusqu'à son dernier jour. Je comparerais volontiers le théocrate de Genève à Améric Vespuce, et celui de Neuchâtel à Christophe Colomb. La religion qui prit naissance au bord du Léman aurait fort bien pu s'appeler *Farélisme*.

De même qu'on a perdu la trace de la sépulture de Calvin à Genève, on ignore dans quelle partie de la terrasse de la cathédrale de Neuchâtel gisent les os de Farel, surnommé le *Luther français*. Il était « petit et de pauvre apparence; il avait la figure commune, le front étroit, le teint pâle et brûlé du soleil; au menton deux ou trois touffes d'une barbe rousse et mal peignée, l'œil de feu, la bouche expressive... » Homme d'action bien plus que d'étude, faisant partie de la trinité réformatrice où figuraient Théodore de Bèze et Calvin, il possédait au plus haut degré le génie révolutionnaire, l'activité guerroyante, et nul ne savait mieux que lui attaquer une procession papiste, la disperser, mettre en fuite les porteurs de cierges, fouler aux pieds l'hostie, jeter des reliques à la rivière, invectiver l'ancien culte, stigmatiser l'*idolâtrie*, et, dans des prédications furibondes en plein air, trouver le langage acerbe qui passionne la multitude impressionnable ou lui souffle la conviction.

Quittons maintenant la haute ville, non sans donner un regard à la tour de César, masure noire, anguleuse et rude qui domine la prison, et regagnons le quai embelli de jardins, de gazons, d'allées d'arbres, et protégé par une forte digue de pierres de taille blanches.

Ce palais à la moderne, qui fait face au lac, renferme, —je l'ai déjà dit, —les musées, la bibliothèque publique et le collége. Les collections zoologique et ornithologique, formées par le savant Agassiz, sont peut-être les plus complètes et les plus soignées qui existent. La dernière, que j'ai visitée en détail, m'a semblé particulièrement curieuse, et je ne saurais trop la recommander aux amateurs. Quant au musée de tableaux, il ne se compose que de quelques toiles, dont Léopold Robert, Calame et les Girardet, — tous Neuchâtelois ou issus de Neuchâtelois, — sont les auteurs. Ce peuple compassé, calculateur et flegmatique de la Suisse française, a produit maints artistes de talent et même de génie.... mais ces artistes ont vécu et se sont formés ailleurs. Quoi qu'on dise et qu'on fasse, Paris absorbera toujours les hommes d'art d'un peuple, français après tout, par la race, la langue et la situation, — et c'est là ce qui doit nous consoler tout à fait de le voir vivre en dehors de notre compacte unité politique. Jean-Jacques, Pradier et Léopold Robert nous appartiennent bien plus qu'à la Suisse, — et ils l'ont prouvé de reste.

La bibliothèque, dirigée par mon confrère, M. Félix Bovet, homme savant, profond et modeste, n'est pas très-considérable, mais elle possède un trésor d'un prix inestimable. Je veux parler de l'héritage des

papiers de J. J. Rousseau, manuscrits qui occupent plusieurs armoires. Le bibliothécaire a pris à tâche de dépouiller et d'étudier ce dépôt, et je ne puis qu'applaudir une si louable entreprise. Le manuscrit original des *Confessions*, qui se trouve là, diffère en plusieurs points, assure-t-on, de la version de nos éditions françaises. J'ai fait quelques recherches au milieu de ces papiers en liasses et en cahiers jaunis, avec M. Bovet, qui m'a permis de prendre copie des fragments des *Rêveries*, reproduits fidèlement dans la dernière partie de ce livre. Nous avons dressé ensemble la liste suivante des ébauches d'ouvrages laissés par Rousseau :

Préface des Confessions.

Fragments des Confessions.

Fragments des Rêveries.

Arlequin amoureux malgré lui (comédie inachevée).

Les Amours de Claire et de Marcellin, nouvelle, (*id*).

Le petit Savoyard, ou la vie de Claude Noyer (*id*).

Commencement d'une Dissertation, ou Discours philosophique (nº 40).

Les Lois (fragments).

Pensées des recueils B et C.

Des Richesses (discours).

Conseils à un curé.

Lettres (philosophiques) *à une dame.*

De l'Honneur (dissertation ou traité).

Je dois dire que la publication de la plupart de ces pièces n'offrirait guère qu'un intérêt de curiosité. Jean-Jacques, s'il vivait, ne songerait sans doute ni à les achever, ni à les mettre en lumière.

Bizarre malice du hasard : — la succession du pèlerin Rousseau a été dévolue tout juste au pays dont il détestait particulièrement les naturels, — surtout après l'affaire de Môtiers, — témoin une lettre adressée par lui, de cet endroit, en 1763, au maréchal de Luxembourg, et où les Neuchâtelois sont appelés, par citation, « les gascons de la Suisse. »

J'ai vu, dans la grande galerie de la bibliothèque, un beau buste en marbre blanc représentant madame de Charrière. C'est une tête fort bien modelée, un profil fin, correct et d'une parfaite distinction.

Il ne faut pas longtemps pour se faire une idée plus que suffisante de Neuchâtel, et éprouver le besoin de s'en éloigner.

Le lendemain, je me mis en route pédestrement, de bon matin, sans tenir compte d'une chaleur atroce, et marchai tout droit vers le Val-de-Travers. — Voilà un jeu de mots d'assez mauvais goût ; mais comme je l'ai perpétré sans préméditation, je le laisse subsister pour m'épargner la peine de refaire ma phrase.

Ayant gravi la rue montant entre le château, l'église et la tour de César, je sortis de la ville et me trouvai sur la voie qui s'élève insensiblement à travers le vignoble, dans la direction d'une sombre et étroite échancrure, taillée par l'Areuse dans la chaîne du Jura, et formant l'entrée ou la sortie du val déjà nommé.

Tout en cheminant du pas modéré d'un inaffairé voyageur, je contemplais ces âpres montagnes, dont l'industrie humaine a dès longtemps pris possession, et qui sont si bien décrites par ce peu de lignes : « On ne croit plus parcourir des déserts, quand on trouve des clochers parmi les sapins, des troupeaux sur des

rochers, des manufactures dans des précipices, des ateliers sur des torrents. Ce mélange bizarre a je ne sais quoi d'animé, de vivant, qui respire la liberté, le bien-être, et qui fera toujours du pays où il se trouve un spectacle unique en son genre, mais fait seulement pour des yeux qui sachent voir (1). » J'ai laissé Peseux derrière moi, et me voici bien au-dessus du niveau du lac, presque à l'issue de la gorge, à Rochefort, village né d'un défunt château, dont le maître, le sire Vauthier, s'était mis en guerre ouverte avec son suzerain, le comte de Neuchâtel. Ce seigneur, bien que bardé de fer, eut le sort du pot de terre.

On ne peut pénétrer dans le val qu'à une hauteur fort raisonnable au-dessus de la côte; et après une traversée de bois, on se trouve entre des entassements formidables de rochers et les précipices profonds, humides et ténébreux, où l'Areuse hurle son éternelle lamentation.

Au delà de Brot, — d'où Rousseau écrivait, le lundi 15 juillet 1765, une lettre à son ami du Peyrou, — on franchit le sauvage défilé de la Clusette, ainsi nommé parce qu'autrefois le passage était *clos* par les roches, ou à peu près ; maintenant l'obstacle naturel a été détruit, mais le site n'y perd rien et étale des beautés horribles et saisissantes. Si j'eusse été sous la conduite d'un guide, je me serais probablement fait mener au fond de l'abîme, au Champ-du-Moulin, solitude affectionnée de Rousseau, où il allait songer misanthropiquement et manger friandement des truites de l'Areuse, si délicates, dit-il, qu'il ne faut pas différer de s'en régaler.

(1) *Lettre au maréchal de Luxembourg,* précédemment citée.

En traversant la Clusette, — où la route est parfaitement accessible aux diligences faisant le service de Pontarlier, — on avise tout à coup, à plusieurs centaines de pieds au bas de la voie que l'on parcourt, au fond aplani du val, parmi les canaux d'eau courante qu'alimentent les chutes des torrents, Noiraigue, agglomération d'usines ou de bâtiments d'exploitation rurale. De ce point on descend jusqu'au niveau de la plaine, mais bien au delà du village, lequel dépend de la mairie de Travers.

Sur le déclin du jour, après quatre ou cinq heures de marche et une lutte désespérée contre une nuée de taons acharnés à ma poursuite, j'aperçus enfin le clocher du bourg où m'attendait la bonne hospitalité de M. le pasteur Blanchard, et je tombai hâlé, poussiéreux, suffisamment harassé et famélique, au milieu d'une société cordiale et d'une collation plantureuse et délicate, où le vin trop généreux de Cortaillod n'était point épargné.... Au sortir de table, nous allâmes respirer le frais sur les hauteurs qui dominent l'église. Cette heure ne fut marquée par aucun incident digne de figurer dans le voyage que j'écris, mais elle m'apporta quelques-unes de ces sensations fugaces de bien-être moral et de recueillement rêveur dont on garde précieusement la chère réminiscence. L'air était aromatisé par les foins qu'on remuait et qui sentaient la vanille et le réséda. La caille martelait sa chanson intermittente et peu variée. Personne ne cherchait à faire de l'esprit, ni à soutenir de discussion fatigante, et l'on ne disait que des choses senties, avec un abandon simple et charmant.

Nous cueillîmes à pleines mains une fleur sylvestre

pour laquelle je professe une sympathie toute particulière, et dont le parfum est doucement enivrant. Il s'agit de l'aspérule, vulgairement appelée *reine des bois*. Nous nous approvisionnâmes, en outre, d'une espèce de lis sauvage fort odorant, et qu'on me dit être l'iris-martagon. Nos dames n'effleuraient qu'en tremblant les folles haies où croissent ces plantes aimables; car, aujourd'hui, tout comme au temps de Rousseau, la crainte des vipères est générale dans cette vallée resserrée, où la chaleur de l'été sévit aussi impitoyablement que le froid de l'hiver.

On revint à la cure; — c'est aussi le nom du presbytère protestant. — Le souper fut fêté comme il convenait, et je fis connaissance avec le *knoephli*, sorte de pâtisserie domestique, de beignet bernois fort délicat.

Parmi les convives du pasteur, se trouvait M. Meyer-Steiner, docteur en médecine, et Bâlois de naissance, jeune homme, ou, pour mieux dire, jeune père de famille doué de toute la franchise carrée et de toute l'alertise serviable des Suisses allemands. Nous nous liâmes vite, — les connaissances hâtives sont parfois les plus solides, — et il m'offrit obligeamment de me véhiculer à Môtiers dès le lendemain matin.

Donc, le 10 juillet, avant le lever redouté du soleil, j'étais assis à côté de mon nouvel ami, dans une voiture légère qui nous mena bon train, sur une route unie comme une glace, vers le lieu qui m'attirait. Cette course rapide fut assaisonnée du sel de la bonne humeur, et la jovialité de mon compagnon déteignit sur mon esprit, qui n'a rien assurément d'hilare... Que M. Meyer-Steiner me pardonne l'indiscrétion de

ma reconnaissance! Si, par aventure, ce livre familier tombe entre ses mains, il ne manquera pas de s'étonner que je lui fasse un mérite de procédés fort communs de l'autre côté du Jura, ignorant, sans doute, que chez nous on est moins liant et moins porté à la complaisance envers les voyageurs inconnus, et, qui pis est, les touristes sans bagage.

A mi-chemin, ou à peu près, nous aperçûmes Presta, usine où l'on prépare cet asphalte du Val-de-Travers, employé pour nos trottoirs parisiens. Rousseau, qui, par parenthèse, s'est presque moqué de ce produit naturel, dans une de ses lettres au maréchal de Luxembourg, ne prévoyait guère l'emploi qu'on en ferait, à moins d'un siècle de distance....

Couvet occupe une assiette assez semblable à celle de Travers et de Môtiers, au bord de l'Areuse. C'est un superbe village, éblouissant de propreté et d'élégance. Les habitants s'enrichissent du produit de l'asphalte, de la fabrication de l'horlogerie, de la dentelle, et de la culture de l'absinthe. Tout le monde connaît la liqueur de l'endroit.... au moins par l'étiquette à la croix fédérale, que la contrefaçon française ne se fait pas faute de reproduire.

Quel spectacle frappant que celui de la prospérité, de l'activité, de l'industrie de ces vallées du Jura suisse!... L'habitant n'a pas seulement dompté une nature rebelle, il l'a amenée progressivement au plus haut degré de soumission et de production; ainsi le montagnard suisse, sur ses rochers, goûte toutes les douceurs de la vie matérielle et s'en fait un besoin, tandis que, dans nos plaines fertiles, le paysan, subsistant de peu et ne connaissant aucune aspiration

vers un état meilleur, naît et meurt au sein de la pauvreté, cette sœur jumelle de l'ignorance. — Aucuns disent que ce contraste a sa raison d'être dans la diversité des institutions et des cultes. — Je pense comme eux.

Je trouve dans mes notes qu'un torrent de l'endroit s'appelle le Sucre ; — n'ayant pas goûté de son eau, je ne puis vous dire s'il est bien nommé, — et que « sur la montagne (dominant Couvet) est Rhuillière, jolie habitation autrefois séjour du bon goût et d'une société aimable, chantée dans un petit poëme de Garcin, imprimé à Paris en 1760, et inséré en partie dans notre ancien *Mercure suisse.* »

Ce bourg de Couvet me ramène à l'histoire de Rousseau. Vous savez que durant son séjour de trois ans à Môtiers, Jean-Jacques fut reçu membre de la commune de Couvet. A ce propos, j'ai trouvé le document suivant dans une statistique locale :

« Devant se rendre (Rousseau) à une assemblée générale pour faire ses remerciements de cette admission, on s'empressa de le faire chercher avec le seul char couvert qu'il y eût alors dans le village et probablement dans le vallon (1). Le jeune homme (aujourd'hui M. C.) qui fut chargé de cette mission, se rappelle très-bien avoir entendu l'illustre communier marmotter le discours qu'il devait prononcer au milieu du corps qui l'avait si gracieusement agrégé. Quelque temps après, quand il se retira à l'île Saint-Pierre, à la suite de désagréments qu'il avait essuyés à Môtiers, la commune de Couvet lui offrit un asile. La

(1) Nom employé de préférence par les habitants pour désigner leur val. A. de B.)

réponse de Rousseau, datée du 15 septembre 1765, et conservée dans les archives de cette commune, est très-flatteuse pour elle, comme on va le voir; mais la violence des expressions qui s'adressent à l'une des communes voisines (1), annonce un degré d'irritation qui une fois passée, a dû laisser bien des regrets à cet homme si singulier. »

Avant de donner en son entier cette pièce importante, qui ne figure point dans les volumes consacrés à la correspondance du philosophe, je dois rappeler que Rousseau l'annonce dans sa 622ᵉ lettre, adressée à M. de Peyrou (de l'île Saint-Pierre également). On y remarque cette phrase : « Je vous enverrai, la semaine prochaine, la lettre de MM. de Couvet. »

Voici l'épître dont il s'agit :

« A l'île Saint-Pierre, le 15 septembre 1765.

» Messieurs de la communauté de Couvet,

» Si je disposois de moi selon mes désirs, c'est au milieu de vous que je voudrois vivre, et si la sûreté parmi d'honnêtes gens pouvoit me suffire, je ne la chercherois pas ailleurs. Mais, Messieurs, j'ai besoin aussi de la paix, et vous avez des voisins qui, malgré vous, ne m'en laisseroient pas jouir. La conduite la plus irréprochable, le désir d'être utile à tous, la protection des lois, du prince, du gouvernement, du magistrat, qui n'ont pu me garantir chez eux de leurs mains, ne me garantiront pas chez vous de leurs langues. Il faut vivre loin d'eux, comme de ces serpents

(1) Môtiers.

venimeux qui portent le poison de leur souffle où ne peut atteindre celui de leurs dents.

» Agréez donc, Messieurs, avec mes très-humbles remerciements de vos offres, mes regrets de n'en pouvoir profiter. Je ne m'éloigne pas de vous entier, puisque l'honneur d'être, par votre choix, membre de votre communauté, m'impose des devoirs d'attachement et de reconnoissance qui me seront toujours chers, et qui me rapprocheront de vous sans cesse.

» J. J. ROUSSEAU. »

Encore un autre village magnifique!... c'est Môtiers, qui surpasse peut-être en luxe extérieur Travers et Couvet, mais qui n'égale pas, — au dire de M. Meyer-Steiner, — Fleurier, situé un peu plus loin.

Je remarque tout d'abord, en arrivant, l'habitation d'un M. Borel, contrefaçon servile des maisons hollandaises. Les poutres, la toiture, les contrevents sont peints en beau rouge, ce qui me paraît plus opulent qu'agreste et gracieux. Heureusement que le propriétaire s'en est tenu là, et n'a pas songé à faire rabotter et peinturlurer le tronc de ses arbres.

A voyageur matinal, appétit matinal.

Nous descendîmes de voiture dans la large rue principale de ce riant Môtiers, à la porte de la *Maison de ville*, auberge-*pinte* qui se présente pittoresquement, avec ses arceaux en plein cintre, attestant l'antiquité de la bourgade, dont le nom dérive d'un *moutier*, ou couvent de Bénédictins.

Il était à peine sept heures, que déjà nous nous escrimions *unguibus et rostro* contre un gigot froid et

un bon pain bis, en vidant une bouteille d'auvergnier blanc... O souffle des montagnes ! air frais et balsamique des hautes régions ! quelle vertu absorbante tu donnes aux estomacs les plus malingres !... quelle santé, quelle énergie, quelle verdeur et quelle gaieté te doivent le corps et l'âme !

En Suisse, je comprends le cabaret, je l'aime, et — oserai-je en faire l'aveu ? — je le hante quelquefois ; là tout est avenant, propret, ragoûtant : la table de noyer au vernis soigneusement entretenu, le linge irréprochable, les flacons d'un verre blanc où resplendit un vin jaune d'or, l'hôtesse gentiment attifée, fraîche, avenante, accorte, *belle gouge et de bonne troigne,* les buveurs solides au poste, *humant le piot* de la bonne façon, riant, chantant, festinant, se gaudissant, mais sans tapage, criailleries, propos agressifs ou grossiers... Voilà en quelques mots la pinte suisse, le cabaret de village, et le voyageur, forcé parfois d'en user, s'y trouve mieux que dans la plupart de nos *hôtels* de province.

Notre déjeuner anticipé ne fut pas plus tôt expédié que je demandai à voir la maison de Rousseau..., c'est-à-dire celle que l'on a construite sur l'emplacement du vieux logis de M. de Lully, capitaine du Val-de-Travers, qui y avait reçu et hébergé Henri II, prince de Neuchâtel, en 1657.

Il y a des habitations prédestinées.

Je fus passablement désappointé, je l'avoue, en voyant, — dans la rangée de droite des bâtiments de la rue qui forme un angle droit avec la route, — une construction moderne, très-vulgaire d'aspect, à pignon, badigeonnée couleur beurre frais, à contrevents vert

cru. Au rez-de-chaussée, il y a une boutiquette dont l'enseigne porte ces mots : *L^s Cler, marchand de fer.* Deux étages sont au-dessus : le premier présente cinq fenêtres de façade, le second trois. Plus rien absolument qui rappelle le philosophe nomade, si ce n'est une double petite fenêtre à six vitres, à encadrement de pierre se terminant, au sommet, en pointe de flamme dans la cour intérieure (1). La maison, tournée vers le levant, a vue sur une belle promenade d'ormes et de prairies et sur une de ces abondantes fontaines fluentes à larges bassins de pierre, qui décorent, rafraîchissent et égayent merveilleusement les moindres villages de la Suisse. « Combien de souvenirs encore attachés à ce lieu par le séjour de J. J. Rousseau, qui a dû y écrire une grande partie de ses *Lettres de la Montagne*, dans une chambre mal éclairée, sur un pupitre fixé à la paroi, où on le voyait encore il y a quelques années. La hauteur à laquelle il était placé prouve que cet homme célèbre écrivait debout.

« Une fâcheuse tentation porta alors le propriétaire actuel de la maison à céder à un étranger, pour L. 8 (2), cette planche de sapin, grossièrement rabotée et munie à sa partie inférieure d'un très-haut rebord. Jusqu'alors, un très-grand nombre de voyageurs s'étaient estimés heureux d'en détacher de petits copeaux (3). »

L'auteur d'une *Description de la Châtellenie du Val-de-Travers* essaye ainsi de venger ses compatriotes des esquisses peu flatteuses tracées par Rousseau :

(1) « Le goût du bien-être et l'esprit de propriété sont funestes aux souvenirs, » dit avec raison M. Valery, dans son *Voyage en Italie,* à propos de la maison de la famille de Rousseau à Genève.

(2) Livres : 8 (8 francs), style neufchâtelois. (A. de B.)

(3) Statistique déjà citée.

«.... Cet écrivain enchanteur, toujours éloquent et quelquefois sublime, qui, du fond des retraites qu'il avait successivement choisies, semblait n'exhaler dans le monde tant de plaintes amères que pour que le monde ne l'oubliât pas, malgré son dédain affecté; ce J. J. Rousseau, dont les malheurs et la destinée furent bien moins l'effet de la haine, de l'envie et de la méchanceté des hommes qu'il ne cessa d'accuser, que les tristes fruits de son imagination ardente et troublée, et d'un orgueil en délire...

» Il existe une gravure qui représente la prétendue et ridicule lapidation de Rousseau; on y voit le pasteur du lieu, en grand costume, ameutant une troupe de polissons contre le philosophe affublé de son habit d'Arménien, et les excitant à se moquer de lui et à lui jeter des pierres. »

Sans renier la sympathie que j'ai toujours éprouvée pour Rousseau, je crois qu'il y a du vrai dans ces lignes, sentant un peu, d'ailleurs, la rancune neuchâteloise. Jean-Jacques démesurément ombrageux, aigri, malheureux, atteint d'hypocondrie, déclassé dans le monde autant par le fait d'un talent exceptionnel, joint à la pauvreté, que par ses fautes et ses erreurs, *posait* — peut-être sans s'en apercevoir.

C'est la coutume des gens célèbres.

« On croit assez généralement aujourd'hui que cette *lapidation* ne fut qu'un tour concerté par Thérèse Le Vasseur, qui, s'ennuyant en Suisse, et étant incapable de goûter les beautés de ce pays, voulait à toute force que Rousseau le prît en grippe (1). » Cette comédie eut un plein succès.

(1) Note de l'édition des *Confessions* que j'ai publiée dans les *Veillées littéraires illustrées*.

Nous ne pouvions nous dispenser d'aller voir de près la charmante cascade que décrit l'illustre écrivain. Formée par le torrent du Bied (1) et couronnée de sapins, elle descend d'une échancrure anfractueuse de la montagne qui fait face à Boveresse, et ruissele sur des rochers jaunes. Le site est sauvage, romantique et frais. Au pied de la chute s'ouvrent des grottes à stalactites, humides, sombres, inégales, bouleversées, que nous explorâmes avec l'aide d'un guide qui fait métier de les montrer. On avait eu soin de nous vêtir de gros sarraux de cotonnade bleue et de nous armer de chandelles, fort nécessaires dans ce dédale sans fond, semé de gouffres noirs, suintants et horribles à donner le frisson. On se rappelle ce que Rousseau dit de ces excavations au maréchal de Luxembourg.

Les cavernes du Bied, des eaux minérales très-faibles, la glacière de la Ronde-Noire, et la Sourde, « source jaillissante d'une eau tellement limpide et écumeuse, qu'on dirait des nuages argentés se précipitant par bonds du sein de la montagne, » voilà à peu près le bilan des curiosités naturelles de l'endroit décrit par M. de Buch.

Sur la chaîne des hauteurs dominant la cascade du Bied surgit à pic le sinistre château de Môtiers, ancienne prison aliénée par l'Etat. Jean-Jacques allait souvent s'égarer et s'asseoir solitairement dans les bois rapides des pentes inférieures, où il dit n'avoir jamais rencontré de vipères, et où pourtant on assure qu'elles abondent.

(1) *Bied, biez* ou *bief* (prononcez *bié*). Nom générique des ruisseaux dans le Jura.

Ce manoir sourcilleux, appelé le *châtelard de Vaux-Travers* ou de *Môtiers*, était le chef-lieu féodal d'une baronnie d'où fut distrait, en 1413, un grand district qui forma la juridiction particulière de *Travers*. Le comte de Neuchâtel, suzerain de la vallée, attribua au seigneur de Travers le droit de haute justice, mais avec une restriction singulière qui donna naissance à une cérémonie tout à fait dans le goût du moyen âge.

« C'était au châtelard de Vaux-Travers, c'est-à-dire à Môtiers, que cette cérémonie avait lieu, et qu'elle se passa pour la dernière fois, le 25 janvier 1799, sous le règne du roi Frédéric-Guillaume III.

» La justice de Travers pouvait instruire la procédure criminelle et même prononcer la peine de mort, mais elle ne pouvait *la faire exécuter*. Quand la justice de Travers avait prononcé la peine capitale, le condamné à mort, la corde au col et sa procédure à la main, était amené par les livrées au châtelard de Môtiers, pour demander l'exécution de la sentence. La justice de *Travers* suivait le condamné. De son côté, la justice du *Val-de-Travers* se réunissait au château de Môtiers, et là elle attendait le cortége. Le condamné à mort, arrivé devant le châtelard, trouvait la porte fermée : il frappait lui-même du marteau pour demander l'entrée ; ce n'était qu'à la troisième interpellation qu'elle s'ouvrait ; enfin, le condamné était introduit et livré, au nom du seigneur de Travers, à la justice de la châtellenie qui siégeait dans la cour du châtelard. Là on relisait la procédure pour la forme, la justice du *Val-de-Travers* confirmait la sentence, et l'exécution se faisait à une lieue de distance du château

de Môtiers. En 1827, la seigneurie de Travers fut réunie à la directe en totalité ; sa juridiction a passé à celle du Val-de-Travers, et ces formes féodales, qui seraient bientôt tombées d'elles-mêmes, purent être abolies. Le château de Môtiers, qui a maintenant plus de six siècles, est encore entouré de tours et de hautes murailles, seuls monuments de son ancienne grandeur. Les prisons furent transférées au bourg en 1826. Le gouvernement a vendu depuis le château à un particulier (1). »

A l'opposite de la cascade et du château, de l'autre côté du val et de l'Areuse, on voit, tapi au pied des montagnes à pâturages, le hameau de Boveresse, annexe de la paroisse de Môtiers, au nom aussi expressif que celui de Vacheresse, appartenant à une localité des Alpes de Savoie.

« Les habitants de Boveresse se font remarquer par une grande simplicité de mœurs et un caractère particulier qui les distingue et les isole à quelques égards des autres habitants du vallon. Voltaire, dans une de ces facéties, donne, sans peut-être y penser, l'étymologie du nom de Boveresse : *à bovibus;* c'est encore le village le plus agricole du Val-de-Travers.

» On lit sur la façade de la chapelle de l'endroit cette inscription de Duret de Morsan :

La vérité vous luit :
Ce temple en est l'école ;
Enfants, Dieu vous instruit ;
Vieillards, il vous console (2).

(1) Les *Châteaux neuchâtelois anciens et modernes,* par M. D.-G. Huguenin, conseiller d'État et maire de la Brévine. In-8°.
(2) Descrip. topog.

Ne voulant pas accaparer toute la journée de M. Meyer-Steiner, je bornai à Môtiers mon excursion dans le val. Je regrette maintenant de n'avoir pas vu Fleurier (autrefois *Fleury*), très-riche village de huit cents habitants, tous industriels ; les sources bondissantes de l'Areuse, où Rousseau allait chercher la fraîcheur au fort de l'été ; le col perdu des Buttes et son antre de fées ; Saint-Sulpice ; la Combe de la Vuivre, théâtre d'une légende allégorique que j'ai relatée ailleurs, et qui a pour héros Sulpy Reymond ; enfin, le défilé que gardait la tour Bayard, et où une poignée de montagnards déterminés arrêtèrent et repoussèrent l'avant-garde de Charles-le-Téméraire, marchant sur Grandson ; enfin, les Verrières, qui appartiennent par moitié à la France et à la Suisse.

Un auteur vaudois plein de savoir historique, M. Louis Vulliemin, décrit ainsi en quelques lignes le Val-de-Travers, dont nous venons de parcourir les trois quarts :

«..... Riante prairie entre deux parois de rochers qui tantôt s'éloignent et laissent entrevoir la vallée, tantôt se resserrent, et de si près, qu'elles semblent au moment de se réunir et de fermer le bassin. De prairie en prairie, et de rocher en rocher, l'Areuse coule ses eaux bruyantes ; elle franchit l'étroit passage de la Clusette, arrive au vignoble non loin de Rochefort et du pied du Chaumont, passe sous les murs de Boudry, qu'elle mine insensiblement, et va au lac une demi-lieue plus loin. »

Le lendemain j'étais de retour à Neuchâtel, grâce à la berline qui fait le service de cette ville à Pontarlier, par le Val-de-Travers, et j'étais convié par mon ami

Louis Baillet à une promenade sur le *Cygne,* joli et svelte bateau à vapeur qu'on lançait pour la première fois ce jour-là. Je me trouvai au milieu d'une réunion d'actionnaires, d'invités et de curieux, dont pas un, à l'exception de Baillet, ne m'était connu. Tous me parurent très-satisfaits de l'épreuve. Le *Cygne,* qui renferme des salons coquettement décorés, et dont la coque est blanc et or, nous mena rapidement en vue de Cudrefin, villette du littoral vaudois, vis-à-vis de Neuchâtel, puis dans les eaux de Saint-Alban, paroisse fribourgeoise au pied des falaises de sable. Nous revînmes à notre point de départ en rasant Cortaillod et Collombier. La détonation pacifique d'un petit canon annonçait notre passage et attirait sur le bord du lac les rares oisifs des laborieux villages de la côte.

—



LE LAC DE BIENNE

LE LAC DE BIENNE

Le 11 juillet, je montai dans l'omnibus qui fait le service de Neuchâtel à Bienne.

Le véhicule public passa par Saint-Blaise, puis s'engagea dans la petite vallée de la Thièle (*die Zihl*), rivière tranquille et peu large qui joint les deux lacs. Là, j'atteignis, après Cornaux, Cressier et Landeron, — village entièrement catholique, par exception, — l'extrémité du canton de Neuchâtel, du pays de langue française, et le commencement du canton de Berne à la Neuveville ou Bonneville (*Neuenstadt*), sur la rive du joli petit lac bleu de Bienne, au pied des ruines du château de Schlossberg, ancienne résidence épiscopale, fondée par Gerhardt de Wippingen, évêque de Bâle.

On relaya dans ce bourg, au-delà duquel se présente Gléresse (*Ligertz*), entre la pente haute, rapide des vignobles du Jura et la rive du lac, tout en face de l'île ovale de Saint-Pierre, où j'avais formé le projet de me rendre, et qui se présente sous l'aspect attrayant

d'une colline opulemment boisée, à pic de plusieurs côtés.

Mais au lieu de m'arrêter là j'allai dîner à Bienne (*Biel*), et revins à Gleresse le même jour, par le retour de l'omnibus.

De cet endroit à Bienne on rencontre Douane (*Twann*), où il y a, dit Ebel, une cascade qui imite le bruit du tonnerre, Wingress, Jugie (*Gaicht*) et Tuschertz, riches endroits.

Nous voilà sur terre allemande, et en vue de la riante et douce retraite que Jean-Jacques avait choisie et dont on le chassa sans pitié et sans raison légitime.

Ici je donnai carrière au lyrisme de mes émotions et écrivis d'enthousiasme une tirade de près de cent vers. Comme on pourrait fort bien ne pas partager mon impression du moment, je ne reproduis que le début du morceau :

C'est toi... c'est donc toi, Saint-Pierre, île heureuse,
Colline aux grands bois surgissant des eaux !
Voici tes rochers, tes prés, tes roseaux,
Tes réduits *aimés, ta terrasse herbeuse,*
Tes sentiers, ta grève et tes golfes frais...
Dans mon rêve ainsi tu m'apparaissais.

Je vois Erliach, Nidau, Gléresse,
Et leur gracieux horizon ;
Je vais loger dans la maison
D'où tu sortis, plein de tristesse,
Quand il te fallut, grand martyr !
De nouveau, céder et partir,
Quitter ta prison volontaire,
Trop tôt pour toujours dire adieu
A ce ravissant coin de terre
Où ton cœur vivait de si peu...

Je sautai dans un batelet, une femme se mit à ramer avec vigueur, et la traversée se fit en moins de dix minutes.

Nous abordons, et l'aspect de cette délicieuse solitude, fermée par un lac, de ce site magique, me jette dans un ravissement que je n'essayerai pas même d'indiquer, et me donnent le secret de ces pages si senties, si inspirées, si parfumées de naturalisme et de tendres regrets de la cinquième *Rêverie* du *promeneur solitaire*. — Lecture douce et navrante tout à la fois, où la tristesse et le ressouvenir sont exprimés avec un accent qui charme et qui émeut.

Je congédie ma batelière en lui disant que je compte séjourner dans l'île, et je gravis, avec une sorte de recueillement extatique et quasi religieux, une allée large, douce et bien ombragée, montant à travers la forêt, et que bien des pas profanes ont dû fouler depuis l'année 1765.

Je n'ai pour tout bagage qu'un bâton, un léger paquet contenant une chemise, — pardon, milady, de ce détail réaliste qui vous fait rougir, — un album barbouillé de notes et l'édition des *Confessions* publiée par Charpentier, enrichie de l'excellente préface de George Sand. Je m'arrête pour savourer goutte à goutte mes sensations ; je m'accroupis sur la mousse, dans le fourré où garrulent les merles ; je rêve à la destinée étrange de ce Rousseau, philosophe, musicien, botaniste, homme indépendant par caractère, par tempérament, par éducation, esclave par nécessité, par fatalité ; tantôt se plongeant dans le sein protecteur de la nature, qu'il comprenait, qu'il sentait si admirablement, tantôt vivant au milieu du monde fri-

vole des grands seigneurs français ; persécuté, — par lui-même surtout, — injuste, maladif, défiant, ombrageux et ne sachant où trouver un asile où il n'entende plus parler des holbachiens, des docteurs genévois et de l'archevêque de Paris.

Après avoir songé longuement à cette vie si inquiète, si tourmentée, je relus la fin de la préface de George Sand :

« Jean-Jacques... au lieu de placer votre idéal devant vous, vous vous retournâtes douloureusement pour le trouver dans le passé, à l'aurore de la vie humaine, au fond de cette forêt primitive que vous alliez cherchant toujours, à l'île Saint-Pierre comme aux Charmettes, à l'ermitage de Montmorency comme à la ferme de Wooton, et qui vous fuyait toujours, parce votre royaume n'était pas de ce monde, mais bien du monde que vous aviez aperçu en avant du siècle ; non au berceau, mais à l'âge viril de l'humanité. »

L'avenue que je suivais me conduisit dans une large futaie de hauts et vieux chênes couvrant une esplanade en pelouse mêlée de mousse, au point culminant de la colline allongée formant l'arête et la charpente de cette île, d'une demi-lieue de tour ; un endroit à souhait, paisible, bocager, silencieux, complétement abrité, et où je trouvai le joli pavillon octogone qui ne s'ouvre qu'au temps des vendanges, alors que la folâtre jeunesse, accourue de tous les points du littoral du lac de Bienne, danse et s'ébat aux accords d'une de ces excellentes musiques de cuivre, si communes dans les vingt-deux cantons.

C'est là qu'on voit alors « les Neuchâteloises, aux traits fins et délicats ; les Biennoises, vives et mi-

gnonnes ; les Bernoises, à la taille haute et svelte, au teint éblouissant de fraîcheur (1). »

Cette superbe esplanade gazonnée forme, en se prolongeant, la terrasse dont parle Rousseau, et il me semblait que j'allais voir apparaître soudain, à l'extrémité du vert corridor de quelque sentier en berceau, un vieillard amaigri, vêtu à l'arménienne, absorbé dans la contemplation attentive de quelque plante sauvage.

De ce lieu, un chemin en pente assez rapide, qui se dirige au midi, entre deux haies vives, clôtures des vergers inclinés, me mena à la maison du receveur, — la seule qui existe dans l'île, — une vraie maison agreste, de plus, spacieuse, commode, bien distribuée, et parfaitement à l'abri du nord, au pied des prés et des vignes, dont les granges et les communs ouvrent sur des champs herbeux, parsemés d'arbres, aboutissant au lac, et où on laisse paître en liberté quelques vaches. La cour carrée, au sol ferme et uni, est bornée de trois côtés par des bâtiments. Le quatrième côté n'a pour limite que le talus des vergers. Un gros merisier, planté tout au milieu de ce préau, et étendant ses branches en parasol, l'ombrage en entier. Là sont alignés des tables et des bancs à dossier pour les buveurs qui, lorsque la pluie les surprend, peuvent se réfugier sous une galerie de bois à deux étages, formant façade au fond. Tout cela a une physionomie agréable, qui indique à la fois l'auberge, la maison rurale et l'ancien couvent. Deux chiens efflanqués, à long poil noir, aboyèrent à mon ap-

(1) L'*Ile Saint-Pierre* ou l'*Ile de Rousseau*, dans le lac de Bienne (notice in-4° avec lithographies), sans date ni nom d'auteur.

proche, mais comme pour la saluer, et de gentilles hirondelles, dont je voyais les nids appendus, à portée de ma main, aux poutrelles de la galerie et dans les branches de l'arbre, vinrent tourner autour de moi avec de petits cris inquiets et menaçants, qui semblaient me dire : — Ne touche pas à notre cher trésor ! Je n'avais garde. M'étant assis à une table, je fus abordé bientôt par une jeune fille blonde et rose, — la sommelière du logis et la belle-sœur du receveur, je l'appris plus tard, — qui vint me demander, en allemand, ce que je désirais. Voyant qu'elle n'était pas comprise, elle me parla en français vaudois, et je pus me faire servir de la limonade gazeuze, après quoi je me hâtai de demander à voir la chambre de Rousseau. Nous montâmes un escalier de pierre, qui conduit dans un large et long corridor, au premier étage. A gauche, sont les portes de plusieurs chambres destinées aux étrangers et à l'administrateur de l'hôpital de Berne, qui vient présider aux vendanges ; à droite, le chétif logement qu'occupait Jean-Jacques. Nous nous arrêtâmes devant la porte, où est placardée une mauvaise lithographie, représentant une tête coiffée d'un bonnet fourré, et je fus introduit dans l'antichambre, pavée en carreaux de brique, et dont les murs sont blanchis à la chaux. C'était là que Rousseau avait déposé ses caisses et ses malles non déballées. La seconde pièce, carrée, n'a absolument rien de remarquable, et rappelle assez les logements des paysans. L'ameublement, fort peu somptueux, se compose d'un poële de faïence, de la couchette rustique du philosophe, de quelques chaises, d'un petit bureau, avec le registre obligé, où on lit toutes sortes de noms

emparaphés et de réflexions saugrenues et plates. Il y a là aussi une vitrine contenant la notice et les lithographies, qu'on vend fort cher aux étrangers. Les fenêtres ont vue sur le potager et les prés de la rive. Les murs sont barbouillés d'inscriptions et de sentences polyglotes.

J'ai acheté avec empressement la notice citée plus haut, et qui se compose de cinquante-cinq pages — vieille impression. En voici un fragment, donnant l'histoire de l'antique maison conventuelle de l'île :

« Cet édifice étoit autrefois un couvent dédié aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et habité par des religieux de l'ordre de Clugny, en Bourgogne. Ce monastère, selon d'anciens documents, existoit auparavant à Belmont, village situé à une petite lieue de Nidau, sur la route de Berne, et fut transféré ici dans le XIII[e] siècle. Ce qui est certain, c'est que ce couvent est un des plus anciens de la Suisse; car dès l'année 957, le roi Conrad de Bourgogne l'annexa au prieuré de Môtiers-Grandval. L'an 1107, l'île, appelée alors l'île des Comtes, fut donnée aux moines de Clugny par le comte Guillaume de Bourgogne. Le couvent qu'elle renfermoit possédoit alors des revenus considérables dans ce qu'on appeloit Inselgau, ou district de l'île, qui comprenoit tout le pays situé entre le lac de Bienne et les villes de Morat et d'Arberg. Ce prieuré essuya (1) une réforme en 1488 ; ses biens furent réunis à ceux de l'abbaye de Cerlier ou de Saint-Jean, sous la condition que cette abbaye auroit soin d'y faire célébrer le service divin. L'Etat de Berne racheta l'île en 1500, et

(1) Le mot est joli, — français-bernois. (A. de B.)

l'annexa au chapitre des chanoines de Berne, auxquels elle demeura jusqu'à la Réformation. Elle fut ensuite donnée, en 1533, à l'hôpital de Berne, en dédommagement des biens qui avoient été légués à cette maison du temps du catholicisme, et qui avaient été rendus aux descendants des fondateurs.

» Un prieur et quelques religieux habitoient donc ce séjour, paré de toutes les beautés de la nature, et, autant qu'on peut l'inférer de la richesse de leurs revenus et de l'enceinte spacieuse de leur cave, située tout auprès de leur étroite chapelle, ils y jouissoient largement des biens de ce monde, en attendant ceux de l'autre. Cependant, malgré leur séparation du reste des humains, et malgré toutes les douceurs de leur retraite, ces turbulents anachorètes prenoient quelque fois une part trop active aux affaires du continent dont ils étoient séparés. Des présomptions assez fortes les ont fait accuser, ainsi que tout leur ordre, d'avoir trempé dans l'attentat commis sur leur prince, Guillaume III, comte de Bourgogne, assassiné à Payerne, l'an 1125. Les moines de Clugny, dont ce prince avoit encouru la haine en s'emparant de quelques-unes de leurs possessions, firent courir le bruit que le diable, sous la forme d'un cheval noir, l'avoit emporté pendant qu'il étoit à la chasse. On leur imputa avec plus de fondement encore le meurtre de son fils Guillaume IV, surnommé l'Enfant, à cause de sa jeunesse. Ce jeune prince s'étant rendu à Payerne l'année suivante, pour y faire justice des assassins de son père, fut poignardé dans l'église de cette ville, au pied de l'autel où il faisoit sa prière, et une partie de sa suite eut le même sort. Les tombeaux de ce prince et de plusieurs de ses

chevaliers, entre autres de deux seigneurs de Glane (1), existaient encore, il y a quelques années, dans l'ancienne chapelle de l'île de Saint-Pierre. Aujourd'hui, des futailles pleines de vin en occupent la place, et la pierre qui renfermoit autrefois les cendres d'un prince de Bourgogne, est reléguée dans un coin de la cour, où elle sert de lavoir aux servantes de la maison.

» Autrefois, et surtout dans le XVe siècle et au commencement du XVIe, cette île étoit le rendez-vous favori du diable et des sorcières. Ils y venoient célébrer leurs orgies dans les nuits les plus sombres et les plus orageuses, et choisissoient pour leurs assemblées nocturnes une place qui se distingue encore par une invincible stérilité. Cette aridité du sol s'explique, du reste, assez bien par la situation de cette place, qui formant la pointe supérieure de l'île, est exposée en plein aux vents d'ouest et aux tempêtes. — D'après les renseignements qu'on trouve à ce sujet dans un assez grand nombre de procédures criminelles qui existent dans les archives du château de Nidau, le Diable présidoit à ces bacchanales sous la figure d'un homme bien mis, mais toujours en habit verd (*sic*) et en bottes ; il servait à ses convives, qu'il choisissoit de préférence

(1) On lit l'épitaphe suivante sur le tombeau d'un Guillaume de Glane qui est enterré dans l'église d'Hauterive, près de Fribourg en Suisse :

ANNO MCXLII. III Idus febr.
Obiit Gulielmus de Glana, fundator,
Sepultus in præsenti tumulo,
Cujus pater Petrus et Philippus de Glana, fratres,
ANNO MCXXVI,
Cum Gulielmo, comite Viennensi et Salicensi,
Cum multis aliis nobilibus,
Injuste ab injustis,
In occasione gladii apud Paterniacum mortui sunt, et in prioratu
Cluniacensi
In Insula lacus sito, sepulti.

parmi les jeunes paysannes, des viandes noires et des mets échauffants, et après le repas il les invitait à danser, en jouant lui-même du violon. — Il est hors de doute que ces fêtes infernales ont eu lieu ; il est facile d'en pénétrer le but, assez clairement révélé par les désordres qui en résultaient parmi les pauvres et simples villageoises, dont la plupart on expié si cruellement dans les flammes leur égarement, ou plutôt le crime de leurs séducteurs ; mais il n'est pas aussi facile de deviner qui faisoit dans ces orgies le personnage du diable. Au grand jour, où toutes les actions des hommes seront mises à découvert, où les masques tomberont de tous les visages, seroit-il impossible que sous celui du princes des ténèbres, on ne découvrît les traits d'un soi-disant serviteur de Dieu ?

» Ici, comme dans les tombeaux des chevaliers bourguignons, les scènes du présent contrastent d'une manière piquante avec les souvenirs du passé. Tout près de la place maudite où Lucifer tenoit ses assemblées nocturnes au bruit des vents et des orages, un élégant pavillon environné de chênes touffus réunit dans les beaux jours d'été une jeunesse brillante et nombreuse qui s'y rend en foule des rives voisines et y forme souvent des bals champêtres. »

Je passai trois jours dans cette île ravissante, où j'étais presque aussi seul — intellectuellement — que le matelot écossais abandonné dans l'île de Juan-Fernandez. A neuf ou dix heures je déjeunais en plein air sur la table de bois de la cour, au gazouillement heureux des hirondelles, toujours alertes, toujours affairées, lesquelles, familiarisées avec moi, et n'ayant nulle crainte des gens de la maison, ni des chiens, pa-

raissaient exaspérés chaque fois qu'un malheureux petit chat noir s'aventurait dans le préau.

A sa vue, grandes criailleries, grand tapage, et elles le pourchassaient de la belle manière en fondant sur lui, ainsi qu'aurait pu faire un oiseau de proie, et comme dans le dessein de lui crever les yeux; mais elles s'en tenaient à cette démonstration hostile, et remontaient à leur nid aussi vite qu'elles en étaient descendues, en décrivant une courbe gracieuse. Quant au chat, il paraissait assez intimidé de cet étrange accueil, et se hâtait de quitter la place. Ceci témoigne évidemment de l'instinct par lequel l'hirondelle est avertie que la race féline figure au nombre de ses ennemis les plus redoutables.

J'allais ensuite errer dans l'île au gré de ma fantaisie. Je faisais le tour de la digue qui la protége et en dessine le périmètre, ou bien encore je furetais les *réduits,* et je passais des heures entières sur les bancs du bord, à l'ombre des saules, ou je traversais le bois de chênes et de châtaigniers, examinant les cultures de pavots blancs. Finalement, au coup de midi, je gagnais l'esplanade du pavillon avec le volume des *Confessions* ou le petit livre des *Lettres neuchâteloises* de madame de Charrière, qui se trouvait au fond de ma poche, et que j'ai oublié de mentionner à l'article de mon bagage portatif. — C'est dans l'île que j'ai fait la connaissance de cette jolie et légère composition.

Arrivé à la chênaie, je m'étendais, je me vautrais tout de mon long sur la mousse, et là je bâtissais des châteaux... en Suisse, — non à la manière de madame de Montolieu, — ou je sommeillais délicieusement au

chant du bouvreuil, au petit frémissement saccadé et perpétuel de la crécelle des insectes.

Ces heures d'aimable fainéantise sont assurément celles dont la dépense me causa le moins de regret.

Au coucher du soleil, je prenais un peignoir avec la clef d'un logette de bois construite sur le bord méridional, et je courais me donner les délices du bain froid dans une anse tout entourée d'une forêt de roseaux de la plus belle venue.

La journée se terminait par le souper — du poisson frais, quelques légumes, des merises très-sucrées et du bon vin de l'île ; — puis je causais un moment de choses indifférentes avec le receveur, — un grand Bernois sec et très-alerte ; — et je gagnais ma chambrette, qui faisait face à celle de Rousseau.

Pendant ce court séjour si bien rempli par la promenade et la contemplation, je ne pus jouir du piquant spectacle des danses au bois, qui n'ont lieu qu'en automne.

Je ne manquai pas d'aller à l'îlot des lapins, dont le gravier, le sable et les joncs rendent l'abord difficile. J'étais en compagnie d'un brave garçon qui devait appartenir à la classe intéressante des clercs de notaire en vacance, et qui ramait mieux qu'un canotier de la Seine. Nous ne vîmes aucune trace de lapins, mais nous fîmes partir quelques canards sauvages qui se seraient fort bien passés de notre visite indiscrète.

Le tertre de l'îlot n'a pas dû changer beaucoup depuis Rousseau ; il est toujours escarpé et couvert de plantes aromatiques. Etendu mollement sur le serpolet, au déclin du jour, je pus explorer d'un regard,

à loisir, tout le paysage du littoral, pendant que mon Suisse n'avait souci que du vin dont nous nous étions munis pour réparer nos forces endommagées par le travail de la manœuvre.

Au retour, nous nous fourvoyâmes dans les roseaux et eûmes grand'peine à nous en tirer.

Otez les eaux à la terre,
La terre sera sans yeux,
Et jamais sa face austère
Pleine d'ombre et de mystère
Ne réfléchira les cieux.

C'est surtout pendant un tour en Suisse, dans ce pays si mouillé, qu'on goûte ces vers de M. Victor de Laprade, lesquels ont l'air d'y avoir été faits.

Ce fut en 1765 que J. J. Rousseau vit pour la première fois l'île *de la Motte*. Il écrivait de là, le 4 juillet, à du Peyrou, et, le 20, à d'Ivernois. On trouve, dans cette dernière lettre, l'éloge de M. de Graffenried, bailli de Nidau, qui était venu rendre visite à l'illustre ermite. Jean-Jacques ne se doutait guère alors que ce même personnage serait chargé, peu de temps après, de l'expulser de l'île.

En fait de littérateurs français de notre époque, je ne sais que M. le comte Eugène de Montlaur, — un esprit aimable et distingué, — qui ait fait un pèlerinage à l'île Saint-Pierre. Les souvenirs en sont consignés dans les *Essais littéraires* (portraits, paysages et impressions), d'où j'extrais la page que voici :

« ... Le pavillon que nous avions laissé désert, nous le retrouvâmes entouré par une foule bruyante ; on dansait, à l'intérieur et à l'extérieur ; c'était un spec-

tacle animé et charmant; nous nous arrêtâmes pour le contempler.

—» Rousseau, dit l'un de nous, a dû souvent, j'imagine, se placer ici et se réjouir de ces danses du dimanche.

— » Oh! sans doute, reprit la jeune fille qui nous suivait par derrière; c'était là, assurait-il, ce qu'il regrettait surtout de notre île, lorsque mon grand-père l'emmena.

— » Votre grand-père était alors à l'île Saint-Pierre?

— » Il était batelier; le lendemain du jour où on reçut la lettre de MM. de Berne, il conduisit M. Rousseau à Gléresse, que vous voyez devant vous sur la rive du lac. Ma grand'mère était bien petite, et elle s'était blottie dans un coin de la barque. M. Rousseau la prit doucement dans ses bras et l'assit sur ses genoux; quand on aborda à Gléresse, il la déposa à terre en lui disant que Dieu écoutait les prières des enfants, et qu'il lui demandait de prier pour lui.

» Ma grand'mère croit qu'il pleurait.

— » Bonjour Jeanne, nous t'attendions, dit un beau garçon en prenant la jeune fille par la main.

— » Et votre grand-père, Jeanne, vit-il encore? demandai-je.

— » Mon grand-père est mort l'automne dernier, répondit-elle.

» Le jeune homme l'emmena, et ils disparurent dans la foule des danseurs.

» Nos bateliers dormaient, nous les réveillâmes.

» Bienne était encore assez loin; il nous fallait compter deux bonnes heures avant de pouvoir y débarquer. Des nuages roses couraient sur le ciel, de folles brises agi-

taient le lac, et l'ombre descendait des montagnes du Jura. »

La notice qu'on vend dans l'île, donne sur le brusque départ de Rousseau, sur ce « moment affreux, » comme il dit dans les *Confessions*, ces détails peu connus, transmis par des témoins oculaires :

« Le soir, avant son départ, lorsqu'il se fut débarrassé des visites et des compliments de condoléance qui lui arrivoient de toutes parts, il voulut aller revoir encore une fois tous les lieux qu'il avoit aimés, et leur dire un dernier adieu. Le souper étoit servi depuis longtemps, et ses hôtes réunis l'attendoient dans un triste silence, lorsqu'il revint de sa promenade solitaire, les yeux encore rouges de larmes. Le repas fut court et la gaîté loin d'y présider. Des soupirs et même des sanglots mal étouffés interrompoient le peu de mots qu'on s'efforçoit de s'adresser réciproquement. Bientôt on se leva de table ; alors Rousseau se fit apporter son luth (1) et chanta d'une voix altérée des couplets qu'il avoit faits probablement le jour même pour exprimer à ses hôtes, au moment de s'en séparer, sa reconnoissance et ses regrets. La sœur de la receveuse, présente à cette scène d'attendrissement mutuel, avait retenu quelques-uns de ces couplets et le sens des autres ; on a tâché, d'après ses indications, de restituer le texte de la romance entière, et la voici telle à peu près qu'elle pouvait être dans l'original :

Chers amis, le sort m'entraîne...
Demain, mon cœur déchiré,

(1) Est-il bien certain que Rousseau ait joué du luth ? Je suis assez porté à croire que le narrateur anonyme s'est permis cette invention d'un goût suranné pour poétiser davantage son récit. (A. de B.)

De regrets amers navré,
Va rompre sa douce chaîne,
Et se livrer, sans appui,
Aux traits que dardent sur lui
La calomnie et la haine.

Adieu, retraite chérie,
Où, des méchants oublié,
Sous les yeux de l'amitié,
Je laissois couler ma vie,
Où dans ton sein maternel,
Nature, fille du ciel,
J'avois trouvé ma patrie !

Adieu, paisible rivage,
Où le sort, plus indulgent,
Déposa pour un moment
Les débris de mon naufrage ;
Lieux charmants dont la douceur
Ranimoit mon faible cœur
Fatigué d'un long orage !

Adieu, source pure et claire,
Qui souvent, près de tes eaux,
Me vit chercher le repos,
La fraîcheur et le mystère ;
Quand, loin des feux du midi,
Je foulois le sol fleuri
De ta rive hospitalière.

Toi, qu'un vent léger balance,
Adieu, lac au sein d'argent,
Où, sous un ciel caressant,
J'errois avec indolence,
Goûtant les vagues douceurs
Des pensers longs et rêveurs,
Et du soir et du silence.

Lac brillant, fontaine pure,
Lits de mousse, ombrages frais,
Amis bienveillants et vrais,
Douce paix, retraite obscure,
Tout fuit, hélas ! — et demain
Ton enfant t'appelle en vain :
— Je t'ai perdue, — ô nature !

Au sentiment qui m'oppresse
Nul mortel ne répondra ;
Mon cœur seul me parlera
Du bonheur qu'ici je laisse ;
Et sur ce cher souvenir
Ma tombe, prête à s'ouvrir,
Va jeter son ombre épaisse.

Ah ! — fuyez, vaines alarmes !
Mon nom vivra dans ces lieux ;
Cet espoir à mes adieux
Peut encor mêler des charmes.
Adieu !.... Sur ces bords chéris
Qu'il me reste, ô mes amis !
Votre tendresse et vos larmes !

» Le jour après, c'étoit le 24 octobre, Rousseau partit de grand matin, accompagné de tous les gens de la maison, et de quelques amis qui étoient venus pour le voir encore une fois et qui le suivoient jusqu'au bateau, en faisant les vœux les plus tendres pour son repos et pour son bonheur. »

Le 14, je profitai du départ du receveur qui allait vendre au marché de la Neuville quelques corbeilles des savoureuses petites merises que l'île produit en abondance, et dont je m'étais fort régalé. Nous nous livrâmes aux flots pacifiques vers sept heures du ma-

tin, et nous passâmes très-près de l'îlot sauvage. Notre courte traversée ne fut signalée par aucun événement digne de mémoire.

En approchant du port de la Neuville je donnai toute mon attention aux restes encore considérables de Schlossberg, sur le flanc escarpé du Jura, à la flèche peinte en rouge du clocher de Neuenstadt et aux manoirs bruns qui poétisent un peu cette blanche agglomération de neuves bâtisses. Une foule d'embarcations chargées de Bernoises au sévère costume couvraient le lac dont, en temps ordinaire, la navigation est peu animée, et l'ensemble placide et mélancolique.

Au débarcadère je me transbordai dans un autre petit navire sans voiles, comme celui que je quittais, pour aller prendre terre à Cerlier, dont le nom allemand (*Erlach*) rappelle une famille patricienne et militaire, et dont le château adossé aux croupes du Jolimont ou Julemont (montagne de Jules César) fut construit au XI[e] siècle. Ce respectable vieillard cache son âge sous le fard du badigeon moderne. Dès que j'eus quitté le liquide élément, je jetai un dernier regard à l'île de Saint-Pierre, — assez semblable à un navire de haut-bord, remorquant un canot, — et je me mis bravement en marche à travers des campagnes bien cultivées, mais sans intérêt pittoresque, qui s'étendent entre les trois lacs : — Neuchâtel, Bienne, et Morat, — à la jonction de trois cantons limitrophes. Je cheminai longtemps sans rien voir, si ce n'est des blés murs, des luzernes sur pied, des lisières de forêts et des bornes de frontières ; enfin, je gagnai Anet (*Ins*), beau et grand village bernois, au penchant d'une assez forte déclivité de terrain, et d'où la vue plonge au loin

sur les trois lacs, sur le *Seeland*, contrée nue et vaste, pleine de marais, coupée en droite ligne par le long ruban blanc de la route bordée de peupliers chétifs, et ayant pour horizon la bande bleue du lac de Morat, des monts secondaires entièrement boisés au delà; enfin, sur le dernier plan, la chaîne au profil inégal, colossal et chenu de ces Alpes fribourgeoises où naquirent le Ranz des vaches et le Sonderbund.

Ce panorama immense et d'une sublimité inénarrable, se déroulant autour du coteau de Saint-Jodel, a inspiré un M. Lerber qui a écrit, — en allemand sans doute, — le poëme descriptif intitulé : *La vue d'Anet.*

Le nom bernois d'Ins dérive, disent les érudits, d'*Insula*, — et, pour ma part, je ne fais aucune difficulté d'admettre cette étymologie, puisqu'il est parfaitement avéré qu'autrefois les trois lacs confondaient leurs eaux sur ce territoire intermédiaire de l'Inselgau, convoité depuis longtemps par l'agriculture qui est en si grand progrès chez nos voisins.

Il y a deux faits militaires dans l'histoire d'Anet : d'abord l'avantage éclatant que les habitants remportèrent sur les terribles gugglers des bandes pillardes du sire Enguerrand de Coucy, en guerre contre Albert et Léopold, ducs d'Autriche, au sujet de la dot de sa mère ; puis la façon dont ces mêmes paysans repoussèrent l'invasion encore plus redoutable du prince ambiteux qui devait ensevelir son orgueil et sa puissance dans les lacs qui baignent Grandson et Morat. — Terrible leçon providentielle aux conquérants !

Me voilà arpentant l'interminable chaussée qui coupe l'immense marécage. L'atmosphère distille l'électricité, le soleil me brûle comme à travers une grosse lentille

de verre, la poussière mêlée à la sueur couvre mon front hâlé, les mouches voraces, les cousins cruels fondent à l'envi sur mon être exténué, un malaise physique m'arrache à mes rêves attrayants... Le corps, en ce moment, fait sentir sa prosaïque tyrannie à l'âme, et celle-ci se replie tristement sur elle-même en déplorant la loi qui lie ici-bas l'esprit à la matière, qui emprisonne le fluide intelligent dans la substance palpable de la chair, qui fait dépendre la sérénité et l'enthousiasme de la digestion et du sommeil... Mais bientôt ma pensée s'insurge, secoue un accablement passager, et, tout en jouissant de l'aliment qu'elle a reçu depuis plusieurs jours, se complaît dans la prévision des surprises piquantes, des sensations variées, des jouissances d'observation que ne peut manquer de lui apporter le reste du voyage.

—

LE LAC DE MORAT

LE LAC DE MORAT

—

Arrivé presque au bout de la plaine vaseuse et miroitante de flaques vertes, je pris un sentier de traverse qui coupe le marais, pour éviter le retour d'équerre formé par la route, et j'atteignis enfin Sugy, — qu'on appelle aussi et par corruption Sugiez, — village de langue française, en pays *fribourgeois* et néanmoins *protestant* — par exception, — dans une assiette des plus heureuses, à la base et à l'extrémité des coteaux du Vully, sur la petite rivière de la Broye qui, sortant du lac de Morat (*Murten-Sée*), en cet endroit même, contourne ces hauteurs pour aller se verser dans le lac de Neuchâtel, à la Sauge. Je fis halte près du pont dans une *pinte* où je ne trouvai, pour me réconforter, que du fromage de Gruyère, — mais il était de première qualité; — du pain noir, — mais frais et d'un goût exquis, — et un de ces vins rouges, clairets, légers, agréables et sains, qui croissent sur les pentes du Vully.

Jamais je ne trouverai un meilleur et un moins coûteux repas.

L'hôtesse, jeune mère de famille, à la physionomie douce, honnête et avenante, me fit mon petit compte par centimes, — chose alors toute nouvelle en Suisse, — et se servit, selon l'excellent usage de ces contrées, où la logique règne et gouverne, des mots *septante*, *huitante* et *nonante*, qui, à mon grand regret, et, sans que je puisse m'expliquer pourquoi, ont été rayés de notre langue... Bien des gens, chez nous, appellent cela le *progrès*.

Il est à remarquer que dans tous ces parages on ne peut pas dire *merci* à une fille d'auberge sans qu'elle vous réplique aussitôt : — A votre service !

Les petits détails de cette espèce, lesquels de prime abord paraissent puérils et sans importance, servent à faire connaître un peuple.

Quand j'eus suffisamment réparé mes forces, je songeai à me rendre à Morat, ville de la rive orientale du lac, faisant face à Sugy et s'élevant, comme Lausanne et Neuchâtel, en amphithéâtre assez rapide.

L'hôtesse, à qui j'avais dit mon désir d'arriver par eau à la ville, de traverser ce bassin, encore plus resserré que celui du lac de Bienne, s'empressa de m'amener un brave homme de batelier, dont l'air, — mélange de simplicité, de droiture et de finesse, — me plut tout d'abord, et qui me demanda, pour mon passage, un prix plus que modique.

Samuel Bolle, dit *l'Hollandais* (sic), est un grand vieillard maigre, à face débonnaire et même distinguée, à profil régulier, à longs cheveux grisonnants. Il a été au service de France dans le bataillon neuchâtelois du prince Berthier, appelé vulgairement le *bataillon des canaris*, à cause de la couleur de l'uniforme.

Bolle doit son sobriquet à sa principale garnison... Mais j'anticipe, car je n'appris tout ceci qu'en plein lac.

Nous nous confiâmes d'abord à la Broye, — dont l'eau est verdâtre et presque stagnante, — dans un batelet mince et vacillant. Bolle, debout à la proue et armé d'une unique perche, avec laquelle il maltraitait fort les nymphéas aux larges feuilles et aux tulipes d'or, étendus sur la superficie des eaux immobiles, Bolle, dis-je, faisait avancer rapidement notre frêle embarcation à la manière que Rousseau avait apprise sur le lac de Bienne, et nous confabulions en vieilles et bonnes connaissances, car tout Suisse qui a fait partie de notre armée accueille les Français comme des compatriotes.

Le vieux batelier ne me dit pas un mot de ses campagnes, — je lui en fus bien reconnaissant ! — et se borna à me faire l'éloge des céréales du Vully, qui alimentent *la comté* de Neuchâtel. Je me sentais de plus en plus sympathique à cette nature droite, antique, primitive, exempte de tout rabâchage chauvinique, de tout fanatisme culotte-de-peau. Il me fut facile de voir que mon homme tenait, au fond, pour la Vieille-Suisse, — car il me toucha quelques mots de l'assemblée de Posieux, tentative de la réaction fribourgeoise, imitée, bientôt après, par la réunion prussienne de Valengin ; — mais sa parole, expression d'une foi naïve et sérieuse, n'indiquait ni rancune de la défaite, ni violence contenue, ni aigreur envenimée, ni soif de représailles. — Quant à moi, il m'importait peu que mon conducteur pensât noir ou rouge.

Pendant que Bolle jasait en manœuvrant et en me

montrant la robustesse de ses bras secs et longs, je lorgnais les rives du lac, encaissées dans des coteaux *modérés*, — comme dirait M. Sainte-Beuve, — d'un effet joli, agréable, mais non grandiose, et je braquais mon regard sur Morat et son château massif fondé par le comte Pierre de Savoie, où vivent palpitants les souvenirs de terribles assauts et de rudes batailles, dans lesquels le vieil héroïsme helvétique, retrempé par l'énergie du désespoir, de l'indignation, fort de la justice de sa cause, et grisé par l'imminence du péril, broya un ennemi redoutable qu'exaspérait une première défaite.

Vers deux heures de l'après-midi, nous touchâmes le quai de la ville basse, appelée la Rive (*an der Ryf*). Là, je priai Bolle d'amarrer son batelet et de m'escorter dans la visite que je voulais faire au quartier d'en haut. *L'Hollandais* y consentit avec plaisir, et nous gravîmes un chemin roide le long d'un rempart du xve siècle, à tours lézardées et crevassées par les boulets. Au sommet de cette montée, une porte fortifiée nous donna accès dans la rue principale de la ville, dont les maisons, à arcades surbaissées, rappellent celles de Berne. Il y avait marché ce jour-là, et il nous fallut passer en revue une armée de charrettes, de hottes, de paniers, pour gagner l'extrémité du plateau où le château se dresse à côté d'une petite terrasse publique. Cet édifice, qui date du XIIIe siècle, fut investi en vain l'an 1476. Le Téméraire ne put avoir raison du brave capitaine de Bubbenberg. Morat compte d'autres siéges mémorables : l'empereur Conrad-le-Salique l'assiégea en 1032, et Rodolphe de Habsbourg en 1292; enfin la ville tomba au pouvoir

des Bernois et des Fribourgeois en 1475. Les deux Etats confédérés possédèrent longtemps le pays en commun et le firent administrer à tour de rôle par leurs baillis.

Les armes de Fribourg sont mi-parti blanches et noires, — couleurs sinistres de la mort, qui semblent avoir eu une funeste influence sur un canton longtemps en proie aux Jésuites, et où leur esprit subsiste encore. — Berne a un écusson rouge et noir, emblême du courage sombre et emporté de ses soldats.

Revenus dans la rue principale de cette ville de 1,500 âmes, nous fîmes une courte station au café, puis nous regagnâmes notre batelet, car Bolle devait me mener par eau, et en rasant le bord, à la pyramide du champ de bataille.

Le trajet ne fut que de quelques instants. Au sud-ouest de Morat, sur une butte découverte, au sommet aplani, qui domine la plage, on a érigé un obélisque de pierres blanches, à peu près de la dimension de celui de Laupen ou de la colonne de la place du Châtelet, à Paris. Il porte cette inscription :

VICTORIAM
XXII JUN. MCCCCLXXVI
PATRVM CONCORDIA PARTAM
NOVO SIGNAT LAPIDE
RESPVBLICA FRIBVRG
MDCCCXXII.

En 1798, époque où nos troupes marchaient contre Berne, — alors le foyer de l'aristocratie en Suisse, — les musiciens de la 75ᵉ demi-brigade essayèrent d'in-

cendier et de faire sauter l'ossuaire, formé de la dépouille de 15,000 Bourguignons. Leur tentative ne réussit point, mais le monument funèbre fut démoli, et l'on planta, sur l'emplacement qu'il occupait, un tilleul entouré d'une barrière.

La susceptibilité de nos soldats s'explique par leur ignorance complète de l'histoire. Ils ne se doutaient guère que, au XVe siècle, les Bourguignons figuraient parmi les ennemis les plus dangereux de la France, et que les Suisses, alliés de Louis XI, et agissant à son instigation, faisaient les affaires de ce monarque tout en sauvant leur indépendance menacée.

On sait le mot de Napoléon à Morat : « Les Bourguignons n'étaient pas Français (1). »

Le monument d'aujourd'hui, qui date, comme on vient de le voir, de 1822, a coûté six mille francs. Morat célèbre chaque année, le 22 juin, une fête commémorative de ce combat.

L'ossuaire du champ de bataille avait donné naissance à une monstrueuse industrie, dont parle Byron : celle de la fabrication de manches de couteaux faits avec des os bourguignons, et vendus, sur place, aux visiteurs étrangers.

Le chanoine Hugues de Pierre relate, comme il suit, cette journée célèbre :

« Le duc faict dire à ceulx de Morat de se rendre, et ne reçoit que desdain du brave chevallier Adrian de Boubenberg, qui dedans tenoit avecque douze cents bons compaignons de Berne et de Frybourg, respondant le dict chevallier, que le déloyal devant Grandson fiance n'auroit devant Morat. Incontinent fait rage une

(1) *Mém. de Bourrienne.*

formillière de canons du Bourguignon, et par sept jours de batteries cuidant avoir fracassé bastant et appert passaige aux siens, ordonne le duc Charle un furieux assault, et là perdent vie sept cent Bourguignons sans nul profict.

» Messieurs des alliances diligentoient de parassembler leurs gens, à celle fin ne faillir à ceulx de Morat, ainsi et comme misérablement estoit advenu aux assaillis de Grandson : touts que deçà que de là arrivent ès environ de Guemine, là où de bon cœur et grande allegresse courrent aussy les nostres grandement requis par ceulx de Berne et Solleure. La bandière du seigneur comte Rodolphe, conduite par Jacques de Cleron, celle de la ville par le banderet Varnoud, celle de M. de Valengin par le bastard d'Arberg, et celle de Landeron par son vaillant banderet, comportant les dictes quatre bandières mill, voire un peu plus, de la comté. Le seigneur duc de Lorraine, qui grande haine et vindication portoit au duc Charle, ayant ouï ce que les ligues deliberoient faire, et s'éjouissant d'être tesmoing, chavaucha de jour, de nuit, avecque cinq cent des siens, nobles féotiers et gens de cheval : si vint tout à point; jà rangeoit on les batailles, et comportoit l'ost des ligues bien quarante mill, tant gens de piques et couleuvrines, que de cheval. Et le vingt et deuzième jour de juing (après prosternation et invocation à genoux reclamant divine assistance), messieurs des ligues descendent de Guemine en deux parts; une court dessus le seigneur de Romont et du premier coup le déloge, tant et si bien le déchasse, que sembloient-ils ces pauvres Bourguignons bestail épouvanté par le loup. L'aultre ba-

taille des ligues (icelle estoit la plus grosse et nos gens dedans), marche droit devers l'ost du duc de Bourgogne, là où se trouvent touts ses plus vaillants chevalliers féotiers et gens d'armes bien gardés tout à l'entour par le charrois, fortes hayges bardées de gros pals et cent et cent canons faisant rage et basterie de çà de là : tels formidables empeschemens ne peuvent rendre froids messieurs des ligues : ains les bandières de Berne et de Frybourg criant *Grandson ! Grandson !* sautent les premiers par travers canons, hayges, pals et charrois, en telle manière que l'huis est incontinent appert aux aultres. A ce coup cuident certaines grandes et superbes bandes combastre et faire chaudes charges; mais les ligues se ruent dessus, criant de plus fort *Grandson! Grandson !* taillant, despêchant touts ces reluisants chevaillers sans bailler marcy ni rémission à nul. Ceulx de Morat en la même heure font entière et rude saillie conduicts par le vaillant Boubenberg : si advint tuerie non pareille, et ne voyoit-on que Bourguignons despêchés et gysànts par touts lieugx à l'entour, non comprins tant et tant jettés, voir estouffés par chassement dedans le lac. Le malfortuné Charle se saulva quasi seul tout d'une boutée, sans virer face jusques en Saint-Claude : tant et si grande fut la déconfiture des siens en illec jour, que sembloit-il à messieurs des ligues n'avoir fait ès champs de Grandson que petits jeux d'enfants ; trépassèrent pour le fin moins douze cent chevaillers et haults féotiers du duc de Bourgongne, ensemble bien dix mille aultres gens de pied et de cheval (aulcuns disent quinze voir vingt mill, si faut-il se contenter de dix mill), certes ce semble estre

bastante icelle legende, voir jà trop lamentable en la chrestienté. Petite fut la perte des ligues : cent et trente laissèrent vie en l'assaut des pals et canons : d'aultre part les couleuvrinades et bateries férirent de loing deux cent et octante quasi touts de Berne et Fribourg ; des nostres seulement le bastard d'Arberg et deux hommes d'armes de M. de Valengin ; toutes fois retreuvèrent-ils santé par après, fors un qui trépassa. A l'endroit du butin, les alliances en gaignèrent préciosités si grandes que devant Grandson, là où ainsi que jà été dict, furent conquestées vaissalles d'or et d'argent, balais et paremens les plus beaux de la chrestienté, bagues et richesses infinies ; par ainsi doict-on facilement croire que semblable pompe ne povoit pour si peu de temps estre jà restaurée : en place de quoy messieurs des ligues treuverent deux mill courtisaines et joyeuses donzelles, et délibérant que telle marchandise ne bailleroit grand profict aux leurs, si laissèrent-ils courre à la garde les dictes cavalles. Mais des canons, engins de toutes manières et non cognues par deçà, piques, couleuvrines, beaux accoustremens de pied et dè cheval, armures de chevalliers de touts pays et langues, un chacun en ramassa son soul; tellement que sembloient nos gens revenir du marché. Par espécial, rapportèrent-ils vingt et quatre belles armures, pots et panaches de chevalliers, baillées par messieurs des alliances aux ministrals et conseillers de Neufchastel; à ceulx de Berne et Frybourg furent octroyés quasi touts les canons, et certes les avoients-ils bien gaignés... »

J'ajouterai au récit du chroniqueur que les Bourguignons commirent l'imprudence fatale de se laisser

cerner et envelopper par les Suisses, qui, massés d'abord à la chapelle de la colline de Villars-aux-Moines, où ils firent leur prière, se déployèrent de là en vaste demi-cercle, repoussèrent l'ennemi en le serrant de plus en plus, et enfin l'ayant acculé à la rive, le massacrèrent ou le refoulèrent dans le lac, à l'endroit même de mon débarquement. Bolle prétend que les chiens des avant-postes des deux camps engagèrent le combat.

Le ciel était chargé de nuages floconneux, la chaleur était lourde, l'orage éclatait au loin, et me faisait penser à celui du 22 juin 1476.

Comme j'avais résolu d'aller prendre la route de Lausanne au village riverain et vaudois de Faoug (prononcez *Fou*), nous rentrâmes dans notre *liquette* (nom local des petits canots), et nous cinglâmes vers l'extrémité du lac, laquelle appartient au canton de Vaud....

Avant de quitter le lac de Morat, je m'y baignai à l'abri d'un bois voisin de Faoug, et pendant que Bolle gagnait le large en me faisant des signes d'adieu.

Les bains dans cette eau peu tourmentée sont très-salutaires et fréquemment prescrits par les médecins de la Suisse. En 1851, des baigneurs y découvrirent une assez grande quantité de piécettes d'argent, et, peu de jours après mon passage, des enfants, jouant et barbotant tout près du bord, tirèrent du limon quarante-six pièces d'or de l'époque de Charles-le-Téméraire. Sans parler de leur valeur métallique, ces monnaies sont d'un grand prix pour les numismates et ont enrichi le musée de Lausanne. J'en ai vu une où on lit très-distinctement ces mots : *Duc de Brabant*. Il n'est pas rare d'apprendre que des pêcheurs ont amené

dans leurs filets des armes, des ferrailles ou des monnaies bourguignonnes. Nul doute que si on pouvait mettre à sec ce bassin, on n'y trouvât aussi beaucoup d'objets du temps de la domination romaine, car une cité dont je vais m'occuper bientôt, Avenches (*Aventicum*), autrefois capitale de l'Helvétie, était baignée par le lac qui, depuis, s'est retiré d'une lieue... comme pour fuir une puissance à jamais déchue. Ainsi nos amis s'éloignent de nous quand la fortune nous abandonne.

Pour moi, je n'ai su retirer de l'eau qu'une coquille de moule à l'intérieur nacré et luisant.

Le lac, peu profond, peu sujet aux bourrasques, long de deux lieues, offre partout une navigation facile et sans dangers. Parallèle à celui de Neuchâtel, il n'en est séparé que par la chaîne des coteaux du Vully. Parmi les poissons qu'il fournit en abondance, on cite particulièrement le silure, qui atteint quelquefois le poids de quatre-vingts livres. Aventicum possédait des compagnies de bateliers, et l'on a trouvé, aux anciens murs de cette métropole, des anneaux auxquels étaient amarrées les barques. En 1816, les trois lacs n'en formèrent accidentellement qu'un. Au printemps, il arrive parfois que le lac de Morat se couvre, en plusieurs endroits, d'une matière rouge qui, au dire des chimistes, se compose d'une substance colorante résineuse, d'une résine verte, d'une quantité de gélatine, de quelques sels terreux ou alcalins, etc., enfin d'une substance animale organisée qui paraît appartenir au genre oscillatoire.

A cette époque, il semble que l'eau est teinte du sang des Bourguignons...

Du lac de Morat on peut entrer dans le lac de Neuchâtel par la rivière de la Broye; et du lac de Neuchâtel on peut passer dans celui de Bienne par la rivière de la Thièle : les trois lacs communiquent entre eux. La Thièle a inspiré Sénancour.

Me voilà à Avenches, dans une enclave vaudoise, entourée de trois côtés par le canton de Fribourg et s'appuyant par son quatrième au lac de Neuchâtel.

Cette métropole romaine, réduite aux minces proportions d'un bourg ordinaire, occupe le centre d'un territoire fécond et beau. On remarque dans son ancien périmètre les vestiges d'une ceinture de remparts qui donnent une grande idée de l'importance première d'Aventicum. La culture ne cesse de déterrer des curiosités de toute espèce qui viennent se ranger successivement dans le musée du lieu, dont l'ordonnateur érudit mourût il y a quelques années.

A l'entrée du bourg, sur la hauteur, à droite, j'avisai un logis de structure antique, et m'étant approché de la porte de son enclos, je lus une inscription baroque dont je regrette fort de n'avoir pas pris copie. C'est, m'a-t-on dit, une méchante traduction en français-bernois d'un passage de Tacite que j'ai vainement cherché. Mais j'ai relu, dans cet historien, l'épisode, succinctement raconté, de la révolte des Helvétiens châtiés par Cecinna, qui marche sur Aventicum. Les habitants font leur soumission en demandant grâce. Cecinna pardonne à la ville, mais sévit contre Julius Alpinus, un des notables, accusé d'avoir fomenté la rébellion, et le fait mettre à mort. Alors la belle et touchante Julia Alpinula, prêtresse de Vesta, qui ne

peut parvenir à sauver son père, le suit au tombeau. — Je m'étonne que nos faiseurs de tragédies n'aient point flairé ce sujet.

J'étais à la porte du musée, et je me disposais à entrer, invité par l'enseigne, quand un monsieur, après avoir échangé quelques mots avec moi, m'offrit de me faire les honneurs de la précieuse collection que lui-même venait revoir. J'avais affaire à un *bourgeois* d'Avenches, — je ne me sers pas ici de ce mot dans le sens de boétien de la classe moyenne, — M. Guisan, ancien magistrat, qui habite Lausanne.

Mon introducteur me fit voir en détail tout un trésor archéologique que je n'ai pas la possibilité de décrire en homme du métier, et dont Mérimée nous dirait certainement des choses charmantes. J'examinai des mosaïques, des statuettes de bronze toutes couvertes de ce patine qui sied aux anciennes monnaies déterrées comme le lierre aux ruines, des fragments de corniches et d'entablements, des inscriptions tumulaires, des bas-reliefs plus ou moins bien conservés, des autels votifs, des poteries, des urnes cinéraines, des fûts de colonnes, etc. Entre autres objets, un gros crapaud de pierre qui servait de base à un autel m'occupa longtemps ; — on sait que cette laide bête, fort commune sans doute dans la partie basse de la vallée de la Broye, était réputée de bon augure par les Romains. Au sortir du musée, M. Guisan me conduisit au château de la ville, me disant qu'on ne le visite guère, et qu'on a tort.

Il avait parfaitement raison.

L'édifice, du style de la Renaissance et fort bien conservé, contient le tribunal et la prison du district.

L'effet général me ravit, moi qui préfère un pic de rocher au plus beau palais. J'admirai le portail et deux tourelles à cul-de-lampe élégamment historiées. J'ai souvenir encore d'une immense cheminée carrée, en pierre, à la plinthe toute vermicellée de feuillages et de fleurs d'un relief excellent. Cette cheminée se trouve dans une pièce qui, par malheur, a été abandonnée au concierge et lui sert de cuisine.

Derrière ce château, — bâti sans doute par quelque évêque de Lausanne, et qui mériterait une sérieuse étude, — on a planté en terrasse une allée d'arbres, qui sert de promenade publique et domine la plaine opulente traversée par la Broye, rivière torrentielle avant d'entrer dans le lac de Morat, calme et lente après en être sortie à Sugy. Le clocher d'Avenches (tour carrée à quatre clochetons), est coiffé d'une flèche fine et élancée. On a encaissé dans le mur extérieur de l'église un bas-relief mutilé qui devrait occuper, ce me semble, une place au musée romain.

J'élus domicile, ce soir-là, à l'*Hôtel du More,* où l'on me servit à souper d'excellentes truites de la Broye. Une tête de More figure dans le blason d'Avenches; une tête de *mort* conviendrait mieux à cette défunte capitale, que les barbares détruisirent de fond en comble à l'époque de la décadence de l'empire romain, et qui fut relevée, — en partie du moins, — par les évêques de Lausanne.

Les environs qui produisent beaucoup de maïs et de tabac sont d'une extrême fertilité et d'une couleur riante.

Le lendemain, 15 juillet, à l'aube d'une journée limpide, je continuai mon voyage, — toujours dans la

direction de Lausanne, — j'étais reposé, rafraîchi, dispos, j'avais des pensées roses, je me sentais vivre avec plénitude, et je me disais avec un sentiment de bonheur délicieux : — Il y a pourtant, à cette heure sereine, bien des gens de ma connaissance qui dorment pesamment dans l'atmosphère épaisse de Paris, et qui, vers midi, se lèveront, s'en iront déjeuner sans appétit, puis flâner, fumer et bâiller le long des boulevards.

Cette réflexion décuplait mes jouissances en me les rendant plus savoureuses par le contraste.

Mais, qu'est ceci?..... j'aperçois des contrevents peints en blanc et en noir... encore le canton de Fribourg? — Lui-même. Voici la zône fribourgeoise qui enveloppe l'enclave vaudoise d'Avenches, laquelle contient Port-Alban, au bord du lac de Neuchâtel, — et, sur la route que je parcours, Domdidier et Dompierre. Un peu au-delà, je trouverai une zône vaudoise, laquelle à son tour limite l'enclave fribourgeoise d'Estavayer. Ces étranges découpures territoriales résultent très-probablement de la question religieuse : Vaud a pris les protestants; Fribourg, les catholiques. Mais n'eût-on pas de carte, et ne fît-on pas la remarque qu'ici il y a des volets mi-parti verts et blancs, là-bas des volets mi-parti blancs et noirs, on s'apercevrait aisément qu'on passe du domaine spirituel de Genève à celui de Rome.

Dans le premier, on trouve de superbes villages, d'excellentes auberges, des cultures très-soignées, de la propreté, de l'ordre, du bien-être, de l'instruction, et cet esprit méthodique d'arrangement dont l'exagération finit par ennuyer le touriste et monotoniser ses impressions.

Dans le second, on ne rencontre guère que de tristes bourgades, d'odieux cabarets, de la malpropreté ou tout au moins de la négligence, un désordre, — parfois pittoresque, — de la misère, de l'incurie, peu de goût pour l'agencement des choses et la commodité de la vie.

Pourtant la nature du sol n'a pas changé.

Le protestant raisonne, examine, comprend, prie dans la langue qu'il parle, évite les pratiques inutiles, et tout en dirigeant ses aspirations religieuses vers l'existence future, travaille sans relâche au perfectionnement de la condition humaine.

Le catholique, au contraire, — j'entends le catholique dans la vraie acception du mot, — n'a en vue que l'autre monde, l'éternité. On lui enseigne la patience, la douleur, l'abnégation, la résignation soumise, le renoncement absolu aux joies terrestres, et on ne cesse de lui crier : — Souffre, mais espère ! C'est pourquoi il se console de ses maux par le rêve des récompenses promises, et, partant, s'occupe moins d'améliorer l'état présent.....

Au sortir d'Avenches, on descend dans la plaine, et la route forme d'abord une agréable avenue de cerisiers. A Domdidier (*Sanctus-Desiderius*), sur Fribourg, les paysannes se coiffent d'un mouchoir rouge ponceau qui donne je ne sais quel air coquet aux jeunes filles brunes, mais encapuchonne laidement les vieilles femmes. A Dompierre (*Domus Petri*), même canton, je ne pus trouver pour déjeuner qu'une tasse de mauvais café au lait, et je commençai à marcher parmi les seigles et le sarrazin en fleur, au-dessus desquels on entendait la *tirelire* de l'allouette matinale qui me rappela des vers de Ronsard.

Bientôt je foulai de nouveau le sol de mes bons amis les Vaudois, au gracieux village de Corcelle, et je suivis une rangée de saules bien feuillus, ombrageant un ruisseau où clapote allègrement une eau de source. Mon étape de ce jour était à Payerne (*Paterniacum*), petite ville réputée pour sa charcuterie, et renfermant une abbaye célèbre que sécularisa la Réformation.

Cet endroit s'annonce par un promenoir placé à la droite de la route et fait d'une double rangée de gros platanes se joignant pour former une voûte compacte. Une haie fort touffue et taillée relie entre eux les arbres, et ajoute à l'ombre, à la fraîcheur et au mystère de cette allée de cinq ou six cents pas, où l'on a placé des bancs à dossier de distance en distance. La vieille enceinte de Payerne se dessine par des logis engagés dans une espèce de rempart non terrassé, et qui ne résisterait pas au moindre boulet. Je passai devant l'hôpital, maison bien plus attrayante que repoussante, et la grande rue centrale m'amena en droiture à l'*Hôtel de la reine Berthe,* le plus apparent de la ville, et dont l'enseigne figure tant bien que mal la bonne souveraine de la Petite-Bourgogne filant sa quenouille tout en chevauchant sur une pacifique haquenée par monts et par vaux.

Il va sans dire que ma première visite fut pour la très-noble et très-imposante nef abbatiale fondée par cette princesse, et qui domine toute la contrée. L'aiguille déliée de sa tour à clochetons est revêtue de zinc brillant.

Les églises protestantes ne restent ouvertes aux fidèles que les dimanches ou les jours de fête. Je m'a-

dressai au concierge, et une servante ayant pris des clefs, m'introduisit dans le grandiose édifice.

Je vis d'abord, parmi les dalles et sur les entre-colonnements de l'abside, des sépultures de patriciens bernois, puis, au fond d'une chapelle latérale, une selle et un rouet accrochés à la voûte. L'authenticité de ces reliques me paraît assez sujette à caution. Au-dessous est le tombeau revêtu d'une table de marbre noir dont j'ai copié l'inscription, bien que je ne sois point épigraphiste :

PIÆ FELICIQ. MEMORIÆ
BERTHÆ
RVD. II. BVRGVND. MIN. REG. CONJVG. OPTVMÆ
CVIVS NOMEN IN BENEDICTIONEM
COLVS IN EXEMPLVM
ECCLESIAS FVNDAVIT CASTRA MVNIIT
VIAS APERIT AGROS COLVIT
PAVPERES ALVIT
TRANSJVRANÆ PATRIÆ
MATER ET DELICIÆ
POST IX SECVLA
EJVS SEPVLC. VT TRADITVR DETECTVM
A. R. S. M. D. CCC. XVIII
BENEFICIOR ERGA PATRES MEMORES
FILII RITE RESTAVRAVERE
S. P. Q. VAVDENSIS.

Il est fréquemment question, dans l'histoire des contrées transjuranes, de l'abbaye de Payerne, dédiée par sa fondatrice « à saint Pierre, à saint Paul et à tous les saints. » — Procédé ingénieux pour ne pas faire de mécontents ! — Les abbés crossés et mitrés

avaient titre de princes du saint empire romain et battaient monnaie.

Cette riche maison fut pillée et quelque peu endommagée par les iconoclastes bernois qui conquirent le pays de Vaud sur la Savoie, au milieu du XVIe siècle. L'église passa alors au culte protestant. Le reste des bâtiments sert de prison, d'école et de grenier à farine.

De la galerie supérieure du clocher où me fit monter le régent (instituteur primaire, — garçon liant et très-ferré sur l'histoire), — je contemplai le vaste paysage des environs, et je remarquai au sommet des monts boisés de l'enclave fribourgeoise d'Estavayer les restes de cette fameuse tour de la Molière, vigie de guerre que les Romains appelaient *l'œil de l'Helvétie.*

Il me restait toute une demi-journée que j'employai à faire une excursion à Estavayer, à quelques lieues de Payerne, localité de quinze cents âmes, dans une assiette magnifique et des plus pittoresques, sur la rive escarpée du lac de Neuchâtel, presque en face de Grandson (1).

Estavayer, antique bourgade féodale, en gradins étagés, possède un château et une église paroissiale également curieux. Le château colossal, formidable, dresse vers le ciel la *tour de Savoie*, ou tour-maîtresse, qui est un tube haut de cent cinquante pieds, et des tourelles de brique rouge à machicoulis qui, habillées à demi de lierres vivaces, se détachent chaudement sur le lac teinté d'opale ou d'outremer.

(1) Cette situation rappelle assez celle de la ville de Thonon sur le bord français du Léman.

Les fossés, larges et profonds, renferment des potagers et une mare couverte de cette poussière végétale dont le vert est d'un si joli effet. Cette forteresse, qu'occupe aujourd'hui la préfecture, rappelle Gérard d'Estavayer, son maître, et un siége fait par les confédérés, le 15 octobre 1475, avec accompagnement obligé de scènes de carnage, de noyades, et autres barbares exécutions. Le bourreau de Berne, fonctionnaire important et vénéré qui suivait partout l'armée, dut, pour amuser les vainqueurs, attacher les vaincus à une même corde, — *un chapelet,* c'était le nom, — et les précipiter dans le lac. Mais voilà que la corde se rompt, les malheureux Savoyards tentent de se sauver à la nage, la scène est manquée, et la soldatesque furieuse enveloppe le maladroit bourreau dans le massacre des prisonniers. Anciens Suisses, vous étiez à la fois des héros et des brigands sauvages, votre courage se montrait essentiellement féroce et brutal, votre amour de la liberté foncièrement égoïste ! Indépendants chez vous, vous appeliez *pays sujets* les territoires conquis, aux habitants desquels vous refusiez obstinément tout droit politique. Vaud, Argovie, Thurgovie et la Valteline rappelaient la Messénie ; et vous, hommes de Sempach et de Morgarten, belliqueux vachers ! vous pouviez vous appeler les Spartiates des Alpes. J'admire votre gloire, mais je déteste votre grossièreté, votre cruauté, votre aveugle et stupide vandalisme. L'ours et le taureau étaient bien les emblèmes qui vous convenaient le mieux (1) !

Le mot de vandalisme que je viens d'écrire me rappelle que, selon la tradition, Estavayer fut fondé en

(1) L'ours de Berne et le taureau d'Uri. — Deux vilaines bêtes !

512 par Stavius, chef d'une horde de Vandales. Ce peuple ne pouvait manquer de figurer parmi les ancêtres des Suisses. L'église, placée sous le vocable de saint Laurent, est d'un gothique sobre, pur et pourtant riche. La nef m'a paru d'un grand style. Dans le chœur, il y a des stalles de chêne sculptées et fouillées avec un art magique et une patience infinie. — Je n'ai rien vu de plus beau en ce genre. Le maître-autel ne coûta pas moins de 700 écus, les orgues sont sorties des ateliers du célèbre Aloys Mooser, auteur de celles de Fribourg, et le porche est orné de peintures à fresque.

Le sacristain qui montre ces merveilles en paraît aussi fier que si elles lui appartenaient.

Il est évident qu'Estavayer veut contraster par l'éclat de son église avec la nudité sévère des temples réformés des pays circonvoisins.

Les Jésuites possédaient à Estavayer, dans le quartier de la rive, une maison succursale de Fribourg. Elle est fermée depuis que le saint ordre ne peut plus se montrer au grand jour dans le canton. Près de la porte de la ville j'ai vu une maison religieuse portant cette enseigne : *Monastère de Saint-Dominique*... Mais je n'ai pas senti l'odeur des bûchers.

Gérard d'Estavayer est enterré là.

Après avoir pris un bain sous les rochers sablonneux de la basse ville, dans le lac tiède, — remède souverain contre la lassitude nerveuse résultant des longues marches, — je revins à Payerne par trois gros villages rustiques, mais non misérables : Lully, Montet et Cugy.

Le jour d'après, nouvelle course, mais d'un autre

côté, sur la route de Fribourg, aux ruines de Montagny, du château d'où sortait cette Catherine de Belp, pour laquelle, — bien qu'ils ne l'avouassent pas, — Gérard d'Estavayer et Othon de Grandson croisèrent la lance en champ clos.

Je rapportai de cette promenade solitaire par monts et par vaux quelques fleurs sauvages fort jolies, mais affligées d'affreux noms pharmaceutiques : la reine des prés ou spirée (*spirea ulmaria*), d'un parfum suave et d'une contexture fort délicate ; — je la préfère à la reine des bois (*aspérule*), à laquelle elle ressemble un peu, — le mille-pertuis jaune (*hipericum perforatum*); la centaurée (*gentiana centaurea*), qui figure une touffe d'œillets sauvages roses, et la valériane (*valeriana dioïca*), d'un blanc très-légèrement rosé.

Tout cela n'est point rare, je crois, dans la contrée; mais de même que la paysanne vaut mieux physiquement que la demoiselle de bonne maison, en Suisse, la fleur sylvestre et prairiale l'emporte de beaucoup en poésie sur la fleur civilisée des jardins.

Il ne me restait rien à voir. — Donc, l'après-midi du 16 juillet, je pris place dans le coupé de la diligence de Berne à Lausanne, et je traversai la vallée de la Haute-Broye, que je connaissais depuis quelques années, et dont les localités les plus importantes sont Lucens (Lussan) et Moudon, dont la haute tour carrée faisait partie d'un château-fort fondé en 1105 par le duc Conrad de Zaeringen.

Du haut des monts du Châlet-à-Gobet je revis le Léman avec tout le plaisir qu'on éprouve à reprendre la chaîne d'une aimable amie momentanément délaissée pour de vulgaires amourettes. — Ceci soit dit sans

vouloir faire du tort aux trois autres naïades jurassiennes, qui sont de charmantes filles.

Il y avait comme une légère nuance d'ironie triomphante et narquoise dans le sourire de l'ondine à la robe bleu de ciel moiré que le soleil diamantait de paillettes d'or, et ce sourire disait :

« Infidèle ! je savais bien que tu ne tarderais pas à revenir. »

Lake Leman woos me with its crystal face.

—

OPUSCULES POSTHUMES

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

OPUSCULES POSTHUMES

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

AVANT-PROPOS ET PRÉFACE DES CONFESSIONS

AVANT-PROPOS

Voici le seul portrait d'homme, peint exactement d'après nature et dans sa vérité, qui existe, et qui probablement existera jamais. Qui que vous soyez, que ma destinée ou ma confiance ont fait l'arbitre du sort de ce cahier, je vous conjure par mes malheurs, par vos entrailles, et au nom de toute l'espèce humaine, de ne pas anéantir un ouvrage unique et utile, lequel peut servir de première pièce de comparaison pour l'étude des hommes, qui certainement est encore à commencer; et de ne pas ôter à l'honneur de ma mémoire le seul monument sûr de mon caractère qui n'ait pas été défiguré par mes ennemis.

Enfin, fussiez-vous vous-même un de ces ennemis implacables, cessez de l'être envers ma cendre, et ne

portez pas cette cruelle injustice jusqu'au temps où, ni vous, ni moi, ne vivrons plus; afin que vous puissiez vous rendre au moins une fois le noble témoignage d'avoir été généreux et bon, quand vous pouviez être malfaisant et vindicatif : si tant est que le mal qui s'adresse à un homme qui n'en a jamais fait ou voulu faire, puisse porter le nom de vengeance.

PRÉFACE OU INTRODUCTION

J'ai remarqué souvent que, même parmi ceux qui se piquent le plus de connoître les hommes, chacun ne connoît guère que soi, s'il est vrai même que quelqu'un se connoisse; car, comment bien déterminer un être par les seuls rapports qui sont en lui-même, et sans le comparer avec rien? Cependant, cette connoissance imparfaite qu'on a de soi est le seul moyen qu'on emploie à connaître les autres. On se fait la règle de tout, et voilà précisément où nous attend la double illusion de l'amour-propre : soit en prêtant faussement à ceux qué nous jugeons les motifs qui nous auroient fait agir comme eux à leur place ; soit dans cette supposition même, en nous abusant sur nos propres motifs, faute de savoir nous transporter assez dans une autre situation que celles où nous sommes.

J'ai fait ces observations surtout par rapport à moi, non dans les jugements que j'ai portés des autres, m'étant senti bientôt une espèce d'être à part, mais dans ceux que les autres ont porté de moi; jugements presque toujours faux dans les raisons qu'ils rendoient de

ma conduite, et d'autant plus faux pour l'ordinaire, que ceux qui les portoient avoient plus d'esprit. Plus leur règle étoit étendue, plus la fausse application qu'ils en faisoient les écartoit de l'objet.

Sur ces remarques, j'ai résolu de faire faire à mes lecteurs un pas de plus dans la connoissance des hommes, en les tirant, s'il est possible, de cette règle unique et fautive de juger toujours du cœur d'autrui par le sien; tandis qu'au contraire il faudroit souvent, pour connoître le sien même, commencer par lire dans celui d'autrui. Je veux tâcher que, pour apprendre à s'apprécier, on puisse avoir du moins une pièce de comparaison; que chacun puisse connoître soi et un autre, et cet autre, ce sera moi.

Oui, moi, moi seul, car je ne connois jusqu'ici nul autre homme qui ait osé faire ce que je me propose. Des histoires, des vies, des portraits, des caractères! qu'est-ce que tout cela? Des romans ingénieux bâtis sur quelques actes extérieurs, sur quelques discours qui s'y rapportent, sur de subtiles conjectures où l'auteur cherche bien plus à briller lui-même qu'à trouver la vérité. On saisit les traits saillants d'un caractère, on les lie par des traits d'invention, et pourvu que le tout fasse une physionomie, qu'importe qu'elle ressemble? Nul ne peut juger de cela.

Pour bien connoître un caractère, il y faudroit distinguer l'acquis d'avec la nature, voir comment il s'est formé, quelles occasions l'ont développé, quel enchaînement d'affections secrètes l'a rendu tel, et comment il se modifie pour produire quelquefois les effets les plus contradictoires et les plus inattendus. Ce qui se voit n'est que la moindre partie de ce qui est; c'est

l'effet apparent dont la cause interne est cachée et souvent très-compliquée. Chacun devine à sa manière et peint à sa fantaisie; il n'a pas peur qu'on confronte l'image au modèle; et comment nous feroit-on connoître ce modèle intérieur, que celui qui le peint dans un autre ne sauroit voir, et que celui qui le voit en lui-même ne veut pas montrer?

Nul ne peut écrire la vie d'un homme que lui-même. Sa manière d'être intérieure, sa véritable vie n'est connue que de lui; mais en l'écrivant il la déguise; sous le nom de sa vie, il fait son apologie; il se montre comme il veut être vu, mais point du tout comme il est. Les plus sincères sont vrais tout au plus dans ce qu'ils disent, mais ils mentent par leurs réticences; et ce qu'ils taisent change tellement ce qu'ils feignent d'avouer, qu'en ne disant qu'une partie de la vérité ils ne disent rien.

Je mets Montaigne à la tête de ces faux sincères qui veulent tromper en disant vrai. Il se montre avec des défauts, mais il ne s'en donne que d'aimables; il n'y a point d'homme qui n'en n'ait d'odieux. Montaigne se peint ressemblant, mais de profil. Qui sait si quelque balafre à la joue ou un œil crevé du côté qu'il nous a caché n'eût pas totalement changé la physionomie? Un homme plus vain que Montaigne, mais plus sincère, est Cardan. Malheureusement, ce même Cardan est si fou qu'on ne peut tirer aucune instruction de ses rêveries. D'ailleurs, qui voudroit aller pêcher de si rares instructions dans dix tomes in-folio d'extravagances?

Il est donc sûr que si je remplis bien mes engagements, j'aurai fait une chose unique et utile. Et qu'on

n'objecte pas que n'étant qu'un homme du peuple, je n'ai rien à dire qui mérite l'attention des lecteurs. Cela peut être vrai des événements de ma vie; mais j'écris moins l'histoire de ces événements en eux-mêmes que celle de l'état de mon âme, à mesure qu'ils sont arrivés. Or, les âmes ne sont plus ou moins illustres que selon qu'elles ont des sentiments plus ou moins grands et nobles, des idées plus ou moins vives et nombreuses. Les faits ne sont ici que des causes occasionnelles. Dans quelque obscurité que j'aie pu vivre, si j'ai pensé plus et mieux que les rois, l'histoire de mon âme est plus intéressante que celle des leurs.

Je dis plus. A compter l'expérience et l'observation pour quelque chose, je suis, à cet égard, dans la position la plus avantageuse où jamais mortel peut-être se soit trouvé, puisque, sans avoir aucun état moi-même, j'ai connu tous les états : j'ai vécu dans tous, depuis les plus bas jusqu'aux plus élevés, excepté le trône. Les grands ne connoissent que les grands, les petits ne connoissent que les petits. Ceux-ci ne voient les premiers qu'à travers l'admiration de leur rang, et n'en sont vus qu'avec un mépris injuste. Dans des rapports trop éloignés, l'être commun aux uns et aux autres, l'homme, leur échappe également.

Pour moi, soigneux d'écarter son masque, je l'ai reconnu partout. J'ai pesé, j'ai comparé leurs goûts respectifs, leurs plaisirs, leurs préjugés, leurs maximes. Admis chez tous comme un homme sans prétention et sans conséquence, je les examinois à mon aise : quand ils cessoient de se déguiser, je pouvois comparer l'homme à l'homme, et l'état à l'état. N'étant rien, ne voulant rien, je n'embarrassois et n'importunois per-

sonne ; j'entrois partout sans tenir à rien, dînant quelquefois le matin avec les princes et soupant le soir avec les paysans.

Si je n'ai pas la célébrité du rang et de la naissance, j'en ai une autre qui est plus à moi et que j'ai mieux achetée, j'ai la célébrité des malheurs. Le bruit des miens a rempli l'Europe ; les sages s'en sont étonnés, les bons s'en sont affligés : tous ont enfin compris que j'avois mieux connu qu'eux ce siècle savant et philosophe ; j'avois vu que le fanatisme qu'ils croyoient anéanti n'étoit que déguisé ; je l'avois dit avant qu'il jetât le masque (1) : je ne m'attendois pas que ce seroit moi qui le lui ferois jeter. L'histoire de ces événements, digne de la plume de Tacite, doit avoir quelque intérêt sous la mienne. Les faits sont publics, et chacun peut les connoître, mais il s'agit d'en trouver les causes secrètes. Naturellement personne n'a dû les voir mieux que moi ; les montrer, c'est écrire l'histoire de ma vie.

Les événements ont été si variés, j'ai senti des passions si vives, j'ai vu tant d'espèces d'hommes, j'ai passé par tant de sortes d'états, que dans l'espace de cinquante ans, j'ai pu vivre plusieurs siècles, si j'ai su profiter de moi. J'ai donc, et dans le nombre des faits et dans leur espèce, tout ce qu'il faut pour rendre mes narrations intéressantes ; peut-être malgré cela ne le seront-elles pas ; mais ce ne sera point la faute du sujet, ce sera celle de l'écrivain. Dans la vie en elle-même la plus brillante, le même défaut pourroit se trouver.

Que si mon entreprise est singulière, la position qui me la fait faire ne l'est pas moins. Parmi mes con-

(1) Voyez la préface de mon premier *Discours*, imprimé en 1750.

temporains, il est peu d'hommes dont le nom soit plus connu dans l'Europe et dont l'individu soit plus ignoré. Mes livres couroient les villes, tandis que leur auteur ne couroit que les forêts. Tout me lisoit, tout me critiquoit, tout parloit de moi, mais dans mon absence; j'étois aussi loin des discours que des hommes : je ne savois rien de ce qu'on disoit. Chacun me figuroit à sa fantaisie, sans crainte que l'original vînt le démentir. Il y avoit un Rousseau dans le grand monde, et un autre dans la retraite, qui ne lui ressembloit en rien.

Ce n'est pas qu'à tout prendre j'aie à me plaindre des discours publiés sur mon compte (1) : s'ils m'ont quelquefois déchiré sans ménagement, souvent ils m'ont honoré de même. Cela dépendoit des diverses dispositions où le public étoit sur mon compte, et selon ses préventions favorables ou contraires, il ne gardoit pas plus de mesure dans le bien que dans le mal. Tant qu'on ne m'a jugé que par mes livres, selon l'intérêt et le goût de mes lecteurs, on n'a fait de moi qu'un être imaginaire et fantastique, qui changeoit de face à chaque écrit que je publiois.

Mais quand une fois j'ai eu des ennemis personnels, ils se sont formé des systèmes selon leurs vues, sur lesquels ils ont de concert établi ma réputation, qu'ils ne pouvaient tout à fait détruire.

Pour ne point paroître faire un rôle odieux, ils ne m'accusoient pas de mauvaises actions, vraies ou fausses, ou s'ils m'en accusoient, c'étoit en les imputant à ma mauvaise tête, de façon toutefois qu'on crût

(1) J'écrivois ceci en 1764, âgé déjà de cinquante-deux ans, et bien éloigné de prévoir le sort qui m'attendoit à cet âge. J'aurois maintenant trop à changer à cet article; je n'y changerai rien du tout.

qu'à force de bonhomie, ils prenoient le change, et qu'on fît honneur à leur cœur aux dépens du mien. Mais en feignant d'excuser mes défaites, ils chargeoient sur mes sentiments, et paroissant me voir dans un jour favorable, ils savoient m'exposer dans un jour bien différent.

Un ton si adroit devint commode à prendre. De l'air le plus débonnaire, on me noircissoit avec bonté; par effusion d'amitié, l'on me rendoit haïssable; en me plaignant, on me déchiroit. C'est ainsi qu'épargné dans les faits, je fus cruellement traité dans le caractère, et qu'on parvint à me rendre odieux en me louant. Rien n'étoit plus différent de moi que cette peinture. Je n'étois pas meilleur, si l'on veut, mais j'étois autre. On ne me rendoit justice ni dans le bien, ni dans le mal; en m'accordant des vertus que je n'avois pas, on me faisoit un méchant, et, au contraire, avec des vices qui n'étoient connus de personne, je me sentois bon. A être mieux jugé, j'aurois dû perdre parmi le vulgaire, mais j'aurois gagné parmi les sages, et je n'aspirai jamais qu'aux suffrages de ces derniers.

Voilà non-seulement les motifs qui m'ont fait faire cette entreprise, mais mes garants de ma fidélité à l'exécuter. Puisque mon nom doit durer parmi les hommes, je ne veux point qu'il y porte une réputation mensongère; je ne veux point qu'on me donne des vertus ou des vices que je n'avois pas, ni qu'on me peigne sous des traits qui ne sont pas les miens. Si j'ai quelque plaisir à penser que je vivrai dans la postérité, c'est par des choses qui me tiennent de plus près que les lettres de mon nom : j'aime mieux qu'on me connoisse avec tous mes défauts et que ce soit moi-même,

qu'avec des qualités controuvées, sous un personnage qui m'est étranger.

Peu d'hommes ont fait pis que je n'ai fait, et jamais homme n'a dit de lui-même ce que j'ai à dire de moi. Il n'y a point de vice de caractère dont l'aveu ne soit plus facile à faire que celui d'une action noire ou basse, et l'on peut être assuré que celui qui ose avouer de telles actions avouera tout. Voilà la dure, mais sûre preuve de ma sincérité. Je serai vrai; je le serai sans réserve; je dirai tout : le bien, le mal, tout enfin. Je remplirai rigoureusement mon titre, et jamais la dévote la plus craintive ne fit un meilleur examen de conscience que celui auquel je me prépare; jamais elle ne déploya plus scrupuleusement à son confesseur tous les replis de son âme, que je vais déployer tous ceux de la mienne au public. Qu'on commence seulement à me lire sur parole; on n'ira pas loin sans voir que je veux la tenir.

Il faudroit, pour ce que j'ai à dire, inventer un langage aussi nouveau que mon projet; car quel ton, quel style prendre pour débrouiller ce chaos immense de sentiments si divers, si contradictoires, souvent si vils et quelquefois si sublimes, dont je fus sans cesse agité? Que de riens, que de misères ne faut-il point que j'expose? Dans quels détails révoltants, indécents, puérils et souvent ridicules ne dois-je pas entrer pour suivre le fil de mes dispositions secrètes, pour montrer comment chaque impression qui a fait trace en mon âme y entra pour la première fois? Tandis que je rougis seulement à penser aux choses qu'il faut que je dise, je sais que des hommes durs traiteront encore d'impudence l'humiliation des plus pénibles aveux;

mais il faut faire ces aveux ou me déguiser; car si je tais quelque chose, on ne me connoîtra sur rien, tant tout se tient, tant tout est dans mon caractère, et tant ce bizarre et singulier assemblage a besoin de toutes les circonstances de ma vie pour être bien dévoilé.

Si je veux faire un ouvrage écrit avec soin comme les autres, je ne poindrai pas, je me farderai. C'est ici de mon portrait qu'il s'agit et non pas d'un livre. Je vais travailler pour ainsi dire dans la chambre obscure ; il n'y faut point d'autre art que de suivre exactement les traits que je vois marqués. Je prends donc mon parti sur le style comme sur les choses. Je ne m'attacherai point à le rendre uniforme ; j'aurai toujours celui qui me conviendra, j'en changerai selon mon humeur sans scrupule ; je dirai chaque chose comme je la sens, comme je la vois, sans recherche, sans gênes, sans m'embarrasser de la bigarrure.

En me livrant à la fois au souvenir de l'impression reçue et au sentiment présent, je peindrai doublement l'état de mon âme, savoir au moment où l'événement m'est arrivé et au moment où je l'ai écrit ; mon style inégal et naturel, tantôt rapide et tantôt diffus, tantôt sage et tantôt fou, tantôt grave et tantôt gai, fera lui-même partie de mon histoire. Enfin, quoi qu'il en soit de la manière dont cet ouvrage peut être écrit, ce sera toujours par son objet un livre précieux pour les philosophes : c'est, je le répète, une pièce de comparaison pour l'étude du cœur humain, et c'est la seule qui existe.

Voilà ce que j'avais à dire sur l'esprit dans lequel j'écris ma vie, sur celui dans lequel on la doit lire, et sur l'usage qu'on en peut tirer. Les liaisons que j'ai

eues avec plusieurs personnes me forcent d'en parler aussi librement que de moi. Je ne puis me bien faire connoître que je ne les fasse connoître aussi ; et l'on ne doit pas s'attendre que, dissimulant dans cette occasion ce qui ne peut être tû sans nuire aux vérités que je dois dire, j'aurai pour d'autres des ménagements que je n'ai pas pour moi-même. Je serois pourtant bien fâché de compromettre qui que ce fût ; et la résolution que j'ai prise de ne point laisser paroître de mon vivant ces mémoires est un effet des égards que je veux avoir pour mes ennemis en tout ce qui n'intéresse pas l'exécution de mon dessein. Je prendrai même les mesures les plus certaines pour que cet écrit ne soit publié que quand les faits qu'il contient seront par trait de temps devenus indifférents à tout le monde, et je le déposerai en des mains assez sûres pour qu'il n'en soit jamais fait aucun usage indiscret.

Pour moi, je serois peu puni qu'il parût de mon vivant même, et je ne regretterois guère l'estime de quiconque pourroit me mépriser après l'avoir lu. Je dis de moi des choses très-odieuses et dont j'aurois horreur de vouloir m'excuser ; mais aussi c'est l'histoire la plus secrète de mon âme, ce sont mes confessions à toute rigueur. Il est juste que ma réputation expie le mal que le désir de la conserver m'a fait faire. Je m'attends aux discours publics, à la sévérité des jugements prononcés tout haut, et je m'y soumets. Mais que chaque lecteur m'imite, qu'il rentre en lui-même comme j'ai fait, et qu'au fond de sa conscience il se dire, s'il l'ose : *Je suis meilleur que ne fut cet homme-là.*

Le bibliothécaire de Neuchâtel donne quelques variantes qui existent dans le manuscrit où se trouve l'*Introduction* qu'on vient de lire. En général, elles n'ont pas une bien grande importance, et ne font qu'appuyer inutilement sur certains détails, sur certaines impressions.

Un nouveau témoignage de l'extrême et injuste méfiance de Rousseau envers ses contemporains et même les amis dépositaires de ses manuscrits, qui ne lui avaient jamais donné aucun sujet de suspicion, est ce paragraphe inachevé écrit en regard du titre, inspiré par le sentiment de crainte qui se fait remarquer dans l'*Avant-propos :*

« Ces cahiers, pleins de fautes de toute espèce et que je n'ai pas même le temps de relire, suffisent pour mettre tout ami de la vérité sur sa trace, et lui donner les moyens de s'en assurer par ses propres informations. Malheureusement, il me paraît difficile et même impossible qu'ils échappent à la vigilance de mes ennemis. S'ils tombent entre les mains d'un honnête homme... » La fin de la phrase manque.

Qu'il faut avoir souffert pour arriver à ce degré de découragement et de défiance !

A. de B.

LETTRE OU DISCOURS SUR LES RICHESSES

O mon cher Chrysophile ! je suis tellement enchanté du tableau de ton prochain bonheur crayonné dans notre dernière entrevue, que je ne puis me refuser au désir de le parcourir encore : donnons-y, je te prie, les derniers traits, et rendons-en l'image si charmante que ton cœur ne cesse jamais de se la proposer pour objet, et que le mien, en la contemplant, goûte d'avance le plaisir de te voir heureux.

Je te l'avouerai sans détour : je ne t'avois regardé jusqu'ici que comme un jeune homme ambitieux, prêt à sacrifier de grands talents à l'espoir d'une grande fortune, et les trésors de la nature à ceux de l'opinion. Je me plaisois à t'aborder, je me hâtois, pour ainsi dire, de jouir des douceurs de ta conversation, comme de l'ombrage d'un jeune et bel arbre auquel on va mettre la cognée, et je ne te quittois jamais sans dire, en soupirant : Il pouvoit être homme, et veut être riche.

Mais que je fus surpris et charmé quand tu m'ouvris le fond de ton cœur, en y voyant la source aimable et pure de cette avidité qui m'avoit choqué ; et que je me reprochai de bon cœur mon injustice, quand le défaut

dont je t'avois accusé ne me parut en toi qu'un titre de plus de mériter mon estime!

Oui, me dis-tu d'un ton qui me pénétra, j'aspire à la fortune, mais c'est pour réparer ses injustices. Je gémis de voir des malheureux sans les pouvoir soulager; je me reproche de n'avoir pour eux qu'une pitié stérile, et je hais une situation qui ne laisse aucun exercice à l'humanité.

Sans doute, ajoutois-tu, je fais cas des richesses qu'on emploie à soulager la misère d'autrui, et de l'or dont on achète des biens inestimables. Soyez sûr que quelques trésors que je puisse acquérir, je n'en aurois jamais assez pour suffire à tout le bien que je voudrois faire. Je te l'avoue avec franchisse, il s'en faut peu que ce discours, qui partoit de ton cœur, n'ait tout-à-fait ébranlé le mien. Je sens qu'en effet la pauvreté dont j'étois si fier vaut moins qu'une situation qui joint au désir d'être utile les moyens de le devenir, et qu'il peut être encore plus beau d'user honnêtement des richesses que de savoir s'en passer. Un riche bienfaisant me semble être ici-bas l'organe de la divinité, la gloire de l'espèce humaine et l'imitateur de la Providence, dont le riche endurci n'est que l'instrument.

Je m'aperçois que plus je médite sur tes bons sentiments et plus je perds du bonheur que je goûtois dans ma condition : n'ayant point pour me consoler l'espoir qui soutient ton zèle, le désir de soulager la pauvreté d'autrui me fait supporter moins patiemment la mienne, et je crains qu'en me parlant si vivement du bien que tu veux faire un jour, tu ne m'aies fait innocemment un mal présent et réel.

Ce qui me tranquillise un peu sur ce point, c'est

qu'ayant vu beaucoup de pauvres penser comme toi, je n'ai jamais vu de riche user des mêmes maximes. Par où je soupçonne qu'il pourroit bien y avoir des causes qui font changer de système aux hommes en changeant de situation, et qui leur ôtent la volonté de bien faire en leur en donnant le pouvoir. Permets donc que j'éclaircisse avec toi mes doutes, et que je te suive un moment au chemin de la fortune, comme si j'étois à ta place ou que tu ne valusses pas mieux que moi, non pour te rebuter de tes bons projets, mais pour me consoler de n'en pouvoir former de semblables.

La première chose que j'aperçois dans cet examen, c'est un intervalle immense entre la richesse et la pauvreté, sans savoir de quoi remplir cet espace : car tu m'as bien parlé de ta conduite étant riche, mais tu ne m'as rien dit de ce que tu ferois en t'enrichissant. Cependant, en songeant de si loin à l'autre extrémité de ta vie, il me semble que tu ne dois pas en oublier le cours, et qu'il ne suffit pas d'envisager le terme de ton voyage, si tu ne t'enquiers aussi du chemin. Par exemple, il y a d'abord quelque attention à faire aux instruments que tu veux mettre en œuvre pour arriver à ton but : car comme tu te proposes d'user des richesses que tu auras acquises d'une autre manière que ne font les hommes ordinaires, il me semble que tu ne dois pas employer les voies ordinaires de les acquérir, de peur de te mettre dès les premiers pas en contravention avec toi-même. Ainsi, pour les ennoblir par l'emploi que tu veux en faire, il faut que leur illustration commence à leur origine, et que la source en soit aussi pure que l'usage en doit être honnête.

Je ne crains pas que tu sois tenté d'aller à la fortune

par des voies illégitimes; je sais que tes amis et ton emploi te mettront à portée de faire sans injustice de fort grands profits. Mais j'ai peine à voir comment tu pourras accumuler ces profits sans déroger à tes principes, ou combien de temps tu dois être impitoyable pour devenir un jour bienfaisant.

Dis-moi, Chrysophile, l'ordre des choses sera-t-il suspendu pour toi durant tout le progrès de ton élévation? N'y aura-t-il ni maux à soulager, ni pauvres à secourir jusqu'à ce qu'il ne te reste plus rien à désirer? Ou bien faudra-t-il rebuter jusqu'alors tout honnête homme prêt à succomber sous le poids d'une infortune dont tu pourrois le délivrer? « Mon ami, l'humanité m'oblige de vous laisser périr : car je n'ai pas encore les cent mille livres de rente qu'il me faut pour vous faire du bien. Je suis dur, il est vrai, et je ne donnerois pas maintenant un écu pour sauver tout le genre humain; mais revenez dans trente ans, quand je serai riche, et vous verrez combien je serai bienfaisant. » Quelle étrange route pour aller au bien, que de commencer par mal faire, et de tendre à la vertu par tous les vices qui la détruisent! Penses-tu que la douce voix de la nature daignera toujours te parler après avoir été si longtemps rebutée? Penses-tu que trente ans d'endurcissement te laisseront au bout de ce temps le pouvoir d'ouvrir ton cœur à la pitié et ta bourse aux malheureux? O mon ami! si tu veux n'être homme que dans ta vieillesse, prends caution de la nature qu'elle t'y fera parvenir, de peur que, trompé dans ton attente, tu ne cesses d'être avant d'être bon, et ne meures sans avoir vécu! Vraiment, tu dois bien mépriser la pusillanimité de cet empereur qui regret-

toit tant une seule journée, toi qui commences par rayer de ton compte la durée de ta jeunesse et les jours des trois quarts de ta vie, dont tout ce qu'on aura de mieux à dire sera qu'ils n'ont été que perdus.

Considère de plus qu'outre le risque d'une mort prématurée, tu cours encore celui du succès de tes soins. Ignores-tu que dans tout ce qui est du ressort de la fortune, elle a plus de force que le zèle et l'activité? Comme une beauté capricieuse, elle fuit ceux qui la recherchent et poursuit ceux qui la dédaignent. La vigilance, les talents, l'occasion même ne sont pas de sûrs garants de ses faveurs. La bizarre laissera quelquefois Aristippe pour Diogène, et le bureau du financier pour le cabinet poudreux du philosophe. Liebnitz mourra dans l'opulence et Law dans la pauvreté. Qui peut donc te répondre de l'événement? Quelle témérité de compter pour remplir tes devoirs sur un succès qui dépend si peu de toi-même, ou quel oubli de la raison de rejeter si loin au hasard d'un événement douteux tout ce qu'il doit y avoir d'honnête et d'humain dans tous les événements de ta vie! Malheureux! oses-tu mettre ainsi les vertus au sort avec la fortune? Si tu meurs avant le terme, ou que le ciel n'ait pas béni ton travail, ta jeunesse employée à de vaines poursuites d'une chimère couvrira tes derniers jours d'opprobre et de désespoir. Quel sort affreux d'avoir tout fait pour des richesses qu'on n'a point acquises, d'avoir vécu comme un avide usurier, et de mourir pauvre et délaissé comme un dissipateur, sans emporter avec soi ni les bénédictions d'autrui, ni le contentement de soi-même, et sans faire au moins un heureux à sa mort!

❧

Vous voilà pauvre et honnête homme. Mais savez-vous ce que vous deviendrez étant riche ? Ignorez-vous que malgré vous vos idées et vos maximes changeront avec votre situation, et que malgré vous, quand vous ne serez plus ce que vous êtes, vous ne penserez plus comme vous pensez aujourd'hui.

Je voudrois, dites-vous, être riche pour faire un bon usage de mes richesses, et si je désire d'avoir du bien, ce n'est que pour avoir le plaisir d'en faire et de secourir les malheureux. Comme si le premier bien n'étoit pas de ne point faire le mal ! Comment est-il possible de s'enrichir sans contribuer à appauvrir autrui ; et que diroit-on d'un homme charitable qui commenceroit par dépouiller tous ses voisins pour avoir ensuite le plaisir de leur faire l'aumône ! Vous qui raisonnez ainsi, qui que vous puissiez être, je vous déclare que vous êtes une dupe ou un hypocrite : ou vous cherchez à tromper les autres ; ou votre cœur vous trompe vous-même en vous déguisant votre avarice sous l'apparence de l'humanité.

En gagnant par des injustices de quoi répandre un jour des bienfaits, tu ferois comme ces dévots zélés qui volent saintement le prochain pour faire des offrandes à Dieu.

♣

Mais quand on supposeroit tout cela et qu'on pourroit concilier l'habitude de la dureté avec l'objet de la bienfaisance, à quel degré précis as-tu fixé le terme de ta fortune ? Quelle raison solide auras-tu d'en être content dans un point plus que dans un autre ? Quelles bornes trouveras-tu dans la nature des choses où tu

puisses raisonnablement dire : C'est assez? Hélas ! si tu veux être en état de réparer tous les maux que feront tes semblables, si tu veux attendre que ton pouvoir s'étende aussi loin que nos misères, je te vois, insatiable et dur jusqu'à la fin de tes jours, accumuler sans cesse, faute d'avoir assez à répandre, et mourir accablé d'or, d'années et d'avarice, sans avoir jamais trouvé le temps ni les moyens de faire du bien à personne.

❖

Travaille donc, sois ardent et actif, gagne le plus que tu pourras, mais pour répandre à mesure ; hâte-toi de faire profiter tes gains en les plaçant sur la tête du pauvre, et change promptement ce vil argent en de bonnes œuvres. Mais il faudra malgré toi qu'il se passe un temps entre le moment où les fonds te rentrent et celui où tu les distribues. O Chrysophile ! redoute ce dangereux intervalle, tremble que tu ne sois tenté d'abuser de ce sacré dépôt, et souviens-toi que plus un homme est à l'épreuve, moins il s'expose aux tentations.

❖

La manière de penser des hommes dépend beaucoup des gens avec qui ils ont à vivre et des tentations qu'ils ont à vaincre. On garde difficilement des maximes incessamment combattues, et par tout ce qui nous environne, et par les passions qui sont au-dedans de nous. L'état où tu vis maintenant laisse à la voix de l'honneur et de la vérité un libre accès auprès de toi, et le

luxe dont tu ne peux jouir te tente médiocrement; mais n'espère pas qu'il en soit de même quand tu n'entendras jamais traiter la modération que de pédanterie, que l'espoir donnera de la force à tous tes désirs, qu'il faudra braver à la fois l'attrait présent du plaisir et les railleries continuelles de tes égaux, et qu'à tous tes bons sentiments d'homme on opposera sans cesse les bienséances de ton état. Ainsi, dès que tu seras riche, il faudra choisir nécessairement de vivre en riche et d'être impitoyable, ou de vivre en pauvre et d'être ridicule. Mais dans le rang où le ciel t'a placé, tu peux vivre modestement sans bassesse, et pratiquer la vertu sans combats. Comptes-tu pour rien un pareil avantage? D'ailleurs toutes les sommes qu'il faudra quelque jour consacrer à ton entretien sont maintenant réparties dans la société et y font peut-être plus de bien sans que tu t'en mêles, que tu n'en pourras faire toi-même après les avoir acquises : autre considération qui donne quelque poids à la première.

❖

Mais crois-moi, mon cher Chrysophile, ou ton intérêt persuadera bien des sophismes à ta vertu, ou tu n'accumuleras jamais de bien grandes richesses.

❖

Mais voyons ! quelles merveilles feras-tu donc tant avec tes trésors? A t'entendre, on croiroit que le seul riche sait être bienfaisant, et que nous sommes privés, nous autres pauvres, du plaisir d'exercer jamais le plus doux acte de l'humanité.

♣

A t'entendre parler des avantages que l'opulence procure à l'humanité, ne sembleroit-il pas qu'on ne peut être secouru qu'à force d'argent? Opinion plus convenable à celui qui croit tenir la suprême félicité dans ses coffres, qu'à qui la cherche dans les biens véritables.

♣

Les grands besoins naissent des grands biens, disoit sagement Favorin, et souvent le meilleur moyen de se donner les choses dont on manque est de s'ôter celles qu'on a de trop.

♣

Qu'a-t-il fait pour moi? Il m'a fait vivre. Eh! n'eussé-je pas vécu sans lui! Non, il ne m'a point fait vivre, il m'a fait languir et mourir dans le plus infâme esclavage. Il m'a déshonoré et avili, il a éteint en moi toute la fierté naturelle au génie, il m'a moins rassasié de pain que d'opprobres, et la vie que j'ai menée dans sa triste maison m'a fait cent fois désirer la mort. Mais moi, qu'ai-je fait pour lui dans le même temps? J'ai nourri sa vanité, j'ai délivré son âme épaisse de l'ennui d'elle-même, je l'ai fait vivre au mépris de la mienne. Tandis qu'il n'en coûtoit pour moi qu'à sa bourse, j'épuisois pour lui mes soins, mes talents, ma liberté, ma substance; il buvoit mon sang et ma vie à prix d'argent, et prétendoit me faire vivre.

♣

Je sais que les plus scrupuleux de ces hommes vils qu'on appelle honnêtes gens, méprisent tant de délicatesse, et que leur probité commode, fière de ne point commettre d'injustice évidente, n'a garde de rejeter les profits qui, sans paroître illégitimes, portent préjudice à autrui. Mais toi, mon cher Chrysophile, à qui la sublimité de tes vues impose un devoir plus sévère, tu n'ignores pas que le premier bien à faire est de ne causer de mal à personne, et qu'il y a loin encore des lois de la justice à celles de la vertu. Quelque légitime que puisse être ton gain, d'autres, qui peut-être en ont plus besoin que toi, l'auroient fait à ta place, et n'est-ce pas, au fond, leur ôter réellement tout celui que tu fais à leur préjudice? Je te vois donc, dans toutes tes affaires, sans cesse occupé de la crainte de nuire à quelqu'un sans en rien savoir, et je ne puis imaginer par quel moyen tu viendras jamais à bout de te rassurer contre ce doute insupportable à toute âme bienfaisante, de faire innocemment le malheur d'autrui.

♣

Si l'on ne peut être vraiment humain et rester riche, comment pourrait-on l'être et s'enrichir?

♣

Richesses. On les désire pour en faire un bon usage, mais on ne le fait plus quand on les a.

♣

Quand on se croit au-dessus des maux de l'humanité, on ne les plaint plus dans les autres.

♣

Je me garderois de faire ces difficultés à un homme ordinaire, et je sais bien qu'il se moqueroit de moi; mais pour toi qui veux être vertueux et qui n'aspires même à la fortune que pour cela, ces objections te regardent, et tu dois les résoudre.

..... Je pense que tu ne me répondras pas qu'il vaut autant que tu fasses pour ton profit ce qu'aussi bien quelque autre feroit à ton refus, car ce seroit te glorifier de n'être pas le dernier des hommes, et renoncer à la vertu jusqu'à ce qu'il n'y eût plus de méchants.

— *Ou bien :*

Beaucoup d'honnêtes gens me diroient volontiers qu'ils aiment autant profiter des friponneries qu'aussi bien d'autres feroient à leur place : humble aveu de quiconque se tient assez vertueux de n'être pas le plus scélérat des hommes, et ne se croit obligé d'être juste qu'après que tout le monde le sera devenu. O Chrysophile ! si je connois assez ton cœur, je n'aurai pas besoin de réfuter une semblable excuse, car tu n'auras jamais l'esprit de la trouver.

♣

Multipliez les portes de fer, les serrures, les chaînes, les gardes et les surveillants, élevez de toutes parts des gibets, des roues, des échafauds, imaginez chaque jour de nouvelles tortures, endurcissez votre âme à l'aspect de toutes les souffrances des indigents, érigez des chaires et des colléges où l'on n'enseigne que les maximes qui vous conviennent, attirez, payez sans cesse de nouveaux écrivains pour rendre le vol du pauvre encore plus infâme et celui du riche encore plus respecté, imaginez chaque jour de nouvelles dis-



tinctions pour autoriser dans l'un et punir dans l'autre les mêmes manœuvres sous d'autres noms. Mais soyez sûr que votre insatiable convoitise ne servira qu'à nourrir celle d'autrui; que vos friponneries ne feront qu'accumuler autour de vous une multitude d'autres coquins qui vous les rendront malgré vos soins et votre expérience : qu'une foule de femmes perdues, vils instruments de vos plaisirs, n'en supporteront le dégoût qu'afin de se dédommager à vos dépens avec vos plus méprisables clients; que votre sensualité ne sera nourrie que des aliments les plus mauvais dans leur espèce; que votre table ne sera couverte que du rebut de celle des particuliers modestes qui sont leurs pourvoyeurs eux-mêmes. Vos avides valets vous serviront à grand prix du fumier déguisé, méconnoissable à votre goût gâté, et dont vos parasites n'oseront se plaindre; les uns et les autres riront en secret de voir le maître de la maison, c'est-à-dire l'arbitre du goût, s'empoisonner avec extase, goûter vertueusement dans des mets corrompus l'argent qu'ils lui ont coûté. Cependant, vos biens mal acquis et plus mal gouvernés se dissiperont à la recherche d'un bonheur qui fuit sans cesse; ils ne vous laisseront que le remords de leur source et le regret de leur perte. On trompera tous vos soins, on enfoncera vos portes, on brisera vos serrures, on forcera vos coffres. Toutes vos précautions ne tourneront qu'à votre ruine, et si par hasard vous rencontrez jamais un homme de bien à qui vous fier, cent fripons se réuniront aussitôt pour le rendre suspect et vous voler plus commodément. Environné de mains avides, vous ne pourrez veiller sur un sans en laisser agir mille autres; tout prendra sous vos yeux des for-

mes contraires à la réalité : tout ne vous parlera que d'attachement, et vous serez détesté de tout le monde ; inexorable aux gens de bien, vous ne serez touché que des flatteries des fourbes ; les seuls qui sauront vous émouvoir à pitié seront des malheureux qui n'en méritent de personne. Vos bienfaits mêmes, corrompus dans leur source et dans leur emploi, ne seront que de nouveaux crimes ; enfin mille perfides et lâches amis voudroient verser leur sang pour votre service et mourir pour vous au besoin, qui n'aspirent en secret qu'à l'instant désiré de votre agonie. N'espérez pas même qu'ils attendent pour vous abandonner que vous ne puissiez plus vous en apercevoir : leur avidité ne leur en laissera pas le temps, et la mort n'aura pour nul d'entre vous la pitié de prévenir ce désolant spectacle ; vous les verrez courir aux seules choses qui les attachoient à vous ! dépouillé de votre vivant et sous vos yeux, vous mourrez pauvre et délaissé pour avoir vécu riche et fêté de tous ; et pour dire en un mot ce que votre sort a de plus horrible, dans tous les chagrins qui viendront vous accabler sans cesse, si l'intérêt feint quelquefois de prendre votre parti, l'humanité même se réjouira de tous vos malheurs.

❖

Les inquiétudes cruelles viendront contrister ton âme au sein des voluptés. Dans tes plus tumultueux festins, mille souvenirs amers, mille remords funestes crieront au fond de ton cœur plus haut que tous tes convives. Combien de fois des pleurs mal retenus, humectant tes paupières, chasseront-ils tout à coup de

la table la feinte gaieté qu'on s'efforçait d'y montrer ! Combien de fois, au lieu du vin parfumé qui remplira ta coupe, croiras-tu boire le sang des malheureux que tu te reprocheras d'avoir faits ! Que si les peines viennent ainsi te chercher au milieu des plaisirs, quelle ressource te restera-t-il pour repousser leurs attaques ?

Et ne penses pas que ce soit là le pire état où ta mollesse envers toi-même et ta dureté pour autrui peut te rabaisser. Les regrets et les remords, tout cruels qu'ils sont, ont encore je ne sais quel fond de douceur secrète d'une âme en qui le goût du bien et le charme du sentiment ne sont pas entièrement effacés. Crains surtout cette gangrène des corps corrompus, cet avilissement honteux et abominable, dernier terme de l'abrutissement et dernier fruit des combats qu'un riche stupide et barbare est forcé de livrer sans cesse à sa sensibilité naturelle.

♣

Qu'ils restent seuls dans leurs vastes palais, entourés de remords et d'ennuis pour tout cortége. Et puisqu'ils aiment tant la servitude, qu'ils ne voient que des valets autour d'eux !

♣

Il voit sans pitié ces malheureux, accablés de travaux continuels, en tirer à peine un pain sec et noir qui sert à prolonger leur misère. Il ne trouve point étrange que le profit soit en raison inverse du travail, et qu'un fainéant dur et voluptueux s'engraisse de la

sueur d'un million de misérables épuisés de fatigue et de besoin. C'est leur état, dit-il, ils y sont nés, l'habitude égalise tout, et je ne suis pas plus heureux sous mes lambris qu'un bouvier sous son chaume ; pas plus, devroit-il ajouter, que le bœuf même dans son étable. Mais parle-t-on de ces climats sauvages dont les habitants sans travaux et sans besoins vivent dans une indolence continuelle ? Alors il plaint tendrement le sort de ces malheureux privés du seul bonheur de préparer pour autrui les commodités de la vie, et il ne sauroit comprendre qu'on puisse vivre dans un pays où il n'y a pas d'honnêtes riches qui sucent charitablement le sang du peuple. En effet, comment ne pas préférer la brillante destinée du malheureux qui nous sert, à l'oisiveté du sauvage qui ne nous est bon à rien ? Telles sont les contradictions de nos prétendus sages, vils adulateurs de l'opulence, plus vils détracteurs de la pauvreté, et qui savent prudemment accommoder la philosophie au goût de ceux qui la payent.

♣

..... Mais n'est-il pas fort étrange que ces gens efféminés, qui n'épargnent rien pour quelques commodités imaginaires, et qui dépensent quelquefois beaucoup d'argent pour se délivrer d'un bruyant voisinage, craignent d'employer quelques deniers à se délivrer de l'éternelle importunité d'un gueux ? Il y a tant d'antipathie entre le riche et le pauvre que le premier aime encore mieux être incommodé lui-même que de contribuer au soulagement de l'autre.

♣

La moindre de toutes les mises que l'on peut apporter dans un cômmerce de bienfaits est l'argent.

. . . .

Au lieu de te mettre bassement dans la classe des riches, reste dans celle des gens de mérite, et laisse entre ces deux classes l'éternelle séparation qu'y a mise la nature.

. . . .

L'un ne sait tirer que de sa bourse des témoignages d'amitié, tandis que l'autre prodigue ses soins, son temps, ses talents, ses sentiments, sa liberté, sa vie. Et après ce partage inégal, le riche ingrat, fier de quelques misérables dons, ose encore impudemment exiger de la reconnoissance.

. . . .

Nous avons des talents ou du moins des bras; laissons-leur leurs indignes richesses et gardons notre liberté; crois-moi, Chrysophile, ils seront plus embarrassés que nous.

La plus brillante fortune ne sauroit nous mettre à l'abri de ses revers; jamais nous ne l'asservirons avec ses propres armes. Il faut pour la vaincre en employer d'autres qui soient de meilleure trempe.

—

On voit, comme le dit M. F. Bovet dans sa préface, que « l'ouvrage n'est malheureureusement qu'ébauché. » Il forme un petit cahier in-4°.

L'aimable et savant bibliothécaire de Neuchâtel a découvert que ces lambeaux mal cousus ne sont pas antérieurs à 1749 et pas postérieurs à 1756. Il fonde son opinion sur le fait concluant de la découverte d'une adresse de lettre, du revers de laquelle Jean-Jacques s'est servi. Cette adresse porte ceci : *A Monsieur, Monsieur Rousseau, rue de Grenelle-Saint-Honoré.*

A. DE B.

—

LE PETIT SAVOYARD

OU

LA VIE DE CLAUDE NOYER

— NOUVELLE —

(PRÉAMBULE)

M. E.-H. Gaullieur (1) qui, le premier, a mis en lumière ce fragment dans l'*Athenæum français* (n° 52, 29 décembre 1855), le fait précéder du préambule que voici :

La Savoie et ses habitants ont toujours eu pour l'illustre écrivain de Genève un charme particulier. C'est ce pays qui lui a inspiré ses plus ravissantes descriptions des beautés de la nature, les plus admirables pages de ses *Confessions* et la *Profession de foi du vicaire savoyard.*

Toutes les fois que Jean-Jacques s'est inspiré de cette Savoie qui, à vrai dire, était bien un peu sa patrie, il a été heureux

(1) Professeur d'histoire à l'académie de Genève, secrétaire-général de l'institut genévois, savant bibliophile, littérateur, auteur de différents ouvrages remarquables, et notamment des *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française,* particulièrement dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, mémoire qui a obtenu le prix du concours ouvert en 1854 par la section des Lettres de l'Institut genévois, in-8°. Genève et Paris : Gruaz et Cherbuliez, 1856.

dans ses conceptions. C'est donc avec un vif sentiment d'intérêt qu'en parcourant les nombreux manuscrits de Jean-Jacques Rousseau, en partie inédits, conservés dans la bibliothèque de Neuchâtel, nous avons lu le commencement d'une nouvelle intitulée : *Le Petit Savoyard ou la vie de Claude Noyer*.

Malheureusement ce petit roman, dans le genre de ceux de Florian, est resté inachevé. Le commencement forme néanmoins une exposition complète, et comme rien n'est à négliger quand il s'agit d'un homme aussi éminent que Jean-Jacques, dont la prose est d'une si grande valeur dans la littérature française, nous croyons que ce début sera lu avec un vif intérêt. Le fond de l'histoire paraît très-simple. Ceux qui ont fait une étude particulière des écrits et du style de Rousseau, de sa manière de penser et de composer, retrouveront leur auteur dans ce fragment. On y voit figurer le *Vicaire savoyard*, qui peut-être était destiné à jouer un rôle dans la nouvelle si elle eût été achevée; quelques-unes des idées favorites de l'auteur d'*Emile* et de la *Nouvelle Héloïse* sur l'éducation, la nature et la société sont aussi énoncées dans ce morceau que nous reproduisons avec un soin scrupuleux jusqu'au moment où le manuscrit, très-raturé, comme en général tous les brouillons de Rousseau, devient illisible.

—

Je suis né dans les montagnes de Savoye. Mon père étoit un bon paysan, assez riche pour vivre commodément de son état, trop pauvre pour être exposé aux tourments de la convoitise, car on ne sauroit désirer bien ardemment ce qu'on juge impossible à acquérir. Heureux non seulement d'avoir le nécessaire, mais surtout de ne l'avoir que par son travail qui l'empêchoit de songer au superflu.

Le ciel sembloit m'avoir destiné à être comme lui un honnête laboureur : le premier et le plus grand des maux que m'a faits la fortune, c'est d'avoir trompé ma vocation. Chaque pas que j'ai fait dans le monde m'a éloigné de l'innocence et du bonheur. Dans mon hameau j'aurois peut-être moins étudié les devoirs de l'homme, mais je les aurois mieux suivis, et au lieu d'être réduit à regretter une vie agitée et tumultueuse et à sentir dans ma vieillesse toutes les infirmités qui en sont le fruit, je jouirois d'un esprit serein dans un corps encore robuste, et je serois un bon vieillard, honoré des gens de bien et respectable chez tous les hommes pour avoir rempli dignement un état utile et bien mérité de la société.

Les premières années de ma vie, quoique destituées d'événements intéressants, seront toujours présentes à ma mémoire par la singularité des idées dont j'étois occupé. Par exemple, à peine m'eut-on parlé de Dieu que je me le représentai sous la figure de mon curé, c'est-à-dire vieux, contrefait, quelquefois ivre et toujours chagrin. Le vicaire étoit plus jeune et de meilleure humeur ; c'étoit pour moi une espèce de divinité subalterne dont je m'accommodois mieux parce que je la craignois moins. Je m'attachai à lui ; il prit aussi de l'amitié pour moi, et en échange des services que je lui rendois il m'apprit à lire.

J'avois aussi beaucoup entendu parler du marquis d'Argentières dont mon père étoit le fermier, et qui, comme tous les seigneurs de village, habitant la capitale, passoit dans sa terre pour être en grande faveur à la cour. Mon imagination ne tarda pas à travailler d'après les idées de noblesse, de richesse et de puis-

sance que j'avois conçues de lui ; je me figurois un grand et bel homme de plus de six pieds de haut, d'un port majestueux, d'un tempérament robuste, et doué de toutes les perfections du corps, de l'esprit et de l'âme dont les idées peuvent passer dans la tête d'un enfant. Quelle fut ma surprise, lorsque ce gentilhomme étant venu passer quelques mois à son château, je n'aperçus qu'un petit vieillard précoce, âgé de trente-huit ans, usé, goutteux, décrépit, perclus de la moitié de ses membres et à qui l'on auroit pu dire dès sa jeunesse, comme César à un vieux soldat tout cicatricé qui lui demandoit la permission de se retirer : Eh quoi ! vous imaginez-vous d'être encore en vie ? Cet homme si blasé avoit pourtant un fils qui ne se sentoit pas encore de la mauvaise santé de son père, [mais] prenoit le vrai chemin d'y arriver tout aussi promptement et de perdre de bonne heure les facultés et le goût du plaisir par l'usage immodéré des plaisirs.

Ce jeune homme, qui reparoîtra plus d'une fois sur la scène de ma vie, en a été le fléau ; et quand il n'auroit eu de part qu'au premier événement qui m'a éloigné de ma patrie, c'est à lui que je dois m'en prendre de tous les malheurs qui en ont été la suite. Je me hâte d'en venir à cette première époque d'où je date l'histoire de mes infortunes.

J'avois une sœur plus âgée que moi de quelques années, et qui, à peine hors de l'enfance, frappoit déjà les regards et se faisoit remarquer avantageusement dans une province si fertile en belles personnes (1). C'étoit une brune vive et folâtre qui se livroit

(1) Rousseau dit vrai, on trouve des femmes superbes en Savoie, surtout dans les montagnes du Haut-Chablais. (A. de B.)

à toute son humeur enjouée avec d'autant moins de ménagement qu'elle n'avoit point reçu de ces instructions dangereuses de modestie et de retenue avec lesquelles les jeunes filles bien élevées prennent toujours, et de si bonne heure, des lumières qu'elles ne tardent guère de mettre secrètement à profit. Ma sœur n'étoit point de ces automates apparentes, de ces idiotes factices, en qui le calme extérieur ne fait que concentrer l'orage au dedans; elle étoit étourdie parce qu'elle étoit sage, et pour être beaucoup plus modeste, il ne lui falloit qu'un peu moins d'innocence. Ma mère, femme pleine de sens, n'avoit jamais songé à réprimer cette gaieté; et mon père, qui étoit fou de sa fille, se pâmoit de joie en la voyant animer toute la jeunesse du lieu et réunir à elle seule tous les soins des garçons à marier. Mais le marquis d'Argentières arriva avec son fils, et c'est le sort des gentilshommes d'être partout des trouble-fêtes. Le courtisan blasé oublia la goutte à l'aspect de la jeune Claire, c'étoit le nom de ma sœur; il l'agaça, il lui fit des promesses et des propositions avec plus d'ardeur d'être pris au mot que de faculté pour s'en prévaloir, et la tête lui tournant tout à fait, il lui prodigua toutes les galanteries de la vieille cour, et il en fut toujours traité comme un vieux fou qui n'étoit bon qu'à la faire rire. Elle rioit aussi avec le fils; mais celui-ci, prétendant quelquefois pousser le jeu trop loin, recevoit des corrections dont il gardoit le souvenir plus d'un jour, et qui lui apprirent que les villageoises ont communément pour cette sorte de défense une autre méthode et plus de vigueur que les femmes de la ville. Cependant, mon père et ma mère s'apercevant que ces jeux si

fréquents pouvoient dégénérer en querelles ou pis que des querelles, firent plusieurs fois à ma sœur des leçons, dont, à dire la vérité, elle ne tint pas grand compte, et tout alla à peu près comme auparavant; les jeux continuèrent avec la même liberté, ce qui aurait dû suffire pour leur prouver que ce n'étoient en effet que des jeux; mais les bonnes gens ne se piquoient pas de tant de raffinement, ils s'alarmèrent tout de bon, ils firent des réprimandes sévères. Claire pleura, promit tout ce qu'on voulut, et deux heures après recommença ses folies, soit avec le jeune d'Argentières, soit avec le premier venu, car tout le monde étoit bon pour cela et personne n'étoit préféré; c'est qu'elle suivoit son humeur naturelle sans qu'aucun goût particulier s'en mêlât. Ainsi mes parents auroient dû bénir le ciel de ce qui faisoit le sujet de leurs inquiétudes. On l'a dit mille fois, le naturel ne se change point, ou du moins il n'y a pour en venir à bout qu'un remède beaucoup pire que le mal. Malheureusement pour moi c'est précisément celui-là qui corrigea Claire. Tout à coup on la vit changer d'allure et de maintien; toutes ses étourderies cessèrent, elle devint mélancolique; elle prit avec les jeunes gens un air de réserve et de circonspection qu'on ne lui avoit jamais vu; elle rougissoit pour un mot et réprimoit vivement la moindre liberté qu'on vouloit se donner auprès d'elle. Mon père et ma mère bénissoient le ciel d'un changement qu'ils attribuoient à leurs leçons, et ne se doutoient guères qu'il fût précisément l'effet du mal qu'ils avoient voulu prévenir. L'amour avoit fait ce miracle. Combien de lecteurs jettent déjà leurs soupçons sur le jeune d'Argentières! Mais ce n'étoit point un petit-

maître plein de sa noblesse et de sa vanité qui devoit soumettre un cœur d'autant plus difficile à vaincre que le côté qui sembloit montrer un abord plus aisé étoit précisément celui par lequel il étoit invincible. Le badinage et l'étourderie n'y pouvoient rien, l'intérêt encore moins; une femme peut vendre sa personne, mais les cœurs ne se vendent point, et Claire n'étoit point fille à livrer l'un sans l'autre.

Encore quelques lignes et nous voilà aux amours d'une paysanne et d'un paysan. Mais je ne trompe personne, et dès mon titre on a dû s'y attendre. Lecteurs délicats, gens du beau monde, fermez mon livre, il n'est pas écrit pour vous, et je vous avertis que je vais parler un langage que vous vous piquez de ne point entendre et que je me pique encore plus de vous rendre inintelligible (1).

Le jeune d'Argentières, sans société, sans dissipation, livré à la solitude de son château, à la pédanterie de son gouverneur et aux vieilles histoires de son père, prit véritablement du goût pour Claire, de ce goût impétueux, sans délicatesse et sans retenue, à courir après la possession sans même songer à plaire, et tel, en un mot, qu'un jeune homme de son état pouvoit en prendre pour la fille d'un paysan. N'ayant donc rien pu obtenir de gré, il résolut d'user de surprise à la première occasion. Il avoit remarqué que ma sœur alloit tous les matins porter du lait au château. Il falloit pour cela traverser un coin du parc très-propre à recéler des larcins amoureux. Ce fut là qu'un jour il vint l'attendre de bonne heure, bien ré-

(1) Cette apostrophe au lecteur rappelle la préface de la *Nouvelle Héloïse*. (*Note de M. Gaullieur*).

solu de tirer du tête à tête un meilleur parti qu'il n'avoit fait de toutes ses agaceries ; il courut à elle dès qu'il l'aperçut, et profitant de l'embarras où la mettoit pour sa propre défense la conservation de son pot au lait, il causa bien du désordre dans son ajustement avant qu'elle eût trouvé le moyen de se garantir. Enfin, le danger augmentant et le jeune homme gagnant toujours du terrain malgré ses menaces réitérées, elle prit le parti de se faire une arme à elle-même de ce qui en servoit à son adversaire, et lui couvrit le visage du vase et de tout le lait qu'il contenoit. D'Argentières, inondé et même blessé, n'en devint que plus animé ; mais Claire débarrassée de son obstacle se mit bientôt en état de l'être de son ennemi, et cet emporté, plus furieux d'une défense. . . . .

(*Le reste du manuscrit est illisible.*)

Il est facile de suppléer à ce qui manque, ajoute M. Gaullieur. Si Rousseau n'avait pas mis de côté ce sujet comme présentant des difficultés qu'il ne lui convenait pas de vaincre, ou comme indigne de l'occuper plus longtemps, on aurait sans doute eu, par anticipation, la *Nouvelle savoyarde* de Florian. Claire, sous la plume de ce gracieux écrivain, est devenue cette *Claudine* dont les aventures ont acquis, il y a quelque soixante ans, une si grande popularité, et ont défrayé les auteurs de romances et de vaudevilles. Seulement, M. de Florian, en précisant davantage le lieu de la scène, a dû nécessairement convertir le marquis français en un lord anglais. Tout autre séducteur aurait été déplacé dans la vallée de Chamouny.

—

FRAGMENTS DES RÊVERIES

—

Pour bien remplir le titre de ce recueil, je l'aurois dû commencer il y a soixante ans : car ma vie entière n'a guère été qu'une longue rêverie, divisée en chapitres par mes promenades de chaque jour.

Je le commence aujourd'hui, quoique tard, parce qu'il ne me reste rien de mieux à faire en ce monde.

Je sens déjà mon imagination se glacer, toutes mes facultés s'affaiblir. Je m'attends à voir mes rêveries devenir plus froides de jour en jour, jusqu'à ce que l'ennui de les écrire m'en ôte le courage ; ainsi, mon livre, si je le continue, doit naturellement finir quand j'approcherai de la fin de ma vie.

♣

L'attente de l'autre vie adoucit tous les maux de celle-ci et rend les terreurs de la mort presque nulles ; mais, dans les choses de ce monde, l'espérance est toujours mêlée d'inquiétude, et il n'y a de vrai repos que dans la résignation.

♣

Ils ont creusé entre eux et moi un abîme immense que rien ne peut plus ni combler ni franchir, et je suis aussi séparé d'eux pour le reste de ma vie que les morts le sont des vivants.

♣

S'il y a désormais quelque chance qui puisse changer l'état des choses, ce que je ne crois pas, il est très-sûr au moins que cette chance ne peut être qu'en ma faveur; car, en pis, plus rien n'est possible.

♣

Je dis tout naïvement mes sentiments, mes opinions, quelque bizarres, quelque paradoxes (*sic*) qu'elles puissent être : je n'argumente ni ne prouve, parce que je ne cherche à persuader personne et que je n'écris que pour moi.

♣

Veux-je me venger d'eux aussi cruellement qu'il est possible, je n'ai pour cela qu'à vivre heureux et content; c'est un sûr moyen de les rendre misérables.

♣

En se donnant le besoin de me rendre malheureux, ils font dépendre de moi leur destinée.

♣

Qu'on est puissant, qu'on est fort, lorsqu'on n'espère plus rien des hommes ! Je ris de la folle ineptie

des méchants, quand je songe que trente ans de soins, de travaux, de soucis, de peines, ne leur ont servi qu'à me mettre pleinement au-dessus d'eux.

❖

S'ils veulent me nourrir de pain, c'est en m'abreuvant d'ignominie. La charité dont ils veulent user à mon égard n'est pas bénéficence, elle est opprobre et outrage; elle est un moyen de m'avilir et rien de plus. Ils me voudroient mort, sans doute, mais ils m'aiment encore mieux vivant et diffamé, et je recevrois leur aumône avec la même reconnaissance qu'un passant peut avoir pour un voleur qui, après lui avoir pris sa bourse, lui en rend une petite partie pour achever son chemin. Encore y a-t-il cette différence que l'intention du voleur n'est pas d'avilir le passant, mais uniquement de le soulager.

❖

Il n'y a que moi seul au monde qui se lève chaque jour avec la certitude parfaite de n'éprouver dans la journée aucune nouvelle peine et de ne pas se coucher plus malheureux.

❖

Tout me montre et me persuade que la Providence ne se mêle en aucune façon des opinions humaines, ni de tout ce qui tient à la réputation, et qu'elle livre entièrement à la fortune et aux hommes tout ce qui reste ici-bas de l'homme après sa mort.

❖

Il n'y a plus ni affinité ni fraternité entre eux et moi, ils m'ont renié pour leur frère, et moi, je me fais gloire de les prendre au mot. Que si néanmoins je pouvois remplir encore envers eux quelque devoir d'humanité, je le ferois sans doute, non comme avec mes semblables, mais comme avec des êtres souffrants et sensibles qui ont besoin de soulagement. Je soulagerois de même et de meilleur cœur encore un chien qui souffre, car n'étant ni traître, ni fourbe, et ne caressant jamais par fausseté, un chien m'est beaucoup plus proche qu'un homme de cette génération.

✤

Et quand mon innocence enfin reconnue auroit convaincu mes persécuteurs, quand la vérité luiroit à tous les yeux plus brillante que le soleil, le public, loin d'apaiser sa furie, n'en deviendroit que plus acharné; il me haïroit plus alors pour sa propre injustice qu'il ne me hait aujourd'hui pour les vices qu'il aime à m'attribuer. Jamais il ne me pardonneroit les indignités dont il me charge. Elles seront désormais pour lui mon plus irrémissible forfait.

—

Je n'ai rien à dire de ces pensées, dans le ton des *Rêveries d'un promeneur solitaire,* si ce n'est qu'elles sont écrites sur un paquet de cartes à jouer.

A. de B.

—

DEUX LETTRES

DE

MADAME DE WARENS

DÉCOUVERTES EN SAVOIE

DEUX LETTRES

DE

MADAME DE WARENS

DÉCOUVERTES EN SAVOIE

A propos du village vaudois de Chailly, j'ai reproduit quelques appréciations remarquables de Servan au sujet de J.-J. Rousseau et de la baronne de Warens. Voici le complément de cet article qui trouve tout naturellement sa place ici :

« Madame de Warens, que personne ne connoissoit, est devenue célèbre dans toute l'Europe par les *Confessions* de Rousseau. J'ai consulté, autant que je l'ai pu, sur ces étranges révélations, l'opinion des honnêtes gens, et je puis attester que tous les blâmoient sans restriction. Je n'aurois qu'un mot à dire, et je le crois décisif : si madame de Warens vivoit, eût-on fait imprimer ces infamies ? Or, elle vit encore ; elle vit dans sa famille, dans celle de son mari, dans la personne de tous ses proches, tous exactement désignés par Rousseau ; grâce à son exactitude, aucun de leurs noms ou surnoms ne manque. Eh ! quels sont ces proches ? Je ferois remarquer qu'ils sont d'une ancienne

noblesse, si ce n'étoit leur moindre titre dans un pays où la vertu est plus considérée que la noblesse. Ainsi des hommes dont le front pur n'auroit jamais rougi pour eux-mêmes sont aujourd'hui forcés de rougir pour une femme qu'ils avoient adoptée ! Ainsi, depuis la publication de ces honteuses *Confessions*, pendant six mois, un an, — qui peut borner ce temps? — nul parent, nul allié de Louise-Eléonore de la Tour-de-Pil, femme de M. de Loys de Warens, n'a pu entrer sans quelque crainte dans le moindre cercle du coin le plus reculé de l'Europe !... jamais il n'apercevra dans une bibliothèque, sur une table, les œuvres de Jean-Jacques sans se dire aussitôt : *Mon nom est là, et il y est attaché comme un écriteau au pilori d'une femme débauchée* (1)... »

Aujourd'hui, sans nul doute, un livre écrit avec la liberté diffamatoire des *Confessions* amènerait son auteur sur les bancs de la police correctionnelle. Il n'est pas permis de tout dire. Les enfants, les descendants, les héritiers de M. de Tavel, de M. d'Aubonne, et même de ce pauvre avocat grenoblois qui avait nom M. Bovier, ne pourraient endurer les imputations d'un auteur désignant le premier « comme le corrupteur insigne de madame de Warens, » traitant le second d'aventurier, « qualification fort odieuse à côté d'un nom qui, dès longtemps, est, dans le pays de Vaud, le nom de l'honneur et de la probité, » enfin, signalant à la postérité le troisième comme une sorte d'empoisonneur.

Pour ce qui concerne la baronne de Warens, les as-

(1) Ici sont les lignes que j'ai citées précédemment et qui complètent cette sévère mais juste critique.

sertions effrontées de Jean-Jacques inspirent des défiances à Lamartine, qui dit ceci quelque part :

« ..... Il ne faut ni accuser le peintre qui ne possédait plus son jugement, ni croire au portrait qui défigure une adorable création après l'avoir ébauchée...... Quant à moi, je n'ai jamais cru que madame de Warens se reconnût dans les pages suspectes de la vieillesse de Rousseau. Je l'ai toujours restituée dans mon imagination telle qu'elle apparut à Annecy au jeune poète : belle, sensible, tendre, un peu légère, quoique réellement pieuse, prodigue de bontés, altérée d'amour et brûlant de confondre les doux noms de mère et d'amante dans son attachement pour cet enfant que lui jetait la Providence, et qu'adoptait son besoin d'aimer. Voilà le portrait vrai, tel que les vieillards d'Annecy et de Chambéry m'ont dit l'avoir entendu mille fois rétablir par leurs pères. »

Passons à une autre citation qui contredit ces lignes de l'auteur de *Raphaël* et de *Graziella;* elle est empruntée à feu Vincent Campenon, auteur du poëme de l'*Enfant prodigue,* héritier du fauteuil académique de Delille :

« ..... Une de nos premières sorties a été pour visiter la maison qu'habitoit madame de Warens (1). Nous fûmes plus affligés qu'étonnés du ton humiliant dont on nous parla de cette femme si tristement célèbre. A Chambéry, les hommes se la représentent toujours livrée aux caresses du jardinier Claude Anet, ou aux sales amours de ce garçon perruquier dont Jean-Jacques trace lui-même un portrait si repoussant (2) ; et

(1) La maison de campagne des Charmettes, au-dessus de Chambéry.
(2) Vintzenried, qui se faisait appeler M. de Courtille.

les femmes ont beaucoup de peine à pardonner à Rousseau les révélations qu'il s'est permis dans ses *Confessions*. Le tribut de mépris qu'on paie ici à la mémoire de madame de Warens, ne nous a pas empêchés de nous faire indiquer déjà la route qui mène à la petite campagne où elle accueillit Rousseau dans sa jeunesse. Elle est à la porte de Chambéry, et demain, si le temps le permet, nous commencerons cette promenade de grand matin. En passant par le sentier qui conduit aux Charmettes, nous n'oublierons pas d'y cueillir quelques bouquets de pervenche, s'il en reste encore, et là, sans doute, se terminera notre pèlerinage (1). »

Qui faut-il croire, de Campenon ou de Lamartine ? Le premier, peut-être, parce qu'il est beaucoup moins poète que le second. Le mal, le scandale produits par les *Confessions* furent en proportion de l'immense notoriété du livre. Le peuple des campagnes, de même que le peuple des villes, en Suisse, sur les bords du limpide Léman, a fait de ce nom aristocratique de Warens, — nom vaudois pourtant, — le synonyme odieux de vice, d'impudicité, de froide corruption.

Il y a encore des *de Loys* en ces parages ; mais, — fort heureusement, — ils ne sont pas de la branche de Warens, éteinte sans doute. Le village de Vuarens, situé entre Lausanne et Yverdon, fut, j'imagine, sous le régime bernois, un fief appartenant au mari de notre baronne. La réunion de l'u au v est, je pense, l'orthographe allemande de ce nom français. La conversion de madame de Warens à la religion catholique n'a pas peu contribué, il faut le dire, à rendre la pauvre femme odieuse aux Vaudois, presque tous protestants.

(1) *Voyage de Grenoble à Chambéry* (prose et vers).

Le P. Boudet, auteur d'une *Vie de M. de Rossillon de Bernex,* évêque et prince de Genève, — *in partibus,* et résidant à Annecy, en Savoie, — fournit d'assez curieux détails sur cet événement qui fit sensation tout le long de la rive droite du lac. Son livre n'est point tombé entre mes mains; mais j'en ai trouvé un fragment dans le passage que voici d'un recueil académique savoisien :

« En 1726, le roi Victor-Amédée II était à Evian avec toute sa cour; sa présence y avait attiré les personnes qualifiées des provinces voisines. La baronne, qui alloit prendre les eaux en Savoie, tantôt à Aix, tantôt à Amphion, n'avoit pas manqué d'accourir à Evian, où la grâce et un sermon de l'évêque de Genève l'enlevèrent au culte réformé. Le P. antonin rapporte qu'à cette nouvelle la tristesse des habitants de Vevey, lieu de naissance de la nouvelle convertie, s'étoit changée en fureur. Ils vouloient, dit-il, à quelque prix que ce fût, ravoir celle qui faisoit l'objet de leurs regrets; et, dans leurs premiers transports, ils ne parloient pas de moins que de l'enlever à main armée, au milieu de la cour, et de brûler Evian. On en vit même le soir un grand nombre attroupés sur le port.

» A ce sujet, le roi auroit dit finement à M. de Bernex :

» — Vos conquêtes, monsieur l'évêque, sont bien bruyantes. — Et pour couper court à toute manifestation, Victor-Amédée fit partir sur-le-champ madame de Warens; il lui donna sa litière avec quarante de ses gardes, qui lui servirent d'escorte et la conduisirent à Annecy, où elle abjura solennellement dans l'église de Saint-François-de-Sales. »

Le lieu, il faut en convenir, était on ne peut mieux choisi.

« Le P. Boudet lui fit une visite, en 1742, et il assure qu'elle joignait à la solidité de l'esprit les charmes de la figure *les plus engageants.* »

Ce morceau, extrait du bulletin de la *Société Florimontane* d'Annecy, — académie fondée par François de Sales, et où brilla le président Favre, — est de M. Jacques Replat, avocat à Annecy et littérateur distingué, s'occupant beaucoup de l'histoire locale. Tout récemment, M. Replat a fait partie de la députation savoisienne qui est venue présenter à l'empereur les vœux de la Savoie, aujourd'hui satisfaits.

Il y a quelques années de cela.

Me trouvant à Annecy, — jolie ville, jolie vallée, joli lac, — à la fin d'une mission scientifique et littéraire qu'avait bien voulu me confier le département de l'Instruction publique, je pensai à Jean-Jacques et à sa protectrice. Pouvait-il en être autrement? J'avais visité précédemment toutes les habitations de Rousseau en Savoie et en Suisse, j'avais publié une édition annotée des *Confessions*, le *Tour du Léman,* un voyage à Motiers-Travers et à l'île de Saint-Pierre, — la charmante et solitaire retraite du lac de Bienne, etc...

Ces diverses excursions, ces études, ces recherches, ces publications m'amenaient tout naturellement à m'occuper du séjour de Rousseau dans la seconde ville de la Savoie, au début de son aventureuse carrière. Je me mis donc en quête du logis de madame de Warens, mais personne ne put ou ne voulut me l'indiquer. On me montra seulement, — non pas dans l'enceinte d'Annecy que domine le formidable château des anciens

de Genévois-Nemours; — mais sur la chaîne des hauteurs qui enserrent le lac, près des Barrates, une chétive ruine, très-mal à propos baptisée : *Maison de Rousseau.*

Mes investigations furent, en revanche, infructueuses; un laborieux antiquaire du pays (M. Eloy Seran), m'ayant gratifié de plusieurs fascicules du recueil de l'*Association Florimontane*, pour la bibliothèque de la Sorbonne, j'eus l'heureuse chance d'y découvrir quelques lettres originales de madame de Warens, et de personnes en rapport avec elle. La publication en a été faite dans ledit recueil par M. Replat, annonçant que la découverte est due à son ami M. Jules Vernaz, procureur du roi à Chambéry. Il s'agit de six pièces, — quatre, parfaitement insignifiantes, et deux offrant un certain intérêt. Ce sont ces dernières que je reproduis et que l'auteur savoisien a communiquées à ses confrères de l'Association.

Le premier autographe est un reçu de 30 livres, relatif à des travaux exécutés à la Colombière. Le second est une procuration pour affaires industrielles. — On sait que la baronne essaya vainement de réparer le désordre de ses finances au moyen de fabriques et d'exploitation de mines. Cette pièce est revêtue du cachet armorié de la famille de la Tour-de-Peilz (*d'azur à la tour d'or, accompagnée de trois étoiles à cinq rais du même*). « Cachet des affaires sérieuses, comme le fait remarquer M. J. Replat; nous verrons que madame de Warens en avait encore un autre. » Le troisième écrit émane d'un M. Daviet de Foncenex qui s'acquitte d'une commission. Le quatrième est de ce Vintzenried, *alias* de Courtille, misérable coureur d'aventures dont Rousseau a fait bonne justice.

Voici les deux missives en question. Je ne change rien à leur orthographe étrange :

A Monsieur
Monsieur de Lambert Baron
Dengevilles (1) *à la Caillie près*
d'Annecy

à La Caillies (2).

Chambéry, ce 15 octobre 1756.

Monsieur,

Il vous est bien aizé de badiner mon cher Baron parceque Dieu mercy il ne vous manque de rien Plus à Dieu que jeu des barils de ferblanc à ma disposition je ne me feroit pas tirer l'oriellie pour vous en envoyer bien au contraire, je me ferois surement un devoir et un empressement de vous en présenter; je suis cy éloignée auxjourduy de penser à établir des nouvelles fabrique, que je mocupe à vandre toutes les prétentions que gy puis encore avoir (3) c'est dens ces vüe que jay pris la libertés de demender mon prolong aux Roy ; ne dezirends que détre débarassée de toutes sorte dafaire pour emploier uniquement le peu de temps quy me reste à vivre à louvrage de mon salut ce..... l'objet quy mocupe aujourduy..... [soyez] en je vous prie bien persuadé, et je vous demende avec une part dans vos bonnes prieres pour que Dieu veullies macorder

(1) D'Angeville.

(2) Lisez : à *la Caille*. Il y a là, aujourd'hui, un établissement d'eaux thermales, au fond de cette gorge sauvage où coule le torrent des Usses et qu'enjambe un pont hardi en fil de fer, qui rivalise avec celui de Fribourg.

(3) Grillet nous apprend, dans son Dictionnaire, que madame de Warens avait formé, avec mademoiselle de Bellegarde, des Marches (1750), une société pour l'exploitation d'une abondante mine de houille, à Arache, en Faucigny. La difficulté des transports et le manque de chemins firent, sans doute, avorter l'entreprise.

la grace de perseverer dans les bonnes resolutions que jay prise cy jay tardé davoir l'honeur de repondre a vos chere letres cest que j'esperois dun jour a lautre de pouvoir vous aprendre quelque chose de positifs sur la fins de mes affaires; mais elle vont si lentement quil ne fauds pas moins que la patience de Griselidy pour pouvoir tenir a touts les ennuis que cela me cause (1); vous serez surement un des premiers aquy je feray part de larengement que mes affaires prendront, soie je vous prie persuade que je ne pert pas un moment de vüe les deux cent quinze livre que je vous doit pour avoir noury le Sr Fabre; cette dette me tient trop à cœur pour ne p [as] [l'acqu] iter avec honneur cy tot que la [chose] sera à mon pouvoir je vous prie mon cher baron de vouloir me continuer lhonneur de votre souvenir, je dezire ardentment de pouvoir mériter celuy de votre amitié que je cultiveray toute ma vie, vous prient de vouloir conter sur moy dens tous ce quy ceras en mon pouvoir; cy la cruelle fortune me devenois un instant favorable je ne resterois surement pas en arriere a votre egards Dieu conois mon cœur et vous me rendres justice un jour, je suis cy malade par tout les embaras que jay qua peine puige tenir la plume, et dans ce triste etat ma servante et malade, et mon secretaire ce meur dun absès dans la poitrine y vient de resevoir tous ces sacrements voila ma situations, je prie Dieu tous les jours pour votre guerison, et pour votre chère conservations et prosperites, et jay lhoneur de vous assurer mon cher Baron que je vous seray jusques aux sendres; avec le plus sinceire et le plus respectueux atachement

Monsieur

Votre très humble et
tres obeysente servante

La Barone de WARENS DE LA TOUR.

(1) On trouvera à la fin de la lettre l'explication de ce passage.

Qu'est-ce que signifie le passage de cette lettre relatif à *Griselidy ?* s'est demandé comme moi M. J. Replat, et, pour avoir le mot de l'énigme, il a écrit à son ami, M. Léon Menabrea (autre littérateur spirituel de Savoie). Voici, en partie, l'explication qu'a fourni obligeamment ce dernier :

« Dans la série des marquis fabuleux de Saluces, il ne faut pas oublier le fantasque Gauthier, dont l'épouse Griseldis est devenue le sujet d'une des traditions les plus populaires de l'Italie. Griseldis, vainquant par sa douceur, sa patience, sa résignation, la feinte jalousie et les cruels caprices de son mari, a été si souvent célébrée par les poëtes et les romanciers qu'il serait difficile de faire l'énumération de ceux qui ont tour à tour essayé de reproduire l'angélique figure de cette femme, type touchant de la longanimité conjugale. Boccace y a puisé le texte de la dernière nouvelle de son *Décaméron*.

Passons à la seconde lettre (même adresse) :

Ce 21 septembre 1758 : Nezin (1).

Monsieur,

Je n'ay put me résoudre mon cher Baron, d'avoir lhoneur de vous ecrire, que je neu enfin quelque chose de terminez, cependent comme il faudroits des volumes pour vous instruire par écrit des avantures de Terraillies, qui me donent pour le moins autent de peines que le fameux Donquichotte de la Menche, en éprouvat autre foy dens sa montagne noire (2), pour vous mètre tout a coup aux fets de toutes ces choses,

(1) Nom d'un faubourg de Chambéry. Madame de Warens habitait ce quartier.

(2) Toujours les affaires industrielles et les intrigants.

je prends la resolution des que je pouray avoir un ecus a ma dispositions, de vous envoier mon embassadeur, qui vous expliqueras le tout, et vous vairez mon tres cher Baron par preuve, que bien loins que votre stille sinseire méloigne de vous, que je vous suis sinseirement atachees pour le reste de ma vie et vous en vairez des preuvent, lorsque mon embassadeur auras lhoneur de vous faire sa reverance ce qui seras le plus tot quil me seras possible par la raison que je vous ait expliques cy dessus prenez un moment de patience, je vous prie, et conservez moy votre chère amitié, ne doutes james de la sinserités de la mienes et me croirè jusques aux trépas avec un entier dévouements et la plus respectueuse considérations

Monsieur et tres cher Baron

Votre très humble et tres obeysente servante

La Barone de WARENS DE LA TOUR.

Chambery ce
21e septembre
1758.

M. Danet vous presente ces très humbles obeysence et remersiements de lhoneur de votre souvenir.

Cette dernière missive, ce second autographe sans orthographe n'offre pas le cachet armorié qui a été décrit, mais un emblème mignon beaucoup moins solennel : un amour discret, le doigt sur la bouche (un amour inconnu à Jean-Jacques); autour, on lit cette devise : *Muto non sicco* (muet, mais toujours tendre).

Ces deux échantillons de l'esprit de madame de Warens sont ternes et insuffisants sans doute, se ressentent des influences séniles; mais, faute de mieux, ils ont une valeur littéraire incontestable.

Avant cette récente découverte, on ne savait rien du style de la dévote et galante baronne, à qui furent attribués induement certains mémoires justificatifs oubliés aujourd'hui (1).

Le post-scriptum de la dernière épître a frappé M. Replat. Le nom de *Danet* qu'on y remarque, donne matière à bien des conjectures :

« Ce personnage serait-il, par aventure, le Claude Anet des *Confessions?* On peut le croire. Il est peu vraisemblable, en effet, que madame de Warens ait eu à son service M. *Anet* d'abord, M. *Danet* ensuite. Claude Danet ou Claude Anet, c'est tout un; et Rousseau a écrit *Anet,* parce qu'en prononçant les nom et prénom de *Claude Danet,* le second D était absorbé par contraction. »

Je me range volontiers à cette opinion.

Le lecteur, qui a bien voulu me suivre pas à pas depuis le commencement de ce voyage, se rappelle sans doute qu'*Anet* est le nom d'un beau village du Séeland (contrée des lacs), dans le canton de Berne, qui s'élève au milieu d'un site admirable entre les lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat, non loin de l'île Saint-Pierre — qui, aussi bien que Sark, dans l'archipel normand, mériterait le surnom de *romantic island.*

On peut fort bien supposer que l'herboriste aux

(1) *Mémoires de madame de Warens* (Genève et Paris, 1785). Ce livre est du général Doppet (François-Amédée), né à Chambéry en 1753, successivement soldat aux gardes françaises, médecin, faiseur de brochures, lieutenant-colonel des Allobroges, président de l'assemblée des Allobroges, l'un des quatre députés à la Convention nationale pour demander la réunion de la Savoie à la France, etc. Il prit le commandement en chef de l'armée des Alpes qui assiégeait Lyon et s'empara de cette ville le 9 octobre 1793. Il a publié, en outre, les *Mémoires du chevalier de Courtille,* Lausanne, 1787.

gages de madame de Warens était d'une famille originaire de cet endroit. On avait dit, sans doute, en premier lieu : un tel *d'Anet;* puis, la dénomination patronymique s'était perdue et le surnom de hasard lui avait succédé.

Les faits de ce genre, plus communs qu'on ne pense, enlèvent à la particule cette signification exclusivement nobiliaire qu'on est trop généralement porté à lui attribuer. Le *de* ne constitue pas une preuve suffisante de noblesse et peut être parfaitement roturier.

Ici une difficulté se présente :

Rousseau fait mourir Claude Anet (ou *Danet*) en 1736 ou 1737, et nous le retrouvons vivant vingt-huit ou vingt-neuf ans plus tard, c'est-à-dire en 1758.

Belle autorité vraiment que celle d'un homme vieux, infirme, à demi-fou, écrivant sous la dictée de souvenirs vagues, confus, incohérents parfois; d'un homme qui avait mené une vie si décousue, si vagabonde, si accidentée, qui avait tant souffert, qui avait vu passer tant d'hommes et tant de choses !

Comment croire qu'il ne se soit pas trompé bien des fois... Et puis le chapitre des erreurs volontaires !.....

Pour découvrir la vérité, il eût fallu découvrir l'acte de décès de Claude Anet dans les archives de Chambéry et on l'y a vainement cherché. En revanche, on a trouvé celui de madame de Warens.

Au point de vue des gens qui ne raisonnent pas d'après la stricte morale, le plus grand tort de « la pauvre maman » c'est d'avoir eu des bontés pour un homme prédestiné à la gloire littéraire. Il a parlé — fort indiscrètement certes — et tous les lecteurs du monde connu ont su les faiblesses de la bonne dame.

Je partage complétement l'opinion de l'avocat d'Annecy formulée en ces termes :

« ... Rousseau avait aimé, beaucoup aimé madame de Warens. Avec son caractère passionné, avec son âme de feu, il ne pouvait aimer sans jalousie. Les personnes qui visitaient la *belle maman* durent causer de l'ombrage, inspirer des soupçons au jeune homme fantasque et défiant; or, l'esprit devenu vieux et malade, lorsqu'il a rebroussé vers ses jeunes amours, aura pris pour des réalités toutes ses anciennes lubies d'amant jaloux, et il aura livré madame de Warens à tous les fantômes de ses rêves. »

Quoiqu'il en soit de ces inculpations, qui ont eu un si déplorable retentissement, le baronne bernoise n'est ni plus ni moins coupable que telle ou telle grande dame de notre temps entretenant des relations intimes et secrètes avec tel ou tel écrivain célèbre, ou en voie de le devenir. Supposez que l'on rapporte l'article du Code pénal qui punit la diffamation, qu'arrivera-t-il? L'auteur écrira un beau jour ses mémoires; par fatuité, vanité ou simple légèreté, il dira bien des choses inutiles, et la grande dame subira une indélébile flétrissure, sera déshonorée à jamais. — A quoi tient la bonne renommée !...

Soyons donc indulgents pour la malheureuse baronne, pécheresse repentante d'ailleurs; faisons ce qu'a fait Toppfer : ne regardons que son prie-Dieu aux Charmettes. Il lui a été pardonné beaucoup, sans doute, parce qu'elle a beaucoup aimé et beaucoup souffert. Elle fut bonne, douce et charitable tout en étant galante à la façon de tant d'aimables dévotes du siècle dernier. Jetée par la destinée hors du sol natal,

abandonnée d'une famille qui la reniait, non sans raison, néophyte d'un culte étranger, vivant en un milieu tout nouveau, isolée, dans une position quasi précaire, elle avait soif d'affections, de consolations tendres, d'intime société. Au surplus, son hospitalité ne fut ni tout-à-fait désintéressée, ni fort intelligente.

Terminons par l'acte de décès de la baronne, extrait d'un registre de la paroisse de Lémenc, à Chambéry :

« Le 30 juillet 1762 a été ensevelie au cimetière de Lémenc dame Louise-Françoise-Eléonore de la Tour, veufve du seigneur Baron de Warens, native de Vevey, canton de Berne en Suisse ; morte hier sur les dix heures du soir en bonne chrétienne, et munie de ses sacremens, âgée d'environ soixante-trois ans ; il y avoit environ trente-six ans qu'elle fit abjuration de la religion protestante, et a vécu dans notre religion, et dès lors a fini ses jours dans le fauxbourg de Nezin où elle habitoit depuis environ huit ans dans la maison du sieur Crépine ; elle a habité ci-devant au Reclus (1), pendant environ quatorze ans, dans la maison du seigneur marquis d'Alinge ; elle a passé le surplus de sa vie, depuis son abjuration, dans cette ville.

» Signé : *Gaime,* curé de Lémenc. »

On voit par cette pièce, — où le mot *abjuration* est écrit deux fois, avec une certaine complaisance, — combien le clergé savoisien était fier de sa conquête.

Chacun sait que madame de Warens était de Vevey, charmante ville voisine de Clarens, théâtre du roman de la *Nouvelle Héloïse*. La beauté ravissante du pays,

(1) Faubourg de Chambéry.

le souvenir d'une femme aimée qui y avait reçu le jour, et quelques impressions de jeunesse déterminèrent Rousseau à placer sur cette rive du Léman Saint-Preux et Julie d'Etange.

Que de voyageurs, plus ou moins lettrés, sont venus chercher les traces d'un *bosquet* qui n'a peut-être jamais existé que dans l'imagination ardente du philosophe romancier.

Ceci me rappelle la visite de certain touriste du genre facétieux, déjà cité précédemment; — j'aurais dû placer ces lignes à l'article *Clarens :*

« ... Logé au *Bosquet de Julie,* je demandai, en arrivant, à la maîtresse de ce petit hôtel des nouvelles de Julie d'Etanges. *Julie! Julie!* m'écriai-je — comme Châteaubriand aux Thermopyles : *Léonidas! Léonidas!*

— » Je ne connais point cette bourgeoise-là, me répondit la bonne femme; je connais cependant tout le village, et il y a plus de trente ans que j'habite le pays; mais mon mari qui est plus savant que moi va vous parler.

— » Bonjour, mon brave, et mylord Edouard?... n'en avez-vous jamais entendu parler?

— » J'ai bien vu, l'année passée, un Anglais qui s'est promené ici sur la barque à Pierre Michaud; mais je ne sais pas si c'est le vôtre. »

Le maître de l'auberge du *Bosquet de Julie* n'avait jamais lu le roman.

A Ferney, les hôteliers sont plus savants et l'un d'eux m'apprit que Voltaire est l'auteur de la *Henriade*.

Au château — si complétement restauré, qu'Arouet,

s'il ressuscitait, ne pourrait plus le reconnaître : — « On vous fait voir, dit un humoriste, la dernière plume dont Voltaire se servit pour écrire *Irène.* » Notez bien ceci : « Tout le monde sait, excepté les Anglais, que c'est la dernière du huit-centième paquet. »

Il y a lieu de s'étonner qu'on n'ait pas imaginé, aux Charmettes, une spéculation excellente : l'exhibition permanente du voile de madame de Warens et des manchettes de Rousseau.

Les Anglais — ces nomades jobards, ces *cockneys* « à figure d'algébristes pétrifiés, » — s'y seraient sûrement laissés prendre.

—

INDEX GÉNÉRAL

DES

LOCALITÉS ET DES PERSONNAGES DONT LE NOM S'Y RATTACHE

INDEX GÉNÉRAL

DES

LOCALITÉS ET DES PERSONNAGES DONT LE NOM S'Y RATTACHE

LE TOUR DU LÉMAN

(LAC DE GENÈVE)

I. *La rive droite du lac.*

Féchy.	
Bougy.	Tavernier, Mallet.
Allaman.	Maubert de Gouvest.
Aubonne.	Mayerne-Turquet, Tavernier, Henri Duquesne, F. Guex, E. Charbonnier.
Saint-Livres.	
Yens.	
Lavigny.	
Etoy.	
Saint-Prex.	Prothais.
Morges.	
Vufflens.	La reine Berthe, Henri IV.
Préverenges.	
Bussigny.	La baronne de Montolieu.
Saint-Sulpice.	
Lausanne.	Bourrit, Tissot, Gibbon, Raynal.
Prilly.	
Pully.	
Lutry.	
Villette.	
Cully.	Davel, Juste Olivier.
Glérolles.	
Saint-Saphorin.	
Vevey.	Levade, Boufflers, Ludlow.
La Tour de Peilz.	
Hauteville.	
Blonay.	
Le Chatelard.	
Baugy.	
Chailly.	Mme de Warens.
Clarens.	
Montreux.	Bridel, Dufour, Mamin.
Chillon.	Bonnivard, Byron.
Villeneuve.	

II. LA VALLÉE DU RHONE.

(*Rive droite. — De Villeneuve à Saint-Maurice.*)

RENNAZ.	
ROCHE.	Haller.
CHESSEL.	
NOVILLE.	
YVORNE.	
AIGLE.	Farel.
SAINT-TRYPHON.	Haller, Saussure.
OLLON.	Farel.
VILLY.	
BEX.	

III. LA VALLÉE DU RHONE.

(*Rive gauche. — De Saint-Maurice au Boveret.*)

SAINT-MAURICE.
MASSONGY ou MASSONGER.
MONTHEY.
COLLOMBEY.
MURAZ.
VIONNAZ.
VOUVRY.
PORTE DE SAIX.
LES EVOETTES.
PORT-VALLAIS.

VI. LAC DE GENÈVE.

(*La rive gauche du lac.*)

LE BOUVERET ou BOVERET.	
SAINT-GINGOLPH.	Le marquis de Custine.
LE LOCON.	
MEILLERIE.	J.-J. Rousseau, Byron.
LA TOUR-RONDE.	
LUGRIN.	Georges Mallet.
CHATEAU DE BLONAY.	
CHATEAU D'ALEMAN.	
SAINT-OFFANGE.	
LA PETITE-RIVE.	
LA GRANDE-RIVE.	
EVIAN.	Fr. Prévost, Lamartine.
AMPHION.	
SAINT-DISDILLE.	
VONGY.	
THONON.	Amédée IX, duc de Savoie.
CONCISE.	
RIPAILLE.	Amédée VIII, duc de Savoie.
LES ALLINGES.	François de Sales.
ANTHY.	
JUSSY.	
MASSONGY.	
FILLY.	
ESSEVENEX.	
YVOIRE.	M. James Fazy.
NERNY ou NERNIER.	Néron.
DOUVAINE.	
BOISY.	
RUINES DE LANGIN.	
LES VOIRONS.	Les PP. du Vernay et Grillet.

Jussy.	
Le Crêt.	Théodore-Agrippa d'Aubigné.
Gy.	
Foncenex.	
Veigy.	Mlle de Veigy, François de Sales.
Hermance.	
Collonge-Bellerive.	
Cologny.	J. de Muller, Clavière, Byron.
Genève.	

LE LAC DE NEUCHATEL

Lausanne.	
Romanel.	
Chéseaux.	
Etagnieres.	
Assens.	J.-J. Rousseau.
Echallens.	
Vuarens.	
Pailly.	
Valleyre.	
Essertines.	
Yverdon.	
Grandson.	Othon de Grandson, Charles-le-Téméraire.
Onens.	
Concise.	
Bonvillars.	
Vaumarcus.	
Saint-Aubin.	
Gorgier.	
Collombier.	George Keith, Mme de Charrière.
Auvergnier.	
Corcelle.	
Serrière.	

Neuchatel.	Farel, de Pury, Lallemand, de Meuron, Léopold Robert.
Pereux.	
Rochefort.	Vauthier de Rochefort.
Brot.	
Travers.	
Presta.	
Couvet.	
Motiers-Travers.	J.-J. Rousseau.
Boveresse.	

LE LAC DE BIENNE

Neuchatel.	
Saint-Blaise.	
Cornaux.	
Cressier.	
Landeron.	
La Neuveville.	
Gléresse (*Ligertz*).	
Douane (*Twann*).	
Wingress.	
Jugie (*Gaicht*).	
Tuschertz.	
Bienne (*Biel*).	
Ile de Saint-Pierre.	J.-J. Rousseau, Eug. de Montlaur.
Cerlier (*Erlach*).	
Anet (*Ins*). Lerber, Coucy.	

LE LAC DE MORAT

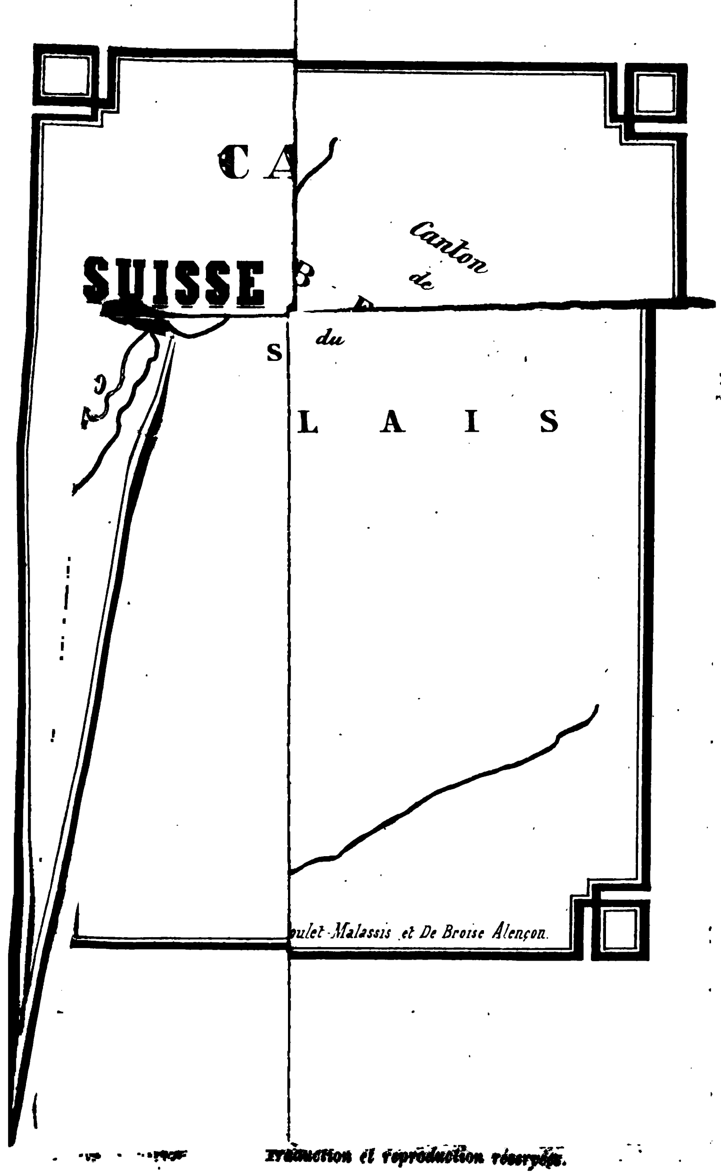
Sugy ou Sugiez.	
Morat.	Bubbenberg, Charles-le-Téméraire.
Avenches.	Julius Alpinus, Julia Alpinula.
Domdidier.	
Dompierre.	

CORCELLE.	
PAYERNE.	La reine Berthe.
ESTAVAYER.	Gérard d'Estavayer.
LULLY.	
MONTET.	
CUGY.	
MONTAGNY.	Catherine de Belp.
LUCENS.	
MOUDON.	Conrad de Zaeringen.

FIN

TABLE

FIN DE LA TABLE


CA
SUISSE
Canton
de
B
du
S
L A I S
ulet-Malassis et De Broise Alençon.

VOYAGE

DANS LA

SUISSE FRANÇAISE

ET LE

CHABLAIS

— AVEC UNE CARTE —

PAR

ALFRED DE BOUGY

LES LACS DE GENÈVE (LÉMAN), DE NEUCHATEL, DE BIENNE ET DE MORAT.

OPUSCULES POSTHUMES DE J.-J. ROUSSEAU ET LETTRES INÉDITES DE MADAME DE WARENS



PARIS
POULET-MALASSIS ET DE BROISE
IMPRIMEURS-LIBRAIRES-ÉDITEURS
9, rue des Beaux-Arts

1860

